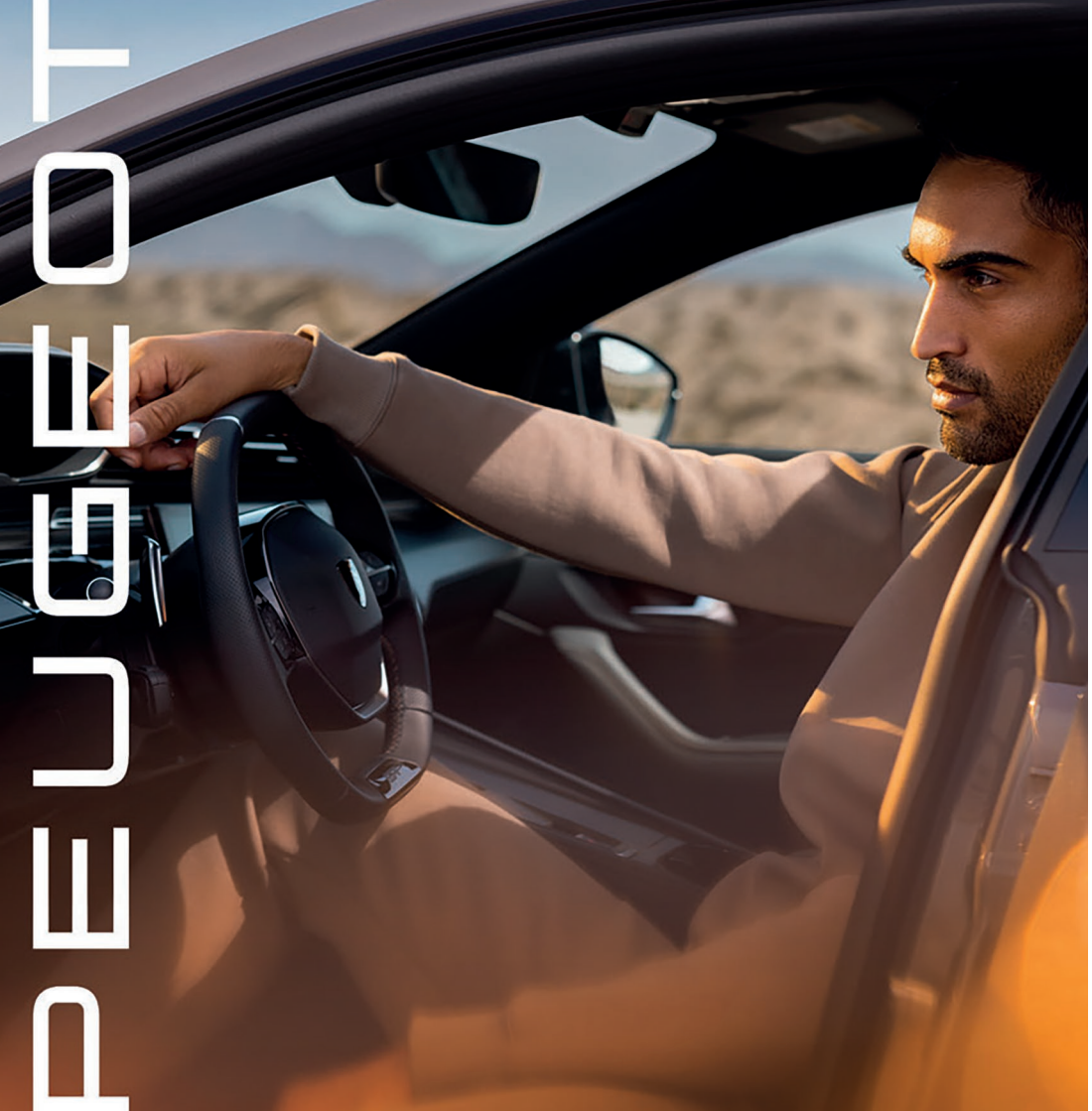


MANUEL D'UTILISATION

208

Download on the App Store

GET IT ON Google Play

Bienvenue

Nous vous remercions d'avoir choisi un Peugeot 208.
Ce **Manuel d'utilisation** présente les informations et recommandations indispensables à la découverte du véhicule, en toute sécurité.
Il est vivement recommandé d'en prendre connaissance, ainsi que du Carnet d'entretien.
Votre véhicule reprend une partie des équipements décrits dans ce document, en fonction du niveau de finition, de la version et des caractéristiques propres au pays de commercialisation.
Les descriptions et figures sont fournies sans engagement.
Automobiles PEUGEOT se réserve le droit de modifier les spécifications techniques, l'équipement et les accessoires sans devoir mettre à jour ce document.
En cas de cession du véhicule, pensez à remettre ce **Manuel d'utilisation** au nouveau propriétaire.

Lien vers l'application et le site Web de l'entreprise

Installation de l'application avec le QR code suivant :

GET IT ON Google Play

Download on the App Store

POUR OBTENIR LE MANUEL D'UTILISATION COMPLET :

ONLINE

Consultez ou téléchargez le Manuel d'utilisation à l'adresse suivante :
http://public.servicebox.peugeot.com/APddb/

Scannez ce QR Code pour un accès direct.
Sélectionnez :
– la langue,
– le véhicule et sa silhouette,
– la période d'édition du Manuel d'utilisation correspondant à la date de la 1ère mise en circulation du véhicule.

VERSION IMPRIMÉE

Commandez le Manuel d'utilisation complet au format papier auprès du Réseau PEUGEOT.

INTRODUCTION..... 5 1
PRÉSENTATION DU VÉHICULE..... 11 2
INSTRUMENTS ET COMMANDES DU TABLEAU DE BORD.....73 3
SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT 110 4
DÉMARRAGE ET UTILISATION..... 135 5
SYSTÈMES AVANCÉS D'AIDE À LA CONDUITE (ADAS)..... 176 6
EN CAS D'URGENCE 224 7
MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU VÉHICULE 246 8
SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES.....280 9
INFORMATIONS AU CLIENT291 10
INDEX.....303 11

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....5
Éco-conduite.....5
Lien vers l'application et le site web de l'entreprise.....6
Utilisation de ce manuel.....6
Type de propulsion.....7
Modifications - Altérations du véhicule.....9
Présentation du véhicule.....11
Clés.....11
Système de sécurité du véhicule.....17
Portes.....19
Vitres.....25
Rétroviseurs.....26
Appuie-tête.....29
Sièges.....30
Ceintures de sécurité.....36
Système d'airbags.....38
Systèmes de retenue pour enfants.....42
Volant.....50
Commutateur d'allumage.....51
Essuie-glaces et lave-glaces.....54
Éclairage extérieur.....57
Éclairage intérieur.....63
Toit ouvrant.....65
Espace de rangement intérieur-Caractéristiques intérieures.....67
Hayon.....72
Instruments et commandes du tableau de bord.....73
Vue d'ensemble du tableau de bord.....73
Combiné d'instruments.....76
Témoins et messages.....85
Commandes de climatisation.....99
Écran tactile et Écran d'informations.....106
Système d'infodivertissement.....110
Présentation du système d'infodivertissement.....110
Radio.....116
Système multimédia.....119
Démarrage et utilisation.....135
Démarrage et arrêt du moteur.....135
Freins.....141
Transmission.....145
Modes de conduite.....149
Carburant.....150
Charge.....153
Mode économie d'énergie.....167
Chargement du véhicule.....168
Traction d'une remorque.....169
Remorquage de loisir.....170
Conseils de conduite.....174
Système d'avertissement du conducteur en cas d'émissions d'échappement excessives (EEEDWS).....175
Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS).....176
Présentation des systèmes d'aide.....176
Système d'aide à la régulation de vitesse.....179
Système anti-collision.....189
Système d'aide à la stabilité du véhicule.....194
Système d'aide à la performance de freinage.....195
Système d'aide à l'amélioration de la visibilité.....195
Système d'aide au maintien dans la voie.....197
Système d'aide au stationnement et à la marche arrière.....207
Système de détection de perte d'attention du conducteur.....213
Système d'assistance à la conduite hors route et gamme lente.....216
Autres fonctions d'aide à la conduite.....216
En cas d'urgence.....224
Feux de détresse.....224
Assistance et SOS.....224
Triangle de présignalisation.....227
Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue.....227
Kit de réparation des pneus.....233
Démarrage par câbles auxiliaires.....237
Remorquage.....243
Maintenance et entretien du véhicule.....246
Introduction à la Maintenance et à l'entretien du véhicule.....246
Entretien programmé.....248
Fluides, lubrifiants et pièces recommandés.....251
Compartiment moteur.....254
Entretien du véhicule.....260
Fusibles.....266
Remplacement des ampoules.....266
Pneus et roues.....271
Remisage du véhicule.....275
Carrosserie - Entretien extérieur.....276
Entretien de l'intérieur.....277
Spécifications techniques.....280
Identification du véhicule.....280
Données du véhicule.....280
Liquides et lubrifiants.....289
Contenances des réservoirs.....289
Informations au client.....291
Enregistreur des données du véhicule et confidentialité.....294

Enregistreur de données d'événements 300
Identification de fréquence radio (RFID)..... 301

INTRODUCTION

Éco-conduite

L'éco-conduite est un ensemble de pratiques au quotidien qui permet à l'automobiliste d'optimiser la consommation d'énergie (carburant et/ou électricité) et les émissions de CO2 du véhicule.

Optimiser l'utilisation de la boîte de vitesses

Avec une boîte de vitesses automatique, privilégier le mode automatique. Ne pas appuyer fortement ni brusquement sur la pédale d'accélérateur.
L'indicateur de changement de vitesse vous invite à engager le rapport le plus adapté. Chaque fois que cette indication s'affiche au combiné d'instruments, la suivre immédiatement.
Avec une boîte de vitesses automatique, cet indicateur apparaît uniquement en mode manuel.

Adopter une conduite souple

Respecter les distances de sécurité entre les véhicules, utiliser le frein moteur plutôt que la pédale de frein, appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur. Ces comportements contribuent à économiser la consommation d'énergie, à réduire le rejet de CO2 et à atténuer le fond sonore de la circulation.

Avec un moteur hybride, le freinage moteur est plus efficace. Anticiper au maximum les ralentissements et privilégier si possible les décélérations avec frein moteur afin de recharger la batterie de traction, d'augmenter la conduite tout électrique et de réduire la consommation de carburant.
En condition de circulation fluide, sélectionner le régulateur de vitesse.

Maîtriser l'utilisation des équipements électriques

Avant de partir, si l'habitacle est surchauffé, l'aérer en descendant les vitres et en ouvrant les aérateurs, avant d'utiliser l'air conditionné. Au-delà de 50 km/h, remonter les vitres et laisser les aérateurs ouverts.
Penser à utiliser les équipements permettant de limiter la température dans l'habitacle (par exemple pare-soleil de toit ouvrant, stores).
Couper l'air conditionné, sauf si la régulation est automatique, dès que la température de confort désirée est atteinte.
Éteindre les commandes de dégivrage et de désembuage, si celles-ci ne sont pas gérées automatiquement.
Arrêter au plus tôt la commande de siège chauffant.
Adapter l'utilisation des phares et/ou feux antibrouillard en fonction du niveau de visibilité, selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Éviter de faire tourner le moteur avant de démarrer, surtout en hiver (sauf conditions hivernales sévères : température inférieure à -23°C). Le véhicule se réchauffera beaucoup plus rapidement pendant la conduite.
En tant que passager, éviter d'enchaîner la lecture de supports multimédia (par exemple film, musique, jeu vidéo) pour contribuer à la réduction de la consommation d'énergie.
Débrancher les appareils mobiles avant de quitter le véhicule.

Respecter les consignes d'entretien

Vérifier régulièrement et à froid la pression de gonflage des pneus, en se référant à l'étiquette située sur l'entrée de porte, côté conducteur.
Effectuer cette vérification plus particulièrement :

- Avant un long déplacement.
- À chaque changement de saison.
- Après un remisage prolongé.

Ne pas oublier la roue de secours et les pneus de la remorque ou de la caravane.
Entretenir régulièrement le véhicule (par exemple, huile, filtre à huile, filtre à air, filtre habitacle, etc.). Suivre le calendrier des opérations préconisées dans le plan d'entretien du constructeur.
Au moment du remplissage du réservoir de carburant, ne pas insister au-delà de la troi-

sième coupure du pistolet pour éviter un débordement.
Avec un véhicule neuf, ce n'est qu'après les 3000 premiers kilomètres qu'une meilleure régularité de la consommation moyenne de carburant est constatée.

Limiter les causes de surconsommation

Répartir les poids sur l'ensemble du véhicule.
Placer les bagages les plus lourds dans le coffre au plus près des sièges arrière.
Limiter la charge du véhicule et minimiser la résistance aérodynamique (par ex. : barres de toit, galerie porte-bagages, porte-vélos, remorque). Préférer l'utilisation d'un coffre de toit. Retirer les barres de toit, la galerie porte-bagages, après utilisation.
Dès la fin de la saison hivernale, retirer les pneus neige et remonter les pneus été.

Optimiser l'autonomie des véhicules électrifiés

La consommation électrique du véhicule dépend fortement du profil du parcours, de la vitesse et du type de conduite, de l'utilisation du chauffage/de la climatisation.
Privilégier les zones **ECO** et **CHARGE** de l'indicateur de puissance en roulant d'une manière souple et à vitesse régulière.

Véhicules hybrides

Maximiser l'inertie du véhicule en relâchant la pédale d'accélérateur pour que le véhicule ralentisse de lui-même (par ex. lors d'une descente ou à l'approche d'un feu rouge).

Au relâchement de la pédale d'accélérateur, la récupération d'énergie est optimale à condition que le curseur de l'indicateur de puissance au combiné d'instruments soit toujours en mouvement dans la zone **CHARGE**.

La récupération d'énergie permet d'exploiter efficacement les phases "passives" de la conduite (décélération).
L'énergie récupérée est utilisée pour recharger la batterie de traction et est ensuite utilisée pour la conduite tout électrique ou une accélération supplémentaire.
Lorsque la batterie de traction est presque pleine, la récupération d'énergie se réduit progressivement.

Véhicules BEV

Programmer une destination dans le système de navigation GPS du véhicule pour optimiser la consommation au cours d'un trajet.

Anticiper au mieux les ralentissements et privilégier si possible les décélérations avec le frein moteur de la fonction de freinage régénératif ou les freinages souples ; l'indicateur de puissance entre alors dans la zone "**CHARGE**".

Privilégier l'utilisation de la climatisation par rapport au chauffage pour désembuer l'habitacle.

Lien vers l'application et le site web de l'entreprise

Installation de l'application avec le QR code suivant :

Download on the App Store

GET IT ON Google Play

Utilisation de ce manuel

- Le présent manuel décrit toutes les options et fonctions disponibles pour ce modèle. **Certaines descriptions, notamment celles des fonctions de menu et d'affichage, peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule en raison des variantes de modèle, de spécifications propres à votre pays, à des accessoires ou des équipements spéciaux.**
- Le sommaire situé au début de ce manuel et à chaque chapitre indique où se trouvent les informations.
- L'index vous permet de rechercher des informations spécifiques.
- Le présent Manuel d'utilisation montre des véhicules avec direction à gauche. L'utilisation de véhicules avec direction à droite est similaire.
- Le Manuel d'utilisation utilise l'appellation du moteur. Les désignations de vente et le code

technique correspondants se trouvent dans le chapitre "Caractéristiques techniques".

- Les indications de direction, telles que à gauche, à droite ou vers l'avant et vers l'arrière, sont toujours données par rapport au sens de la marche.
- Les affichages peuvent ne pas prendre en charge une langue spécifique.
- Les messages affichés et l'étiquetage intérieur sont écrits en caractères **gras**.

Légende des symboles

Remarque

Contribution à la protection de la nature

Véhicule avec poste de conduite à gauche

Véhicule avec poste de conduite à droite

Localisation par une zone noire de l'équipement / du bouton décrit

Les références à une page sont par ⇨.
⇨ signifie "voir page".
Les références des pages et les entrées d'index se rapportent aux titres des rubriques données dans la table des matières.

Messages de sécurité

⚠ DANGER

Le texte suivant la mention **Danger** fournit des informations sur le risque de blessures mortelles.

Le non-respect de ces informations peut présenter un danger de mort.

⚠ AVERTISSEMENT

Le texte suivant la mention **Avertissement** fournit des informations sur le risque d'accident ou de blessures.

Le non-respect de ces informations peut provoquer des blessures

⚠ ATTENTION

Le texte suivant la mention **Attention** fournit des informations sur l'endommagement possible du véhicule.

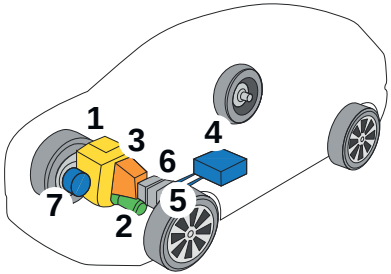
Le non-respect de ces informations peut provoquer des dommages matériels du véhicule.

Type de propulsion

Véhicule à moteur thermique (ICE)

Un véhicule ICE est propulsé par un moteur thermique - diesel ou essence - uniquement.

Hybride 48 V (MHEV)



1	Moteur essence
2	Moteur électrique
3	Boîte de vitesses automatique
4	Batterie de traction 48V
5	Batterie d'accessoires 12V
6	Convertisseur DC/DC
7	Démarreur à courroie

La technologie Hybride 48V ne nécessite aucun branchement pour charger la batterie de traction.

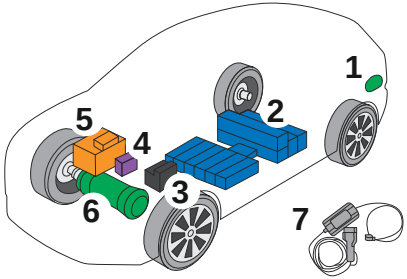
Le **système hybride** ne fonctionne pas en continu, mais s'active en fonction de l'état du véhicule, de l'état de charge de la batterie de traction, du confort thermique de l'habitacle (allumage du chauffage ou de la climatisation), des conditions de conduite (accélération, ralentissement, freinage, démarrage moteur) et les conditions de la route (montée, descente) :

- Le véhicule démarre toujours avec le moteur à essence pour assurer l'efficacité du pot catalytique et la disponibilité de l'assistance au freinage.
- En conduite normale, le moteur essence et le moteur électrique fonctionnent ensemble ou séparément pour optimiser la consommation de carburant et l'énergie électrique ou pour charger la batterie de traction.
- Lors les phases d'accélération, le moteur électrique apporte un coup de pouce supplémentaire pour atteindre le plus rapidement possible le couple nécessaire et améliorer l'accélération à basse vitesse.
- Lors des phases de décélération, le moteur électrique charge la batterie de traction, en utilisant l'inertie du véhicule.
- La conduite en tout électrique est possible pour les manœuvres de stationnement, pour les zones de vitesse de 30 km/h (20 mph) en ville, sur les routes urbaines et de campagne avec une conduite douce et sur les autoroutes en légère décélération ou en descente.

Le moteur électrique est intégré à la boîte de vitesses automatique.

Le convertisseur DC/DC assure la liaison entre l'alimentation des accessoires 12V et l'alimentation de traction 48V.
Le démarreur à courroie redémarre le moteur essence après une conduite en tout électrique.

Véhicule électrique à batterie (BEV)



1	Connecteurs de charge
2	Batterie de traction
3	Batterie d'accessoires
4	Pompe à chaleur
5	Chargeur embarqué
6	Moteur électrique
7	Câble de charge

Les connecteurs de charge **(1)** permettent trois types de charge :

- Charge domestique en mode 2, à l'aide d'une prise domestique et d'un câble de charge associé (**7**).
- Charge accélérée en mode 3, via l'installation d'un boîtier de charge accélérée (**Wallbox**).
- Charge super rapide en mode 4, via l'utilisation d'un chargeur rapide public.

La batterie de traction 400 V (**2**) est de technologie Lithium-Ion. Elle stocke et fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique, de la climatisation et du chauffage. Son niveau de charge est représenté par un indicateur et un voyant de réserve au combiné d'instruments.

La batterie d'accessoires de 12 V (**3**) alimente le réseau électrique conventionnel du véhicule. Elle est rechargée automatiquement par la batterie de traction avec le chargeur embarqué.

La pompe à chaleur (**4**) assure le chauffage dans l'habitacle et régule le refroidissement de la batterie de traction et du chargeur embarqué.

Le chargeur embarqué (**5**) gère les charges domestique (mode 2) et accélérée (mode 3) de la batterie de traction, ainsi que la recharge de la batterie d'accessoires de 12 V.

Le moteur électrique (**6**) assure la traction en fonction du mode de marche sélectionné et des conditions de conduite. Il récupère l'énergie lors des phases de freinage ou de décélération du véhicule.

Modifications - Altérations du véhicule

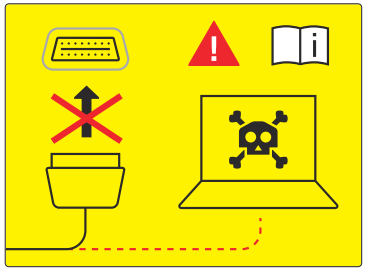
⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas enlever les étiquettes apposées en différents endroits du véhicule. Elles comportent des avertissements de sécurité et des informations d'identification sur le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Installation d'accessoires électriques

La pose d'un équipement ou d'un accessoire électrique non référencé par le Constructeur peut entraîner une surconsommation et une panne des systèmes électriques de votre véhicule. Se rendre dans le Réseau pour prendre connaissance de l'offre d'accessoires référencés.



Pour des raisons de sécurité, l'accès à la **prise diagnostic**, associée aux systèmes électroniques embarqués équipant le véhicule, est strictement réservé au Réseau agréé ou aux ateliers qualifiés disposant d'outils adaptés (risques de dysfonctionnement des systèmes électroniques embarqués pouvant générer des pannes ou des accidents graves). La responsabilité du Constructeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de cette consigne.

Toute modification ou adaptation non prévue ni autorisée par le Constructeur ou réalisée sans respecter les prescriptions techniques définies par ce dernier entraîne la suspension de la garantie commerciale.

⚠ AVERTISSEMENT

Installation d'accessoires émetteurs de radiocommunication.

Avant d'installer un émetteur de radiocommunication avec antenne extérieure, consulter impérativement le Réseau pour connaître les caractéristiques des émetteurs (bande de fréquence, puissance de sortie maximum, position antenne, conditions spécifiques d'installation) qui peuvent être montés, conformément au règlement ECE-R10.

Accessoires achetés par le propriétaire

Si, après l'achat de la voiture, le propriétaire décide d'installer des accessoires électriques qui nécessitent une alimentation électrique permanente (par ex., radio, système antivol par satellite, etc.) ou des accessoires qui ont une incidence sur l'alimentation électrique, en informer un concessionnaire. Le personnel vérifiera si le système électrique du véhicule est en mesure de supporter la charge requise, ou s'il doit être intégré à une batterie conventionnelle plus puissante.

⚠ AVERTISSEMENT

Faire attention en cas d'ajout de spoilers, de jantes aluminium ou de moyeux de roue non homogènes : ces pièces peuvent réduire la ventilation des freins et compromettre leur efficacité en cas de freinages brusques et répétés ou de longues descentes.

Veiller à ce que rien ne gêne la course de la pédale (surtapis, etc.).

Installation d'appareils électriques

Tous les appareils électriques et électroniques installés après l'achat du véhicule et dans le cadre du service après-vente doivent porter l'étiquette suivante : Le Constructeur autorise l'installation des émetteurs-récepteurs à condition qu'elle soit effectuée dans un centre spécialisé, dans les règles de l'art et conformément aux spécifications du Constructeur.

⚠ AVERTISSEMENT

Les patrouilles routières peuvent interdire le véhicule de circuler si les appareils installés modifient les caractéristiques du véhicule.

La garantie peut également être annulée en cas de défauts provoqués par une modification, que les défauts soient associés directement ou indirectement à cette modification.
Le fabricant ne peut être tenu responsable des dommages causés par l'installation d'accessoires non fournis ou non recommandés par le fabricant et/ou non installés conformément aux instructions données.

Installation d'équipements de transmission radio

Les équipements émetteurs radio (téléphones mobiles pour voitures, radios CB, radio amateur, etc.) ne peuvent être utilisés dans le véhicule que si une antenne séparée est montée dans le toit.

PRÉSENTATION DU VÉHICULE

Clés

⚠ ATTENTION

Ne pas accrocher des objets lourds ou volumineux à la clé de contact.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais retirer la clé du commutateur d'allumage pendant la roulage, car cela bloquerait le volant, selon version

Fonction de la télécommande radio

Clé électronique avec fonction télécommande et clé intégrée.



Verrouillage du véhicule

Allumage des feux à distance

Déverrouillage du véhicule

La télécommande permet d'exécuter les fonctions suivantes à distance (selon version) :

- Déverrouillage / Verrouillage / Superverrouillage du véhicule. ⇨ 12
- Éclairage à distance. ⇨ 13
- Rabattement / Déploiement des rétroviseurs. ⇨ 26
- Activation / Désactivation de l'alarme. ⇨ 18
- Localisation du véhicule. ⇨ 23
- Fermeture des vitres. ⇨ 13
- Antidémarrage du véhicule.

Des procédures de sauvegarde permettent de verrouiller / déverrouiller le véhicule en cas de dysfonctionnement de la télécommande, du verrouillage centralisé, de la batterie... Pour plus d'informations sur les **procédures de sauvegarde**, consulter la rubrique correspondante.

Système de clé électronique

⚠ DANGER

La clé électronique peut affecter un pacemaker.
Tenir la clé électronique à l'écart de la poitrine.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de verrouiller le véhicule, vérifier qu'il n'y a personne (ni animal) à l'intérieur, à moins d'avoir une clé physique avec soi.

Manipuler la télécommande avec précaution, la protéger de l'humidité et des températures élevées, éviter tout actionnement inutile.

Clé intégrée

La clé intégrée à la télécommande permet de réaliser les opérations suivantes (selon la version) :

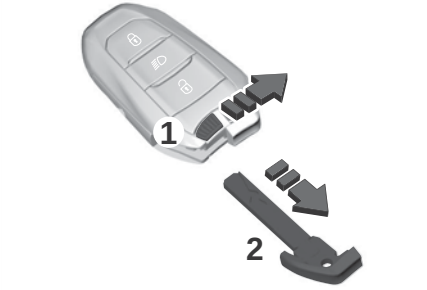
- Déverrouillage / Verrouillage / Superverrouillage du véhicule.
- Activation / Désactivation de la sécurité enfants mécanique.
- Activation / Désactivation de l'airbag passager avant.
- Déverrouillage / Verrouillage de secours des portes.
- Mise du contact et démarrage / arrêt du moteur.

Clé avec panneton rabattable



- Pour déplier ou replier la clé, appuyer sur le bouton.

Clé électronique avec accès et démarrage sans clé



- Faire glisser le bouton (**1**) et retirer la lame de la clé (**2**).

⚠ AVERTISSEMENT

Une fois la clé intégrée éjectée, toujours la garder sur soi pour pouvoir effectuer les procédures de secours correspondantes.

Déverrouillage du véhicule

Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth

Le paramétrage du déverrouillage sélectif se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect

Le paramétrage du déverrouillage sélectif se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Déverrouillage total

- Si le déverrouillage sélectif est désactivé, appuyer sur le bouton de déverrouillage.

Déverrouillage sélectif

Porte conducteur

- Appuyer sur le bouton de déverrouillage.

La porte conducteur et la trappe à carburant sont déverrouillées (MHEV ou ICE).
La porte conducteur et la trappe de charge sont déverrouillées (BEV).

- Pour déverrouiller les autres portes et le coffre, appuyer **une seconde fois**.

Le pistolet de charge peut être débranché au second appui.
Le déverrouillage total ou sélectif, et la désactivation de l'alarme, est confirmé par le clignotement des feux de position et/ou diurnes.
Selon version, les rétroviseurs extérieurs se déploient.

Verrouillage du véhicule



Verrouillage simple

- Appuyer sur le bouton de verrouillage.

Le verrouillage, et l'activation de l'alarme selon version, est confirmé par l'allumage des feux indicateurs de direction.
Selon version, les rétroviseurs extérieurs se rabattent.

REMARQUE

Un ouvrant (porte ou coffre) mal fermé empêche le verrouillage du véhicule. Selon équipement, l'alarme s'active néanmoins au bout de 45 secondes.
En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement.

Super-verrouillage

AVERTISSEMENT

Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé.
L'avertisseur sonore reste actif.

Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.

- Appuyer sur le bouton de verrouillage.
- Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau sur le bouton de verrouillage pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des feux indicateurs de direction).

Pour les véhicules équipés de Proximity Keyless Entry et du système de démarrage, un double signal sonore indique que le véhicule n'est pas super-verrouillé.

Fermeture des vitres

(Selon version)



Le maintien d'un appui de plus de 3 secondes sur le bouton de verrouillage permet la fermeture des vitres.

AVERTISSEMENT

Lors de la fermeture des vitres, s'assurer que rien ni personne n'empêche leur fermeture correcte.
Sur les versions avec alarme, pour laisser les vitres entrouvertes, neutraliser au préalable la surveillance volumétrique.

Pour plus d'informations sur l'**Alarme**, se reporter à la rubrique correspondante.

Localisation du véhicule

Cette fonction permet de repérer le véhicule à distance, véhicule verrouillé, par :

- Clignotement des indicateurs de direction ou des feux de position et/ou diurnes, selon version, pendant 10 secondes environ.
- Allumage des spots de rétroviseurs extérieurs.
- Allumage des plafonniers.



- Appuyer longuement sur ce bouton.

Allumage des feux à distance

(Selon version)



- Appuyer sur ce bouton. Les feux de position, de croisement, de plaque minéralogique et les spots de rétroviseurs extérieurs s'allument pendant 30 secondes.

Un nouvel appui, avant la fin de la temporisation, entraîne l'extinction immédiate des feux.

AVERTISSEMENT

Télécommande

La télécommande est un système haute fréquence sensible ; ne pas la manipuler dans ses poches au risque de déverrouiller le véhicule à son insu.

Éviter de manipuler les boutons de la télécommande hors de portée du véhicule : risque de la rendre inopérante. Il serait alors nécessaire de procéder à une réinitialisation.
La télécommande ne peut pas fonctionner tant que la clé est dans l'antivol, même contact coupé.

⚠ AVERTISSEMENT

Protection antivol.

Ne pas apporter de modification au système d'antidémarrage électronique, cela pourrait engendrer des dysfonctionnements.
Pour les versions avec contacteur à clé, ne pas oublier de retirer la clé et de tourner le volant pour bloquer la colonne de direction.

⚠ AVERTISSEMENT

Verrouillage du véhicule.

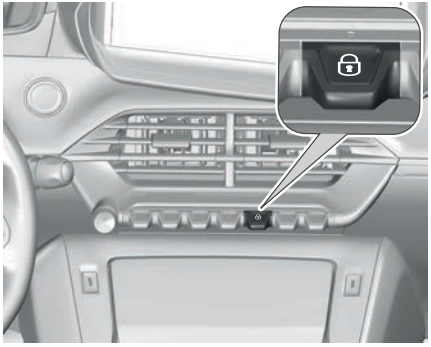
Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence.
Par mesure de sécurité, retirer la clé de l'antivol ou prendre la clé électronique en quittant le véhicule, même pour une courte durée.

ⓘ REMARQUE

Achat d'un véhicule d'occasion

Faire effectuer une mémorisation des clés par un concessionnaire ou un atelier qualifié afin d'être sûr que les clés détenues sont les seules qui permettent la mise en route du véhicule.

Système de verrouillage centralisé



Manuel

- Appuyer sur ces boutons pour verrouiller / déverrouiller le véhicule (portes et coffre) depuis l'habitacle.

L'allumage du voyant confirme le verrouillage centralisé du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'une des portes est ouverte, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

ⓘ REMARQUE

En cas de verrouillage / super-verrouillage de l'extérieur

Quand le véhicule est verrouillé ou super-verrouillé de l'extérieur, le voyant clignote et le bouton est inopérant.

- Après un verrouillage simple, tirer la commande intérieure de l'une des portes pour déverrouiller le véhicule.
- Après un super-verrouillage, utiliser nécessairement la télécommande, le système Accès et Démarrage Mains Libres ou la clé intégrée pour déverrouiller le véhicule.

Automatique (sécurité anti-intrusion)

Les portes et le coffre se verrouillent automatiquement en roulant (vitesse supérieure à 10 km/h).
Pour désactiver / réactiver cette fonction (activée par défaut) :

- Appuyer sur le bouton jusqu'à l'apparition d'un message de confirmation.

REMARQUE

Transport d'objets longs ou encombrants

Pour rouler avec le coffre ouvert et les portes verrouillées, appuyer sur la commande de verrouillage centralisé.
Sinon, à chaque fois que le véhicule dépassera la vitesse de 10 km/h, le bruit de rebond et une alerte se manifesteront.

Remplacement de la pile

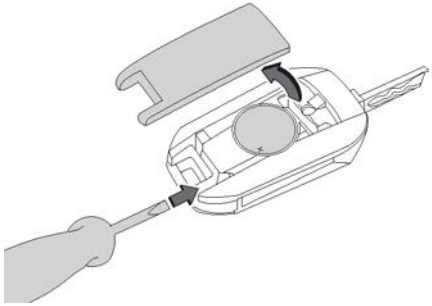
Remplacer la pile dès que le système ne fonctionne plus correctement ou que la portée est réduite.
Dans le cas d'une batterie déchargée, s'allume et un message d'avertissement est affiché au combiné d'instruments. ⇨ 76



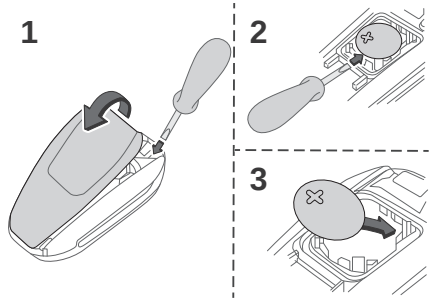
Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles doivent être recyclées via les centres de collecte appropriés.

Type de batterie : CR2032 volts.

Sans ADML



Avec ADML



1. Déclipper le couvercle à l'aide d'un petit tournevis au niveau de l'encoche, et relever le couvercle ;
2. Retirer la pile usagée de son logement ;
3. Mettre en place la pile neuve en respectant la polarité. Commencer par l'insérer dans les contacts situés dans le coin, puis clipper le cache sur le boîtier ;
4. Réinitialiser la télécommande.

Pour plus d'informations sur la **Réinitialisation de la télécommande**, consulter la rubrique correspondante.

Ne pas jeter les piles de la télécommande ; elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Les rapporter à un point de collecte agréé.

AVERTISSEMENT

Cet équipement contient une pile de type bouton.
Ne pas ingérer la pile. Risque de brûlure chimique ! Si la pile est avalée, elle peut provoquer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort.
Si des piles ont été avalées ou placées à l'intérieur d'une partie du corps, consulter immédiatement un médecin.
Garder les piles neuves et usagées hors de portée des enfants.
Si le compartiment des piles ne se ferme pas correctement, arrêter d'utiliser le produit et le garder hors de portée des enfants.

AVERTISSEMENT

Risque d'explosion si la pile est remplacée par un type incorrect !
Remplacer la pile par le même type.

⚠ AVERTISSEMENT

Risque d'explosion ou de fuite de liquide ou de gaz inflammable !
Ne pas utiliser dans / stocker dans / mettre dans un environnement de température extrêmement élevée ou de pression extrêmement basse en raison de la très haute altitude.
Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de couper la pile usagée.

Clé d'urgence

Clés perdues, télécommande, clé électronique

Se rendre dans le Réseau avec le certificat d'immatriculation du véhicule, une pièce d'identité et si possible, l'étiquette comportant le code des clés.
Le Réseau pourra récupérer le code des clés et le code du transpondeur pour commander une nouvelle clé.

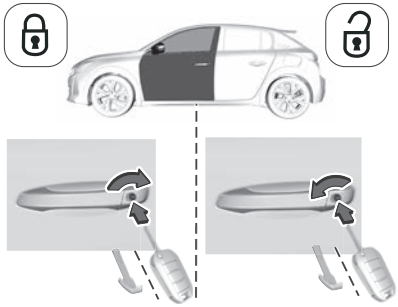
Déverrouillage/verrouillage total du véhicule avec la clé

Utiliser cette procédure dans les cas suivants :

- Pile de la télécommande usée.
- Dysfonctionnement de la télécommande.
- Panne de batterie.
- Véhicule dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Dans le premier cas, procéder au changement de la pile de la télécommande.

Dans le deuxième cas, procéder à la réinitialisation de la télécommande.
Se reporter aux rubriques correspondantes.



Verrouillage centralisé inopérant

Utiliser ces procédures dans les cas suivants :

- Dysfonctionnement du verrouillage centralisé.
- Batterie débranchée ou déchargée.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, la batterie doit être débranchée pour assurer le verrouillage complet du véhicule.

Porte du conducteur ou porte avant gauche (selon la version)

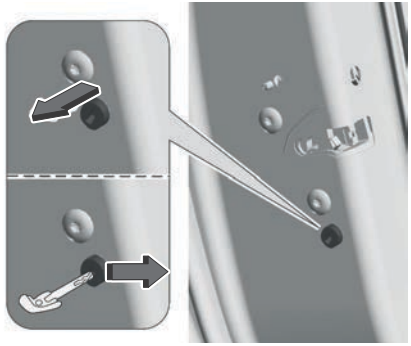
1. Insérer la clé dans la serrure de la porte.
2. Tourner la clé vers l'arrière du véhicule pour la verrouiller, ou vers l'avant pour la déverrouiller.

Autres portes

Déverrouillage

- Tirer la commande intérieure d'ouverture de la porte.

Verrouillage



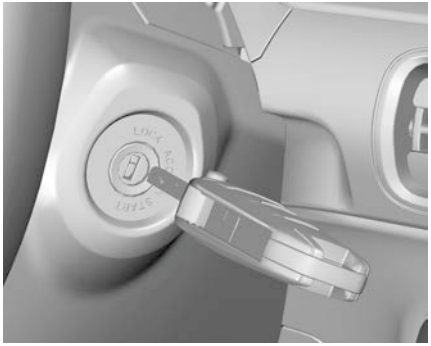
1. Ouvrir les portes.
2. Pour les portes arrière, vérifier que la sécurité enfants n'est pas activée. Se reporter à la rubrique correspondante.
3. **Retirer le capuchon noir**, situé sur le chant de porte, à l'aide de la clé.
4. Insérer la clé sans forcer dans la cavité, puis tourner le loquet vers l'intérieur de la porte.
5. Retirer la clé et remettre en place le capuchon noir.

6. Fermer les portes et vérifier le bon verrouillage du véhicule depuis l'extérieur.

Réinitialisation de la télécommande

Après un changement de pile ou en cas de dysfonctionnement, il peut être nécessaire de réinitialiser la télécommande.

Sans ADML



1. Couper le contact.
2. Contact mis
3. Appuyer aussitôt sur le cadenas fermé pendant quelques secondes.
4. Couper le contact et retirer la clé du contacteur.

La télécommande est de nouveau complètement opérationnelle.

Avec ADML



1. Insérer la clé mécanique (intégrée dans la télécommande) dans la serrure, pour ouvrir le véhicule.
2. Placer la clé électronique contre le lecteur de secours situé sur la colonne de direction et la maintenir jusqu'à la mise du contact.
3. Avec **une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite**, depuis le mode **P**, appuyer sur la pédale de frein.
4. Mettre le contact en appuyant sur le bouton "**START/STOP**".

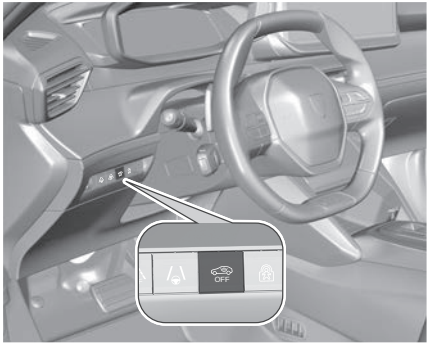
Si le dysfonctionnement persiste après la réinitialisation, consulter rapidement un concessionnaire ou un atelier qualifié.

1. Mettre le contact.
2. Dans les 20 secondes qui suivent l'allumage, appuyer sur n'importe quel bouton de la télécommande.

Système de sécurité du véhicule

Système d'alarme antivol

(selon version)



Système de protection et de dissuasion contre le vol et l'effraction.

Surveillance périmétrique

Le système contrôle l'ouverture du véhicule. L'alarme se déclenche si quelqu'un essaie, par exemple, d'ouvrir une porte, le coffre ou le capot.

Surveillance volumétrique

Le système contrôle la variation de volume dans l'habitacle. L'alarme se déclenche si quelqu'un brise une vitre, pénètre dans l'habitacle ou se déplace à l'intérieur du véhicule.

Surveillance antisoulèvement

Le système contrôle les mouvements de l'assiette du véhicule. L'alarme se déclenche si le véhicule est soulevé ou déplacé.

REMARQUE

En stationnement, l'alarme ne se déclenchera pas si le véhicule est heurté.

Fonction autoprotection

Le système contrôle la mise hors service de ses propres composants.
L'alarme se déclenche en cas de mise hors service ou de dégradation de la batterie, de la commande centrale ou des fils de la sirène.

AVERTISSEMENT

Intervention sur le système d'alarme

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Fermeture du véhicule avec système d'alarme complet

Activation

- Couper le contact et sortir du véhicule.
- Verrouiller ou super-verrouiller le véhicule avec la télécommande ou par appui sur la poignée de porte conducteur.

Lorsque le système de surveillance est actif, le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes et les indicateurs de direction s'allument pendant 2 secondes environ.

La surveillance périmétrique est activée après un délai de 5 secondes, la surveillance volumétrique et antisoulèvement après 45 secondes.

AVERTISSEMENT

L'alarme ne s'active pas lors du verrouillage automatique à l'éloignement (les indicateurs de direction ne s'allument pas).

AVERTISSEMENT

Porte, coffre ou capot. Si un ouvrant est mal fermé, le véhicule n'est pas verrouillé, mais la surveillance périmétrique s'activera après un délai de 45 secondes, en même temps que les surveillances volumétrique et antisoulèvement.

Désactivation

- Appuyer sur le bouton de déverrouillage de la télécommande .

ou

- Déverrouiller le véhicule à la télécommande ou par appui sur la poignée de porte conducteur.

Le système de surveillance est désactivé : le voyant du bouton s'éteint et les feux de position et/ou diurnes clignotent pendant 2 secondes environ.

REMARQUE

Après un déverrouillage par télécommande

En cas de reverrouillage automatique du véhicule (après un délai de 30 secondes sans ouverture d'une porte ou du coffre), le système de surveillance s'active automatiquement.

Verrouillage du véhicule avec surveillance périmétrique extérieure seule

Désactiver les surveillances volumétrique intérieure et antisoulèvement pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme, dans certains cas comme :

- Vitre entrouverte.
- Lavage du véhicule.
- Changement de roue.
- Remorquage du véhicule.
- Transport sur un bateau.

Neutralisation de la surveillance volumétrique et antisoulèvement

- Couper le contact et, dans les 10 secondes, appuyer sur le bouton de l'alarme jusqu'à l'allumage fixe de son témoin rouge.
- Sortir du véhicule.
- Verrouiller immédiatement le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Seule la surveillance périmétrique extérieure est activée ; le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes.

REMARQUE

Pour être prise en compte, cette désactivation doit être effectuée après chaque coupure de contact.

Réactivation des surveillances volumétrique et antisoulèvement

- Neutraliser la surveillance périmétrique en déverrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Le voyant du bouton s'éteint.

- Réactiver toute surveillance en verrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Le voyant rouge du bouton clignote de nouveau toutes les secondes.

Déclenchement de l'alarme

Il se traduit, pendant 30 secondes, par le retentissement de la sirène et le clignotement des feux indicateurs de direction.
Selon le pays de commercialisation, certaines fonctions de surveillance restent actives jusqu'au onzième déclenchement consécutif de l'alarme.
Au déverrouillage du véhicule avec la télécommande ou avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres", le clignotement rapide du voyant rouge du bouton indique que l'alarme s'est déclenchée pendant l'absence de l'utilisateur. À la mise du contact, ce clignotement s'arrête.

Panne de télécommande

Pour désactiver les fonctions de surveillance :

- Déverrouiller le véhicule avec la clé dans la serrure de la porte conducteur.
- Ouvrir la porte ; l'alarme se déclenche.
- Mettre le contact ; l'alarme s'arrête.

Le voyant du bouton s'éteint.

Verrouillage du véhicule sans activation de l'alarme

- Verrouiller ou super-verrouiller le véhicule avec la clé (intégrée à la télécommande) dans la serrure de la porte conducteur.

Dysfonctionnement

À la mise du contact, l'allumage fixe du voyant rouge du bouton indique le dysfonctionnement du système. Faire vérifier par le concessionnaire ou un atelier qualifié.

Activation automatique

(Selon version)
2 minutes après la fermeture de la dernière porte ou du coffre, le système s'active automatiquement.

- Pour éviter le déclenchement de l'alarme en entrant dans le véhicule, appuyer au préalable sur le bouton de déverrouillage de la télécommande ou déverrouiller avec le système "Accès et Démarrage Mains Libres".

Antidémarrage

Les clés contiennent un code qui doit être reconnu par le véhicule pour que le démarrage soit possible.
En cas de dysfonctionnement, signalé par l'affichage d'un message, le véhicule ne démarre pas.
Consulter le concessionnaire.

Portes

Ouvertures manuelles des portes

De l'extérieur

- Après avoir déverrouillé le véhicule ou lorsque la clé électronique du système « Accès et Démarrage Mains Libres » se trouve dans la zone de reconnaissance, tirer la poignée de porte

De l'intérieur

- Tirer la commande intérieure d'ouverture d'une porte ; cette action déverrouille complètement le véhicule.

REMARQUE

Déverrouillage sélectif activé :

- L'ouverture de la porte conducteur déverrouille uniquement la porte conducteur (si le véhicule n'a pas été déverrouillé totalement au préalable).

- L'ouverture d'une des portes passager déverrouille le reste du véhicule.

Serrures de porte manuelles



Si une porte est mal fermée, ce témoin s'allume accompagné d'un message, moteur tournant, et d'un signal sonore, véhicule roulant à plus de 6 mph (10 km/h).

Serrures de porte électriques

Si une porte est mal fermée, ce témoin s'allume accompagné d'un message, moteur tournant, et d'un signal sonore, véhicule roulant à plus de 6 mph (10 km/h).

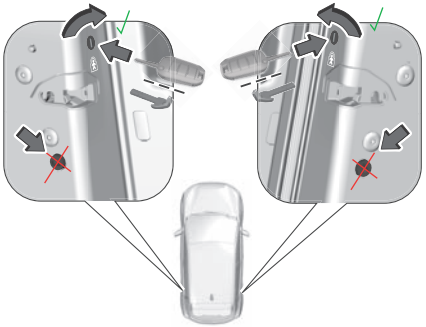
REMARQUE

Transport d'objets longs ou encombrants

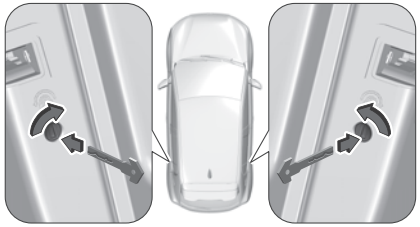
Pour rouler avec le coffre ouvert et les portes verrouillées, appuyer sur la commande de verrouillage centralisé.
Sinon, à chaque fois que le véhicule dépassera la vitesse de 10 km/h, le bruit de rebond et une alerte se manifesteront.

Sécurité enfants portes arrière

Ce dispositif empêche l'ouverture de la porte arrière par sa poignée intérieure.
La commande, de couleur rouge, est située sur le chant de chaque porte arrière (signalée par une étiquette).



Activation / Désactivation



- Pour activer la sécurité enfants, tourner la clé intégrée dans la commande **rouge** jusqu'en butée :
 - Vers la droite sur la porte arrière gauche.
 - Vers la gauche sur la porte arrière droite.
- Pour désactiver la sécurité enfants, tourner la clé en sens inverse.

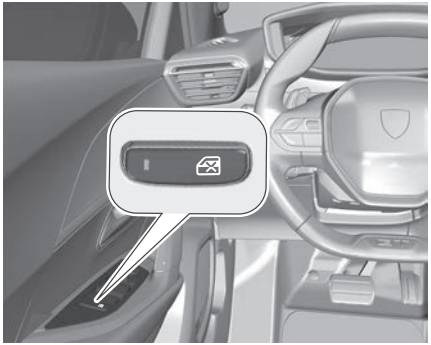
AVERTISSEMENT

Ne pas confondre la commande de sécurité enfants, de couleur rouge, avec l'accès à la commande de verrouillage de secours, de couleur noire.

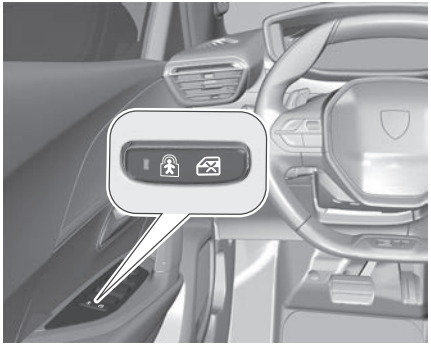
Sécurité enfants électrique

Selon version, ce système interdit l'ouverture des portes arrière par leurs poignées intérieures et/ou l'utilisation des commandes arrière des lève-vitres arrière.

Versions avec une commande



Versions avec 2 commandes



Portes uniquement / Lève-vitres uniquement

Activation / Désactivation

- Contact mis, appuyer sur le bouton correspondant pour activer / désactiver la sécurité enfants (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant correspondant).

L'activation / désactivation de la sécurité enfants est également indiquée par l'affichage d'un message.

AVERTISSEMENT

Tout autre état du voyant révèle un dysfonctionnement de la sécurité enfants électrique.
Faire vérifier par le concessionnaire ou un atelier qualifié.

REMARQUE

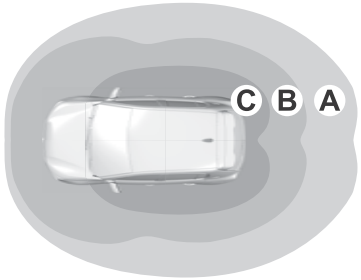
Sécurité enfants activée, l'ouverture des portes arrière depuis l'extérieur et/ou l'utilisation des lève-vitres arrière à partir de la porte conducteur restent possibles.

AVERTISSEMENT

Ce système est indépendant et ne remplace en aucun cas la commande de verrouillage centralisé.
Vérifier l'état de la sécurité enfants à chaque mise du contact. Garder toujours la clé électronique sur soi en quittant le véhicule, même pour une courte durée.
En cas de choc violent, la sécurité enfants électrique se désactive automatiquement pour permettre la sortie des passagers arrière.

Passive Entry

Il s'agit d'un système d'entrée et de démarrage sans clé.
Ce système permet le verrouillage / déverrouillage automatique du véhicule sur simple détection de la clé électronique. Lorsque le conducteur a la clé électronique sur lui, le véhicule se déverrouille à son approche et se verrouille à son éloignement.
Zones de reconnaissance de la clé :



Zone A : verrouillage automatique à l'éloignement (2 mètres du véhicule environ). **Zone B** : déverrouillage automatique et éclairage d'accueil à l'approche (entre 1 et 2 mètres du véhicule).

Pour plus d'informations sur l'**Éclairage d'accueil**, se reporter à la rubrique correspondante.

Activation / Désactivation

Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth

Le paramétrage des fonctions automatiques se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

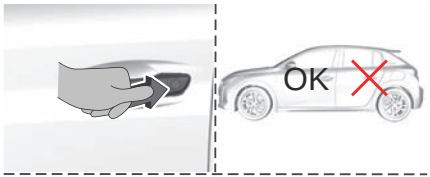
Avec PEUGEOT Connect Radio / PEUGEOT Connect Nav

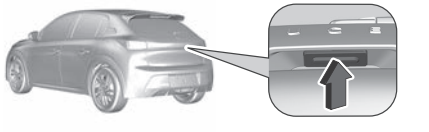
Le paramétrage du déverrouillage sélectif se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect

Le paramétrage des fonctions automatiques se fait dans l'application **Paramètres >Véhicule** de l'écran tactile.

Déverrouillage du véhicule





Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth

Le paramétrage du déverrouillage sélectif se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT Connect Radio / PEUGEOT Connect Nav

Le paramétrage des fonctions automatiques se fait par le menu **Conduite/Véhicule** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect

Le paramétrage du déverrouillage sélectif se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Déverrouillage total

Le véhicule (portes et coffre) se déverrouille :

- Soit automatiquement à l'approche du conducteur dans la zone **B**, si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur la poignée de porte conducteur ou sur le bouton du coffre.

Le déverrouillage, et la désactivation de l'alarme selon version, est confirmé par le clignotement des feux de position et/ou diurnes. Selon version, les rétroviseurs extérieurs se déploient.

REMARQUE

Si la clé électronique reste autour du véhicule (zones **A** ou **B**) plus de 15 minutes sans action, les fonctions automatiques se désactivent. Pour déverrouiller ou verrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur une poignée.
En cas de non-fonctionnement du verrouillage / déverrouillage du véhicule par la poignée, rapprocher la clé électronique et recommencer l'action souhaitée.

Déverrouillage sélectif

Porte conducteur

Ce système fonctionne :

- Soit automatiquement à l'approche de la porte conducteur, si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur la poignée de porte conducteur.
 La porte conducteur et la trappe à carburant sont déverrouillées (MHEV). La porte conducteur et la trappe de charge sont déverrouillées (BEV).
- Une fois à l'intérieur du véhicule, pour déverrouiller l'ensemble des ouvrants, appuyer sur le bouton de verrouillage centralisé ou tirer la commande d'ouverture de n'importe quelle porte.

Déverrouillage sélectif du coffre

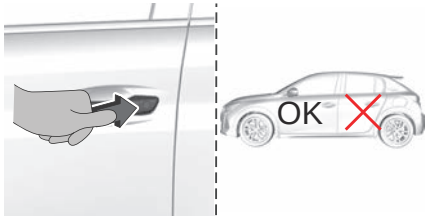
Le coffre se déverrouille automatiquement à l'approche de l'arrière du véhicule.

- Appuyer sur la commande du hayon pour ouvrir le coffre.

Les portes restent verrouillées.

Verrouillage du véhicule

Verrouillage simple



Portes et coffre fermés, le véhicule se verrouille :

- Soit automatiquement en sortant de la zone **A**, si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur la poignée de porte conducteur.

Le verrouillage est confirmé par l'allumage des feux indicateurs de direction, ainsi que par un double signal sonore pour le verrouillage à l'éloignement.

⚠ AVERTISSEMENT

L'alarme ne s'active pas lors du verrouillage automatique à l'éloignement (les indicateurs de direction ne s'allument pas).

Il n'est pas possible de verrouiller le véhicule si la clé électronique est laissée à l'intérieur.

⚠ AVERTISSEMENT

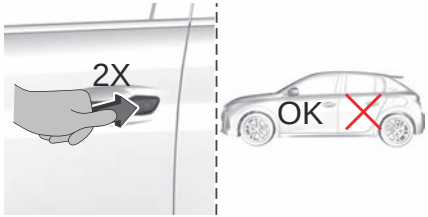
Pour des raisons de sécurité ou de vol, ne jamais laisser la clé électronique dans le véhicule même en étant à proximité de celui-ci.

Super-verrouillage

⚠ AVERTISSEMENT

Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé.
L'avertisseur sonore reste actif.

Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.



- Appuyer légèrement sur la poignée de porte conducteur pour verrouiller le véhicule.
- Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des indicateurs de direction).

Un double signal sonore indique que le véhicule n'est pas super-verrouillé.

REMARQUE

Si le véhicule est déverrouillé avec les poignées rétractées, un premier appui sur n'importe quelle poignée déploie toutes les poignées. Le véhicule reste déverrouillé. Appuyer à nouveau sur l'une des poignées pour le verrouiller.

REMARQUE

Si l'une des portes ou le coffre restent ouverts ou si une clé électronique pour le système Accès et Démarrage Mains Libres est laissée à l'intérieur du véhicule, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

REMARQUE

En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement.

REMARQUE

Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait dans l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur les **Rétroviseurs**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Rétroviseurs ⇨ 26

AVERTISSEMENT

Par mesure de sécurité, ne jamais quitter le véhicule sans la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres, même pour une courte durée.
Faire attention au risque de vol du véhicule lorsque la clé se trouve dans l'une des zones définies, véhicule déverrouillé.

AVERTISSEMENT

Afin de préserver les charges de la pile de la clé électronique et de la batterie du véhicule :

- La fonction déverrouillage à l'approche (zone B) se met automatiquement en veille prolongée après plusieurs jours de non-utilisation (une semaine environ). Pour déverrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur l'une des poignées avant. Au prochain démarrage du véhicule, les fonctions automatiques de déverrouillage et de verrouillage seront réactivées.

AVERTISSEMENT

- Après plusieurs déclenchements successifs de l'éclairage d'approche sans démarrage du véhicule, celui-ci est désactivé.

AVERTISSEMENT

- L'ensemble des fonctions "mains-libres" se met en veille prolongée au-delà de 21 jours de non-utilisation. Pour rétablir ces fonctions, déverrouiller le véhicule à l'aide de la télécommande puis démarrer le moteur.

REMARQUE

Perturbations électriques

La clé électronique risque de ne pas fonctionner si elle est à proximité d'un appareil électronique (par exemple, un téléphone portable (allumé ou en veille), ordinateur portable, champs magnétiques intenses). Si le cas se présente, éloigner la clé électronique de l'appareil électronique.

Vitres

Lève-vitres électriques



1 avant gauche

2 Avant droit

3 Arrière gauche

4 Arrière droit

5 Désactivation des commandes de lève-vitres électriques situées aux places arrière

Fonctionnement manuel

- Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande, sans dépasser le point de résistance ; la vitre s'arrête dès que la commande est relâchée.

Fonctionnement automatique

- Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande au-delà du point de résistance ; la vitre s'ouvre / se ferme complètement après avoir relâché la commande.

Une nouvelle impulsion arrête le mouvement de la vitre.

REMARQUE

Les commandes des lève-vitres restent opérationnelles environ 45 secondes après la coupure du contact.
À l'issue de cette temporisation, les commandes sont inopérantes. Pour les réactiver, remettre le contact.

Antipincement

Lorsque la vitre monte et rencontre un obstacle, elle s'arrête puis aussitôt redescend partiellement.

REMARQUE

Dépassement de l'anti-pincement

Après avoir déclenché l'anti-pincement, vérifier qu'aucun obstacle ne bloque le mouvement de la vitre.
Essayer de fermer à nouveau la fenêtre.
Si la fermeture de la vitre est interrompue par l'anti-pincement 3 fois de suite (max. 10 secondes entre chaque action), la fonction anti-pincement devient inopérante.
Sans cette protection, la fenêtre ne peut être fermée que manuellement - risque de blessure !

Réinitialisation des lève-vitres électriques

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de mouvement anormal des vitres, réinitialiser la fonction antipincement.

REMARQUE

La fermeture automatique des fenêtres n'est plus disponible, seule la fermeture manuelle est possible.
La fermeture des vitres à distance avec la clé électronique n'est également plus disponible dans ce cas.

La fonction antipincement est inopérante pendant ces opérations

Pour chacune des vitres :

1. Tirer sur la commande jusqu'à la fermeture complète de la vitre.
2. Relâcher la commande, puis la tirer de nouveau pendant au moins une seconde.

Après avoir rebranché la batterie, pour chaque vitre :

1. Descendre complètement la vitre, puis la remonter ; elle remontera par palier de quelques centimètres à chaque action. Renouveler l'opération jusqu'à la fermeture complète de la vitre.

2. Garder la commande tirée pendant au moins une seconde après avoir atteint la position vitre fermée.

Dans certains cas, la fonction de sécurité peut s'activer en l'absence d'un obstacle visible.

La fermeture automatique de la vitre est interrompue et elle se rouvre.
Agir comme suit :

- Dans les 5 secondes suivant la réouverture, appuyer sur le lève-vitre jusqu'à l'ouverture complète de la vitre.
- Dans les 2 secondes, tirer le lève-vitres vers le haut et le maintenir dans cette position jusqu'à la fermeture complète de la vitre.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de pincement lors de la manipulation des lève-vitres, il faut inverser le mouvement de la vitre. Pour cela, appuyer sur la commande concernée.
Lorsque le conducteur actionne les commandes des lève-vitres passagers, il doit s'assurer que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres.
Il doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les lève-vitres.
Faire particulièrement attention aux enfants pendant les manœuvres de vitres.
Attention aux passagers et/ou personnes présentes lors de la fermeture des vitres à l'aide de la clé électronique ou du système d'accès et démarrage sans clé.

Ne pas passer la tête ni les bras à travers les vitres ouvertes lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

Lunette arrière

Lunette arrière chauffante

Ce désembuage/dégivrage ne fonctionne que lorsque le moteur tourne.
Selon version, il prend en charge également les rétroviseurs extérieurs.



- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du témoin).

La fonction peut être activée quelle que soit la température extérieure.
La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure.
Le désembuage - dégivrage s'éteint donc automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

Pare-brise

⚠ ATTENTION

En conditions hivernales, avant de rouler, éliminer impérativement la neige ou le givre présent sur le pare-brise au niveau de la caméra.
Sinon, le fonctionnement des équipements utilisant la caméra pourrait être perturbé.

Pare-soleil

- Contact mis, relever le volet d'occultation ; selon version, le miroir s'éclaire automatiquement.

Ce pare-soleil comprend également un range-ticket.

Rétroviseurs

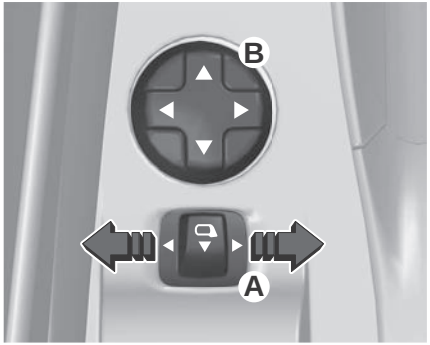
Rétroviseurs extérieurs manuels

⚠ AVERTISSEMENT

Par mesure de sécurité, les rétroviseurs doivent être réglés pour réduire "l'angle mort".
Les objets observés sont en réalité plus près qu'ils ne paraissent. Prendre cela en compte pour apprécier correctement la distance avec les véhicules venant de l'arrière.

Réglage électrique





1. Déplacer la commande **A** à droite ou à gauche pour sélectionner le rétroviseur correspondant ;
2. Déplacer la commande **B** dans les quatre directions pour effectuer le réglage ;
3. Replacer la commande **A** en position centrale.

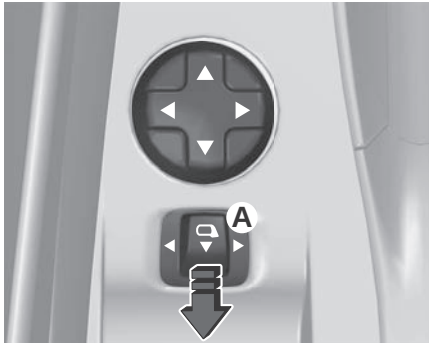
Rabattement manuel

Il est possible de rabattre manuellement les rétroviseurs (stationnement gênant, garage étroit…).

- Faire pivoter le rétroviseur vers le véhicule.

Rabattement électrique

Selon équipement, les rétroviseurs extérieurs se rabattent électriquement.



1. De l'intérieur, contact mis, placer la commande A en position centrale.
2. Tirer la commande **A** vers l'arrière.
3. De l'extérieur, verrouiller le véhicule.

REMARQUE

Si les rétroviseurs sont rabattus avec la commande **A**, ils ne se déploieront pas au déverrouillage du véhicule.

Déploiement électrique

1. De l'extérieur : déverrouiller le véhicule.
2. De l'intérieur : contact mis, placer la commande **A** en position centrale, puis la tirer vers l'arrière.

REMARQUE

Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth

Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

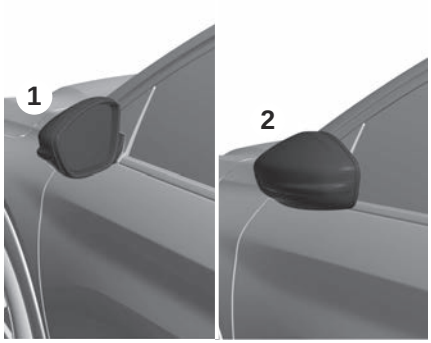
Avec PEUGEOT i-Connect Advanced

Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

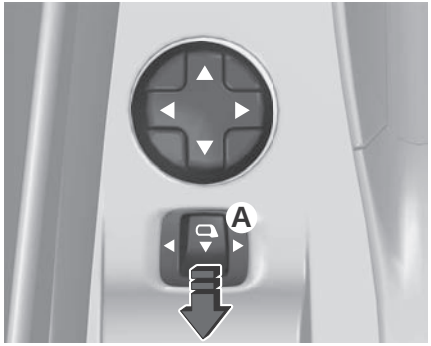
Procédure de sauvegarde

Lorsqu'un rétroviseur est impacté ou manipulé manuellement, il perd sa position et peut rester coincé.

Dans ce cas, il est possible de rétablir le fonctionnement automatique en suivant la procédure de sauvegarde :



- Véhicule à l'arrêt, manipuler le rétroviseur de porte concerné, en le dépliant puis en le rabattant.



- Contact mis, appuyer une fois ou deux sur la commande **A** pour réinitialiser le système et déplier les deux rétroviseurs.

Désembuage / Dégivrage

Le désembuage / dégivrage des rétroviseurs extérieurs fonctionne avec le désembuage / dégivrage de la lunette arrière.

Pour plus d'informations sur le **Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière**, se reporter à la rubrique correspondante.

Rétroviseurs convexes

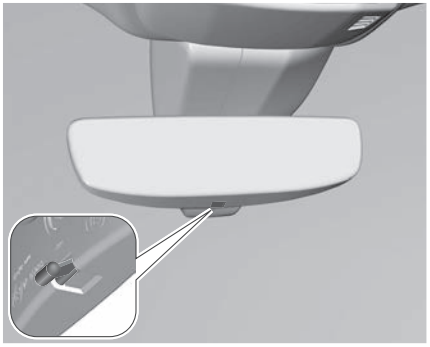
La forme du rétroviseur rend les objets d'apparence plus petite ce qui rend plus difficile l'estimation des distances.

Rétroviseur intérieur

Comporte un dispositif anti-éblouissement qui assombrit le miroir du rétroviseur et réduit la gêne du conducteur due au soleil, aux faisceaux d'éclairage des autres véhicules, ...

Modèle manuel

Position jour / nuit



- Tirer le levier pour passer en position anti-éblouissement "nuit".
- Pousser le levier pour passer en position normale "jour".

Réglage

- Régler le rétroviseur en position normale "jour".

Modèles « électrochromes » automatiques



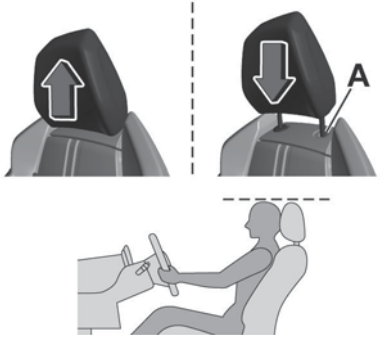
Le système électrochrome utilise un capteur qui prend en compte le niveau de luminosité extérieure, et celui provenant de l'arrière du véhicule, pour assurer automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

REMARQUE

Afin d'assurer une visibilité optimale lors des manœuvres, le miroir s'éclaircit automatiquement dès que la marche arrière est enclenchée.
Le système est inopérant si le chargement du coffre dépasse le niveau du cache-bagages ou si le cache-bagages est encombré.

Appuie-tête

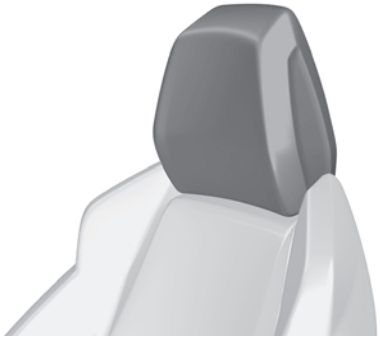
Réglage en hauteur



Selon la configuration du siège, l'appuie-tête peut être fixe.

Appuie-tête non réglable

(Pour la version e-GTi uniquement)



Les appuie-tête des sièges avant ne sont pas réglables.

Vers le haut

- Tirer l'appuie-tête vers le haut jusqu'à la position souhaitée ; un clic signifie que l'appuie-tête est enclenché en place.

Vers le bas

- Appuyer sur l'ergot **A** pour abaisser l'appuie-tête.

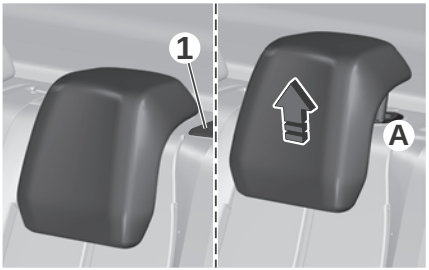
Retrait d'un appuie-tête

1. Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.
2. Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le soulever complètement.
3. Par sécurité, ranger l'appuie-tête.

Remise en place d'un appuie-tête

1. Introduire les tiges de l'appuie-tête dans les guides du dossier correspondant.
2. Pousser l'appuie-tête jusqu'en butée.
3. Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.
4. Procéder au réglage en hauteur.

Appuie-tête arrière



Ils peuvent prendre deux positions :

- **Position haute**, lorsque le siège est occupé :

 Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.

- **Position basse**, de rangement, lorsque les sièges ne sont pas occupés :

 Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.

Les appuie-tête arrière sont démontables.

Retrait d'un appuie-tête

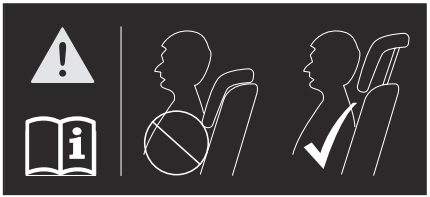
1. Déverrouiller le dossier à l'aide de la commande **1**.
2. Basculer légèrement le dossier vers l'avant.
3. Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.
4. Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le soulever complètement.

Remise en place d'un appuie-tête

1. Introduire les tiges de l'appuie-tête dans les guides du dossier correspondant.
2. Pousser l'appuie-tête jusqu'en butée.
3. Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais rouler avec des passagers installés à l'arrière quand les appuis-tête sont retirés ; les appuis-tête doivent être en place et en position haute.
L'appuie-tête du siège central ne peut pas être installé sur un siège latéral et inversement.



Sièges

Position des sièges avant

⚠ DANGER

Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant, afin de permettre le déploiement de l'airbag en toute sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Par mesure de sécurité, les réglages doivent impérativement être effectués à l'arrêt.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant d'effectuer de reculer le siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège. Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

Avant de prendre la route et pour profiter de l'ergonomie du poste de conduite, régler dans l'ordre suivant :

- la hauteur de l'appuie-tête
- l'inclinaison du dossier
- la hauteur de l'assise du siège
- la position longitudinale du siège
- la hauteur et la profondeur du volant

- les rétroviseurs extérieurs et intérieur

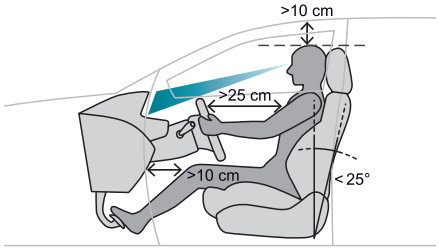
⚠ AVERTISSEMENT

Une fois ces réglages effectués, vérifier depuis la position de conduite la bonne visibilité du combiné d'instruments.

Bien s'installer

Adopter une bonne position de conduite contribue à améliorer le confort et la protection du conducteur.
Cela permet également d'optimiser la visibilité intérieure / extérieure, ainsi que l'accessibilité des commandes.
Certains réglages de sièges décrits dans cette rubrique dépendent du niveau de finition et du pays de commercialisation du véhicule

Côté conducteur



- S'asseoir au fond du siège, avec le bassin, le dos et les épaules appuyés contre le dossier.
- Régler la hauteur de l'assise de façon que les yeux soient au niveau du milieu du pare-brise.
- La tête doit être à une distance minimale de 10 cm du toit.
- Régler la position longitudinale du siège de façon à pouvoir appuyer à fond sur les pédales tout en gardant les jambes légèrement fléchies.
- La distance entre les genoux et la planche de bord doit être de 10 cm minimum, afin de faciliter l'accès aux commandes de la planche de bord.
- Régler l'inclinaison du dossier dans la position la plus verticale possible ; l'inclinaison ne doit jamais excéder 25°.
- Régler l'appuie-tête de façon que son bord supérieur se trouve au niveau du dessus de la tête.
- Régler la longueur de l'assise afin d'assurer un soutien au niveau des cuisses.
- Régler le soutien lombaire pour épouser la forme de la colonne vertébrale.
- Régler le volant en profondeur afin de garantir une distance minimale de 25 cm avec le sternum et de pouvoir le tenir en gardant les bras légèrement pliés.
- Régler le volant en hauteur de façon qu'il ne masque pas les informations du combiné d'instruments.

⚠ AVERTISSEMENT

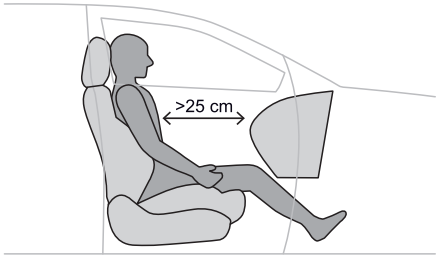
Pour des raisons de sécurité, le réglage des sièges doit être effectué exclusivement à l'arrêt.

ⓘ REMARQUE

Sièges à réglages électriques

Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.

Côté passager



- S'asseoir au fond du siège, avec le bassin, dos et épaules appuyés contre le dossier.
- Régler la position longitudinale du siège de façon à pouvoir garantir une distance minimale de 25 cm avec la planche de bord.
- Régler l'appuie-tête de façon que son bord supérieur se trouve au niveau du dessus de la tête.

Avant de démarrer

1. Régler les rétroviseurs extérieurs et intérieur de façon à réduire les angles morts.
2. Attacher la ceinture de sécurité : placer la sangle diagonale de la ceinture au centre de l'épaule et ajuster la sangle ventrale afin qu'elle soit serrée au niveau du bassin.
3. S'assurer que l'ensemble des passagers a correctement attaché sa ceinture.

REMARQUE

Rétroviseurs extérieurs électriques

Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.

Pendant la conduite

Maintenir une bonne position et tenir le volant à deux mains en position "9h15", de façon à pouvoir accéder rapidement aux commandes situées sur le volant et à proximité.

AVERTISSEMENT

Ne jamais modifier les réglages des sièges ni du volant en roulant. Toujours laisser les pieds sur le plancher.

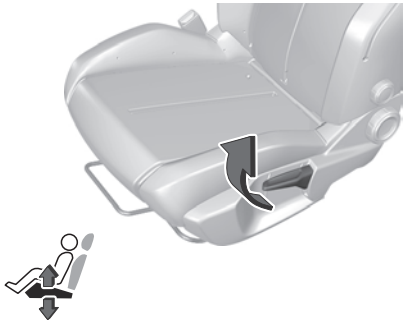
Sièges avant manuels

Longitudinal



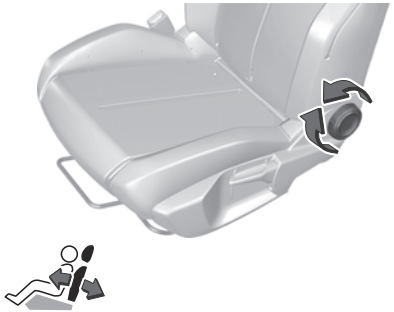
1. Soulever la barre de commande et faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.
2. Relâcher la barre de commande pour verrouiller la position sur l'un des crans.

Hauteur



- Tirer la commande vers le haut pour monter ou la pousser vers le bas pour descendre, jusqu'à obtenir la position recherchée.

Inclinaison des dossiers



- Tourner la molette pour obtenir l'inclinaison désirée.

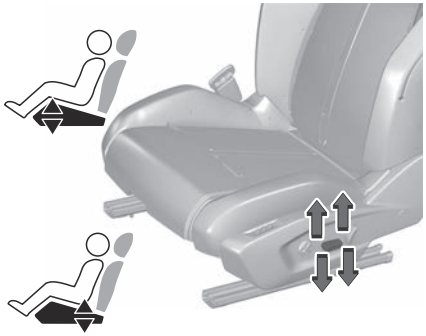
Sièges avant électriques

Longitudinal



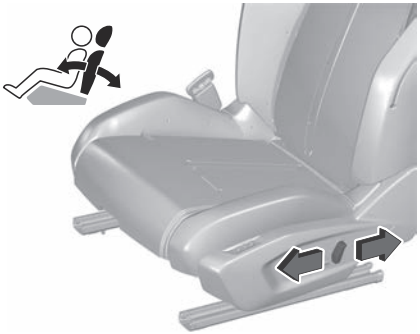
- Pousser la commande vers l'avant ou vers l'arrière pour faire coulisser le siège.

Hauteur et inclinaison de l'assise



1. Basculer la partie arrière de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir la hauteur désirée.
2. Basculer la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir l'inclinaison désirée.

Inclinaison des dossiers



- Basculer la commande vers l'avant ou vers l'arrière.

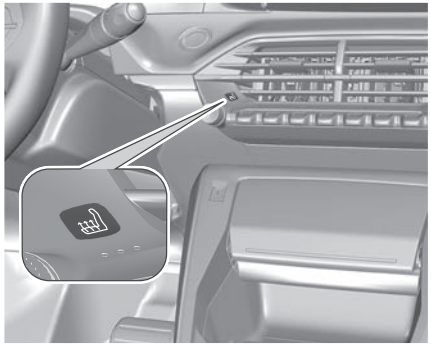
Réglage lombaire électrique



La commande permet de régler indépendamment la profondeur et la hauteur du maintien au niveau des lombaires.

- Maintenir l'appui sur l'avant ou l'arrière de la commande pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire.
- Maintenir l'appui sur le haut ou le bas de la commande pour monter ou descendre la zone d'appui lombaire.

Sièges chauffants



La fonction est active uniquement moteur tournant et lorsque la température extérieure est inférieure à 20 °C.

1. Appuyer sur le bouton correspondant au siège.
2. À chaque appui, le niveau de chauffage est modifié. Le nombre de voyants correspondant s'allume.
3. Pour arrêter le chauffage, appuyer sur le bouton jusqu'à l'extinction de tous les voyants.

L'état de la fonction est mémorisé à la coupure du contact.

Ne pas utiliser la fonction lorsque le siège n'est pas occupé.
Réduire dès que possible l'intensité du chauffage.

Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant, arrêter la fonction ; une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation d'énergie.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation prolongée des sièges chauffants est déconseillée aux personnes à peau sensible.
Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (par exemple, maladie, prise de médicament).
Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante et prévenir le risque de court-circuit :
– Ne pas poser d'objets lourds ou acérés.
– Ne pas se mettre à genoux ni debout sur le siège.
– Ne pas verser de liquides.
– Ne jamais utiliser la fonction tant que l'assise est détrempée.

Sièges massants

(Siège conducteur uniquement)



Système avec choix du type de massage et réglage de son intensité.
Ce système fonctionne moteur tournant, ainsi qu'en mode STOP du système Stop & Start.

Activation / Désactivation

- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction.

À l'activation, le voyant s'allume.
La fonction massage est activée pour une durée d'une heure.
Pendant cette durée, le massage se fait par 6 cycles de 10 minutes chacun (6 minutes de massage suivies de 4 minutes de pause).
Au bout d'une heure, la fonction est désactivée, le voyant 3 s'éteint.

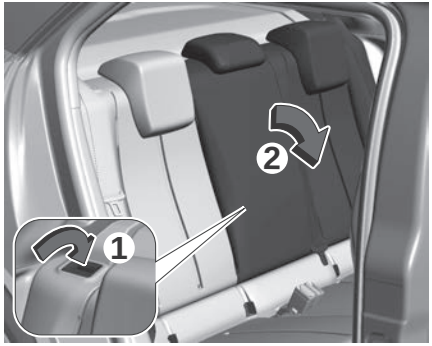
Rabattement des dossiers

AVERTISSEMENT

Les manœuvres de dossiers doivent être effectuées seulement véhicule à l'arrêt.

Au préalable :

1. Abaisser les appuie-tête des dossiers.
2. Avancer, si nécessaire, les sièges avant.
3. Vérifier que rien ni personne ne gêne le rabattement des dossiers (par exemple, vêtements, bagages).
4. Vérifier que les ceintures de sécurité sont libres, non verrouillées dans les boucles. Les dégager pour assurer le passage du dossier.
5. Presser la poignée **1** de déverrouillage du dossier.
6. Accompagner le dossier **2** jusqu'à l'horizontale.



REMARQUE

Lorsque le dossier est déverrouillé, le témoin rouge de la poignée de déverrouillage est visible.

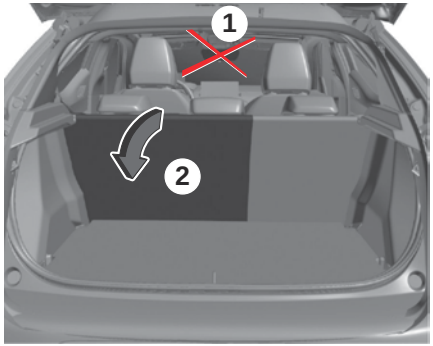
REMARQUE

L'assise arrière reste fixe. Pour augmenter le volume de chargement du coffre, basculer le dossier de la banquette.

Remise en place des dossiers

AVERTISSEMENT

Vérifier au préalable que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées verticalement à côté des anneaux de verrouillage des dossiers.



1. Redresser le dossier **2** et le pousser fermement pour le verrouiller.
2. Vérifier que le voyant rouge de la poignée **1** de déverrouillage n'est plus visible.
3. Vérifier que les ceintures de sécurité latérales n'ont pas été coincées pendant la manœuvre.

AVERTISSEMENT

Attention, un dossier mal verrouillé compromet la sécurité des passagers en cas de freinage brusque ou de choc.
Le contenu du coffre peut être projeté vers l'avant du véhicule - Risque de blessure grave !

Position des sièges arrière

Banquette avec assises fixes et dossiers rabattables en deux parties (2/3-1/3) pour moduler l'espace de chargement du coffre.

Ceintures de sécurité

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler.
Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée.
Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle.
Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (par exemple une pièce de monnaie) avant de le fixer.
Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée.
Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.

Enrouleur

Les ceintures de sécurité sont équipées d'un enrouleur permettant l'ajustement automatique de la longueur de sangle à la morphologie de l'utilisateur. Le rangement de la ceinture s'effectue automatiquement lorsque celle-ci n'est pas utilisée.
Les enrouleurs sont équipés d'un dispositif de blocage automatique en cas de collision, de freinage d'urgence ou de retournement du véhicule. Il est possible de le débloquer en tirant fermement la sangle et en la relâchant pour qu'elle se rembobine légèrement.

Rétracteur de ceinture de sécurité

Ce système améliore la sécurité lors des chocs frontaux et latéraux.
Selon l'importance du choc, le système de prétension pyrotechnique tend instantanément les ceintures et les plaque sur le corps des occupants.
Les ceintures à prétension pyrotechnique sont actives, lorsque le contact est mis.

Limiteur d'effort

Ce système atténue la pression de la ceinture contre le thorax de l'occupant, améliorant ainsi sa protection.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de choc

En fonction de la nature et de l'importance des chocs, le dispositif pyrotechnique peut se déclencher avant et indépendamment du déploiement des airbags. Le déclenchement des prétensionneurs s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.
Dans tous les cas, le voyant d'airbag s'allume.
Après un choc, faire vérifier et éventuellement remplacer le système des ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Ceintures de sécurité à trois points

Les systèmes de retenue pour enfant peuvent être fixés à l'aide d'une ceinture de sécurité à trois points. Après avoir fixé le système de retenue pour enfants, la ceinture de sécurité doit être serrée.

Ceintures aux places avant

Les ceintures de sécurité avant sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique, selon la version, et d'un système de limitation d'effort.

Ceintures aux places arrière



Chaque siège arrière est équipé d'une ceinture de sécurité à trois points avec enrouleur à inertie.
Les places latérales sont équipées, selon version, d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

Verrouillage

1. Tirer la sangle et insérer le pêne dans la boucle.
2. Vérifier le verrouillage en effectuant un essai de traction sur la sangle.

Déverrouillage

1. Appuyer sur le bouton rouge de la boucle.
2. Accompagner l'enroulement de la ceinture.

Conseils

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler.
Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée.
Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle.
Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (par ex. une pièce de monnaie) avant de le fixer.
Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée.
Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.

⚠ AVERTISSEMENT

Pose. La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin.

La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.
À l'avant, pour régler la position de la ceinture de sécurité, il peut être nécessaire de régler la hauteur du siège.

Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- doit être tendue au plus près du corps
- doit être tirée devant soi par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne s'entortille pas
- ne doit maintenir qu'une seule personne
- ne doit pas porter de trace de coupure ou d'effilochage ;
- ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.

⚠ AVERTISSEMENT

Recommandations pour les enfants

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.
Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants.
Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

Pour plus d'informations sur les **Sièges enfants**, consulter la rubrique correspondante.

Sièges enfants ⇨ 42

⚠ AVERTISSEMENT

Entretien

En raison des prescriptions de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les cein-

tures de sécurité du véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau est en mesure d'apporter.
Faire vérifier périodiquement les ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration.
Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le Réseau.

Système d'airbags

Introduction

Ce système est conçu pour renforcer la sécurité des occupants situés aux places avant et aux places latérales arrière, en cas de collision violente. Les airbags complètent l'action des ceintures de sécurité équipées de limiteur d'effort.
Des détecteurs électroniques enregistrent et analysent les chocs frontaux et latéraux subis dans les zones de détection de choc :

- En cas de choc violent, les airbags se déploient instantanément et contribuent à mieux protéger les occupants du véhicule ; aussitôt après le choc, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants.
- En cas de choc peu violent, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions de retournement, les airbags peuvent ne pas se déployer ; seule la ceinture de sécurité contribue à assurer la protection dans ces situations.

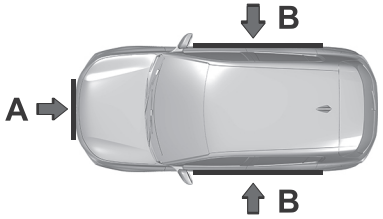
L'importance d'un choc dépend de la nature de l'obstacle et de la vitesse du véhicule au moment de la collision.

⚠ AVERTISSEMENT

Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé.

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenchera plus.

Zones de détection de choc



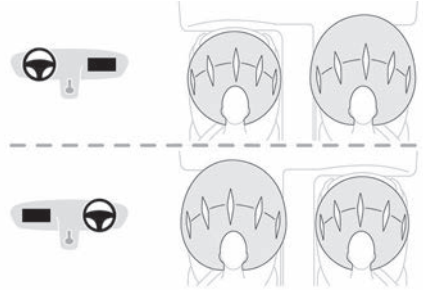
A. Zone d'impact frontal

B. Zone d'impact latéral

i REMARQUE

Le déclenchement du ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.
Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles.
Le bruit de la détonation liée au déclenchement d'un ou des airbags peut entraîner une légère diminution de la capacité auditive pendant un bref laps de temps.

Airbags frontaux



Ce système protège, en cas de choc frontal violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête et au thorax.
Pour le conducteur, il est intégré au centre du volant ; pour le passager avant, dans la planche de bord au-dessus de la boîte à gants.

Déploiement

Les airbags se déploient, à l'exception de l'airbag passager avant s'il a été désactivé

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

⇨40, en cas de choc frontal violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact frontal **A**. L'airbag frontal s'interpose entre le thorax et la tête de l'occupant avant du véhicule et le volant, côté conducteur, et la planche de bord, côté passager, pour amortir sa projection en avant.

Airbags latéraux

Ce système protège, en cas de choc latéral violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme au thorax, entre la hanche et l'épaule.
Chaque airbag latéral est intégré dans l'armature du dossier de siège, côté porte.

Déploiement

Les airbags latéraux se déclenchent unilatéralement en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

L'airbag latéral s'interpose entre le thorax de l'occupant du véhicule et le panneau de porte correspondant.

Airbags rideaux

Ce système contribue à renforcer la protection, en cas de choc latéral violent, du conducteur et des passagers (sauf le passager arrière central) afin de limiter les risques de traumatisme sur le côté de la tête.
Chaque airbag rideau est intégré dans les montants et la partie supérieure de l'habitacle.

Déploiement

Il se déclenche simultanément avec l'airbag latéral correspondant, en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

L'airbag frontal s'interpose entre les occupants à l'avant et l'arrière du véhicule et les vitres correspondantes.

Dysfonctionnement du système d'airbags



En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments. S'adresser à un concessionnaire ou à un atelier qualifié pour faire vérifier le système.

Les airbags pourraient ne pas se déclencher en cas de choc violent.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneaux, les airbags peuvent ne pas se déclencher.
Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

⚠ DANGER

Pour que les airbags soient pleinement efficaces, respecter les règles de sécurité ci-dessous.

Adopter une position assise normale et verticale. S'attacher dans son siège et boucler correctement la ceinture de sécurité. Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (par exemple enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.
Ne jamais modifier la définition d'origine du véhicule, tout particulièrement dans l'environnement direct des airbags.
Même en observant toutes les précautions évoquées, un risque de blessures ou de légères brûlures à la tête, au buste ou aux bras, lors du déclenchement d'un airbag n'est pas exclu. En effet, le sac se gonfle de façon quasi-instantanée (quelques millisecondes) puis, se dégonfle dans le même temps en évacuant les gaz chauds par des orifices prévus à cet effet.
Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier les systèmes d'airbags. Toute intervention doit être effectuée exclusivement par un concessionnaire ou par un atelier qualifié.

⚠ DANGER

Airbags frontaux

Ne pas conduire en tenant le volant par ses branches ou en laissant les mains sur le moyeu central du volant.
Ne pas poser les pieds sur la planche de bord, côté passager.
Ne pas fumer, car le déploiement des airbags peut occasionner des brûlures ou des risques de blessures dus à la cigarette ou à la pipe.
Ne jamais retirer ni percer jamais le volant, ni ne le frapper violemment.
Ne rien fixer ou coller sur le volant et sur la planche de bord, cela pourrait occasionner des blessures lors du déploiement des airbags.

⚠ AVERTISSEMENT

Airbags latéraux

Recouvrir les sièges uniquement avec des housses homologuées, compatibles avec le déclenchement de ces airbags. Pour connaître la gamme de housses adaptées au véhicule, consulter le concessionnaire.
Ne rien fixer ou attacher sur les dossiers des sièges (par exemple des vêtements), car cela pourrait provoquer des blessures à la poitrine ou au bras lors du déploiement de l'airbag.

⚠ AVERTISSEMENT

Airbags latéraux

Ne pas approcher plus que nécessaire le buste de la porte.
À l'arrière, tout objet disposé sur les places latérales ou sur le dossier rabattu de la banquette 1/3 peut devenir un projectile au déploiement des airbags latéraux.
Les panneaux de portes avant du véhicule comportent des capteurs de chocs latéraux.

⚠ AVERTISSEMENT

Airbags latéraux

Une porte endommagée ou toute intervention non autorisée (modification ou réparation) sur les portes avant ou leur garniture intérieure peut compromettre le fonctionnement de ces capteurs - Risque de dysfonctionnement des airbags latéraux !
Toute intervention doit être effectuée exclusivement par un concessionnaire ou par un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Airbags rideaux

Ne rien fixer ou coller sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures à la tête lors du déploiement de l'airbag rideau.
Ne pas démonter les poignées de maintien implantées sur le pavillon, elles participent à la fixation des airbags rideaux.

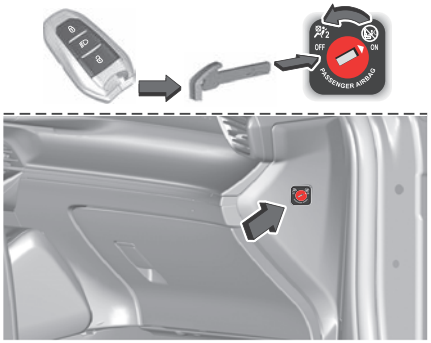
Désactivation de l'airbag passager avant

L'airbag passager avant doit être réglé en fonction du type de dispositif de retenue pour enfants utilisé. Suivre le tableau d'installation des dispositifs de retenue pour enfants. ⇨47
Les systèmes d'airbags rideau et latéral, les rétracteurs de ceinture et tous les systèmes d'airbags du conducteur restent actifs. Le système d'airbag passager avant peut être désactivé via un commutateur à clé situé sur le côté de la planche de bord, côté passager.

⚠ AVERTISSEMENT

Désactiver l'airbag passager uniquement en utilisation combinée avec un système de retenue pour enfants, selon les instructions et restrictions précisées dans le tableau d'installation des dispositifs de retenue pour enfants.
Le non-respect de cette consigne présente un risque de blessures mortelles pour la personne occupant un siège avec airbag passager avant désactivé.

Tableau d'installation des dispositifs de retenue pour enfants ⇨47



Utiliser la clé de contact pour choisir la position :

OFF L'airbag passager avant est désactivé et ne se gonfle pas en cas de collision. Le voyant s'allume en permanence dans la console centrale.

ON L'airbag passager avant est activé.

Activer/Désactiver l'airbag **uniquement avec le véhicule arrêté et le contact coupé**.



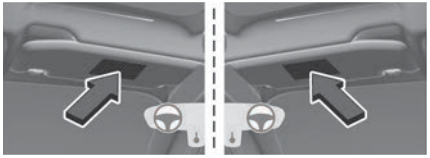
Après la mise du contact :

- Si le voyant **ON** s'allume pendant environ 60 secondes, le système d'airbag passager avant se déploie en cas de collision.
- Si le voyant **OFF** s'allume, le système d'airbag passager avant est désactivé. Il reste allumé tant que l'airbag est désactivé.

Consulter immédiatement un atelier qualifié :

- Si aucun des deux voyants n'est allumé.
- Si les deux voyants sont allumés en même temps, le système présente une défaillance. L'état du système ne peut pas être déterminé. Personne n'est autorisé à occuper le siège passager avant.

Systèmes de sécurité pour enfants sur le siège passager avant avec systèmes d'airbags



Respecter impérativement la consigne suivante, rappelée par l'étiquette d'avertissement située de chaque côté du pare-soleil passager :

⚠ DANGER

NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.



EN : NEVER use a rearward-facing child restraint on a seat protected by an ACTIVE AIRBAG in front of it; DEATH or SERIOUS INJURY to the CHILD can occur.

FR : NE JAMAIS utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE ACTIF placé devant lui, sous peine d'infliger des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES à l'ENFANT.

DE : Nach hinten gerichtete Kindersitze NIEMALS auf einem Sitz verwenden, der durch einen davor befindlichen AKTIVEN AIRBAG geschützt ist, da dies den TOD oder SCHWERE VERLETZUNGEN DES KINDES zur Folge haben kann.

IT : Non usare mai un sistema di sicurezza per bambini rivolto all'indietro su un sedile protetto da AIRBAG ATTIVO di fronte ad esso: pericolo di MORTE o LESIONI GRAVI per il BAMBINO!

ES : NUNCA utilice un sistema de retención infantil orientado hacia atrás en un asiento protegido por un AIRBAG FRONTAL ACTIVO. Peligro de MUERTE o LESIONES GRAVES para el NIÑO.

En outre, pour des raisons de sécurité, utiliser un système de retenue pour enfants face à la route conformément aux instructions et restrictions du Manuel d'utilisation disponible en ligne.

Systèmes de retenue pour enfants

Consignes générales

⚠ AVERTISSEMENT

Pour transporter des enfants dans le véhicule, les installer dans un siège approprié. **Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.**

⚠ AVERTISSEMENT

La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Veiller à respecter les consignes ci-après et celles fournies avec le siège enfant.

REMARQUE

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans son pays.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, tous les enfants de moins de **12 ans ou d'une taille inférieure à 1 mètre 50 doivent être transportés dans des sièges enfants homologués adaptés à leurs taille ou poids**, aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou d'ancrages ISOFIX.
- **Un enfant de moins de 15 mois doit obligatoirement être transporté en position dos à la route à l'avant comme à l'arrière.** L'utilisation de sièges "dos à la route" est recommandée pour les enfants jusqu'à l'âge de 3 ans.
- **Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière du véhicule.**

⚠ AVERTISSEMENT

Ne rien fixer sur les systèmes de retenue pour enfants et ne pas les couvrir d'autres matériaux. Un système de retenue pour enfants soumis à des contraintes en cas d'accident doit être remplacé.

REMARQUE

Ceintures de sécurité

Vérifier qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, car cela pourrait le déstabiliser.
Lors de l'installation d'un siège enfant sur un siège arrière, vérifier que le siège enfant n'interfère pas avec le fonctionnement de la ceinture de sécurité du siège central arrière.
Veiller à positionner et boucler correctement la ceinture de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum

le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

AVERTISSEMENT

Appuie-têtes

Enlever l'appuie-tête avant d'installer un siège enfant avec dossier ou système Top Tether sur une place passager.
S'assurer que l'appuie-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage brusque. Remettre l'appuie-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

AVERTISSEMENT

Protections complémentaires.

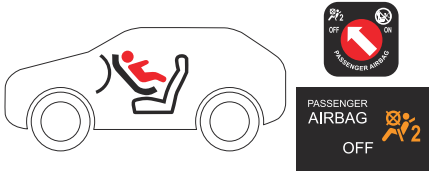
Ne laisser les enfants monter et descendre du véhicule que du côté opposé au trafic.
Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utiliser le dispositif "Sécurité enfants".
Veiller à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.
Pour protéger les jeunes enfants des rayons solaires, équiper les vitres arrière de stores latéraux.
Par sécurité, ne pas laisser :

- Un enfant seul et sans surveillance dans un véhicule.
- Un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées.
- Les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

Installation d'un dispositif de retenue pour enfants sur un siège avant

AVERTISSEMENT

L'airbag passager avant doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant dos à la route. Sinon **l'enfant risquerait d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag**.



AVERTISSEMENT

L'airbag passager avant doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant face à la route.



REMARQUE

Régler le siège du passager avant à la **position de réglage la plus haute et la position longitudinale entièrement vers l'arrière avec le dossier redressé**.



Installation d'un dispositif de retenue pour enfants sur un siège arrière

Face à la route ou dos à la route



1. Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant face à la route ou que le siège enfant dos à

la route ne touchent pas le siège avant du véhicule.

2. Vérifier que le dossier du siège enfant face à la route est le plus près possible du dossier du siège arrière du véhicule, voire en contact si possible.

Place arrière centrale

Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en **place arrière centrale.**

Recommandations spécifiques aux sièges

⚠ AVERTISSEMENT

Installation d'un rehausseur

La partie thoracique de la ceinture de sécurité doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.
Vérifier que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.
Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.

⚠ AVERTISSEMENT

Installation d'un siège enfant avec béquille

Veiller à ce que la béquille soit en contact ferme et stable avec le sol.

Un siège avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le système de retenue pour enfants n'est pas utilisé, attacher le siège avec la ceinture de sécurité ou les ancrages ISOFIX, ou le retirer du véhicule. Ne pas le laisser dans l'habitacle sans le fixer solidement. De cette façon, en cas de freinage brusque ou d'accident, les occupants ne seront pas blessés.

⚠ AVERTISSEMENT

L'appuie-tête doit toujours être présent dans le véhicule et installé si le siège est utilisé par un passager adulte ou un enfant assis dans le système de retenue sans dossier.

⚠ AVERTISSEMENT

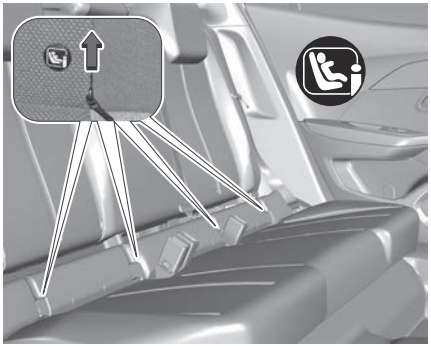
Après avoir installé un système de protection pour enfants dans le véhicule, ne pas avancer ou reculer le siège car il pourrait desserrer les fixations. Retirer le système de protection pour enfants pour régler la position du siège. Réinstaller le système de protection pour enfants une fois le siège réglé.

Ceinture de sécurité

Les systèmes de retenue pour enfants peuvent être fixés à l'aide d'une ceinture de sécurité. Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifier que celle-ci est bien positionnée et tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège du véhicule.

Connecteurs d'ancrage ISOFIX

Les positions des systèmes de retenue pour enfant ISOFIX spécifiques au véhicule sont indiquées dans le tableau d'installation des systèmes de retenue pour enfants.
Les sièges extérieurs arrière et le siège passager avant sont équipés de points d'ancrage conformes ISOFIX.
Les sièges extérieurs arrière sont équipés de points d'ancrage conformes à la norme ISOFIX.



Les points d'ancrage sont situés derrière les fermetures éclair entre le dossier et l'assise. Ils sont signalés par une étiquette sur le dossier. Ouvrir la fermeture éclair pour accéder aux fixations.

REMARQUE

Lors de la fixation des systèmes de retenue pour enfants compatibles ISOFIX sur les sièges passager réglables, d'abord incliner le dossier autant que nécessaire vers l'arrière pour pouvoir accéder aux connecteurs d'ancrage ISOFIX.
Après la fixation correcte du système de retenue pour enfants ISOFIX, incliner de nouveau le dossier vers l'avant.

Ancrages Top-Tether

Si le véhicule en est équipé, en plus des anneaux ISOFIX, les sièges doivent être fixés à un anneau supplémentaire, situé derrière le siège.



Avant d'installer un siège Top Tether :

1. Retirer et ranger l'appuie-tête du siège avant d'installer le siège enfant.
2. Installer le siège enfant sur les fixations ISOFIX.
3. Passer la sangle du siège enfant par-dessus le dossier et la fixer aux anneaux Top Tether.
4. Serrer la sangle conformément aux instructions du manuel fourni avec le siège enfant.

Les positions des systèmes de retenue pour enfants ISOFIX de catégorie universelle sont indiquées dans le tableau Installation des systèmes de retenue pour enfants.

Sièges pour enfants i-Size

Un système de retenue pour enfant i-Size est un système ISOFIX universel selon la réglementation n° 129 des Nations Unies.

Tous les systèmes de retenue pour enfants i-Size peuvent être utilisés sur un siège de véhicule convenant au système i-Size, comme indiqué dans le tableau Installation des systèmes de retenue pour enfants.

REMARQUE

Pour éviter que le siège ne bascule vers l'avant en cas de collision, il faut utiliser une sangle d'ancrage supérieure ou une jambe de force en plus des supports ISOFIX.



Les sièges enfant **i-Size** et sièges du véhicule homologués i-Size sont identifiés par le symbole i-Size.

Sièges pour enfants recommandés

Taille de l'enfant (ECE R129)	Type d'installation	Système de retenue pour enfants	Remarque
Taille : 40 - 85 cm (de la naissance à 15 mois) (jusqu'à 13 kg)	Dos à la route 	**"RÖMER Baby-Safe PRO"**	Recommandé avec sa base ISOFIX (**RÖMER Vario Base 5Z**)
Taille : 61 - 105 cm (de 3 mois à 4 ans) (jusqu'à 18 kg)	Dos à la route Taille : 61 - 105 cm  Face à la route Taille : 76 - 105 cm 	**"RÖMER Dualfix 5Z"**	Installé avec sa base ISOFIX (**RÖMER Vario Base 5Z**) L'installation dos la route est recommandée
Taille : 100 - 150 cm (de 3,5 à 12 ans) (jusqu'à 36 kg)	Face à la route 	**"RÖMER KidFix Pro"**	Peut être installé avec ou sans supports ISOFIX. L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité. **Acheté sur Stellantis & You, Sales and Services** **Il est recommandé d'utiliser un siège enfant avec dossier. En cas de dépose du dossier en présence d'un enfant de plus de 138 cm, il faut également enlever la protection de sécurité**

⚠ DANGER

Si un système de retenue pour enfants ISO-FIX universel n'est pas fixé sur les trois points d'ancrage, il ne pourra pas protéger correctement l'enfant. En cas d'accident, l'enfant peut être gravement ou mortellement blessé.

REMARQUE

Suivre les instructions des fabricants de dispositifs de retenue pour enfants afin d'installer le dispositif de retenue pour enfants approprié dans le véhicule.

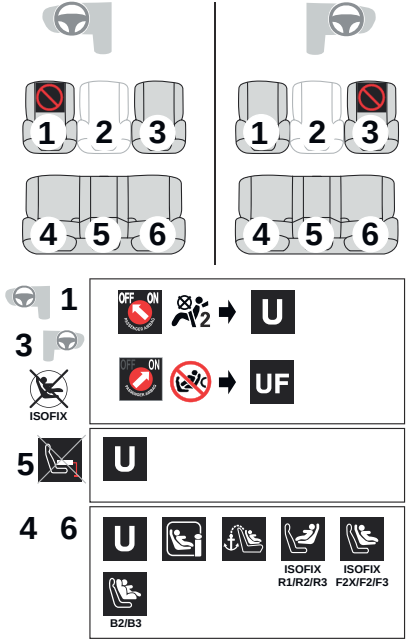
REMARQUE

Pour le dispositif de retenue pour enfant semi-universel ou spécifique au véhicule (système de retenue pour enfant ISOFIX ou à ceinture), se reporter à la liste des véhicules fournie dans le manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfant.

REMARQUE

S'assurer que l'emplacement d'installation du système de retenue pour enfants à l'intérieur du véhicule est correct.
Se référer au tableau récapitulatif pour l'installation des sièges enfants.

Emplacements de montage d'un système de retenue pour enfant



REMARQUE

Respecter les restrictions et les indications du tableau Installation des dispositifs de retenue pour enfants selon la réglementation européenne.

Clé

Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Airbag passager avant **désactivé** et voyant d'avertissement associé.

Airbag passager avant **activé** et voyant d'avertissement associé.

Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué **universellement "dos à la route" et/ou "face à la route" (U)** de groupes **0**, **0+**, **1**, **2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.

Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué universellement "face à la route" (UF)** de groupes **1**, **2** et **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.

Place autorisant la fixation d'un siège enfant i-Size.



Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant avec béquille.



Place autorisant l'installation d'un siège enfant i-Size "face à la route".



Présence d'un point d'ancrage Top Tether à l'arrière du dossier, autorisant l'installation d'un siège enfant ISOFIX universel.



Présence d'un ancrage Top Tether à l'arrière du dossier, autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX universel "face à la route".



Siège enfant **ISOFIX** dos à la route :

- **R1 : siège enfant ISOFIX** pour **nourrisson**.
- **R2 : Siège enfant ISOFIX de taille réduite**.
- **R3 : Siège enfant ISOFIX de grande taille**.



Siège enfant **ISOFIX** face à la route :

- **F2X : Siège enfant ISOFIX pour tout-petits**.
- **F2 : Siège enfant ISOFIX de hauteur réduite**.
- **F3 : Siège enfant ISOFIX de grande hauteur**.



Rehausseur de siège enfant, sécurisé par ceinture de sécurité ou fixations **ISOFIX** :

- **B2 : siège rehausseur de largeur réduite**.
- **B3 : Siège rehausseur de grande largeur**.



Siège enfant ISOFIX de type "**Nacelle**" :

- **L1** : orienté du côté gauche.
- **L2** : orienté du côté droit.





Place autorisant la fixation d'un siège enfant **ISOFIX**.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant **ISOFIX**.

Pour le réglage des sièges, se référer au tableau récapitulatif dans le tableau **Installation des dispositifs de retenue pour enfants**.

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants fixés par la ceinture de sécurité et homologués universellement **(a)**, ainsi que les sièges les plus grands **ISOFIX** et **i-Size** sur les places assises équipées de fixations ISOFIX dans le véhicule.

	Numéro du siège					
	Sièges avant (b) (j)			Sièges arrière (b)		
	1	3		4	5	6
	3	1		4	5	6
Airbag passager avant		**Désactivé "OFF" (c)**	**Activé "ON" (d)**			
Place compatible avec un siège enfant **universel** (a) Dos à la route	non	oui **(e) (h) (m)**	non	oui	oui **(k)**	oui
Place compatible avec un siège enfant **universel** (a) Face à la route	non	oui **(f) (h) (m)**	oui **(f) (h) (m)**	oui	oui **(k)**	oui
Place compatible avec un siège enfant **i-Size** Dos à la route et Face à la route	non	non		oui	non	oui
Place équipée d'une attache **Top-tether**	non	non		oui	non	oui
Siège enfant de type "**Nacelle**" (L1 / L2)	non	non		non	non	non
Siège enfant **ISOFIX** "dos à la route" (R1 / (R2 / R3)	non	non		R3 **(g) (i)**	non	R3 **(g) (i)**
Siège enfant **ISOFIX** "face à la route" (F2 / F2X / F3)	non	non		F3	non	F3
Siège enfant **"Rehausseur"** (B2/B3)	non	non		B3	non	B3 **(l)**

Règles :

- Une place compatible **i-Size** est également compatible pour **R1, R2** et **F2X, F2, B2.**
- Une place compatible **R3** est également compatible avec **R1** et **R2**.
- Une place compatible **R2** est également compatible avec **R1**.
- Une place compatible **F3** est également compatible avec **F2X** et **F2**.
- Une place compatible **B3** est également compatible avec **B2**.

(a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.

(b) Selon version, consulter la législation en vigueur dans le pays avant d'installer un enfant à cette place.

(c) Pour installer un siège enfant "**dos à la route**" à cette place, désactiver "**OFF**" IMPÉRATIVEMENT l'airbag passager avant.

(d) Seul un siège enfant "**face à la route**" est autorisé à cette place avec l'airbag passager avant activé ("**ON**").

(e) Pour un siège enfant universel "**dos à la route**" et/ou "**face à la route**" (**U**), pour groupes **0, 0+, 1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.

(f) Pour un siège enfant universel "**face à la route**" **(UF)** pour groupes **1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.

(g) Régler le siège passager avant en position la plus haute longitudinale complètement arrière.

(h) Pour un siège réglable en hauteur, le régler sur la position la plus haute et entièrement en arrière.

(i) Régler le siège conducteur avec réhausse en position hauteur maximum.

(j) Sièges non équipés de fixations conformes ISOFIX.

(k) Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

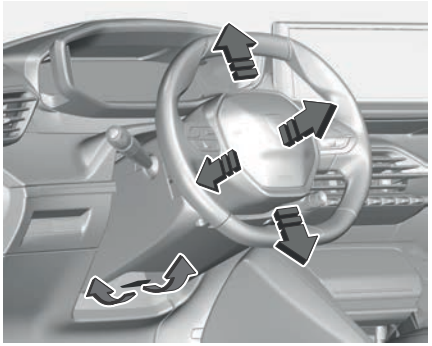
(l) L'installation d'une nacelle à cette place peut condamner l'utilisation d'une ou plusieurs places de la même rangée.

(m) Ne pas rabattre le dossier.

(n) Pour un siège non réglable en hauteur, le dossier doit être en position verticale et le siège en position longitudinale complètement reculée.

Volant

Réglage du volant



1. À l'arrêt, tirer la commande pour déverrouiller le volant.
2. Régler la hauteur et la profondeur progressivement pour adapter la position de conduite.
3. Pousser la commande pour verrouiller le volant.

⚠ AVERTISSEMENT

Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

Commandes au volant

Le volant est équipé de nombreuses commandes, dont la description figure dans ⇨ 120

⚠ DANGER

Le véhicule ne peut pas être remorqué lorsque la batterie est déchargée ou ne peut pas démarrer en étant tracté car le volant ne peut pas être débloqué.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement de la pile de la clé, le blocage du volant reste engagé. Ne pas essayer de démarrer le véhicule en le poussant et ne pas le remorquer.

Avertisseur sonore



- Appuyer sur la partie centrale du volant.

Avertisseur sonore pour piétons (MHEV ou BEV)

Ce système avertit les piétons que le véhicule s'approche du BEV), en conduite tout électrique (hybride).
L'avertisseur sonore piéton fonctionne dès la mise en mouvement du véhicule et jusqu'à 30 km/h (19 mph), en marche avant et arrière.
Cette fonction ne peut pas être désactivée.

Commutateur d'allumage

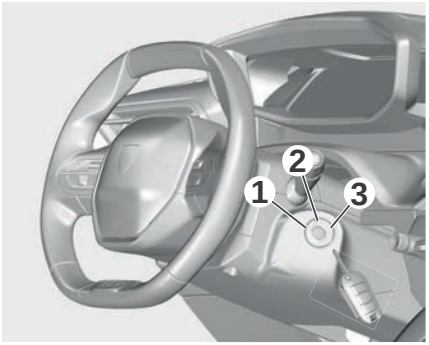
⚠ DANGER

Ne jamais retirer la clé du commutateur d'allumage pendant la roulage, car cela bloquerait le volant.

⚠ DANGER

Ne jamais couper le contact avant d'avoir complètement immobilisé le véhicule.
Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

Contacteur à clé



Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique Démarrage et utilisation. ⇨ 135
Il peut prendre 3 positions :

1 Stop

Insertion et extraction de la clé, colonne de direction verrouillée.

2 Contact mis

Colonne de direction déverrouillée, mise sous contact, préchauffage (Diesel), démarrage du moteur.

3 Démarrage

ⓘ REMARQUE

Éviter d'accrocher un objet lourd à la clé ou à la télécommande. Il pèserait sur son axe

dans le contacteur et pourrait engendrer un dysfonctionnement.

Position contact

Permet d'utiliser l'équipement électrique du véhicule ou de charger des accessoires. Lorsque l'état de charge de la batterie atteint le niveau de réserve, le système passe en mode économie d'énergie. L'alimentation est coupée automatiquement pour préserver la charge restante de la batterie.

Démarrage du moteur

Frein de stationnement serré :

- Avec une **boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au neutre, puis appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
- Avec une **boîte de vitesses automatique**, placer le sélecteur de vitesses en mode **N** ou **P**, puis appuyer sur la pédale de frein.
- Insérer la clé dans le contacteur ; le système reconnaît le code.
- Déverrouiller la colonne de direction en tournant simultanément le volant et la clé.

REMARQUE

Dans certains cas, il faudra peut-être exercer une force importante pour manœuvrer le volant (ex. : roues braquées).

- Avec un **moteur à essence**, actionner le démarreur en tournant la clé jusqu'à la position **3** jusqu'au démarrage du moteur, sans accélérer. Dès que le moteur démarre, relâcher la clé pour revenir en position **2**.

REMARQUE

Motorisations essence

Après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

REMARQUE

En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présents sur le pare-brise, autour des bras et des balais d'essuie-glace avant de faire fonctionner les essuie-glaces.

AVERTISSEMENT

Ne pas faire fonctionner les essuie-glaces sur un pare-brise sec. Par conditions extrêmement froides ou chaudes, vérifier que les balais d'essuie-glaces ne sont pas collés au pare-brise avant de les faire fonctionner.

REMARQUE

Le lavage en station peut entraîner momentanément des bruits parasites et une dégradation de la qualité d'essuyage. Cela ne nécessite pas le remplacement des balais d'essuie-vitres.

REMARQUE

En conditions tempérées, ne pas faire chauffer le moteur à l'arrêt, mais démarrer immédiatement et rouler à régime modéré.

AVERTISSEMENT

Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact. Attendre quelques instants avant de redémarrer. Si après quelques tentatives le moteur ne démarre pas, ne pas insister - Risque d'endommagement du démarreur et du moteur !
Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Arrêt du moteur

1. Immobiliser le véhicule.
2. Moteur au ralenti, tourner la clé en position **1**.
3. Retirer la clé du contacteur.
4. Pour verrouiller la colonne de direction, manœuvrer le volant jusqu'à ce qu'il se bloque.

AVERTISSEMENT

Ne quitter le véhicule qu'après avoir coupé le moteur, appliqué le frein de stationne-

ment et, selon la transmission, engagé le premier rapport ou sélectionné **P**.

REMARQUE

Pour faciliter le déverrouillage de la colonne de direction, il est conseillé de placer les roues avant dans l'axe du véhicule avant de couper le moteur.

AVERTISSEMENT

Ne jamais couper le contact avant l'immobilisation complète du véhicule. Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

REMARQUE

Vérifier que le frein de stationnement est correctement serré, notamment sur un terrain en pente.
En quittant le véhicule, conserver la clé sur soi et verrouiller le véhicule.

Mode économie d'énergie

Un fois le moteur arrêté (position **1 Stop**), il est encore possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale de 30 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les plafonniers ou les feux de croisement.

REMARQUE

Pour plus d'informations sur le **Mode économie d'énergie** se reporter à la rubrique correspondante.

Mode économie d'énergie ⇨ 137

REMARQUE

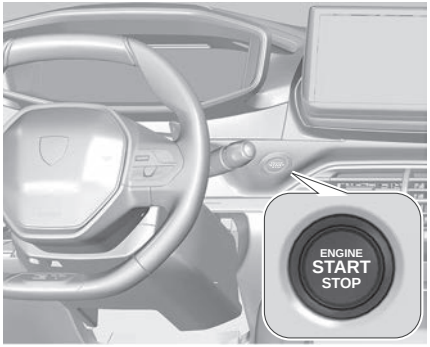
Oubli de la clé

À l'ouverture de la porte conducteur, l'affichage d'un message et un signal sonore rappellent que la clé est restée dans le contacteur en position **1**.

En cas d'oubli de la clé dans le contacteur en position **2**, le contact se coupe automatiquement au bout d'une heure.

Pour remettre le contact, tourner la clé en position **1**, puis de nouveau en position **2**.

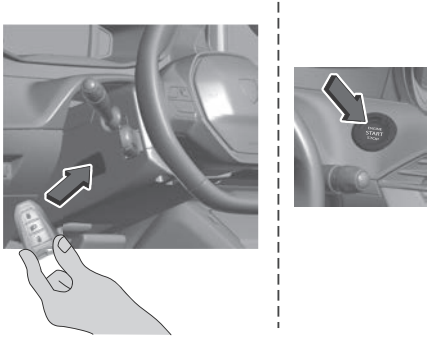
Bouton d'alimentation



- Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".

Le moteur démarre.

Démarrage de secours



1. Insérer la clé mécanique (intégrée dans la télécommande) dans la serrure, pour ouvrir le véhicule.

2. Placer la télécommande contre le lecteur de secours et la maintenir en place.
3. **Avec une boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au neutre, puis appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
4. **Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite**, sélectionner le mode **P** puis appuyer sur la pédale de frein.
5. Mettre le contact en appuyant sur le bouton "**START/STOP**".

AVERTISSEMENT

Ne quitter le véhicule qu'après avoir coupé le moteur, appliqué le frein de stationnement et, selon la transmission, engagé le premier rapport ou sélectionné **P**.

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces et lave-glaces

REMARQUE

En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présents sur le pare-brise, autour des bras et des balais d'essuie-glace avant de faire fonctionner les essuie-glaces.

AVERTISSEMENT

Ne pas faire fonctionner les essuie-glaces sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que les balais d'essuie-vitres ne sont pas collés au pare-brise avant de les actionner.

REMARQUE

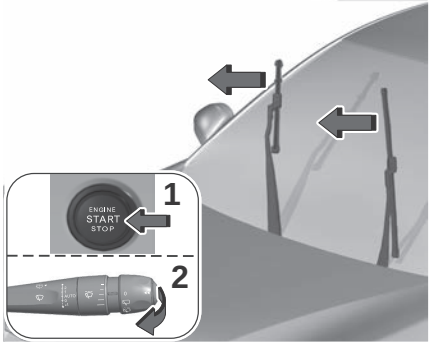
Le lavage en station peut entraîner momentanément des bruits parasites et une dégradation de la qualité d'essuyage. Cela ne nécessite pas le remplacement des balais d'essuie-vitres.

Position particulière des essuie-glaces avant

Cette position de maintenance permet de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Elle peut également être utile, par temps hivernal (gel, neige), pour dégager les balais du pare-brise.
Pour conserver l'efficacité des essuie-glaces à balais plats, il est conseillé de :

- Les manipuler avec précaution.
- Les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse.
- ne pas les utiliser pour maintenir un morceau de carton contre le pare-brise.
- les remplacer dès les premiers signes d'usure.

Avant démontage d'un balai d'essuie-glace avant



Immédiatement après la coupure du contact, toute action sur la commande d'essuie-glace positionne les balais verticalement.

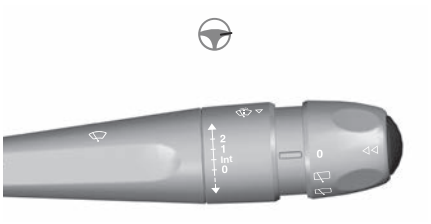
- Procéder à l'opération souhaitée ou au remplacement des balais.

Pour plus d'informations sur le **Remplacement d'un balai d'essuie-glace**, se reporter à la rubrique correspondante. ⇨ 260

Après remontage d'un balai d'essuie-glace avant

- Pour remettre les balais dans leur position initiale après intervention, mettre le contact et manœuvrer la commande.

Sans balayage AUTO



Avec balayage AUTO



Essuie-glaces avant

- Pour sélectionner la cadence de balayage : relever ou baisser la commande sur la position désirée.

2 Balayage rapide

1 Balayage normal (pluie modérée)

Int Balayage intermittent (proportionnel à la vitesse du véhicule)

0 Arrêt

Coup par coup (appuyer et relâcher)

Ou

AUTO Essuyage automatique

Mode AUTO ⇨ 56

REMARQUE

Si le contact a été coupé avec l'essuie-vitre actif, manœuvrer la commande pour réactiver le balayage à la mise du contact (sauf si la coupure de contact est inférieure à 1 minute).

REMARQUE

En position **1** ou **2**, la fréquence de balayage diminue automatiquement lorsque la vitesse du véhicule descend en dessous de 5 km/h.
Lorsque la vitesse redevient supérieure à 10 km/h, le balayage retrouve sa fréquence initiale (rapide ou normale).

Balayage simple

Si la commande d'essuie-glace est :

- En position **AUTO**, tirer brièvement le levier vers soi et le relâcher.
- En position **0**, appuyer brièvement sur la commande et la relâcher.

Un appui maintenu prolongé déclenche un balayage continu à la cadence de balayage normale.

Lave-glace

- Tirer et maintenir la commande multifonction vers soi.

L'arrêt du lave-glace est suivi d'un dernier cycle d'essuyage.

REMARQUE

Avec l'air conditionné automatique, toute action sur la commande de lave-vitre entraîne la fermeture momentanée de l'entrée d'air pour préserver l'habitacle de l'odeur.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour ne pas endommager les balais d'essuie-glace, ne pas actionner le lave-glace si le réservoir de liquide de lave-glace est vide.
Actionner le lave-vitre seulement si le liquide ne risque pas de geler sur le pare-brise et de gêner la visibilité. Utiliser des produits "grand froid" en période hivernale.
Ne jamais utiliser d'eau pour faire l'appoint.

Essuie-glace avant avec capteur de pluie

En mode **AUTO**, le balayage du pare-brise avant fonctionne automatiquement et s'adapte à l'intensité des précipitations. La détection est effectuée par un capteur de pluie/luminosité, situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité.
Lors du lavage du véhicule dans une station automatique, couper les essuie-glaces automatiques et le contact. En hiver, attendre le dégivrage complet du pare-brise avant d'actionner le balayage automatique.

Mise en service



- Donner une impulsion brève sur la commande vers le bas.

Un cycle d'essuyage confirme la prise en compte de la demande.

AUTO Ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message.

Arrêt

Donner une nouvelle impulsion brève sur la commande vers le bas ou placer la commande sur une autre position (**Int**, **1** ou **2**).

AUTO Ce témoin s'éteint au combiné, accompagné de l'affichage d'un message.

ⓘ REMARQUE

Il est nécessaire de réactiver le balayage automatique, après chaque coupure du contact supérieure à une minute, en donnant une impulsion vers le bas sur la commande.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-glace fonctionne en mode intermittent.
Faire vérifier par le concessionnaire ou un atelier qualifié.

Essuie-glace et lave-glace arrière



arrêt

balayage intermittent

lave-glace

Marche arrière

Au passage de la marche arrière, si l'essuie-glace avant fonctionne, l'essuie-glace arrière se met automatiquement en marche.

Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth

Le paramétrage se fait par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect

Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'utilisation d'un porte-vélos sur attelage ou d'accumulation de neige ou de givre important, désactiver l'essuie-vitre arrière automatique dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Lave-glace arrière

- Tourner et maintenir la bague en butée.

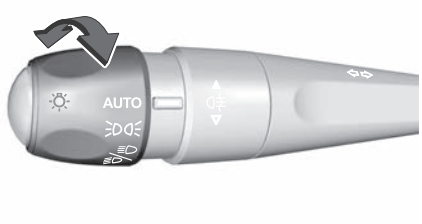
Le lave-vitre et l'essuie-glace fonctionnent tant que la bague est tournée.
L'arrêt du lave-glace est suivi d'un dernier cycle d'essuyage.

Éclairage extérieur

Commandes d'éclairage

Selon version, le levier de commande d'éclairage peut être équipé d'une bague d'éclairage à deux positions ou trois positions :

Trois positions



Deux positions



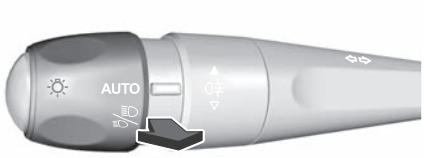
Pour activer l'éclairage extérieur, tourner le bouton extérieur du levier multifonction gauche dans l'une des positions suivantes :

AUTO Allumage automatique des phares / feux de jour

Feux de position

Feux de route / Feux de croisement

Phares



- Tirer la commande d'éclairage pour permuter l'allumage des feux de croisement / feux de route.

Dans les modes feux éteints ou "**AUTO**", selon version, et feux de position, tirer la commande d'éclairage pour allumer directement les feux de route ("appel de phares").

Affichage

L'allumage du voyant correspondant au combiné d'instruments confirme la mise en marche de l'éclairage sélectionné.

Le dysfonctionnement d'un feu est signalé par l'allumage permanent de ce voyant, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Éclairage automatique

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**", en cas de détection de faible luminosité extérieure par le capteur de pluie/luminosité, l'éclairage de plaque d'immatriculation, les feux de position et de croisement s'allument automatiquement sans action du conducteur. Ils peuvent également s'allumer en cas de détection de pluie, en même temps que le balayage automatique des essuie-glaces. Lorsque la luminosité est suffisante ou après l'arrêt des essuie-glaces, les feux s'éteignent automatiquement.

Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement du capteur de pluie/luminosité, les feux s'allument, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le concessionnaire ou un atelier qualifié.

AVERTISSEMENT

Ne pas occulter le capteur de pluie/luminosité situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.

REMARQUE

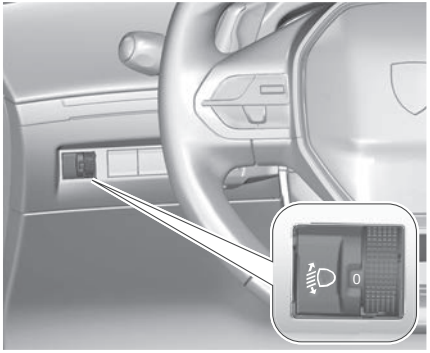
Par temps de brouillard ou de neige, le capteur de pluie/luminosité peut détecter une lumière suffisante. Les feux ne s'allumeront donc pas automatiquement.

REMARQUE

La face interne du pare-brise peut être embuée et empêcher le bon fonctionnement du capteur de pluie/luminosité.
Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Réglage du site des projecteurs

Réglage manuel des projecteurs



Pour ne pas gêner les autres usagers de la route, le faisceau de ces projecteurs doit être réglé en hauteur en fonction de la charge du véhicule.

0	**(Réglage initial)** Conducteur seul ou conducteur + passager avant
1	5 personnes
2	5 personnes + charges dans le coffre
3	Conducteur seul + charge dans le coffre
4 5 6	Non utilisé

Ces informations sont données à titre indicatif. Selon les versions, les positions non utilisées peuvent être nécessaires.

Réglage automatique des projecteurs à technologie Full LED

Ce système corrige automatiquement la hauteur du faisceau des phares en fonction de différents paramètres (ex. : la charge du véhicule).



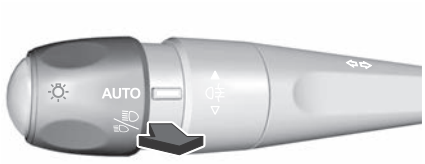
En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système met les projecteurs en position la plus basse.
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas toucher aux projecteurs à technologie LED ou Full LED - Risque d'électrocution !

Feux de croisement/Feux de route



- Tirer la commande d'éclairage pour permuter l'allumage des feux de croisement / feux de route.

En version éclairage et en mode feux de position, tirer la commande d'éclairage pour allumer directement les feux de route ("appel de phares").

Feux de position

(selon la version)
Balisage latéral effectué par l'allumage des feux de position uniquement du côté de la circulation.

- Dans la minute qui suit la coupure du contact, actionner la commande d'éclairage vers le haut ou vers le bas, en fonction du côté de la circulation (par exemple lors d'un stationnement à droite, baisser la commande d'éclairage vers le bas pour un allumage à gauche).

Ceci est indiqué par un signal sonore et l'allumage au combiné d'instruments du voyant de l'indicateur de direction correspondant.

- Pour arrêter les feux de stationnement, replacer la commande d'éclairage sur la position centrale.

Clignotants



- Gauche ou droit : abaisser ou relever la commande d'éclairage en dépassant le point de résistance.

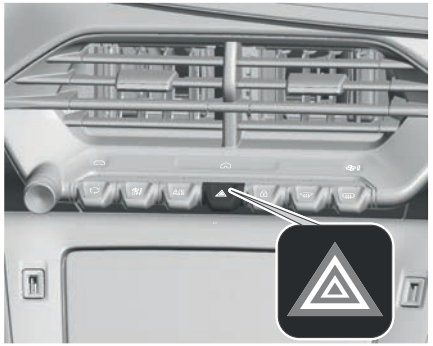
ⓘ REMARQUE

Laisser les indicateurs de direction activés pendant plus de 20 secondes entraîne une augmentation du signal sonore lorsque la vitesse est supérieure à 80 km/h (50 mph).

Trois clignotements

- Donner une simple impulsion vers le bas ou vers le haut, sans dépasser le point de résistance ; les indicateurs de direction clignoteront 3 fois.

Feux de détresse



Appuyer sur ⚠ pour les activer.
Ils peuvent fonctionner contact coupé.

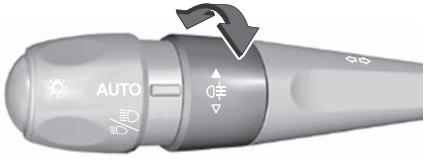
Activation automatique des feux de détresse

Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la force de décélération, les feux de détresse s'allument automatiquement. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération.
Ils peuvent être éteints en appuyant sur le bouton.

Feux antibrouillard arrière



Il fonctionne seulement si les feux de croisement ou de route sont allumés.



- Tourner la bague vers l'avant / l'arrière pour l'allumer / l'éteindre.

 Lors d'une coupure automatique des feux (position "**AUTO**)", le feu antibrouillard et les feux de position restent allumés.

⚠ AVERTISSEMENT

L'allumage des feux antibrouillard est interdit par temps clair ou par temps de pluie, de jour comme de nuit. Dans ces situations, la puissance de leurs faisceaux peut éblouir les autres conducteurs. Ils ne doivent être utilisés que par temps de brouillard ou de chute de neige (les règles peuvent varier selon les pays).
Ne pas oublier d'éteindre les feux antibrouillard dès qu'ils ne sont plus nécessaires.

REMARQUE

Extinction des feux à la coupure du contact

À la coupure du contact, tous les feux s'éteignent instantanément, sauf les feux de croisement en cas d'éclairage d'accompagnement automatique activé.

REMARQUE

Allumage des feux après la coupure du contact

Pour réactiver la commande d'éclairage, tourner la bague, selon version, en position **"0"**- feux éteints ou "**AUTO**", puis sur la position souhaitée.
À l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore temporaire rappelle que des feux sont allumés.
Ils s'éteindront automatiquement après un temps qui dépend de l'état de charge de la batterie (passage en mode économie d'énergie).

REMARQUE

Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



REMARQUE

Déplacement à l'étranger

Véhicules équipés du réglage manuel du site des projecteurs : Pour conduire dans un pays où la circulation est inverse à celle du pays de commercialisation du véhicule, adapter le réglage des feux de croisement afin de ne pas éblouir les conducteurs des véhicules venant d'en face. Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Feux de jour

Ces feux à LED s'allument automatiquement au démarrage du moteur, à l'avant comme à l'arrière.
Ils assurent les fonctions de :

- Feux diurnes (commande d'éclairage sur la position "**0**" ou "**AUTO**" avec luminosité suffisante).
- Feux de position (commande d'éclairage sur la position « **AUTO** » avec faible luminosité ou « Feux de position seuls » ou « Feux de croisement/route »).

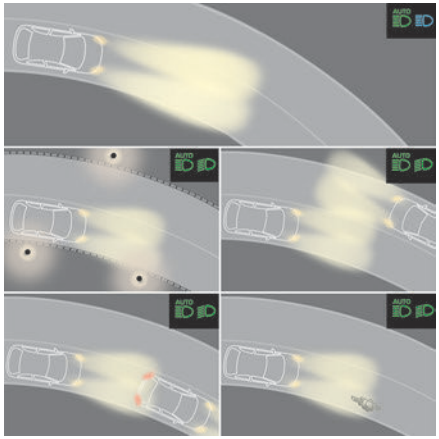
Commutation automatique des feux

AVERTISSEMENT

Pour plus d'informations, se reporter aux **Systèmes automatiques d'éclairage**.

Éclairage automatique ⇨58

Disponible uniquement sur les versions équipées de projecteurs à technologie Full LED. Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**" et la fonction activée dans l'écran tactile, ce système permute automatiquement les feux de route et les feux de croisement en fonction des conditions d'éclairage et de circulation, grâce à une caméra située en haut du pare-brise.



AVERTISSEMENT

Ce système est une aide à la conduite.
Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

REMARQUE

Le système devient opérationnel lorsque le véhicule dépasse 25 km/h (16 mph).
En repassant en dessous de 15 km/h (9 mph), le système n'est plus opérationnel.

Activation / Désactivation

Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth

Les paramètres sont modifiés par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect

Le paramétrage se fait par l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

REMARQUE

Lorsque le système détecte du brouillard dense, il désactive temporairement la fonction.

Fonctionnement

Si la luminosité est très faible et que les conditions de circulation le permettent :



Les feux de route s'allument automatiquement. Ces témoins s'allument au combiné.

Si la luminosité est suffisante et/ou si les conditions de circulation ne permettent pas l'allumage des feux de route :



Les feux de croisement restent allumés. Ces témoins s'allument au combiné.

La fonction se désactive lorsque les feux antibrouillard sont allumés.
Dès que les feux antibrouillard sont éteints, la fonction se réactive automatiquement.



Ce voyant s'éteint à la désactivation de la fonction.

Pause

Si la situation nécessite un changement de feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

- Permuter manuellement les feux de croisement/de route pour mettre la fonction en pause.

Si les voyants "**AUTO**" et "Feux de croisement" étaient allumés, le système bascule sur les feux de route.

Si les voyants "**AUTO**" et "Feux de route" étaient allumés, le système bascule sur les feux de croisement.

- Pour réactiver la fonction, permuter de nouveau manuellement les feux de croisement/de route.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement de la fonction ou de la caméra, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le concessionnaire ou un atelier qualifié.

Éclairage d'accompagnement (Guide-Me-Home)

Éclairage d'accompagnement (Guide-Me-Home)

Automatique

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**", en cas de faible luminosité, les feux de croisement s'allument automatiquement à la coupure du contact.

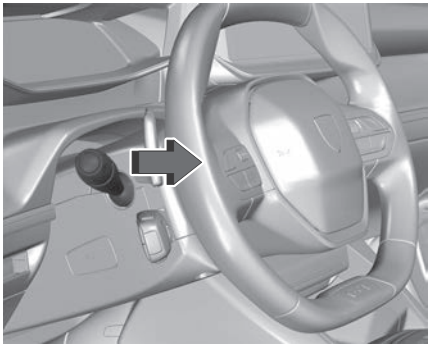
Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth

L'activation / la désactivation, ainsi que le réglage de la durée de l'éclairage d'accompagnement se font par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect

L'activation / désactivation de cette fonction et le réglage de la durée de l'éclairage d'accompagnement se font dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Manuel



- Contact coupé, tirer la commande d'éclairage ("appel de phares") vers soi pour activer / désactiver la fonction.

L'éclairage d'accompagnement manuel s'arrête automatiquement au bout d'un certain temps.

Éclairage d'accueil

Au déverrouillage du véhicule, en cas de faible luminosité et si la fonction "Allumage automatique des feux" est activée, ce système allume automatiquement certains feux à l'extérieur et certains éclairages dans l'habitacle.

Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth

L'activation / désactivation et le réglage de la durée de l'éclairage d'accueil se font par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect

L'activation / désactivation et le réglage de la durée de l'éclairage d'accueil se font dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Spots de rétroviseurs

Pour faciliter l'accès au véhicule, ces spots éclairent le sol aux abords des portes avant. Les spots s'allument automatiquement :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À l'ouverture d'une porte.
- Sur une demande de localisation du véhicule par la télécommande.

Ils s'allument également avec l'éclairage d'accueil et l'éclairage d'accompagnement.
Ils s'éteignent automatiquement au bout de 30 secondes.

Éclairage intérieur

L'allumage tamisé des éclairages de l'habitacle améliore la visibilité dans le véhicule en cas de faible luminosité.

L'activation / désactivation, ainsi que le réglage de l'intensité lumineuse se font dans l'application **Paramètres > Luminosité** de l'écran tactile.

Le choix d'une couleur se fait dans l'application **Paramètres > Personnalisation** de l'écran tactile.

Plafonniers

Modèle non tactile



1. Plafonnier avant.
2. Liseuses avant (selon version).

Plafonnier avant

Dans cette position, le plafonnier s'allume progressivement :

- À l'extraction de la clé de contact.
- À l'ouverture d'une porte.
- À l'activation du bouton de verrouillage de la télécommande, afin de localiser le véhicule.

Il s'éteint progressivement :

- Au verrouillage du véhicule.
- À la mise du contact.
- 30 secondes après la fermeture de la dernière porte.

Les liseuses avant et arrière s'allument lorsque l'on appuie sur le bouton de l'éclairage de courtoisie avant. Elles s'éteignent en appuyant sur chaque bouton de la liseuse.

Éteint en permanence.

Éclairage permanent.

Avec le mode "éclairage permanent", la durée d'allumage varie, suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

Plafonnier tactile

Il s'allume :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À la coupure du contact.
- À l'ouverture d'une porte.
- À l'activation du bouton de verrouillage de la télécommande, afin de localiser le véhicule.

Il s'éteint :

- Au verrouillage du véhicule.
- À la mise du contact.
- 30 secondes après la fermeture de la dernière porte.

Les liseuses tactiles avant et arrière s'allument et s'éteignent en même temps que le plafonnier. Elles s'allument toutes et s'éteignent lorsqu'on appuie une fois sur l'éclairage de courtoisie avant.

REMARQUE

Faire un appui long sur le plafonnier tactile avant pour le désactiver complètement (désactivation confirmée par le symbole "**OFF**").

Les liseuses tactiles avant et arrière restent opérationnelles.

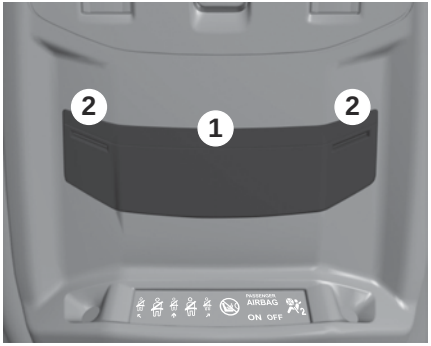
Liseuses

Contact mis, actionner l'interrupteur correspondant.

AVERTISSEMENT

Ne rien mettre en contact avec les plafonniers.

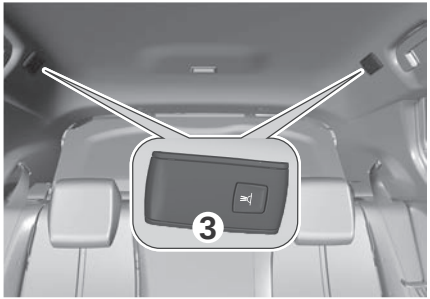
Modèle tactile à LED



1 Plafonnier avant

2 Lampes de lecture avant

Liseuses tactiles à l'arrière



3 Liseuses tactiles à l'arrière (selon la version)

- Lorsque le contact est mis, appuyer sur les liseuses tactiles arrière correspondantes.

Éclairage d'ambiance

En cas de détection de faible luminosité, l'éclairage d'ambiance procure un allumage tamisé et coloré dans l'habitacle.
Par défaut, la couleur de l'éclairage d'ambiance est associée à la couleur des écrans en fonction du mode de conduite sélectionné.

Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth

L'activation / désactivation, ainsi que le réglage de l'intensité lumineuse se font par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect

L'activation / désactivation, ainsi que le réglage de l'intensité lumineuse se font dans l'application **Paramètres > Luminosité** de l'écran tactile.

Le choix d'une couleur se fait dans l'application **Paramètres > Personnalisation** de l'écran tactile.

Éclairage de coffre

Il s'allume automatiquement à l'ouverture et s'éteint automatiquement à la fermeture du coffre.
La durée d'éclairage varie suivant le contexte :

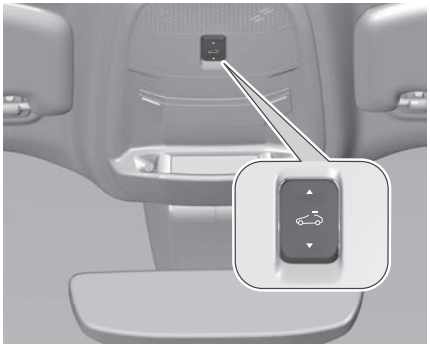
- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

Toit ouvrant

Le toit ouvrant est constitué d'une vitre mobile pouvant coulisser au-dessus du pavillon, et d'un rideau d'occultation pouvant être ouvert indépendamment. L'ouverture du toit entraîne automatiquement celle du rideau d'occultation.

- Pour ouvrir et fermer le toit, utiliser le bouton situé sur la console de pavillon.





Le toit peut être manœuvré dès la mise du contact (avec un niveau de charge suffisant de la batterie), moteur tournant, en mode STOP du système Stop & Start, et jusqu'à 45 secondes après la coupure du contact ou après le verrouillage du véhicule.

Précautions

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas passer la tête ni les bras à travers le toit ouvrant lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier que les bagages et accessoires transportés sur les barres de toit ne gênent pas les manœuvres du toit ouvrant.

Ne pas poser de charges lourdes sur la vitre mobile du toit ouvrant.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le toit ouvrant est mouillé, après une averse ou le lavage du véhicule, attendre son séchage complet avant de le manœuvrer.
Ne pas manœuvrer le toit ouvrant s'il est couvert de neige ou de givre - Risque de détérioration !
Pour déneiger ou dégivrer le toit ouvrant, utiliser uniquement des outils en plastique.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier régulièrement l'état des joints du toit ouvrant (par ex., présence de saleté, feuilles mortes).
En cas de nettoyage du véhicule dans une station de lavage, vérifier au préalable la bonne fermeture du toit ouvrant et ne pas approcher la lance haute pression à moins de 30 centimètres des joints.

Dispositif d'antipincement

Si le toit rencontre un obstacle pendant sa fermeture, le mouvement est automatiquement inversé.
Le dispositif d'antipincement du toit est conçu pour être efficace jusqu'à 120 km/h (75 mph).

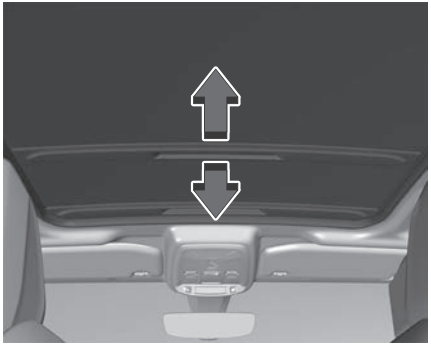
Ouverture / Fermeture du toit

1. Une impulsion au-delà du point de résistance du bouton entraîne directement l'ouverture ou la fermeture complète.
2. Une deuxième impulsion interrompt le mouvement en cours.
3. En maintenant l'appui sur le bouton (sans passer le point de résistance), le mouvement de la vitre s'arrête lorsque ce bouton est relâché.
4. Toit fermé : une impulsion simple, sans aller au-delà du point de résistance, le fait passer à la position entrebâillée.
5. Toit entrebâillé : une impulsion simple sur la partie avant du bouton, sans aller au-delà du point de résistance, le ferme complètement.

ⓘ REMARQUE

Le toit et les vitres peuvent être fermés en maintenant l'appui sur la commande de verrouillage des portes. La manœuvre s'interrompt dès que la commande de verrouillage est relâchée.

Ouverture / Fermeture du rideau



- Prendre le rideau par sa poignée et le tirer vers l'arrière / l'avant pour l'ouvrir / le fermer jusqu'à la position désirée.

Réinitialisation

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de dysfonctionnement ou de mouvement saccadé du toit ouvrant, une réinitialisation est nécessaire.

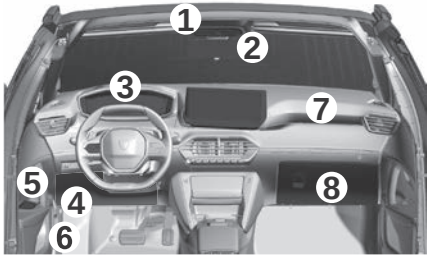
- Vérifier que rien ne gêne le déplacement du toit ouvrant et que les joints sont propres.

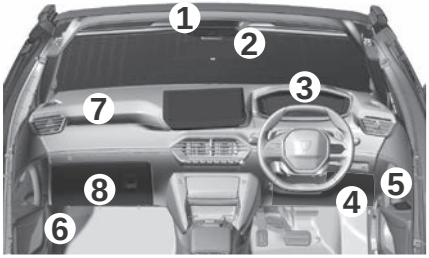


- Contact mis, fermer complètement le toit ouvrant.

- Appuyer sans interruption sur la partie avant du bouton jusqu'à ce que le toit ouvrant se déplace légèrement, puis maintenir encore 1 seconde avant de relâcher.
- Attendre 2 secondes et appuyer de nouveau sans interruption sur la partie avant du bouton. Le toit ouvrant va s'ouvrir et se fermer. Lorsqu'il est de nouveau complètement fermé, maintenir encore 2 secondes et relâcher.

Espace de rangement intérieur-Caractéristiques intérieures





1 Plafonniers/Liseuses avant
Boutons d'appel d'urgence et d'assistance
Toit ouvrant
Afficheur des voyants d'avertissement de ceintures de sécurité et d'airbag passager avant

2 Rétroviseur intérieur

3 Combiné d'instruments

4 Boîte à fusibles

5 Lève-vitres électriques
Rétroviseurs extérieurs électriques

6 Ouverture capot

7 Airbag passager avant

8 Boîte à gants

Boîte à gants

- Pour ouvrir la boîte à gants, soulever la poignée.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais rouler avec la boîte à gants ouverte lorsqu'un passager est installé à l'avant. Risque de blessure en cas de décélération brutale !

Prises 12 V



- Pour brancher un accessoire 12V (puissance maximale : 120 W), utiliser l'adaptateur adéquat.

⚠ AVERTISSEMENT

Bien respecter la puissance sous peine d'abîmer l'accessoire.

⚠ ATTENTION

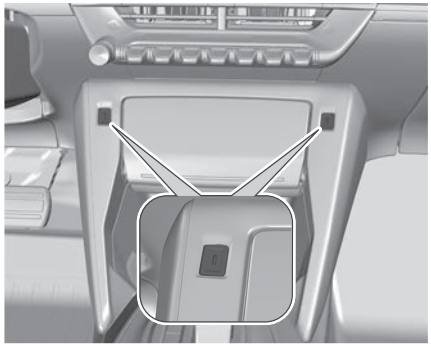
Le branchement d'un équipement électrique non homologué par le Constructeur, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

Ports USB

Ces sérigraphies déterminent le type d'utilisation d'une prise USB :



Alimentation et recharge.



Selon l'équipement, le véhicule est équipé de prises USB-A et/ou USB-C.



Les prises USB permettent de brancher un équipement mobile.



La prise USB, située à l'avant de la console centrale, permet également de brancher un smartphone en connexion via Android Auto® ou CarPlay® pour bénéficier de certaines applications du smartphone sur l'écran tactile. Pour un fonctionnement optimal, l'utilisation de câble d'origine Constructeur ou certifié Constructeur est nécessaire.

Ces applications peuvent être gérées avec les commandes au volant ou avec celles du système audio.

REMARQUE

Pendant son utilisation en USB, l'équipement portable peut se recharger automatiquement.
Pendant la recharge, un message s'affiche si la consommation de l'équipement portable est supérieure à l'ampérage fourni par le véhicule.
Pour plus d'informations sur l'utilisation de cet équipement, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

Chargeur de téléphone sans fil



Ce système recharge sans fil des appareils portables tels que les smartphones, en utilisant le principe de l'induction magnétique, selon la norme Qi.

L'appareil à recharger doit être compatible avec la norme Qi, de par sa conception ou à l'aide d'un étui ou coque compatible.
Un tapis peut aussi être utilisé à condition que celui-ci soit homologué par le Constructeur.
La zone de charge est signalée par le symbole Qi .
La charge fonctionne moteur tournant, avec le système Stop & Start en mode STOP.
La charge est gérée par le smartphone.
Avec le système Accès et Démarrage Mains Libres, le fonctionnement du chargeur peut être momentanément perturbé à l'ouverture d'une porte ou à la demande de coupure du contact.

Charge

1. Ouvrir le volet pour accéder à la zone de charge.
2. Zone de charge dégagée, déposer un appareil au centre.

AVERTISSEMENT

Le système n'est pas conçu pour recharger plusieurs appareils simultanément.

AVERTISSEMENT

Ne pas laisser d'objets métalliques (par exemple pièces de monnaie, clés, télécommande du véhicule) dans la zone de charge pendant la recharge d'un appareil
- Risque de surchauffe ou d'interruption de la recharge !

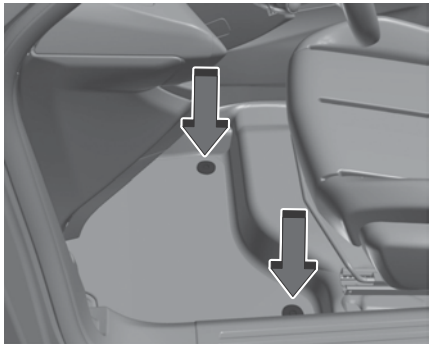


AVERTISSEMENT

Lors de l'utilisation d'applications pour une durée prolongée en combinaison avec la recharge sans fil, certains smartphones peuvent passer en mode de sécurité thermique et entraîner l'arrêt de certaines fonctions.

Tapis de sol

Pose



Lors de son montage, côté conducteur, utiliser exclusivement les fixations présentes sur le tapis (un "clic" signale le bon verrouillage).
Les autres surtapis sont simplement posés sur la moquette.

Dépose / Repose

1. Pour le démonter côté conducteur, reculer le siège et déclipper les fixations.
2. Pour le remonter, positionner le surtapis et le fixer en appuyant.
3. Vérifier la bonne tenue du surtapis.

AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Utiliser uniquement des surtapis adaptés aux fixations déjà présentes dans le véhicule ; leur utilisation est impérative.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

L'utilisation de surtapis non homologués par le Constructeur peut gêner l'accès aux pédales et entraver le fonctionnement du régulateur / limiteur de vitesse.
Les surtapis homologués sont munis de deux fixations situées en dessous du siège.

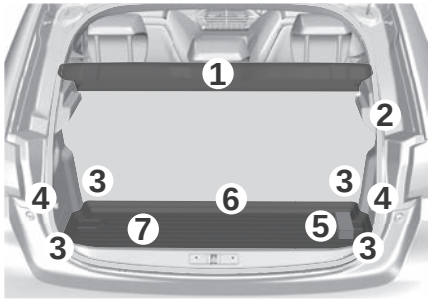
Patères



Elles se situent au-dessus de chaque porte arrière.

Compartiment de chargement

Aménagements du coffre



1 Cache bagages

2 Éclairage de coffre

3 Anneaux d'arrimage

4 Bacs de rangement ouverts

5 Outillage de bord (selon équipement)

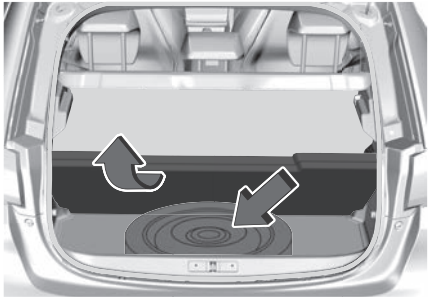
6 Tapis de coffre ou plancher de coffre 2 positions

7 Bac de rangement

REMARQUE

Les anneaux d'arrimage sont conçus pour maintenir des bagages à l'aide de différents types de filets de retenue ou de sangles adéquates.
Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Rangement de la roue



- Relever le tapis de coffre au maximum pour accéder au bac de rangement.

Selon version, il comporte :

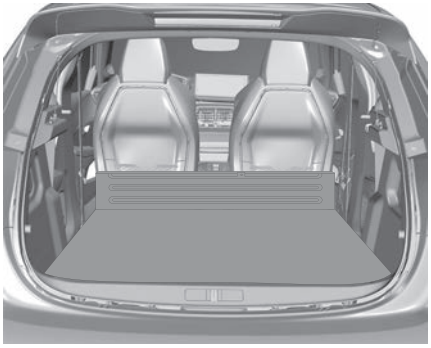
- Un kit de dépannage provisoire de pneu avec l'outillage de bord.
- Une roue de secours seule ou avec l'outillage de bord.

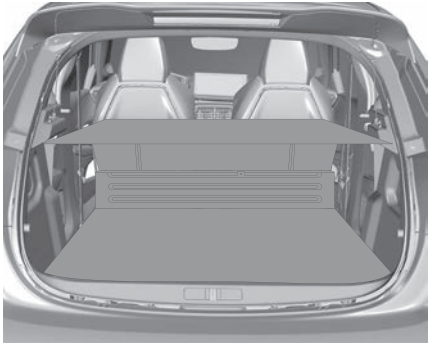
Éclairage de coffre

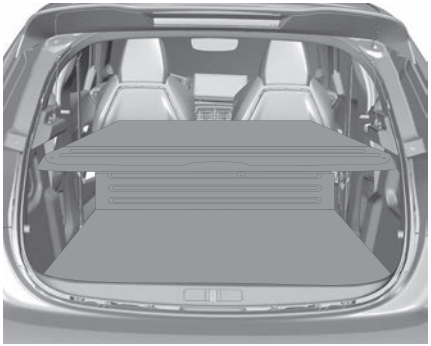
Il s'allume automatiquement à l'ouverture et s'éteint automatiquement à la fermeture du coffre.
La durée d'éclairage varie suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

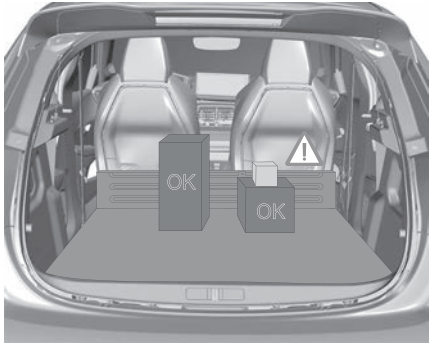
Tablette arrière (Entreprise)





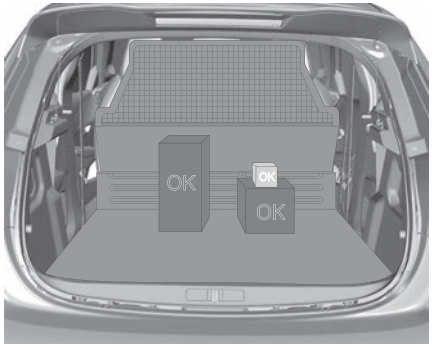


La tablette arrière permet de masquer l'intérieur du véhicule en complément de la tablette existante.

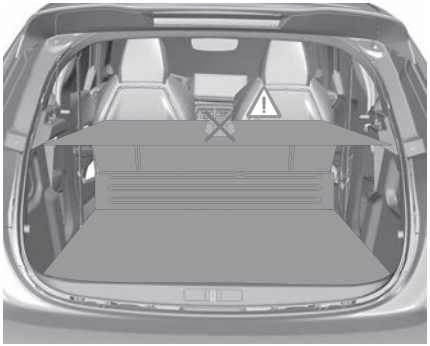


⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas placer d'objets au-dessus de l'arrêt de charge



Lorsque le véhicule est équipé d'une grille de protection, il est possible de placer des objets au-dessus de l'arrêt de charge.



⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas placer d'objets durs ou lourds sur la tablette arrière.
Ils peuvent devenir des projectiles dangereux en cas de freinage brusque ou de choc.

Pour accéder à la roue de secours sur les versions camionnette :

- Retirer le bac.
- Soulever le plancher articulé.
- Retirer la cale.

Hayon

Fonctionnement manuel

Le hayon peut être manœuvré à la main, même avec le fonctionnement motorisé activé.
Le hayon doit être immobile.

Avec relance de la motorisation

Il est possible d'engager la motorisation du hayon manuellement.

- Coffre ouvert : manœuvrer légèrement et énergiquement le hayon en fermeture pour déclencher la fermeture motorisée.
- Coffre partiellement ouvert : manœuvrer légèrement et énergiquement le hayon en ouverture pour déclencher l'ouverture motorisée.

Sans relance de la motorisation

- Manœuvrer le hayon sans à-coup et le plus lentement possible.

Lors des manœuvres manuelles d'ouverture et de fermeture du hayon motorisé, l'assistance des vérins n'est plus disponible. Une résistance à l'ouverture comme à la fermeture est donc tout à fait normale.

REMARQUE

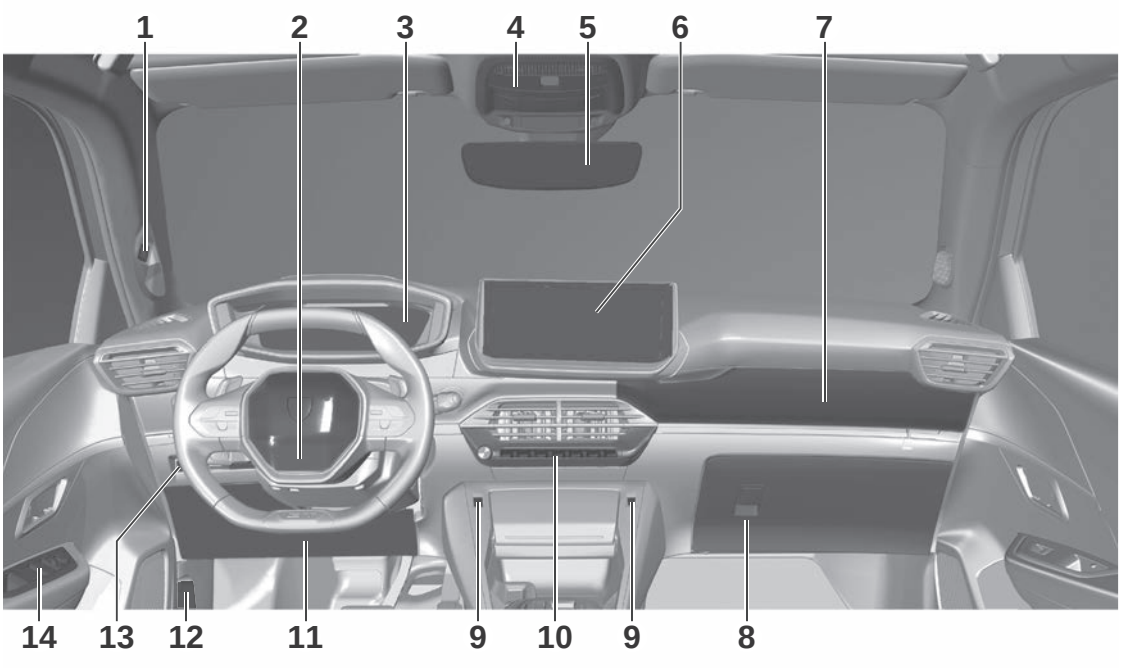
En cas de surchauffe du moteur

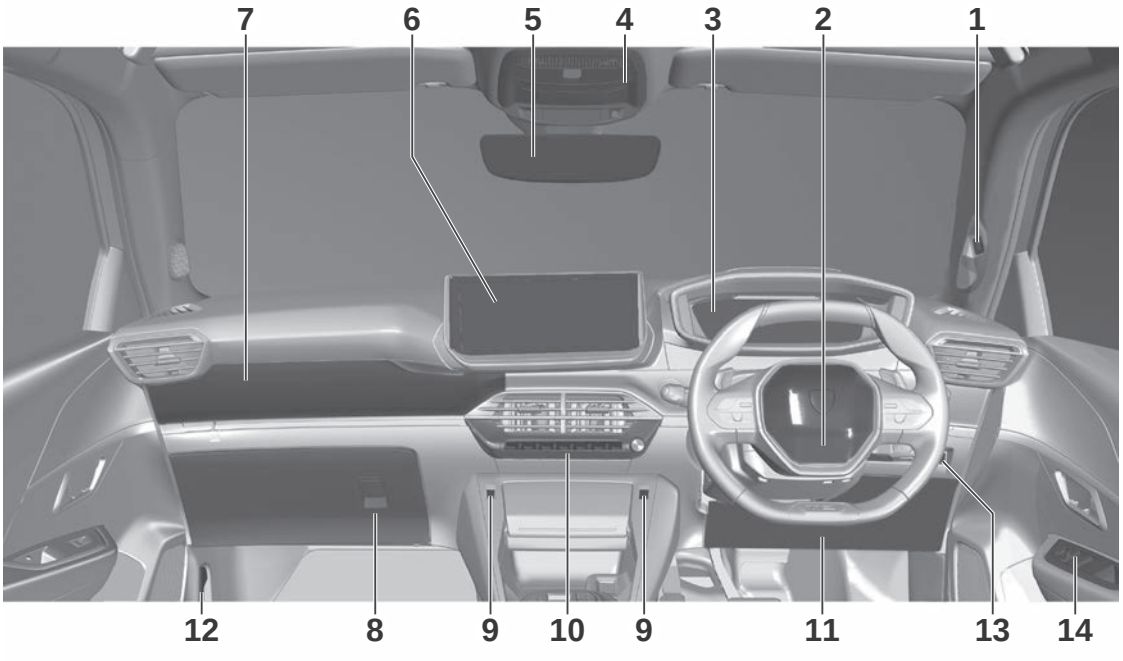
Lors de manœuvres successives d'ouverture et de fermeture du hayon motorisé, il se peut que l'échauffement du moteur électrique ne permette plus l'ouverture ni la fermeture de celui-ci.
Laisser refroidir le moteur électrique sans manœuvrer le hayon pendant au moins 10 minutes.
S'il est impossible d'attendre, le manœuvrer manuellement.

INSTRUMENTS ET COMMANDES DU TABLEAU DE BORD

Vue d'ensemble du tableau de bord

Combiné d'instruments





1 Caméra de détection de perte d'attention du conducteur

2 Airbag frontal conducteur

3 Combiné d'instruments

4 Plafonniers/Lampes de lecture avant, Boutons d'appel d'urgence et d'assistance, Toit ouvrant, Afficheur des voyants d'avertissement de ceintures de sécurité et d'airbag passager avant

5 Rétroviseur intérieur

6 Écran tactile 10"

7 Airbag passager avant

8 Boîte à gants

9 Prises USB

10 Console centrale / Barrette de commandes centrale

11 Boîte à fusibles

12 Déverrouillage du capot

13 Barrette de commandes latérale

14 Lève-vitres électriques, rétroviseurs extérieurs électriques

Commandes au volant



1 Commandes d'éclairage extérieur / Indicateurs de direction / Page d'affichage du combiné d'instruments / Indicateur d'entretien

2 Commandes d'essuie-glace / Lave-glace / Ordinateur de bord

3 Limiteur de vitesse / Régulateur de vitesse / Régulateur de vitesse adaptatif / Drive Assist Plus

4 Avertisseur sonore / Airbag frontal conducteur

5 Commandes de réglage du système audio

A Augmentation / diminution du réglage de la vitesse / Affichage et réglage de la consigne de distance avec le véhicule qui précède (Régulateur de vitesse adaptatif)

B Cycle entre le Régulateur de vitesse / Régulateur de vitesse adaptatif / Drive Assist Plus

C Démarrage/Pause du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse avec la vitesse de consigne enregistrée / Confirmation du redémarrage du véhicule après arrêt automatique (Régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop&Go)

D Sélection / Désélection du limiteur de vitesse

E Activation du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse à la vitesse de consigne enregistrée / Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance des panneaux routiers

F Appuyer sur : Affichage de stations de radio / médias favoris
Haut / Bas : Sélection de radio / média / smartphone précédent / suivant
Appui : Validation d'une sélection

G Augmentation / Diminution du volume sonore

H Décrocher / Raccrocher
Accès au journal des appels de l'application Téléphone

I Appui court : Commandes vocales du système
Appui long : Commandes vocales du smartphone

Barrette de commandes latérale



1 Réglage du site des projecteurs à technologie LED

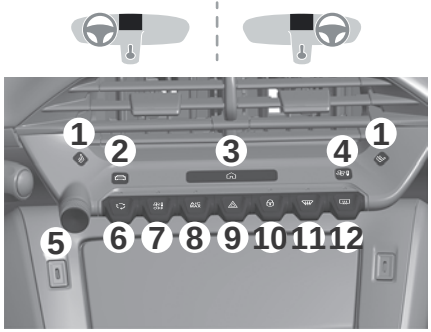
2 Aide au maintien dans la voie

3 Aide au positionnement dans la voie

4 Alarme

5 Sécurité enfants électrique

Commandes du panneau central



1 Sièges chauffants

2 Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth : Accès direct au menu Conduite
Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect : Accès aux Raccourcis des aides à la conduite

3 Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth : Accès aux menus de l'écran tactile
Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect : Accès à la page HOME

4 Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth : Accès direct au menu Climatisation
Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect : Accès direct à l'application d'air conditionné

5 Marche/Arrêt de l'écran tactile / Réglage du volume sonore

6 Recyclage de l'air ambiant

7 Arrêt du système de confort thermique

8 Air conditionné maximum

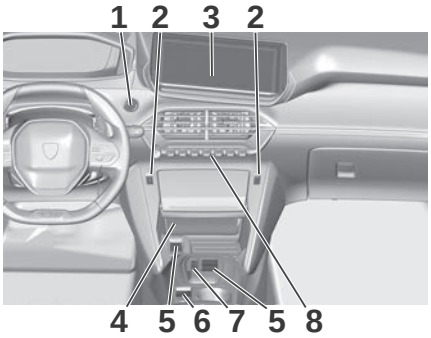
9 Feux de détresse

10 Verrouillage centralisé

11 Désembuage / Dégivrage avant

12 Dégivrage de la lunette arrière

Console centrale



1 Contacteur à clé moteur

2 Prise(s) USB

3 Infodivertissement ou commandes de climatisation (selon version)

4 Compartiment de rangement ou chargeur de smartphone sans fil (selon version)

5 Sélecteur de mode de conduite

6 Frein de stationnement électrique

7 Sélecteur de mode de conduite

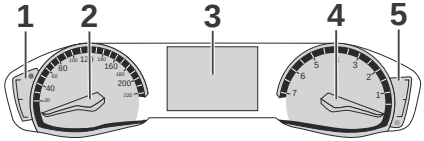
8 Barrette de commandes centrale

Combiné d'instruments

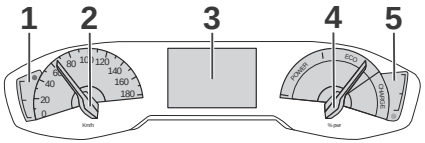
Combiné d'instruments matriciel

Selon le mode d'affichage sélectionné, certaines informations sont masquées ou présentées différemment.

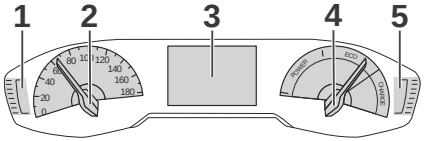
ICE



MHEV



BEV



1 Indicateur de température du liquide de refroidissement (°C) (ICE / MHEV), indicateur de consommation Confort thermique (BEV)

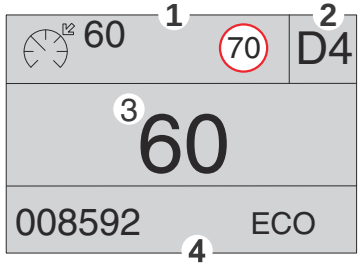
2 Indicateur de vitesse analogique (km/h ou mph)

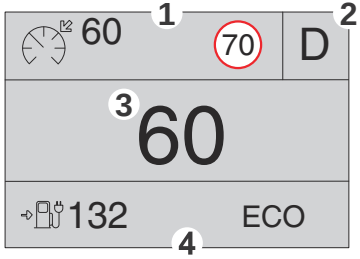
3 Afficheur matriciel

4 Compte-tours (x 1000 tr/min), graduation selon motorisation (ICE / MHEV), indicateur de puissance (BEV)

5 Jauge de carburant (ICE / MHEV) Indicateur du niveau de charge (BEV)

Afficheur matriciel





1 Réglages du régulateur de vitesse / limiteur de vitesse, Affichage des panneaux de limitation de vitesse

2 Indicateur de changement de rapport (flèche et rapport préconisé) Position du sélecteur et rapport avec boîte de vitesses automatique (ICE, MHEV), Position du sélecteur de déplacement (BEV)

3 Zone personnalisable :

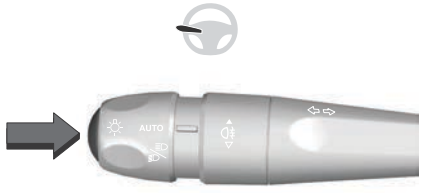
- Indicateur de vitesse numérique (km/h ou mph)
- Affichage des aides à la conduite
- Informations de l'ordinateur de bord
- Flux d'énergie / État de charge du véhicule (BEV)

4 Indicateur d'entretien, puis compteur kilométrique (miles ou km), autonomie restante (BEV), Ces informations s'affichent successivement lorsque le contact est mis.

Mode de conduite sélectionné (hors mode **Normal**)

Choix de la page affichée

Par défaut, des pages sont mémorisées dans le tableau de bord.



- Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'éclairage pour faire défiler les différentes pages.

La nouvelle page est appliquée immédiatement.

REMARQUE

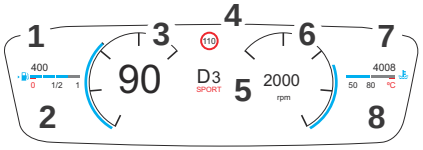
Lorsqu'un message s'affiche dans une fenêtre temporaire, un appui sur ce bouton fait disparaître la fenêtre immédiatement.

Combiné d'instruments numérique

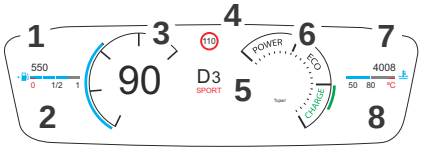
Selon le mode d'affichage sélectionné, certaines informations sont masquées ou présentées différemment.

ICE

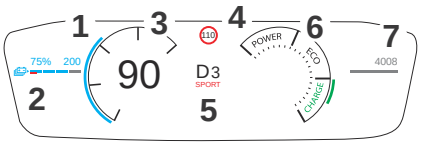
Selon le mode d'affichage sélectionné, certaines informations sont masquées ou présentées différemment.
Exemple avec le mode d'affichage "Cadrans" :



MHEV



BEV



1 Autonomie restante (km ou miles)

2 Jauge de carburant (ICE, MHEV) Indicateur du niveau de charge (BEV)

3 Indicateur de vitesse numérique (km/h ou mph)

4 Réglages du régulateur de vitesse et du limiteur de vitesse, Affichage des panneaux de limitation de vitesse

5 Indicateur de rapport (flèche et rapport recommandé), position du sélecteur et rapport engagé sur la boîte de vitesses automatique (ICE, MHEV), position du sélecteur de mode de conduite (BEV), mode de conduite sélectionné (autre que le mode **« Normal »**)

6 Compte-tours (x 1000 tr/min) (ICE), Indicateur d'alimentation (MHEV ou BEV)

7 Totalisateur kilométrique (km ou miles)

8 Indicateur de température du liquide de refroidissement (°C) (ICE, MHEV)

Les pages définies par défaut sont les suivantes :

- Cadrans.
- Minimal.
- Flux d'énergie (BEV).
- Aides à la conduite.
- Navigation (selon équipement).
- Personnel 1.
- Personnel 2.

Affichage des informations au combiné d'instruments

Les informations affichées au combiné d'instruments (par exemple voyants d'avertissement, indicateurs) peuvent avoir un emplacement fixe ou variable selon la page ou l'aide à la conduite activée.
Pour les fonctions disposant à la fois d'un témoin de marche et d'un témoin de neutralisation, il n'y a qu'un seul emplacement dédié.

REMARQUE

Langue et unités d'affichage Elles dépendent du paramétrage de l'écran tactile. En cas de déplacement à l'étranger, il est impératif d'afficher la vitesse dans l'unité officielle du pays de circulation (km/h, km ou mph, miles).

Choix de la page affichée

Par défaut, des pages sont mémorisées dans le tableau de bord.



- Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'éclairage pour faire défiler les différentes pages.

La nouvelle page est appliquée immédiatement.

REMARQUE

Lorsqu'un message s'affiche dans une fenêtre temporaire, un appui sur ce bouton fait disparaître la fenêtre immédiatement.

Paramétrage des pages affichées

Les opérations de paramétrage disponibles sont : ajout, suppression et agencement des pages.
Il est possible de mémoriser jusqu'à 5 pages.
La couleur est également paramétrable en fonction du mode de conduite sélectionné.

Le paramétrage se fait par l'application **Paramètres > Personnalisation** de l'écran tactile.

Paramétrage d'une page d'affichage "Personnel"

Dans les deux pages personnelles supplémentaires, voici les types d'informations disponibles :

- Dynamique (Torque, Boost, Power).
- G-mètres.
- Températures du moteur (MHEV).
- Compte-tours (MHEV).
- Flux d'énergie (MHEV ou BEV).
- Indicateur de puissance (MHEV ou BEV).
- Consommation des accessoires (BEV).
- Média.
- Ordinateur de bord.
- Aides à la conduite.
- Navigation.

REMARQUE

Le type d'information sélectionné dans la page "**Personnel 1**" n'est pas disponible dans la page "**Personnel 2**".

Le paramétrage se fait par l'application **Paramètres > Personnalisation** de l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur **Personnalisation - Combiné d'instruments**, se reporter à la rubrique correspondante dans les systèmes audio et télématique.

Totalisateur kilométrique

Le totalisateur kilométrique mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première mise en circulation.
Contact mis, le kilométrage total est indiqué en permanence. Il reste affiché pendant 30 secondes à la coupure du contact. Il s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur ainsi qu'au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.

REMARQUE

En cas de déplacement à l'étranger, il peut être nécessaire de modifier les unités de distances (km ou miles) :
la vitesse doit être affichée dans l'unité officielle du pays (km/h ou mph).
Le changement d'unité se fait par l'application de paramétrage de l'écran, véhicule à l'arrêt.

REMARQUE

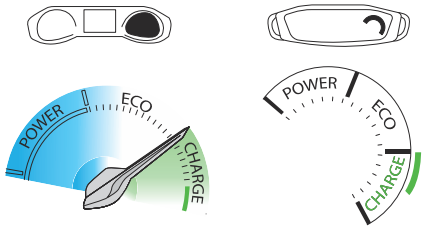
Le totalisateur kilométrique est accessible uniquement à partir de l'ordinateur de bord.

Pour plus d'informations sur l'**Ordinateur de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

État de charge de la batterie haute tension

Indicateur de puissance (hybride ou BEV)

L'indicateur de puissance permet de connaître en temps réel la puissance demandée au véhicule.
Il comporte 3 zones :



BEV

CHARGE	Charge de la batterie de traction pendant les phases de décélération et de freinage.
ECO	Consommation électrique modérée et optimisation de l'autonomie.
POWER	Consommation d'énergie de la chaîne de traction pendant la phase d'accélération.

NEUTRE

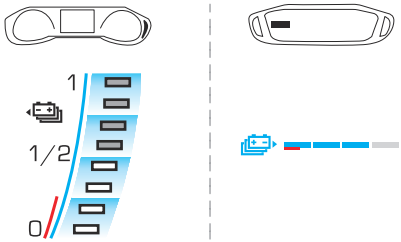
À la mise du contact, le véhicule ne consomme ni ne génère d'énergie par sa chaîne de traction électrique ; après balayage, l'aiguille ou le curseur revient en position "neutre" : entre **ECO** et **CHARGE**.

> **REMARQUE**
>
> Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur, qui se place sur la position « neutre » : entre **ECO** et **CHARGE**.

MHEV

CHARGE	Récupération d'énergie permettant la recharge de la batterie de traction.
ECO	Utilisation optimale de l'énergie (ICE ou BEV).
POWER	Forte sollicitation de puissance, utilisant les capacités combinées du moteur essence et du moteur électrique.

Indicateur du niveau de charge (BEV)



Le niveau de charge réel de la batterie de traction et l'autonomie restante sont affichés en permanence lorsque le véhicule est démarré.

> **REMARQUE**
>
> Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur.

Voyants d'avertissement associés

Deux niveaux d'alerte successifs indiquent que la quantité d'énergie disponible devient faible :

Premier niveau : Réserve



Le niveau de charge de la batterie de traction est faible.

Fixe et voyant dans la zone rouge, accompagné d'un signal sonore.

- Consulter l'autonomie restante au combiné d'instruments.
- Mettre le véhicule en charge dès que possible.

Deuxième niveau : Critique

Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.

Fixe, associé au voyant de réserve, accompagné d'un signal sonore.

- Mettre impérativement le véhicule en charge.

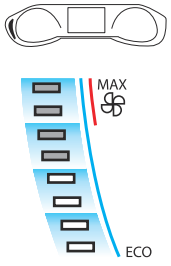
AVERTISSEMENT

L'autonomie restante n'est plus calculée. La puissance de la chaîne de traction est progressivement réduite.

Le chauffage et l'air conditionné sont arrêtés (même si l'aiguille ou le curseur indiquant leur consommation n'est pas sur la position «**ECO**").

Indicateur de consommation du confort thermique (BEV)

(Selon version)



La jauge représente la consommation d'énergie électrique de la batterie de traction liée au confort thermique dans l'habitacle. Avec un combiné numérique, la jauge n'apparaît que dans le mode "**Personnel**".

Les équipements concernés sont le chauffage et l'air conditionné. Il est possible d'utiliser ces équipements :

- Si le véhicule n'est pas branché, à l'allumage du voyant **READY**.
- Si le véhicule est branché, à la mise du contact (mode "Lounge").

La sélection du mode **ECO** limite les performances de certains de ces équipements. L'aiguille ou le curseur de l'indicateur de consommation du confort thermique se positionne alors dans la zone "**ECO**".

REMARQUE

Pour refroidir ou réchauffer rapidement l'habitacle, ne pas hésiter à sélectionner temporairement le niveau de froid ou de chaud maximum.
Lorsque le chauffage est au maximum, la jauge sur l'indicateur de consommation du confort thermique se trouve dans la zone **MAX**. Lorsque l'air conditionné est au maximum, elle reste dans la zone **ECO**.
Une utilisation excessive des équipements de confort thermique, notamment à basse vitesse, peut réduire considérablement l'autonomie du véhicule.
Penser à optimiser son utilisation dès que le niveau de confort désiré est atteint et à vérifier son réglage à chaque démarrage.
Après une période prolongée d'inutilisation du chauffage, une légère odeur peut survenir pendant les premières minutes d'utilisation.

Ordinateur de bord

Affiche des informations sur le trajet en cours (autonomie, consommations, vitesse moyenne, etc.).
Le combiné peut afficher plusieurs valeurs d'autonomie qui sont calculées à l'aide de différents algorithmes pour fournir au conducteur les meilleures informations concernant la gestion de l'énergie restante du véhicule.

Deux de ces valeurs sont calculées selon la méthode **WLTP**.

Le test **WLTP** (Worldwide Harmonized Light Vehicles Test Procedure) est la norme mondiale utilisée pour mesurer la consommation de carburant, l'autonomie (pour les véhicules électriques) et les émissions d'échappement des voitures dans des conditions idéales (23 °C, confort thermique désactivé, vitesse moyenne de 46 km/h en cycle mixte).

Données affichées sur le combiné d'instruments

Avec combinés d'instruments à cadrans

L'affichage des données de l'ordinateur de bord est sélectionné par appui sur l'extrémité de la commande d'essuie-vitre.

Avec combiné numérique

L'affichage des données de l'ordinateur de bord est permanent lorsque le mode d'affichage "**Personnel**" est sélectionné.

Pour tous les autres modes d'affichage, un appui sur l'extrémité de la commande d'essuie-vitre fait apparaître ces données temporairement dans une fenêtre spécifique.

Affichage des différents onglets



- Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-glace pour afficher successivement les onglets suivants :
- Informations instantanées :
 - Autonomie (MHEV).
 - Consommation instantanée.
 - Compteur de temps Stop & Start (MHEV).
- Trajets "**1**" puis "**2**" :
 - Vitesse moyenne.
 - Consommation moyenne.
 - Distance parcourue.

Remise à zéro du parcours



- Lorsque le trajet désiré est affiché, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-glace.

Les trajets **1** et **2** sont indépendants et d'utilisation identique.

Sur les véhicules BEV, lorsque le niveau de la batterie est supérieur à 95 %, la réinitialisation des deux trajets dans les 30 secondes réinitialise l'affichage Triple autonomie. ⇨83

Définitions

Autonomie

(km ou miles)
(Pourcentage du niveau de charge de la batterie de traction) (BEV)





Nombre de kilomètres pouvant être encore parcourus avec le carburant restant dans le réservoir (en fonction de la consommation moyenne des derniers kilomètres parcourus) (MHEV).
Cette valeur peut varier suite à un changement de conduite ou de relief, modifiant fortement la consommation instantanée.

Lorsque l'autonomie est inférieure à 30 km (19 miles), des tirets s'affichent. Après un complément de carburant d'au moins 5 litres, l'autonomie est recalculée et s'affiche si elle dépasse 100 km (62 miles).
L'affichage fixe de tirets à la place de chiffres en roulant indique un dysfonctionnement. Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Pour les versions MHEV

Lorsque l'autonomie est inférieure à 30 km (19 miles), des tirets s'affichent.
Après un complément de carburant d'au moins 5 litres, l'autonomie est recalculée et s'affiche si elle dépasse 100 km (62 miles).

L'affichage fixe de tirets à la place de chiffres en roulant indique un dysfonctionnement. Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Pour les versions BEV

Deux niveaux d'alerte successifs indiquent que la quantité d'énergie disponible devient faible :

Pour plus d'informations sur **les Indicateurs, et notamment l'Indicateur de niveau de charge**, se reporter à la rubrique correspondante.

Consommation instantanée

(l/100 km ou km/l ou mpg)
(miles/kWh ou kWh/100 km ou km/kWh) (BEV)



Calculée d'après les dernières secondes écoulées.
Cette fonction ne s'affiche qu'à partir de 30 km/h (19 mph) (MHEV).

Consommation moyenne

(l/100 km ou km/l ou mpg)
(miles/kWh ou kWh/100 km ou km/kWh) (BEV)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Vitesse moyenne



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Distance parcourue

(km ou miles)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Compteur de temps Stop & Start



(minutes / secondes ou heures / minutes)

Si le véhicule est équipé de la fonction Stop & Start, un compteur de temps cumule les durées de mise en mode STOP au cours du trajet. Le compteur de temps se remet à zéro à chaque mise du contact.

Affichage de l'autonomie

Le combiné peut afficher plusieurs valeurs d'autonomie qui sont calculées à l'aide de différents algorithmes pour fournir au conducteur les meilleures informations concernant la gestion de l'énergie restante du véhicule.
Deux de ces valeurs sont calculées selon la méthode **WLTP** : Autonomie **MIN** et **MAX**

Le test **WLTP** (Worldwide Harmonized Light Vehicles Test Procedure) est la norme mondiale utilisée pour mesurer la consommation de carburant, l'autonomie (pour les véhicules électriques) et les émissions d'échappement des voitures dans des conditions idéales (23 °C, confort thermique désactivé, vitesse moyenne de 46 km/h en cycle mixte).

Affichage Triple autonomie



Le widget d'autonomie affiche trois valeurs :

MIN	Scénario le plus défavorable avec une consommation d'énergie élevée (conduite sur autoroute à basse température).
Autonomie principale	Autonomie estimée en utilisant la consommation moyenne d'énergie des trajets précédents. Également affichée en permanence au combiné.
MAX	Meilleur scénario possible avec une consommation d'énergie minimale. (Autonomie WLTP)

Après une remise à zéro de l'ordinateur de bord, l'**autonomie principale** correspondra à la valeur **MAX** jusqu'à ce que les valeurs de consommation d'énergie soient à nouveau calculées. ⇨ 82

Ces valeurs fournissent une estimation de l'autonomie globale du véhicule en fonction du niveau de charge restant.

Le widget peut être sélectionné depuis la page du sous-menu correspondant en utilisant les commandes du **levier d'essuie-glace** pour faire défiler les widgets disponibles. Selon la configuration du véhicule, il peut rester affiché en permanence.

REMARQUE

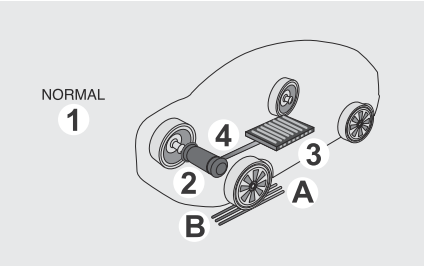
En tirant une remorque ou une caravane avec la connexion électrique activée, l'autonomie WLTP affichée peut être considérablement réduite. Dans certaines conditions, l'autonomie réelle peut être inférieure ou égale à un tiers de l'autonomie de référence WLTP.

REMARQUE

L'autonomie réelle peut varier de façon importante selon le style de conduite et les conditions extérieures.
En réduisant les fortes accélérations et les freinages et en utilisant les fonctions de climatisation avec parcimonie, cela augmente l'autonomie.

Flux d'énergie

Cette page présente le fonctionnement de la chaîne de traction électrique en temps réel.



1 Mode de conduite actif

2 Moteur électrique

3 Niveau de charge estimé de la batterie de traction

4 Flux d'énergie

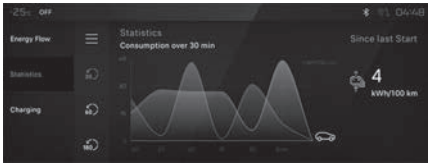
A Bleu : consommation d'énergie

B Vert : récupération d'énergie

Statistiques

Cette page indique les statistiques de consommation d'énergie électrique.

Véhicule BEV



- Graphique bleu : énergie consommée directement issue de la batterie de traction.
- Graphique vert : énergie régénérée lors des phases de décélération et de freinage et utilisée pour recharger la batterie de traction.

Le résultat moyen sur le trajet en cours est exprimé en kWh/100 km.

Charge

Cette page permet de programmer une charge différée.

Pour plus d'informations sur la **Charge de la batterie de traction (BEV)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Indicateurs

Saisir ici une brève description de votre sujet (facultatif).
Votre sujet commence ici.

Données de surveillance embarquée du véhicule

Le système de surveillance embarqué du véhicule suit de multiples paramètres relatifs à l'état et à la durée de service du véhicule.
Pour accéder aux données :

- Accéder à l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.
- Puis, sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.

Tableau 1 : Statistiques disponibles

Statistiques	Unité	Définition
Durée de vie		
Émissions de NOx sur la durée de vie	mg/mi (mg/km)	Émissions moyennes globales de NOx par mile (km).
Consommation de carburant/ d'énergie sur la durée de vie	mpg (l/ 100 km) mi/kWh (kWh/ 100 km)	Rendement énergétique global. (ICE/ MHEV) Rendement électrique globale. (BEV)
Énergie transférée en tant que distance virtuelle	mi (km)	Énergie transférée vers des appareils externes via une prise bidirectionnelle, exprimée en distance parcourue équivalente.
Limite réglementaire d'émissions de NOx	mg/mi (mg/km)	Limite de référence pour les émissions de NOx
État de santé de la batterie de traction	%	
Dernier trajet		
Consommations	gal (l), mpg (l, l/ 100 km) kWh, mi/kWh (kWh, km/ kWh)	Quantité de carburant utilisée lors du dernier trajet, rendement énergétique (ICE/MHEV). Quantité d'électricité utilisée lors du dernier trajet, rendement électrique lors du dernier trajet. (BEV).
Émissions de NOx	mg, mg/mi mg, mg/km	Quantité de NOx émise pendant le dernier trajet. Efficacité NOx lors du dernier trajet.

Test manuel

Cette fonction permet de vérifier certains indicateurs et d'afficher le journal des alertes.

Le test se lance dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile

Puis, sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.
Les informations suivantes s'affichent au combiné d'instruments :

- Pression des pneus.
- Niveau d'huile moteur.
- Échéance de révision.
- Alertes en cours.
- Données de surveillance embarquée ⇨84

Témoins et messages

Vue d'ensemble

Affichés sous forme de symboles, les témoins lumineux informent de l'apparition d'une anomalie (témoins d'alerte) ou de l'état de marche d'un système (témoins de marche ou de neutralisation). Certains voyants présentent deux types d'allumage (fixe ou clignotant) et/ou plusieurs couleurs.

Avertissements associés

L'allumage d'un voyant peut être accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message sur un afficheur.
La mise en relation des avertissements avec l'état de fonctionnement du véhicule permet de savoir si la situation est normale ou si une anomalie est apparue : consulter la description de chaque témoin pour plus d'informations.

À la mise du contact

Certains témoins d'alerte, de couleur rouge ou orange, s'allument pendant quelques secondes. Dès le démarrage du moteur, ces témoins doivent s'éteindre.
Pour plus d'informations sur un équipement / une fonction, consulter la rubrique correspondante.

Test manuel

Cette fonction permet de vérifier certains indicateurs et d'afficher le journal des alertes.

Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth



Elle est accessible par la touche **"Contrôle"** dans le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect



Elle est accessible par l'application **Paramètres > véhicule** de l'écran tactile.

- Sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.

Les informations suivantes s'affichent au combiné d'instruments :

- Pression des pneus.
- Niveau d'huile moteur (selon moteur).
- Échéance de révision.
- Autonomie de roulage liée à l'AdBlue® et au système SCR (Diesel BlueHDi).
- Alertes en cours.

REMARQUE

Ces informations s'affichent également automatiquement à chaque mise du contact.

Voyant d'avertissement persistant

L'allumage d'un voyant d'avertissement (rouge ou orange) peut indiquer l'apparition d'une anomalie nécessitant un diagnostic complémentaire.

Si un voyant reste allumé

Les numéros dans le tableau récapitulatif indiquent ce qu'il faut faire lorsqu'un voyant s'allume ou clignote.

(1) Uniquement pour information.

(2) Information et avertissement.

(3) Faire appel à l'assistance d'un atelier qualifié.

(4) Arrêter le moteur et demander l'assistance d'un atelier qualifié.

(5) Faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier qualifié.

Témoins d'avertissement et indicateurs rouges

STOP



Fixe, associé à un autre témoin d'alerte, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Une défaillance grave du moteur, du système de freinage, de la direction assistée, de la boîte de vitesses automatique ou une défaillance électrique majeure est détectée **(4)**.

Système d'autodiagnostic moteur (ICE ou MHEV)





Fixe.
Une défaillance majeure du moteur est détectée.
Effectuer **(4)**, puis **(5)**.

Température maximale du liquide de refroidissement (ICE, MHEV)





Fixe avec pavés allumés en rouge (avec combiné matrice)
ou
Fixe (hors combiné matrice).
La température du circuit de refroidissement est trop élevée. Effectuer **(2)** puis attendre le refroidissement du moteur pour compléter le niveau, si nécessaire. Si le problème persiste, effectuer **(4)**.

Pression d'huile moteur (ICE, MHEV)



Fixe.

Le circuit de lubrification du moteur présente une défaillance **(5)**.

Dysfonctionnement du système (MHEV, BEV)



Fixe.
Une anomalie est détectée sur le moteur électrique ou sur la batterie de traction. Si cela affecte les performances du véhicule, effectuer **(5)** ou **(4)**.

Câble de charge haute tension connecté (BEV)



Fixe lorsque le contact est mis **(2)**.

Le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.



Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un message.

Le démarrage du véhicule est impossible tant que le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.
Débrancher le câble de charge et refermer la trappe.

Surchauffe de la batterie de traction (BEV)



Fixe, associé au voyant STOP, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.



La température de la batterie de traction est trop élevée **(4)**.

Évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre.

Dysfonctionnement de la batterie de traction (BEV)



Fixe, associé au témoin de Service et accompagné d'un message.



La batterie de traction est défaillante **(4)**.

Charge batterie 12V



Fixe.
Le circuit de charge de la batterie est défectueux (par exemple, bornes sales, courroie d'alternateur desserrée ou sectionnée).

Effectuer **(4)**.

Si le frein de stationnement électrique ne fonctionne plus, immobiliser le véhicule :

- Avec la boîte de vitesses manuelle, engager un rapport.
- Avec la transmission automatique eDSC6, engager le sélecteur sur la position **P**.

Nettoyer et resserrer les cosses. Si le témoin ne s'éteint pas au démarrage du moteur, effectuer (5).

Porte(s) ouverte(s)



Fixe,associé à un message localisant l'ouvrant.
Une porte ou le hayon est mal fermé (vitesse inférieure à 10 km/h (6 mph)).



Fixe, associé à un message localisant l'ouvrant et complété d'un signal sonore.

Une porte ou le hayon est mal fermé (vitesse supérieure à 10 km/h (6 mph)).

Ceintures de sécurité non bouclées/débouclées



Fixe ou clignotant, accompagné d'un signal sonore croissant.
Une ceinture n'a pas été bouclée ou a été débouclée.

Frein de stationnement manuel



Fixe.

Le frein de stationnement est serré ou mal desserré **(1)**.

Frein de stationnement électrique



Fixe.

Le frein de stationnement électrique est serré **(1)**.



Clignotant.
Le serrage / desserrage est défaillant.

Effectuer **(1)** : stationner sur un terrain plat (à l'horizontale).

Avec une boîte de vitesses manuelle, engager un rapport.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, sélectionner le mode **P**.

Couper le contact et effectuer **(2)**.

Freinage



Fixe.
La baisse du niveau de liquide de frein dans le circuit de freinage est importante.

Effectuer **(4)**, puis faire l'appoint avec un liquide conforme aux recommandations du constructeur. Si le problème persiste, effectuer **(5)**.



Fixe.
Le répartiteur électronique de la force de freinage (EBFD) est défaillant.
Effectuer **(4)**, puis **(5)**.

Défaut du système d'alerte du conducteur en cas d'émissions d'échappement excessives



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore à chaque fois que le véhicule est mis en marche.
La distance restante et le nombre de démarrages sont arrivés à expiration et le véhicule ne peut pas démarrer.
Consulter le réseau agréé ou un atelier qualifié avant que la distance restante ou le nombre de démarrages affichés n'atteignent 0 et que le véhicule ne puisse plus démarrer.

Témoins d'avertissement et indicateurs orange

Service



Allumé temporairement, accompagné d'un message.

Une ou plusieurs anomalies mineures, sans témoin spécifique, sont détectées.
Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instruments.
Il est possible de traiter soi-même certaines anomalies, comme le changement de la pile de la télécommande.

Pour les autres anomalies, comme la défaillance du système de détection de sous-gonflage, effectuer **(3)**.



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Une ou plusieurs anomalies majeures, sans témoin spécifique, sont détectées. Identifier la cause du défaut à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instruments, puis effectuer **(3)**.



Fixe, accompagné du message **Défaut frein de stationnement**.

Le desserrage automatique du frein de stationnement électrique est indisponible.
Effectuer **(4)**.



Voyant de Service fixe et voyant de la clé d'entretien clignotant puis fixe.
L'échéance de révision est dépassée.



La révision du véhicule doit être effectuée dès que possible.
Uniquement avec moteurs Diesel BlueHDi.

Préchauffage du moteur (Diesel)



Allumé temporairement (jusqu'à environ 30 secondes en conditions hivernales sévères).

À la mise du contact, si les conditions climatiques et la température du moteur le nécessitent.

Attendre l'extinction du voyant avant de démarrer.
À l'extinction du témoin, le démarrage est immédiat en maintenant l'appui :

- sur la pédale d'embrayage avec une boîte de vitesses manuelle.
- sur la pédale de frein avec une boîte de vitesses automatique.

Si le moteur ne démarre pas, renouveler la demande de démarrage en maintenant le pied sur la pédale.

Filtre à particules (Diesel)



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message de risque de colmatage du filtre à particules.

Le filtre à particules commence à saturer. Dès que les conditions de circulation le permettent, régénérer le filtre en roulant à une vitesse d'au moins 60 km/h, avec un régime moteur supérieur à 2 500 tr/min, jusqu'à l'extinction du témoin.



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message signalant le niveau insuffisant de l'additif du filtre à particules.

Le niveau minimum du réservoir d'additif est atteint.

Faire rapidement l'appoint : effectuer **(4)**.

Niveau mini de carburant (ICE, MHEV)





Fixe avec les pavés allumés en rouge, accompagné d'un signal sonore (avec combiné matrice)
ou
Fixe avec le niveau de réserve représenté en rouge, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message (hors combiné matrice).

Au premier allumage, il reste **environ 5 litres de carburant** dans le réservoir (réserve). Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, cette alerte se répète à chaque mise du contact et, à une cadence qui croît au fur et à mesure que le niveau baisse et se rapproche de zéro. 1 Compléter rapidement le niveau de carburant pour éviter la panne.

Ne jamais rouler jusqu'à la panne sèche, cela risquerait d'endommager les systèmes d'antipollution et d'injection.

Niveau mini de la batterie de traction (BEV)



Fixe, accompagné d'un signal sonore. Le niveau de charge de la batterie de traction est faible.

Consulter l'autonomie restante.
Mettre le véhicule en charge dès que possible.

Système d'autodiagnostic moteur (ICE, MHEV)



Clignotant.
Le système du contrôle moteur est défaillant.

Risque de destruction du catalyseur.
Effectuer **impérativement (4)**.



Fixe.
Le système du contrôle moteur est défaillant.

Le voyant doit s'éteindre au démarrage du moteur.

Effectuer **(3)** rapidement.



Fixe.
Une défaillance mineure du moteur est détectée.



Effectuer **(3)**.

Mode tortue avec autonomie limitée (BEV)



Fixe. Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.

La diminution de puissance moteur est progressive.
Mettre impérativement le véhicule en charge.

Si le témoin ne s'éteint pas, effectuer **(4)**.

AdBlue® (BlueHDi)



Allumé pendant 30 secondes environ à chaque démarrage du véhicule, accompagné d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie est comprise entre 2 400 et 800 km (1 500 et 500 miles).
Faire l'appoint d'AdBlue®.



Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est comprise entre 800 et 100 km.
Faire **rapidement** un appoint en AdBlue®, ou effectuer **(3)**.



Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est inférieure à 100 km (62 miles).
Faire **impérativement** un appoint en AdBlue® pour **éviter le blocage du démarrage**, ou effectuer **(3)**.



Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'interdiction du démarrage.

Le réservoir d'AdBlue® est vide : le dispositif d'antidémarrage réglementaire empêche le redémarrage du moteur.
Pour redémarrer le moteur, faire un appoint en AdBlue®, ou effectuer **(3)**.
Il est **impératif** de verser une quantité minimale de 10 litres d'AdBlue® dans le réservoir.

Système d'antipollution SCR (BlueHDi)



Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message.
Un dysfonctionnement du système d'antipollution SCR est détecté.
Cette alerte disparaît dès que le niveau d'émission des gaz d'échappement redevient conforme.



Clignotant.
Témoin d'AdBlue ® dès la mise du contact, associé au témoin d'Autodiagnostic moteur fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie.

Selon le message affiché, il est possible de parcourir jusqu'à 1 100 km avant le déclenchement du dispositif d'antidémarrage du moteur. Effectuer **(3)** au plus tôt **pour éviter le blocage du démarrage**.



Clignotant.
Témoin d'AdBlue® dès la mise du contact, associé au témoin d'Autodiagnostic moteur fixe, accompagnés d'un signal sonore et d'un message informant de l'interdiction de démarrage.

Le dispositif d'antidémarrage empêche le redémarrage du moteur (dépassement de la limite de roulage autorisée après confirmation du dysfonctionnement du système d'antipollution).

Pour redémarrer le moteur, effectuer **(2)**.

Fonctions automatiques du frein de stationnement électrique (OFF)



Fixe.
Les fonctions **serrage automatique** (à la coupure du moteur) et **desserrage automatique** (à l'accélération) sont désactivées.

Si le serrage / desserrage automatique n'est plus possible :

- Démarrer le moteur.
- Serrer, avec la commande, le frein de stationnement électrique.
- Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage entre 10 et 15 secondes.
- Relâcher la commande.
- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.

- Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.
- Relâcher la commande et la pédale de frein.

Dysfonctionnement (avec frein de stationnement électrique)



Fixe, accompagné du message **Défaut frein de stationnement**.



Fixe, accompagné du message **Défaut frein de stationnement**.

Le frein de stationnement électrique est défaillant, les fonctions manuelles et automatiques peuvent être inopérantes.

À l'arrêt, pour immobiliser le véhicule :

- Tirer la commande du frein de stationnement électrique et la maintenir pendant 7 à 15 secondes environ, jusqu'à l'apparition du témoin au combiné d'instruments.

Si cette procédure ne fonctionne pas, sécuriser le véhicule :

- Stationner sur un endroit plat.
- Avec une boîte de vitesses manuelle, engager un rapport.
- Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, sélectionner le mode **P**, puis installer la cale fournie contre l'une des roues.

Puis effectuer **(2)**.

Alerte risque de collision / Frein de sécurité actif



Fixe, accompagné d'un message.
Le système a été désactivé via l'écran tactile.



Clignotant.
Le système s'active, puis freine brièvement le véhicule, afin de réduire la vitesse de collision frontale avec le véhicule qui précède.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Démarrage et utilisation**.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système présente une défaillance. Effectuer **(3)**.



Fixe.
Le système présente une défaillance.



À l'allumage de ces témoins après un arrêt du moteur, puis un redémarrage, effectuer **(3)**.

Défaillance du système antiblocage des roues (ABS)



Fixe.
Le système d'antiblocage des roues est défaillant.

Le véhicule conserve un freinage classique.
Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer **(3)**.

Direction assistée



Fixe.
Une défaillance mineure de la direction assistée est détectée.

Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer **(3)**.

Contrôle dynamique de stabilité (CDS) / Antipatinage des roues (ASR)



Fixe.
Le système ESC/ASR est désactivé.

Le système DSC/ASR est automatiquement réactivé au démarrage du véhicule, et à partir d'environ 50 km/h (31 mph).
En deçà de 50 km/h (31 mph), il est possible de le réactiver manuellement.



Clignotant.

La régulation du système ESC/ASR est activée temporairement en cas de perte d'adhérence ou de trajectoire **(2)**.



Fixe.

Le système ESC/ASR est défaillant **(3)**.

Anomalie du frein de secours (avec frein de stationnement électrique)



Fixes, accompagnés du message "**Défaut frein de stationnement**".



Le freinage de secours ne dispose pas des performances optimales.

Si le desserrage automatique est indisponible, utiliser le desserrage manuel ou effectuer **(3)**.

Aide au démarrage en côte



Fixe, accompagné du message **Défaut système anti-recul**.



Le système présente une défaillance.

Effectuer **(3)**.

Reconnaissance des panneaux routiers (TSR)



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système présente une défaillance. Effectuer **(3)**.



Fixe, accompagné de l'affichage du message **Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le Manuel d'utilisation**.

Le capteur est occulté.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer la caméra avant.

Aide au maintien dans la voie (LKA)



Clignotant.
Le franchissement d'une ligne discontinue sans activation du clignotant est imminent.

Le système est activé, puis corrige la trajectoire s'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Démarrage et utilisation**.



Fixe.
Le système est automatiquement désactivé ou en veille.



Fixe, accompagné de l'affichage du message **Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le Manuel d'utilisation**.

Le capteur est occulté.
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer la caméra avant.



Fixe.
Le système présente une défaillance.



Effectuer **(3)**.

Alerte attention conducteur par caméra (Détection d'inattention)



Fixe.
Le système est désactivé.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Le système présente une défaillance.

Effectuer **(3)**.



Fixe, accompagné de l'affichage du message **Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le Manuel d'utilisation**.

Le capteur est occulté.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Nettoyer la caméra avant.

Aide au maintien de la position dans la voie



Fixe, si accompagné du voyant Service.

Airbags



Fixe.
L'un des airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité est défaillant.

Effectuer **(3)**.

Airbag passager avant (ON)



Fixe.
L'airbag passager avant est activé.

La commande est actionnée sur la position **ON**.

Dans ce cas, ne pas installer de siège enfant dos à la route sur le siège passager avant - Risque de blessures graves !

Airbag passager avant (OFF)



Fixe.
L'airbag passager avant est neutralisé.

La commande est actionnée sur la position **OFF**.

Il est possible d'installer un siège enfant **dos à la route**, sauf en cas de dysfonctionnement des airbags (voyant d'avertissement Airbags allumé).

Aide au stationnement



Clignotant.
Le système détecte un obstacle.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système présente une défaillance.

Effectuer **(3)**.



Fixe, accompagné de l'affichage du message **Capteur occulté d'aide au stationnement : Nettoyer le capteur, voir le Manuel d'utilisation**.

Système de contrôle de pression des pneus (TPMS)



Fixe.
La pression est insuffisante dans un ou plusieurs pneus.

Contrôler la pression des pneus le plus rapidement possible.
Réinitialiser le système de détection après ajustement de la pression.



Témoin de sous-gonflage clignotant puis fixe et témoin de Service fixe.
Le système de surveillance de la pression des pneus est défaillant.
La détection de sous-gonflage n'est plus assurée.

Dès que possible, vérifier la pression des pneus et effectuer **(3)**.

Stop & Start



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Le système Stop & Start est neutralisé manuellement.
Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation.



Fixe.
Le système Stop & Start est neutralisé automatiquement.

Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation, si la température extérieure est :

- inférieure à 0°C,
- supérieure à 35°C

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Démarrage et utilisation**.



Clignotant puis fixe, accompagné d'un message.
Le système présente une défaillance.

Effectuer **(3)**.

Commutation automatique des feux



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.
Un dysfonctionnement de la fonction ou de la caméra est détecté.

Effectuer **(2)**.

Feux antibrouillard arrière



Fixe.

Les feux sont allumés **(1)**.

Présence d'eau dans le filtre à carburant (Diesel)



Fixe.
Le filtre à gazole contient de l'eau.

Risque d'endommager le système d'injection de carburant ! **(2)**

Voyant du système d'alerte du conducteur en cas d'émissions d'échappement excessives



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message à intervalles réguliers et à chaque fois que le contact est mis ou coupé.
Lorsqu'il ne reste plus qu'un certain nombre de démarrages, le message s'affiche en continu.

Le **système d'avertissement du conducteur en cas d'émissions d'échappement excessives (EEEDWS)** a détecté et confirmé soit des émissions excessives du véhicule, soit un défaut/une altération du système lui-même.

Consulter le réseau agréé ou un atelier qualifié avant que la distance restante ou le nombre de démarrages affichés n'atteignent 0 et que le véhicule ne puisse plus démarrer.

Avertisseur sonore piétons (BEV)



Fixe.

Le système d'avertisseur sonore pour piétons est en panne (**3**).

Témoins de couleur verte

Stop & Start (ICE)



Fixe.
À l'arrêt du véhicule, le système Stop & Start a mis le moteur en mode STOP.



Clignotant temporairement.
Le mode STOP est momentanément indisponible ou le mode START s'est automatiquement déclenché.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Démarrage et utilisation**.

Véhicule prêt à rouler (BEV)



Fixe, accompagné d'un signal sonore lors de son allumage.

Le véhicule est prêt à rouler et les équipements de confort thermique sont disponibles.
Le témoin s'éteint au-delà de 5 km/h (3 mph) environ et se rallume à l'arrêt du véhicule.
Arrêter le moteur pour éteindre le témoin et quitter le véhicule.

Aide au maintien dans la voie (LKA)



Fixe
La fonction a été activée.

Toutes les conditions sont remplies : le système fonctionne.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Démarrage et utilisation**.

Essuyage automatique



Fixe
Le balayage automatique du pare-brise est activé.

Indicateurs de direction



Clignotants avec signal sonore.
Les feux clignotants sont allumés.

Feux de jour / Feux de position



Fixe.
Les feux sont allumés.

Feux de croisement



Fixe.

Les feux sont allumés **(1).**

Commutation automatique des feux



Fixe.
La fonction est activée via l'écran tactile.
La bague de la commande d'éclairage est sur la position "**AUTO**" **(1)**.

Témoins de couleur bleue

Feux de route



Fixe.
Les feux sont allumés.

Voyants d'avertissement et de signalisation noirs/blancs

Pied sur le frein



Fixe.

Oubli ou appui insuffisant sur la pédale de frein. Avec la boîte de vitesses automatique eDSC6, moteur tournant, avant de desserrer le frein de stationnement, pour sortir de la position **P**. Avec la boîte de vitesses automatique eDSC6 ou le sélecteur de conduite, il peut être nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour déverrouiller la boîte de vitesses du mode **N**. Au desserrage du frein de stationnement sans appuyer sur la pédale de frein, ce témoin restera allumé.

Témoin d'avertissement d'entretien

L'information d'entretien est exprimée en terme de distance (kilomètres ou miles) et/ou de délai (mois ou jours).
L'alerte est déclenchée lorsque la limite de distance ou de temps est atteinte, au premier des deux termes atteint.
L'information d'entretien s'affiche au combiné d'instruments. Selon version du véhicule :

- La ligne d'affichage du totalisateur kilométrique indique la distance restant à parcourir avant la prochaine révision, ou la distance parcourue depuis l'échéance précédée du signe "-".
- Un message d'alerte signale la distance restant à parcourir ainsi que le délai avant échéance ou le dépassement de l'échéance.

REMARQUE

La valeur indiquée est déterminée en fonction du kilométrage parcouru et du temps écoulé depuis la dernière révision.
L'alerte peut aussi se déclencher à proximité d'une date d'échéance.
Conformément au plan d'entretien du véhicule, le service peut consister :

- Soit en une visite annuelle.
- Soit en un service complet.

Clé d'entretien

Allumé temporairement dès la mise du contact.

L'échéance de révision est comprise entre 3000 km et 1000 km (1860 et 620 miles) ou 60 et 21 jours.

Fixe, dès la mise du contact.

L'échéance de révision suivante est inférieure à 1000 km (620 miles) ou 21 jours.
Effectuer la révision très prochainement.

Clé d'entretien clignotante

Clignotant puis fixe, dès la mise du contact.
L'échéance de révision est dépassée.
Effectuer la révision dès que possible.

Remise à zéro de l'indicateur d'entretien

Après chaque révision, l'indicateur d'entretien doit être remis à zéro.
Si la révision du véhicule a été effectuée par l'utilisateur :

1. Couper le contact.



2. Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'éclairage et le maintenir enfoncé.
3. Sans appui sur la pédale de frein, appuyer une fois sur le bouton **START/STOP** ; une fenêtre d'affichage temporaire apparaît et un compte à rebours commence.
4. Lorsque l'affichage indique **= 0,** un message de confirmation apparaît ; relâcher le bouton de la commande d'éclairage ; la clé disparaît.

REMARQUE

En cas de débranchement de la batterie après cette opération, verrouiller le véhicule et attendre au moins 5 minutes, pour que la remise à zéro soit prise en compte.

Rappel de l'information d'entretien

Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth

L'information d'entretien est accessible par la touche "**Contrôle**" dans le menu **Conduite** de l'écran tactile.

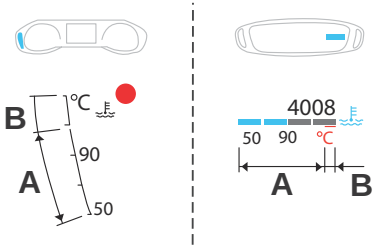
- Puis, sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect

L'information d'entretien est accessible par l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

- Puis, sélectionner **Sécurité > Diagnostics**.

Voyant d'avertissement de température du liquide de refroidissement moteur



Moteur tournant :

- Dans la zone **A**, la température est correcte.
- Dans la zone **B**, la température est trop élevée.

Le témoin associé et le témoin **STOP** s'allument en rouge sur le combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.

Arrêter impérativement le véhicule dans les meilleures conditions de sécurité. Attendre quelques minutes avant de couper le moteur.

AVERTISSEMENT

Après avoir coupé le contact, ouvrir prudemment le capot et vérifier le niveau du liquide de refroidissement.

REMARQUE

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Témoin d'avertissement de contrôle électronique de stabilité (ESC)

Le programme électronique de stabilité intègre les systèmes suivants :

- Antiblocage des roues (ABS) et Répartiteur électronique de freinage (EBFD).
- Assistance au freinage d'urgence (EBA).
- Antipatinage des roues (ASR).
- Contrôle dynamique de stabilité (DSC).
- Contrôle de stabilité de la remorque (TSM)

Témoin d'avertissement du système antiblocage des roues (ABS)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité du véhicule lors du freinage et contribuent à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.
Le système ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.
Le répartiteur électronique de la force de freinage assure une gestion intégrale de la pression de freinage roue par roue.

- **En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sur la pédale sans jamais relâcher l'effort.**

REMARQUE

Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.



L'allumage fixe de ce voyant signale un dysfonctionnement du système ABS.

Le véhicule conserve un freinage classique.
Rouler prudemment à vitesse modérée.
Faire vérifier par le concessionnaire ou un atelier qualifié.



L'allumage de ce témoin, couplé aux témoins STOP et ABS, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, signale un dysfonctionnement du répartiteur électronique de freinage.

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

AVERTISSEMENT

En cas de changement de roues (pneus et jantes), veiller à ce qu'elles soient homologuées pour le véhicule.

AVERTISSEMENT

Après un choc

Faire vérifier par le concessionnaire ou un atelier qualifié.

Témoin d'avertissement de bas niveau de carburant

(Selon version)
Sur les versions équipées d'une jauge électrique, la conformité du niveau d'huile moteur s'affiche quelques secondes au combiné, à la mise du contact, après l'information d'entretien.

REMARQUE

Toute vérification de ce niveau n'est valable que si le véhicule est sur un sol horizontal, moteur à l'arrêt depuis plus de 30 minutes.

Manque d'huile

Indiqué, selon combiné, par l'affichage "**HUILE**" ou par le message "**Niveau d'huile incorrect**" accompagné de l'allumage du voyant Service et d'un signal sonore.

Si le manque d'huile est confirmé par la vérification à la jauge manuelle, compléter impérativement le niveau pour éviter la détérioration du moteur. Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Dysfonctionnement de la jauge

Signalé, selon combiné, par l'affichage "**HUILE_ _**" ou par le message "**Mesure niveau d'huile invalide**" accompagné de l'allumage du voyant Service et d'un signal sonore. Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement de la jauge électrique, le niveau d'huile moteur n'est pas surveillé.
Tant que le système est défaillant, il faut contrôler le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge manuelle située dans le compartiment moteur.

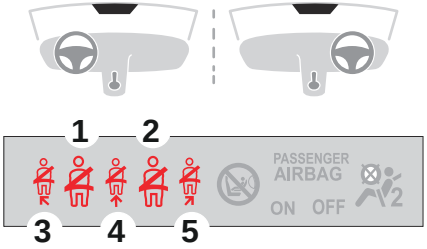
Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Témoin d'avertissement de rappel de ceinture de sécurité



s'allume ou clignote au combiné d'instruments. En outre, il existe une indication dans la console de toit.

Les grands symboles concernent les ceintures de sécurité des sièges avant. Les petits symboles concernent le siège arrière de seconde rangée.



1 Voyant de ceinture avant gauche

2 Voyant de ceinture avant droite

3 Voyant de ceinture arrière gauche

4 Voyant de ceinture arrière centrale

5 Voyant de ceinture arrière droite

Non-bouclage à l'avant

À la mise du contact, le témoin et les voyants correspondants s'allument, si le conducteur et/ou le passager avant n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité.
À une vitesse supérieure à 20 km/h, ces témoins clignotent, accompagnés d'un signal sonore croissant pendant deux minutes environ. Au-delà de ce délai, ces témoins restent allumés tant que les ceintures avant ne sont pas bouclées.

Non-bouclage à l'arrière

À la mise du contact, moteur tournant ou véhicule roulant à une vitesse inférieure à 20 km/h, le témoin et les voyants correspondants s'allument pendant 1 minute, si une ou plusieurs ceintures de sécurité arrière ne sont pas bouclées.

Débouclage

Après la mise du contact, le témoin et les voyants correspondants s'allument, dès que le conducteur et/ou un ou plusieurs passagers déboucle sa ceinture de sécurité.
À une vitesse supérieure à 20 km/h, ces témoins clignotent, accompagnés d'un signal sonore pendant 2 minutes environ. Au-delà de ce délai, ces témoins restent allumés tant que les ceintures ne sont pas rebouclées.

AVERTISSEMENT

Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler. Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée. Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle. Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (par ex. une pièce de monnaie) avant de le fixer. Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée. Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.

AVERTISSEMENT

Pose.

La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin.
La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.
Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- doit être tendue au plus près du corps.
- doit être tirée devant soi par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne se vrille pas.
- ne doit maintenir qu'une seule personne ;
- Ne doit pas porter de trace de coupure ou d'effilochage.
- Ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.

AVERTISSEMENT

Recommandations pour les enfants

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.
Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants.
Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

Pour plus d'informations sur les **Sièges enfants**, consulter la rubrique correspondante.

AVERTISSEMENT

Entretien

En raison des prescriptions de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité du véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau est en mesure d'apporter.
Faire vérifier périodiquement les ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration.

Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le Réseau.

Commandes de climatisation

Commande marche-arrêt de la climatisation

L'air circulant dans l'habitacle est filtré et provient soit de l'extérieur par la grille située à la base du lave-glace, soit de l'intérieur en recirculation d'air.
L'entrée d'air extérieur permet d'éviter la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales. Le recyclage de l'air ambiant isole l'habitacle des odeurs et des fumées extérieures et permet d'atteindre plus rapidement le niveau de température souhaité dans l'habitacle.



- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du témoin).

REMARQUE

La fonction s'active automatiquement en cas d'utilisation du lave-glace avant ou à l'engagement de la marche arrière.

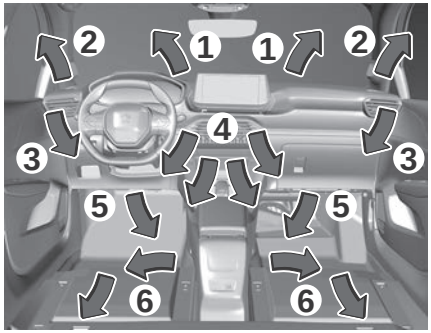
Commandes

Les commandes sont accessibles sur l'écran tactile et sur le panneau de la console centrale.

Commande de recyclage

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas fixer d'objets aux lames des aérateurs. Risque de dommages et de blessures en cas d'accident.



1 Buses de désembuage / dégivrage du pare-brise

2 Buses de désembuage / dégivrage des vitres latérales avant

3 Bouches d'aération latérales obturables et orientables

4 Aérateurs centraux obturables et orientables

5 Sorties d'air aux pieds des passagers avant

6 Sorties d'air aux pieds des passagers arrière (selon version)

REMARQUE

Utilisation de la ventilation et de l'air conditionné

- Pour obtenir une répartition d'air homogène, veiller à ne pas obstruer les grilles d'entrée d'air extérieur situées à la base du pare-brise, les buses, les aérateurs et les sorties d'air, ainsi que l'extraction d'air située dans le coffre.
- Ne pas masquer le capteur d'ensoleillement sur la planche de bord ; celui-ci sert à la régulation du système d'air conditionné automatique.
- Faire fonctionner le système d'air conditionné au moins 5 à 10 minutes, une à deux fois par mois, pour le maintenir en bon état de fonctionnement.
- Si le système ne produit pas de froid, le désactiver et consulter le réseau ou un atelier qualifié.

En cas de traction d'une charge importante dans une forte pente par température élevée, la coupure de l'air conditionné permet de récupérer de la puissance moteur et donc d'améliorer la capacité de remorquage.

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter de rouler trop longtemps avec la ventilation coupée ou avec un fonctionnement prolongé du recyclage de l(air intérieur. Risque de buée et de détérioration de la qualité de l'air !

Si après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure est très élevée, aérer l'habitacle pendant quelques instants.
Placer la commande de débit d'air à un niveau suffisant pour assurer un bon renouvellement d'air dans l'habitacle.

REMARQUE

La condensation créée par l'air conditionné provoque à l'arrêt un écoulement d'eau sous le véhicule. Ce phénomène est normal.

REMARQUE

Entretien de la ventilation et de l'air conditionné

- Veiller au bon état du filtre d'habitacle et faire remplacer périodiquement les éléments filtrants.

Il est recommandé de privilégier un filtre d'habitacle combiné. Grâce à son additif actif spécifique, il protège les occupants des gaz polluants et mauvaises odeurs.

- Pour garantir le bon fonctionnement du système d'air conditionné, le faire contrôler suivant les préconisations du plan d'entretien du Constructeur.

REMARQUE

Stop & Start

Les systèmes de chauffage et d'air conditionné ne fonctionnent que moteur tournant. Désactiver temporairement le système Stop & Start pour maintenir une température confortable dans l'habitacle.

Pour plus d'informations sur le **Stop & Start**, se reporter à la rubrique correspondante.

REMARQUE

Mode de conduite ECO

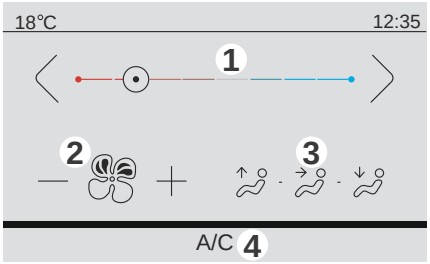
La sélection de ce mode optimise la consommation d'énergie électrique, mais diminue les performances du chauffage et de l'air conditionné, sans toutefois les désactiver.

Climatisation manuelle

Avec écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth / PEUGEOT Connect Radio / PEUGEOT Connect Nav



Appuyer sur la touche **Climatisation** pour afficher la page de commandes du système.



1 Réglage de la température

2 Réglage du débit d'air

3 Réglage de la répartition d'air

4 Activation/désactivation de la climatisation

Réglage de la température

- Appuyer sur l'une des touches **1** (- ou +) pour moduler la température.

Réglage du débit d'air

- Appuyer sur l'une des touches **2** (**-** ou **+**) ou tourner la molette **2** pour diminuer ou augmenter la vitesse de soufflage du ventilateur.

En réduisant le débit d'air au minimum, la ventilation s'arrête.

Réglage de la répartition d'air

- Appuyer sur la touche **3** pour moduler la répartition de l'air dans l'habitacle.



Aérateurs centraux et latéraux et pieds des occupants



Bouches d'aération centrales et latérales



Pare-brise



Pare-brise, cave à pieds



Cave à pieds

Activation/désactivation de la climatisation

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées :

- En été, il abaisse la température.

- En hiver, au-dessus de 3°C, il augmente l'efficacité du désembuage.
- Appuyer sur la touche **4** pour activer / désactiver le système d'air conditionné.

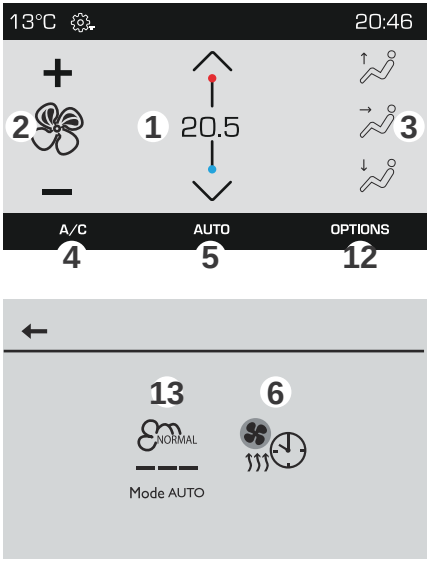
REMARQUE

L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est désactivé.
Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant quelques instants. Ensuite, revenir en entrée d'air extérieur.
L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

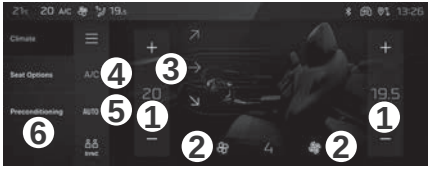
Commande de climatisation automatique

Ce système régule automatiquement l'activation de l'air conditionné, la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.
Ce système fonctionne moteur tournant, mais l'accès à la ventilation et à ses commandes reste possible contact mis.

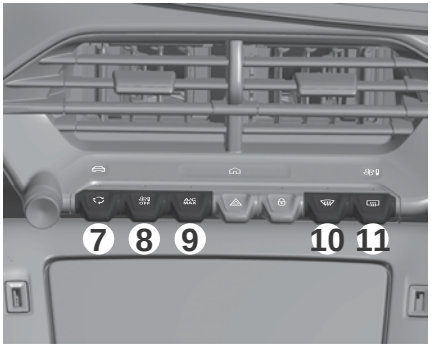
Appuyer sur la touche de l'application **Climatisation** pour afficher la page de commandes du système.



Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth



Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect



1 Réglage de la température
2 Réglage du débit d'air
3 Réglage de la répartition d'air
4 Activation/désactivation de la climatisation
5 Marche/Arrêt automatique de l'air conditionné et réglage (AUTO FAIBLE/AUTO NORMAL/AUTO RAPIDE)
6 Préconditionnement de la température (selon version)
7 Recyclage de l'air ambiant
8 Arrêt du système
9 A/C maximum
10 Désembuage / Dégivrage avant

11 Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière

12 Accès à la page secondaire

13 Sélection des réglages de la climatisation automatique (AUTO SOFT/AUTO NORMAL/ AUTO FAST)

Désactivation du système d'air conditionné

- Appuyer sur le bouton **8-OFF**.

Son voyant s'allume et tous les autres voyants du système d'air conditionné s'éteignent.
Cette action désactive toutes les fonctions du système d'air conditionné.
La température n'est plus régulée. Un léger flux d'air, dû au déplacement du véhicule, reste néanmoins perceptible.

Arrêt du système de confort thermique

La fonction règle automatiquement la température de consigne sur le niveau de confort le plus bas, la diffusion de l'air vers les aérateurs centraux et latéraux, le débit d'air maximal et active, si nécessaire, le recyclage de l'air ambiant.



- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du témoin).

À la désactivation de la fonction, le système revient aux réglages antérieurs.

Activation/désactivation de la climatisation

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées :

- En été, il abaisse la température.
- En hiver, au-dessus de 3°C, il augmente l'efficacité du désembuage.

- Appuyer sur le bouton **4-A/C** pour mettre en marche / arrêter l'air conditionné.

À la mise en marche de la fonction, "**A/C**" change de couleur.

REMARQUE

L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est désactivé.
Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant quelques instants. Ensuite, revenir en entrée d'air extérieur.
L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

A/C maximum

La fonction règle automatiquement la température de consigne sur le niveau de confort le plus bas, la diffusion de l'air vers les aérateurs centraux et latéraux, le débit d'air maximal et active, si nécessaire, le recyclage de l'air ambiant.



- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du témoin).

À la désactivation de la fonction, le système revient aux réglages antérieurs.

AC automatique

En fonction d'un niveau de confort sélectionné, ce mode automatique gère de manière optimale la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

- Appuyer sur la touche **5-AUTO** pour activer / désactiver le mode automatique du système d'air conditionné.

Lorsque le témoin du bouton est allumé, le système d'air conditionné fonctionne de manière automatique.
L'intensité de la climatisation automatique se module en choisissant l'un des réglages suivants :

- **AUTO SOFT** : privilégie une douceur optimale et le silence de fonctionnement en limitant le débit d'air.
- **AUTO NORMAL** : offre le meilleur compromis entre confort thermique et silence de fonctionnement (réglage par défaut).
- **AUTO RAPIDE** : privilégie une diffusion d'air dynamique et efficace.

Avec autoradio à Écran Tactile

- Pour modifier le réglage en cours, signalé par l'allumage du voyant correspondant, appuyer successivement sur la touche **13** jusqu'à afficher le réglage souhaité.

- Pour assurer le confort des passagers aux places arrière, privilégier les réglages "**Normal**" et "**Fast**".

Ce réglage est associé au mode automatique uniquement. Cependant, à la désactivation du mode **AUTO**, le voyant du dernier réglage sélectionné reste allumé.

La modification du réglage ne réactive pas le mode AUTO si celui-ci est désactivé.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect

- Pour changer le mode AUTO, appuyer successivement sur la touche **5-AUTO**.
- Pour assurer le confort des passagers aux places arrière, privilégier les réglages **AUTO NORMAL** et **AUTO FAST**.

REMARQUE

Par temps froid et moteur froid, le débit d'air évolue progressivement jusqu'à ce que la valeur de confort soit atteinte afin de limiter la diffusion d'air froid dans l'habitacle.
En entrant dans le véhicule, si la température de l'habitacle est beaucoup plus froide ou plus chaude que la valeur de confort demandée, il n'est pas utile de modifier la valeur affichée pour atteindre plus rapidement le confort souhaité.
Le système compense automatiquement et le plus rapidement possible l'écart de température.

Réglage de la température

Le conducteur et le passager avant peuvent chacun régler la température à leur convenance.
La valeur affichée correspond à un niveau de confort et non à une température précise.

- Appuyer sur l'une des touches 1 (+ ou -) ou faire glisser verticalement pour augmenter ou diminuer la valeur.

Il est possible d'aller au-delà des valeurs minimales et maximales en sélectionnant respectivement **Low** ou **High**.
Il est recommandé d'éviter une différence de réglage gauche / droite supérieure à 3°C.

Réglages manuels de l'AC automatique

de ces fonctions, tandis que le système conserve le contrôle automatique des autres fonctions :

- Débit de l'air.
- Répartition de l'air.

Si un réglage est modifié, le témoin du bouton **AUTO** s'éteint.

- Appuyer de nouveau sur la touche **5-AUTO** pour réactiver l'air conditionné automatique.

Réglage du débit d'air

- Appuyer sur l'une des touches 2 (hélice) ou faire glisser horizontalement pour diminuer ou augmenter le débit d'air.
 Il est également possible d'appuyer directement sur l'une des valeurs.

REMARQUE

Arrêt du système d'air conditionné

En réduisant le débit d'air au minimum, la ventilation s'arrête. « **OFF** » s'affiche à côté de l'hélice.

Réglage de la répartition d'air

- Appuyer sur les touches 3 pour moduler la répartition de l'air dans l'habitacle.



Pare-brise et vitres latérales



Bouches d'aération centrales et latérales



Cave à pieds

Une animation s'active pour afficher la présence d'air pulsé dans la direction indiquée.
Pour une diffusion homogène dans l'habitacle, il est possible d'activer les trois touches simultanément.

Recyclage de l'air ambiant

L'entrée d'air extérieur permet d'éviter la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales. Le recyclage de l'air ambiant isole l'habitacle des odeurs et des fumées extérieures et permet d'atteindre plus rapidement le niveau de température souhaité dans l'habitacle.



- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du témoin).

REMARQUE

La fonction s'active automatiquement à l'engagement de la marche arrière.

Commande désembuage/dégivrage maximum du pare-brise

Programme automatique visibilité

Ce mode permet de désembuer ou dégivrer plus rapidement le pare-brise et les vitres latérales.



- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver le mode (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

Il gère automatiquement l'air conditionné (selon version), le débit d'air, l'entrée d'air et répartit la ventilation de façon optimale vers le pare-brise et les vitres latérales.
Le débit d'air peut être modifié manuellement sans provoquer la désactivation du programme automatique Visibilité.

REMARQUE

Avec le Stop & Start, tant que le désembuage est activé, le mode STOP n'est pas disponible.

AVERTISSEMENT

En conditions hivernales, avant de rouler, éliminer impérativement la neige ou le givre présent sur le pare-brise au niveau de la caméra.
Sinon, le fonctionnement des équipements utilisant la caméra pourrait être perturbé.

Commande désembuage/dégivrage de la lunette arrière

Ce désembuage / dégivrage fonctionne uniquement moteur tournant.
Selon version, il prend en charge également les rétroviseurs extérieurs.



- Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du témoin).

Le désembuage - dégivrage s'éteint automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

Éteindre le désembuage - dégivrage dès qu'il n'est plus nécessaire permet de réduire la consommation de courant, donc la consommation d'énergie.

Préconditionnement de la température

Cette fonction permet de programmer la mise à température de l'habitacle à une valeur de confort prédéfinie et non modifiable (environ 21°C) avant d'entrer dans le véhicule, aux jours et heures souhaités. Cette fonction est disponible véhicule branché et non branché.

Programmation

Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth

Dans le menu **Climatisation > OPTIONS** :



- Sélectionner **Conditionnement de la température**.

1. Appuyer sur + pour ajouter une programmation
2. Choisir l'heure d'entrée dans le véhicule et les jours souhaités. Appuyer sur **OK**.
3. Appuyer sur **ON** pour activer ce programme.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect



Dans l'application **Climatisation** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Pré-conditionnement**.

1. Appuyer sur + pour ajouter une programmation.
2. Choisir l'heure d'entrée dans le véhicule et les jours souhaités. Appuyer sur **OK**.
3. Appuyer sur **ON** pour activer ce programme.

La séquence de pré-conditionnement de la température commence environ 45 minutes avant l'heure programmée lorsque le véhicule est branché (20 minutes lorsqu'il n'est pas branché) et se poursuit pendant 10 minutes après.

REMARQUE

Il est possible d'effectuer plusieurs programmations.
Chaque programme est mémorisé dans le système.
Pour optimiser l'autonomie de la batterie, il est conseillé d'effectuer une programmation avec le véhicule branché.



La programmation s'effectue également depuis un smartphone via l'application **MYPEUGEOT APP**.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires actionnables à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

REMARQUE

Le bruit de ventilation qui se produit à l'activation du pré-conditionnement thermique est tout à fait normal.

Conditions de fonctionnement

- La fonction ne s'active que **contact coupé** et **véhicule verrouillé**.
- Lorsque le véhicule n'est pas branché, la fonction s'active uniquement si le niveau de charge de la batterie est supérieur à 30 %.
- Véhicule non branché, lorsqu'une programmation récurrente est activée (par exemple du lundi au vendredi) et que deux préconditionnements thermiques sont effectués sans reprise du véhicule, la programmation est désactivée.

Écran tactile et Écran d'informations

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Affichage permanent de l'heure et de la température extérieure (un voyant bleu apparaît en cas de risque de verglas).
- Commandes du système de chauffage / d'air conditionné.
- Menus de paramétrage des fonctions et des équipements du véhicule.
- Commandes du système audio et du téléphone et affichage des informations associées.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre (aide graphique au stationnement, …).
- Services Internet et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon version).

AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité, arrêter le véhicule pour réaliser les opérations nécessitant une attention soutenue.

Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

Combiné d'instruments

Cette tablette est de type capacitif.

- Ne pas utiliser d'objets pointus sur la tablette tactile.
- Ne pas toucher la tablette tactile avec les mains mouillées.
- Utiliser un chiffon propre et doux pour le nettoyage de la tablette tactile.

Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth

Principes



Accès aux menus



Accès direct au menu **Climatisation**



Accès direct au menu **Conduite**

- Utiliser les boutons disposés sous l'écran tactile pour accéder aux menus, puis appuyer sur les touches matérialisées de l'écran tactile.

 Certains menus peuvent s'afficher sur deux pages : appuyer sur la touche **OPTIONS** pour accéder à la seconde page.

REMARQUE

Au bout de quelques instants sans action sur la seconde page, la première page s'affiche automatiquement.

Pour désactiver/activer une fonction, sélectionner **OFF** ou **ON**.



Paramétrage d'une fonction



Accès à des informations complémentaires sur la fonction



Valider



Retour à la page précédente ou validation



Réglage du volume sonore / Coupure du son

Menu

REMARQUE

Appuyer avec trois doigts sur la tablette tactile pour faire apparaître l'ensemble des touches des menus.

REMARQUE

Pour plus d'informations sur les menus, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.



Radio / Média



Climatisation

Réglages de la température, du débit d'air, etc.
Pour plus d'informations sur l'Air conditionné automatique, se reporter à la rubrique correspondante.



Navigation via CarPlay® ou Android Auto (en fonction de l'équipement)



Conduite

Activation, désactivation et paramétrage de certaines fonctions.
Les fonctions sont réparties en 2 onglets : **Fonctions de conduite** et **Paramètres du véhicule**.



Téléphone



Applications

Accès à certains équipements paramétrables.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect

Fonctionnalités complémentaires disponibles à distance (BEV)

(Selon pays de commercialisation)

Download on the App Store GET IT ON Google Play

Les fonctionnalités suivantes sont disponibles dans l'application **MYPEUGEOT APP** accessible depuis un smartphone :

- Gestion de la charge de la batterie de traction (charge différée).
- Gestion du préconditionnement thermique.
- Affichage des statistiques (selon disponibilité).
- Affichage de l'état de charge et de l'autonomie du véhicule.

Procédure d'installation

- Télécharger l'application **MYPEUGEOT APP** dans le store correspondant au smartphone.
- Créer un compte.
- Saisir le numéro d'identification du véhicule (indiqué sur le certificat d'immatriculation).

Pour plus d'informations sur les **Données du moteur**, consulter la rubrique correspondante.

REMARQUE

Couverture réseau. Pour profiter de l'ensemble des fonctionnalités à distance, s'assurer que le véhicule se situe dans une zone couverte par le réseau mobile.

L'absence de couverture réseau peut empêcher la communication avec le véhicule (par exemple dans un parking en sous-sol). Un message sera alors affiché dans l'application indiquant que la connexion avec le véhicule n'a pu être établie.

Commandes principales

Accéder à l'une des pages d'accueil
Retour à la première page d'accueil

Accès direct à l'application **Climatisation**

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**

- Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder à une liste de réglages rapides (par exemple :

Luminosité, Diagnostics).

- Selon les pages affichées à l'écran, avec ou sans menu contextuel, faire défiler le texte par un glissement du doigt, comme avec un smartphone.

REMARQUE

Depuis n'importe quelle page, appuyer avec trois doigts sur la tablette tactile pour faire apparaître le mur des applications.

Affichage / Masquage du menu contextuel

Retour à la page précédente

- Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).

Accès à des informations complémentaires sur la fonction

Accès aux paramètres de la fonction

Ajout / Suppression de raccourcis

Appui court, contact coupé : Marche / Arrêt du système.
Appui court, contact mis : coupure / rétablissement du son.
Appui long, contact mis : lancement du mode veille (coupure du son et affichage de l'horloge).
Rotation : Réglage du volume sonore.

Applications



Appuyer sur cette touche pour accéder au mur des applications.

Pour obtenir des informations sur les autres applications non décrites ci-après, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.



Aides à la conduite

Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions d'aides à la conduite.



Climatisation

Réglages de la température, du débit d'air, etc.

Pour plus d'informations sur l'**Air conditionné automatique bizone**, se reporter à la rubrique correspondante.

Activation / Désactivation du volant chauffant.

Pour plus d'informations sur le **Volant chauffant**, se reporter à la rubrique correspondante.



Paramètres

Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du tableau de bord numérique.

Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions d'éclairage extérieur, d'accès au véhicule et de sécurité.



Énergie

fonctionnalités du système hybride rechargeable (flux d'énergie, historique de consommation, utilisation électrique, charge différée, fonction e-SAVE).

Charge

Cette page permet de programmer une charge différée.

Pour plus d'informations sur la **Charge de la batterie de traction (BEV),** se reporter à la rubrique correspondante.

SYSTÈME D'INFODIVERTISSEMENT

Présentation du système d'infodivertissement

⚠ AVERTISSEMENT

Le système d'infodivertissement doit être utilisé sans jamais compromettre la sécurité de conduite. Par mesure de sécurité, il est préférable d'arrêter le véhicule avant d'utiliser le système d'infodivertissement.

⚠ AVERTISSEMENT

Le fait de conduire en étant distrait peut provoquer une perte de contrôle du véhicule, un accident et des blessures.
Il est vivement recommandé de faire preuve d'une grande prudence en cas d'utilisation d'un appareil qui pourrait détourner l'attention du conducteur de la route.
Le conducteur est pleinement responsable de l'utilisation du véhicule en toute sécurité.
Il est déconseillé d'utiliser un appareil portable en conduisant. Utiliser plutôt des systèmes à commande vocale quand cela est possible.
Veiller à s'informer sur toutes les lois locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis :

- Connexion du smartphone via Bluetooth, USB ou Wi-Fi.
- L'utilisation du smartphone.
- Connexion aux applications CarPlay® ou Android Auto (certaines applications interrompent leur affichage à la reprise du roulage).
- Les réglages et paramétrages du système.

⚠ AVERTISSEMENT

Surchauffe

En cas de forte chaleur, il se peut que le fonctionnement soit limité afin de protéger le système (par ex. réduction éventuelle du volume). Un message d'avertissement s'affiche à l'écran.
Le retour à la situation initiale s'effectue lorsque la température de l'habitacle a baissé.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de détergent ni de solvant pour nettoyer l'écran tactile.
Ne pas verser/pulvériser d'alcool sur l'écran tactile.
Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran.
Ne pas toucher l'écran avec les mains mouillées.

ⓘ REMARQUE

Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, et selon le pays de commercialisation.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées véhicule à l'arrêt et contact mis :

- L'accouplement du smartphone au système en mode Bluetooth®.
- La connexion aux applications Apple CarPlay ou Android Auto.
- L'utilisation du smartphone.

- La modification des réglages et la configuration du système Certaines fonctions ne sont pas accessibles pendant la conduite.

REMARQUE

L'affichage du message Mode économie d'**énergie** signale la mise en veille imminente. Pour plus d'informations sur le Mode **économie d'énergie**, se reporter à la rubrique "Apprendre à connaître votre véhicule". ⇨ 11

REMARQUE

Le mode de sélection radio AM n'est pas disponible sur les véhicules électriques.

AVERTISSEMENT

La navigation est une aide à la conduite. Elle ne peut pas remplacer le conducteur. Toutes les instructions doivent être soigneusement vérifiées par l'utilisateur.
En utilisant la navigation, vous acceptez les conditions générales suivantes : https://www.tomtom.com/en_gb/legal/ eula-automotive/?388448

REMARQUE

Les codes sources OSS (Open Source Software) des systèmes sont disponibles sur les liens suivants : https://www.peugeot.com/fr/oss-source-codes.html

REMARQUE

Le système émet et/ou reçoit des ondes radio soumises à la Directive 2014/53/UE.
Les constructeurs du système indiqué déclarent que ce dernier est conforme à la Directive 2014/53/UE.
La version intégrale de la Déclaration de conformité de l'UE pour chaque système est disponible à l'adresse suivante : http://public.servicebox.peugeot.com/APddb/

Menu

Afficher les raccourcis par glissement du doigt vers la droite ou la gauche, depuis le bord droit ou gauche de l'écran du système audio.

Par défaut, les principales applications sont suggérées : **Média, Navigation, Téléphone, Mirror Screen, Paramètres, Aide...**

Ces raccourcis sont personnalisables.

Pour plus d'informations sur **Personnalisation - Mes raccourcis**, se reporter à la rubrique correspondante consacrée aux systèmes audio et télématique.

Information

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Commandes des équipements audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
- Services connectés et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
- Reconnaissance vocale (selon équipement).
- Heure et température extérieure.
- Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.
- Paramétrage des fonctions d'aide à la conduite, des fonctions de confort et de sécurité, de la vision tête haute étendue (selon équipement et version), des équipements audio et du combiné d'instruments numérique.
- Paramétrage des fonctions spécifiques aux véhicules électriques.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.
- Guide d'utilisation interactif.
- Tutoriels vidéo (par exemple gestion de l'écran, aides à la conduite, reconnaissance vocale).

Bandeau supérieur

Certaines informations sont affichées en permanence dans le bandeau supérieur de l'écran tactile :

- Température extérieure issue des capteurs du véhicule (associée à un symbole bleu en cas de risque de verglas).
- Rappel du réglage de la température de l'air conditionné côté conducteur et côté passager.
- Niveau de charge du téléphone connecté.
- État de connexion du système (Bluetooth®, Wi-Fi, réseau de téléphonie mobile).
- Heure.
- Accès rapide aux fonctions Mirror Screen® (associé à un smartphone connecté).

Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder au centre des notifications et afficher la liste des réglages rapides : Invité, Paramètres de confidentialité, Luminosité, Mes appareils, Mode nuit, etc.

Premiers pas



À la mise du contact, le système se met en marche.

Appui court, contact coupé : Marche / Arrêt du système.
Appui court, contact mis : coupure / rétablissement du son.
Appui long, contact mis : lancement du mode veille (coupure du son, extinction des écrans et de l'horloge).

- Augmenter ou diminuer le volume sonore à l'aide de la molette ou des touches "plus" ou "moins" (selon équipement).

Principes



Utiliser ce bouton (ACCUEIL) pour afficher la dernière page d'accueil utilisée, un second appui affiche la première page d'accueil, puis appuyer sur les touches matérialisées sur l'écran tactile.



Faire défiler les pages d'accueil, par glissement du doigt sur l'écran vers la droite ou vers la gauche.

Principe de déplacement dans le système

Selon les pages affichées à l'écran, faire défiler le texte ou le menu (à gauche de l'écran) par un glissement du doigt, comme avec un smartphone.

Touches tactiles



Afficher/masquer le menu contextuel Afficher/masquer le menu contextuel



Retour à la page précédente.



Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).



Accès à des informations complémentaires sur la fonction.



Accès aux paramètres d'une fonction.



Ajouter / supprimer les raccourcis.

Profils



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Profil**".

L'écran affiche un profil "Invité" intégré au système et permet de créer et personnaliser plusieurs nouveaux profils associés ou non à un appareil mobile.



Le profil "**Invité**" est pré-créé et affiché par défaut, il est possible de personnaliser ses paramètres et de rétablir ses valeurs d'origine. Ce profil est intégré au système et ne peut pas être supprimé.



Chaque profil créé peut être associé à un appareil mobile de son choix connecté en Bluetooth® ; activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil mobile. Cette association permet au système de détecter la présence du conducteur dans le véhicule au moment de son démarrage et de proposer l'activation de son profil personnalisé.

Le dernier profil utilisé sera mis en évidence.



Sélectionner "**Créer un profil**", puis suivre la procédure.

Créer un nouveau profil permet de personnaliser :

- Langue, Unités, Paramètres de confidentialité.
- Configuration écran, apparence, SMART TOUCH (selon équipement).
- Réglages audio, Radios favorites.
- Éclairage, ambiance intérieure (se reporter à la rubrique "**Ergonomie et confort**").
- Historique de navigation, points d'intérêts (POI) préférés, paramètres de navigation.
- Certaines aides à la conduite et la liste des favoris.



Pour supprimer un profil, le sélectionner dans la liste des profils puis appuyer sur la corbeille.

Portail Internet

Lors de la première utilisation, à l'acquisition du véhicule, l'utilisateur est invité à sélectionner le pays de résidence pour l'utilisation du portail Internet.
Si le pays n'est pas sélectionné, la notification est stockée dans le centre de notification et disparaît une fois le pays sélectionné. Faire glisser un doigt sur l'écran tactile du haut vers le bas pour afficher l'ensemble des notifications.
La sélection du pays est nécessaire pour utiliser les applications Internet disponibles.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner "**Services connectés**".



Choisir le pays.



Lors de la première utilisation, par l'intermédiaire d'un appareil mobile connecté, le système fait le lien avec le profil. L'appareil mobile connecté sert de clé d'accès aux informations personnelles enregistrées.

- Activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil mobile.
- Sélectionner l'application souhaitée, une authentification sera demandée si nécessaire.

Cette authentification sera sauvegardée pour les prochaines utilisations par l'intermédiaire de l'appareil mobile connecté au profil en cours. Une authentification sera demandée à chaque utilisation si l'appareil mobile n'est pas connecté au profil en cours ou dans le cas de l'utilisation du profil Invité.



Avec l'utilisation du profil "**Invité**", une identification est demandée à chaque utilisation.

Mise à jour du système

Over The Air (OTA)

Le logiciel et le firmware sont gérés et mis à jour à distance à l'aide de la technologie "Over the Air". Celle-ci met à jour le véhicule par le biais d'une connexion sécurisée au serveur du fabricant (réseau mobile ou Wi-Fi).
Indépendamment d'un abonnement valide à un service connecté, la gestion à distance des appareils relative à ou en lien avec la sécurité des appareils et les mises à jour des logiciels et micrologiciels seront effectuées lorsque y procéder est nécessaire pour le respect d'une obligation légale s'appliquant au Fabricant (par exemple, la loi applicable en matière de responsabilité des produits, la réglementation sur l'ecall) ou lorsque cela est nécessaire pour pro-

téger les intérêts vitaux respectifs des utilisateurs et passagers du véhicule.
S'assurer que :

- Une connexion Internet stable est établie via le réseau Wi-Fi ou le réseau mobile.
- Les paramètres de confidentialité ne sont pas réglés sur le **mode privé.** 130
- Le véhicule est garé sur un terrain plat.
- Le moteur est éteint.
- Le contact est mis.
- BEV : Le câble de recharge a été débranché pendant au moins quatre heures.

Téléchargement de la mise à jour automatique



Cette fonction est disponible lorsque les téléchargements automatiques sont activés dans l'application Paramètres.

Le véhicule vérifie automatiquement les mises à jour en arrière-plan lorsque le moteur est en marche. Lorsqu'une nouvelle mise à jour du logiciel est disponible, un message s'affiche sur l'écran tactile après l'arrêt du moteur.

REMARQUE

Pour que ce message apparaisse, le moteur doit être coupé et la porte du conducteur fermée.

Vérification manuelle des mises à jour disponibles

1. Ouvrir l'application **Paramètres** à l'écran tactile.
2. Sélectionner l'onglet Mise à jour.
3. Sélectionner une mise à jour disponible à télécharger en cliquant dessus.

Lorsque le téléchargement a réussi, un message de confirmation s'affiche à l'écran tactile. Les mises à jour disponibles s'affichent à l'écran. Si aucune mise à jour n'est affichée, attendre cinq minutes. Si une mise à jour n'est toujours pas affichée, cela signifie qu'aucune nouvelle mise à jour n'est disponible.

Pose

ATTENTION

Le moteur doit être arrêté lors de l'installation. Le véhicule doit rester déconnecté du câble de chargement.

Choisir une option :

- Lancer immédiatement l'installation de la mise à jour.
- Reporter l'installation.

En cas de report, le message contextuel s'affichera lors de la prochaine coupure du moteur. La durée d'installation peut prendre de quelques minutes à 2 heures maximum. Un message contextuel donnera une estimation de la durée et une description de la mise à jour. L'installation d'une mise à jour se poursuit même si le véhicule est quitté et fermé.

Au prochain démarrage du moteur, un message à l'écran indiquera si l'installation s'est terminée avec succès.

Si l'installation échoue, contacter un centre d'assistance via l'application **MyPeugeot** ou un atelier qualifié.

Téléchargement de la mise à jour

Le système peut signaler la réception d'une mise à jour s'il est connecté à un réseau Wi-Fi ou mobile.
Si une mise à jour est disponible, une fenêtre contextuelle s'affiche à l'écran après un trajet. L'utilisateur est redirigé vers une page de connexion Wi-Fi qui permet de poursuivre la mise à jour. Le téléchargement des mises à jour volumineuses s'effectue uniquement via le réseau Wi-Fi.
Si le véhicule est déjà connecté au Wi-Fi et que "Téléchargement automatique des mises à jour" a été sélectionné dans la configuration, une fenêtre contextuelle d'autorisation apparaît. Une case à cocher permet de changer l'autorisation de téléchargement automatique des mises à jour via un réseau Wi-Fi.
La mise à jour peut être installée immédiatement ou reportée.
Une fenêtre contextuelle donne une estimation de la durée maximale et une description de la mise à jour.

Les informations de mise à jour sont disponibles par l'application "Paramètres" en appuyant sur **Paramètres**.

Sélectionner l'onglet **Mises à jour**. Une fenêtre d'installation des mises à jour s'affiche à la fin d'un trajet. Si la fenêtre contextuelle se ferme,

la mise à jour peut être installée à l'aide du menu central de mise à jour.

Lorsqu'il est connecté à un réseau Wi-Fi ou mobile, le véhicule détecte lorsqu'une mise à jour est disponible. Un message de notification s'affiche alors sur l'écran tactile et redirige vers la sélection de la connexion pour effectuer la mise à jour. Pour les mises à jour volumineuses, une connexion Wi-Fi est recommandée.

Personnalisation



Faire un appui long sur l'écran à partir de l'une des pages d'accueil du système.

Ou



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**". Appuyer dans le champ "**Affichage**".

Une page divisée en 2 parties s'affiche.
Il est possible d'appuyer à tout moment sur le bouton ACCUEIL pour quitter cette page.

Personnalisation de l'écran



Appuyer sur le crayon de la partie "**Personnaliser l'écran tactile**".

Une représentation de l'organisation des différents widgets de la page d'accueil **(ACCUEIL)** apparaît.

REMARQUE

Un widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajout d'un widget



Pour ajouter un widget, appuyer sur "**Widget**" à gauche de l'écran.

Ou



Appuyer sur un de ces boutons sur l'écran.

- Sélectionner le Widget souhaité.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Organisation des widgets dans une page d'accueil (ACCUEIL)

- Pour déplacer un widget, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser à l'emplacement souhaité.

Ajouter une page



Pour ajouter une page, appuyer sur "**Page**" à gauche de l'écran.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Suppression d'un widget



Pour déplacer un widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser dans la corbeille.

Personnalisation du combiné d'instruments



Appuyer sur le crayon de la partie "**Personnaliser l'affichage Conducteur**".

La modification de l'organisation des différents widgets apparaît dans les instruments de bord en temps réel.

REMARQUE

Un widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajout d'un widget



Pour ajouter un widget, appuyer sur "Widget" à gauche de l'écran.

Ou



Appuyer sur un de ces boutons sur l'écran.

- Sélectionner le Widget souhaité.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Suppression d'un widget



Pour déplacer un widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser dans la corbeille.

Radio

Choix des médias



Appuyer sur l'application "**Média**".



Appuyer sur cette touche pour changer de source (Radio, streaming audio via prise USB, Bluetooth® ou Mirror Screen®).



Par les commandes au volant, appuyer sur ce bouton pour changer de source.

Lecture d'une piste de lecture



Appuyer sur l'application "**Média**".

Si plusieurs appareils sont connectés, appuyer sur ce bouton pour en sélectionner un.

Une fois l'appareil connecté, la navigation à travers les fichiers est possible en appuyant sur le bouton "**Liste de lecture**" ou "**Bibliothèque**".



Appui court : accéder à la piste précédente / suivante.
Appui maintenu : avance / retour rapide dans la piste.





Répétition du titre en cours ou de la liste de titres sélectionnés.



Lecture aléatoire des pistes.



Désactivation / Réactivation du son

Choix de la fréquence radio



Appuyer sur l'application "**Média**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Appuyer sur cette touche pour changer de bande (FM - AM - DAB) selon le pays de commercialisation.

REMARQUE

Le mode de sélection radio AM n'est pas disponible sur les véhicules BEV.

Sélection d'une station radio



Appuyer sur l'application "**Média**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Appuyer sur l'une de ces touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.

Ou



Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.

Ou



Appuyer sur ce bouton.



Saisir les valeurs de fréquence sur le clavier virtuel.



Appuyer sur ce bouton pour valider.

- Une liste des stations est disponible en appuyant sur l'onglet "**Stations**".



Appuyer sur "**Muet**" pour désactiver / réactiver le son.

⚠ AVERTISSEMENT

La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branchée dans la prise de 12 V.
L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol, etc.) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit pas une défaillance du système.

Recherche automatique des stations radio

Par l'application "**Média**".



Appuyer sur l'application "**Média**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Stations**".

La recherche se fait automatiquement.



Par les commandes au volant, effectuer un appui long sur ce bouton.

Activation du suivi de station radio

Le système change de fréquence automatiquement afin d'obtenir une meilleure réception.



Appuyer sur l'application "**Média**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".



Activer "**Suivi de station radio**".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

Mémorisation d'une station radio

Sélectionner une station.



Appuyer sur l'application "**Média**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Appuyer sur la touche "**Favoris Radio**".



la mémorisation se fait par un appui court ou long sur une de ces boutons, ou un appui long sur une radio favorite déjà existante, elle sera remplacée.



Appuyer sur ce bouton pour revenir à la page précédente.

Paramètres audio

Il est possible d'accéder aux paramètres audio de 2 manières différentes.

Par l'application "**Média**"



Appuyer sur l'application "**Média**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".

Ou
Par l'application "Paramètres".



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Audio et Radio**".

Il est possible de paramétrer :

- Paramètres audio.
- Paramètres radio.
- Réglages volume.

Activation des annonces trafic

Cette fonction rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte **Annonces trafic**. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message.

Dès l'émission d'une info trafic, la radio en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message. L'écoute normale de la radio reprend dès la fin de l'émission du message.



Appuyer sur l'application "**Média**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".



Activer "**Annonce trafic (TA)**".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

Streaming audio

La fonction de lecture en continu (streaming) permet d'écouter le flux audio provenant du ou des smartphone(s) connecté(s) via Bluetooth®, USB (type iPod®) ou Mirror Screen®.
Régler d'abord le volume de l'appareil mobile (niveau élevé).
Régler ensuite le volume du système.
Si la lecture ne commence pas , il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.
Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.

REMARQUE

Une fois connecté en streaming, le smartphone est considéré comme une source média.

Informations et conseils

Le système supporte les lecteurs mobiles USB Mass Storage, ou les lecteurs Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.
La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.
Le système lit les fichiers audio avec l'extension ".wma, .aac, .flac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.
Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).
Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu.
Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.
Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 32, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (par exemple " ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.
Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

REMARQUE

Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil mobile.

Système multimédia

Informations générales

REMARQUE

Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, et selon le pays de commercialisation.

AVERTISSEMENT

Le système est protégé de manière à fonctionner uniquement sur votre véhicule.
Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées véhicule à l'arrêt et contact mis :

- Le couplage du smartphone au système en Bluetooth®.
- L'utilisation du smartphone.
- La connexion à Mirror Screen (Apple®CarPlay®ou Android Auto).
- Les réglages et paramétrages du système.

Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

REMARQUE

L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.

Pour plus d'informations sur le **Mode économie d'énergie**, se reporter à la rubrique "Informations pratiques".

AVERTISSEMENT

La navigation est une aide à la conduite.
Elle ne peut pas remplacer le conducteur.
Toutes les instructions de guidage doivent être soigneusement vérifiées par l'utilisateur.
En utilisant la navigation, vous acceptez les conditions générales suivantes :
https://www.tomtom.com/en_gb/legal/ eula-automotive/?388448

Fonctions supplémentaires de la télécommande

Surveillance des émissions

Dans le cadre des nouvelles normes d'émissions, le système de diagnostic embarqué du véhicule surveille et enregistre les émissions.
Ces données sont ensuite envoyées vers des serveurs Stellantis sécurisés.
En outre, des statistiques anonymisées sont envoyées à la Commission européenne :

- Durée de vie de la batterie
- Données de surveillance embarquées

Le transfert des éléments suivants à la Commission européenne peut être activé/désactivé :

- Compteur de consommation de carburant embarqué
- Données contextuelles

Passeport environnemental

Le véhicule dispose de son propre Passeport environnemental, accessible en scannant le QR Code figurant sur l'autocollant du Constructeur à l'intérieur de l'une des portes avant.
Le passeport environnemental permet de vérifier les valeurs d'émissions du véhicule.

Panneau de commande

Afficher les raccourcis par glissement du doigt vers la droite ou la gauche, depuis le bord droit ou gauche de l'écran du système audio.

Par défaut, les principales applications sont suggérées : **Média, Navigation, Téléphone, Mirror Screen, Paramètres, Aide...**

Ces raccourcis sont personnalisables.



Affiche le menu des systèmes d'assistance au conducteur.

Affiche le menu des paramètres

Affiche le menu d'aide

Affiche le menu des réglages de climatisation.

Affiche le menu de la date et de l'heure

Affiche le menu audio.

Affiche le menu Mirror Screen

Affiche le menu de navigation

Affiche le menu **OK Peugeot**

Affiche le menu du téléphone

Pour plus d'informations sur **Personnalisation - Mes raccourcis**, se reporter à la rubrique correspondante consacrée aux systèmes audio et télématique dans le Manuel d'utilisation.

Commandes au volant

Commande vocale : Appui court, commandes vocales du système (selon équipement).

Appui long, commandes vocales du smartphone connecté par Bluetooth® ou Mirror Screen® (Apple®CarPlay®/Android Auto) via le système.

Augmenter le volume.

Diminuer le volume.
Couper le son : appui long sur le bouton diminution du volume sonore.

Rétablir le son par un appui sur un des deux boutons du volume sonore.

Appel entrant (appui court) : accepter l'appel.

Appel en cours (appui court) : raccrocher.

Appel entrant (appui long) : refuser l'appel entrant.

Hors appel (appui court) : accéder au journal des appels du téléphone connecté via Bluetooth®.
Mirror Screen® connecté (appui court) : accéder à la vue projetée de l'application téléphone de l'équipement Mirror Screen®.

Radio : recherche automatique de la station précédente / suivante (dans la liste des radios triées par nom ou par fréquences).

Média : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

Appui court : validation d'une sélection. Hors sélection, afficher les listes des favoris.

SRC **Média** (appui court) : changer de source multimédia.

LIST **Radio** : afficher la liste des stations favorites.

Média : afficher la liste des pistes

Applications

Depuis la page d'accueil, appuyer sur ce bouton pour accéder au mur des applications.

REMARQUE

Depuis n'importe quelle page, appuyer avec trois doigts ou plus sur la tablette tactile pour faire apparaître le mur des applications.

Aide

Accéder au guide d'utilisation et regarder des tutoriels.

Média

Sélectionner une source sonore, une station de radio.

Mirror Screen®

Smartphone connecté avec Mirror Screen® : accès à la vue projetée d'Apple®CarPlay® ou Android Auto.

Smartphone non connecté : accéder au menu permettant de connecter un smartphone.

Navigation

(selon équipement)

Paramétrer le guidage et choisir sa destination.
Utiliser les services disponibles en temps réel selon équipement.

Commandes vocales

(selon équipement)

Utiliser la reconnaissance vocale du système ou du smartphone via le système

Téléphone

Téléphone non connecté : permet d'accéder au menu permettant de connecter un téléphone.

Un téléphone connecté : permet d'accéder au journal d'appels, aux contacts et aux réglages du téléphone.
Deux téléphones connectés : permet d'accéder au contenu du téléphone priorisé avec la possibilité de changer la priorité du téléphone.

Paramètres

Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du tableau de bord numérique.

Commandes vocales

Premiers pas

(Selon équipement)

REMARQUE

Les réponses fournies par le système de reconnaissance vocale peuvent être générées par intelligence artificielle.

Le service de reconnaissance vocale propose un choix de 20 langues minimum (Français, Allemand, Anglais (UK), Anglais (US), Arabe, Brésilien, Chinois, Danois, Espagnol, Hébreu, Italien, Japonais, Néerlandais, Norvégien, Polonais, Portugais, Russe, Suédois, Tchèque, Turque) disponible avec le réseau cellulaire et en correspondance avec la langue choisie et paramétrée au préalable dans le système.
Le système embarque deux langues pour les cas où la zone dans laquelle le véhicule circule n'est pas couverte par le réseau cellulaire.

Ces langues dites embarquées sont téléchargées dans le système.
Si la langue choisie n'a pas été téléchargée, un message à l'écran apparaît dès le premier cas de non connexion au réseau cellulaire pour proposer son téléchargement.
Pour utiliser cette nouvelle langue dans toutes les zones, la télécharger au préalable (contact mis sans démarrer le moteur) par l'intermédiaire du réseau Wi-Fi.
Appliquer la procédure de téléchargement affichée à l'écran.
Le téléchargement de cette nouvelle langue supprime la langue embarquée la moins utilisée.

Utilisation du système




À l'activation des commandes vocales, prononcer la commande après le signal sonore.

Pour les commandes en plusieurs étapes, un échange se fait avec le système pour compléter la demande initiale.
Certaines commandes s'auto-valident au bout de 7 secondes.
Si le système n'a pas pris en compte la commande, il l'indique par un message vocal et un affichage à l'écran.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet « Assistant vocal ».



Activer/Désactiver :

- "**Écouter (OK Peugeot)**" : pour appeler la reconnaissance vocale à l'aide du mot-clé "**OK Peugeot**".
- "**Utilisation des données**" : pour autoriser notre fournisseur à réutiliser vos données afin de lui permettre d'améliorer globalement ses capacités en termes de reconnaissance vocale et d'assistance vocale.

REMARQUE

Assistant vocal/Utilisation des données.
La localisation du véhicule et les enregistrements vocaux ne sont pas concernés ; seules les transcriptions textuelles de vos conversations avec l'assistant vocal sont conservées après avoir été pseudonymisées.

Utilisation de la reconnaissance vocale




Les commandes vocales peuvent être utilisées sur n'importe quelle page-écran, à condition qu'il n'y ait pas d'autres sources prioritaires en actions (marche arrière, appel d'urgence ou d'assistance, appel téléphonique, autre reconnaissance vocale du smartphone déjà lancée).

Choix de l'ouverture de la reconnaissance vocale :

- Dire "**OK Peugeot**".

ou

- Appuyer sur le bouton situé sur le volant.

ou

- Appuyer sur la touche de l'écran tactile.

AVERTISSEMENT

Pour s'assurer que les commandes vocales sont toujours reconnues par le système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :

- **Utiliser un langage naturel, parler d'un ton de voix normal sans découper les mots, ni élever la voix.**
- Après l'ouverture de la reconnaissance vocale à l'aide du bouton sur le volant ou du bouton sur l'écran tactile, toujours attendre le "bip" (signal sonore) avant de parler. Aucun "bip" n'est émis lorsque la reconnaissance vocale est ouverte avec "**OK Peugeot**".

- Pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres, le toit ouvrant (selon équipement) pour éviter toute perturbation extérieure et d'arrêter la ventilation.
- Avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de ne pas parler.



Exemple de commande vocale pour la climatisation :

"Augmenter la vitesse du ventilateur"

"Allumer la climatisation"

"J'ai trop chaud"



Exemple de commande vocale pour la radio et les médias :

"J'aimerais écouter du Michael Jackson"

"Passer à la radio"

"Régler sur la fréquence 88,5"

REMARQUE

Les commandes vocales médias sont disponibles uniquement en connexion USB.



Exemple de commande vocale pour la navigation :

"Aller vers le domicile"

"Conduis-moi chez Gabrielle"

"Rechercher un parking public à proximité"

REMARQUE

En fonction du pays, donner les instructions de destination (adresse) en correspondance avec la langue du système.



Exemple de commande vocale pour le téléphone :

"Appeler le portable de Matthieu"

"Appeler le 0113 345 9869"

"Appeler Jonathan"

REMARQUE

Si aucun téléphone n'est connecté en Bluetooth®, une fenêtre contextuelle apparaît : "**Aucun appareil n'est connecté**", et la session vocale est fermée.



Exemple de commande vocale pour le temps (météo) :

"Ai-je besoin d'un imperméable ?"

"Comment est la météo ce soir ?"

"Quel est le taux d'humidité actuel ?"

Assistant IA

L'assistant IA fait partie des Services connectés et en s'y abonnant, l'utilisateur profitera de nombreuses fonctions supplémentaires.

Pour activer l'assistant IA, utiliser la même commande vocale "**OK Peugeot**".

Navigation

Écran d'accueil de la navigation

(selon équipement)

Accès à des vidéos complémentaires

https://www.tomtom.com/stellantis-connected-nav



Appuyer sur l'application "**Navigation**" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur "**Rechercher**" pour entrer une adresse ou un nom.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu principal des différentes options.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le mode 3D/2D ou pour afficher les directions cardinales (N, E, S, W).



Par appuis successifs sur ce bouton, sélectionner : "**Son activé**", "**Alertes uniquement**", "**Silencieux**".



Appuyer sur les touches "plus" / "moins" pour zoomer / dézoomer ou avec deux doigts sur l'écran.

Menu principal



Appuyer sur l'application "**Navigation**" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu principal des différentes options.



Sélectionner "**Rechercher**" pour entrer une adresse, un nom ou des points d'intérêt.



Sélectionner "**Aller au domicile**" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "**Ajouter domicile**".



Sélectionner "**Aller au travail**" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "**Mes lieux**".



Sélectionner "**Destinations récentes**" pour afficher les dernières destinations recherchées.



Sélectionner "**Parcours actuel**" pour ouvrir un autre menu et effectuer différentes actions sur l'itinéraire planifié en cours.



Sélectionner "**Mes destinations**" pour accéder rapidement aux lieux enregistrés et aux destinations favorites.



Sélectionner "**Mes parcours**" pour afficher les itinéraires préférés.



Sélectionner "**Parking**" pour afficher les différentes possibilités de stationnement dans la région.



Sélectionner "**Station-service**" pour afficher les différentes stations-service sur l'itinéraire en cours ou à proximité.



Sélectionner "**Service TomTom**" pour accéder à l'état du réseau.



Sélectionner "**Paramètres**" pour renseigner le type de véhicule, pour personnaliser l'affichage, les instructions vocales, les options de carte, les planifications de parcours, les sons et alertes et les informations système.



Sélectionner ce bouton pour afficher les détails sur les versions du logiciel ainsi que les informations légales. Les détails sur les bibliothèques de logiciel Open Source utilisés et leurs URL de licence.

REMARQUE

La connexion régulière à un point d'accès Wi-Fi permet de mettre à jour automatiquement la cartographie dans le monde entier.

La cartographie est également mise à jour via un réseau cellulaire, selon version, selon pays de commercialisation, suivant le niveau d'équipement du véhicule, ainsi que la souscription des services connectés et des options.
Cependant, l'utilisation des réseaux Wi-Fi et/ou cellulaire de son smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement de son forfait de données. Ces frais, le cas échéant, sont reportés sur la facture émise par l'opérateur mobile du propriétaire du smartphone.

EV Routing intégré

(Nécessite un abonnement Connect PLUS actif)
Le système EV Routing intégré pour véhicules électriques, qui fait partie du système de navigation, permet de planifier les trajets les plus efficaces, en tenant compte des arrêts de charge et du temps de charge nécessaire, des détails à chaque station de recharge ainsi que de l'autonomie du véhicule et des informations sur le trafic.
EV Routing s'adapte également lorsque les conditions changent, par exemple en cas de déviations ou de trafic, et propose les trajets les plus efficaces possibles.
Pour programmer un trajet à l'aide de EV Routing :

- Dire **OK Peugeot**.
- Dire l'adresse de destination.

ou

- Taper l'adresse de destination.



Paramètres de navigation

Ouvrir la page Paramètres de navigation. Sur la page Carte et Affichage, l'utilisateur peut activer/désactiver la Visualisation de l'autonomie qui affiche l'autonomie restante.
Sur la page Planification et Itinéraire, l'utilisateur peut régler le niveau de charge en arrivant à une borne de recharge et l'état de charge souhaité en arrivant à destination.
Sur la page Paramètres du véhicule, l'utilisateur peut sélectionner la prise de borne de recharge en fonction du câble de recharge dont il dispose dans son véhicule.

Sélection d'une autre station de recharge

Pour choisir une autre station de recharge, appuyer sur **Ajouter arrêt**, aller à l'icône Station de recharge et sélectionner la station de recharge souhaitée.

REMARQUE

Les calculs de charge du système ne tiennent pas compte des stations de recharge ajoutées manuellement. En revanche, dès que le véhicule est chargé et que le moteur redémarre, l'itinéraire est recalculé automatiquement et mis à jour.

Connectivité

Connexion d'un appareil filaire par USB

La connexion USB d'un appareil mobile en permet sa recharge. Elle permet de mettre à disposition du système son contenu média autorisé (contenu média de type iPod®).

Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen (Apple® CarPlay® ou Android Auto) pour les appareils mobiles connectés compatibles et pour bénéficier de certaines applications de l'appareil sur l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur la prise USB compatible avec la fonction Mirror Screen®, se reporter à la rubrique "**Présentation du véhicule**".
L'appareil mobile est en mode charge lors de la connexion avec le câble USB.

REMARQUE

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

⚠ AVERTISSEMENT

Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Connexion Bluetooth®

La connexion Bluetooth® d'un appareil mobile au système du véhicule assure l'accès à ses contenus et ses diffusions "Média". Elle permet également l'activation de la fonction Téléphone.
La connexion peut être initiée soit à partir du menu Bluetooth® de l'appareil mobile, soit à partir du système du véhicule, ce qui nécessite d'ouvrir le menu "Mes appareils" pour la première connexion.

REMARQUE

Dans certains cas, il convient de déverrouiller votre appareil ainsi que de vérifier l'autorisation à la synchronisation des contacts et des appels récents.
Certaines fonctionnalités peuvent ne pas être supportées par votre appareil.
Pour connaître la compatibilité partielle ou complète des modèles d'appareils ou de smartphones, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

Procédure d'appairage à partir d'un appareil



Dans le menu Bluetooth® de l'appareil mobile, sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.

REMARQUE

Afin de rendre visible le Bluetooth® du système, commencer par ouvrir le menu "**Mes appareils**" du système.

Poursuivre la première procédure de connexion proposée par le système et sur l'appareil.
Exemple : validation des codes d'appairage.

Procédure d'appairage à partir du système



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**".



Sélectionner le nom de l'appareil mobile à connecter depuis :

- La liste des appareils connus (si l'appareil a déjà été connecté au système).

ou

- La liste des appareils détectés (si l'appareil n'a jamais été connecté au système ou précédemment supprimé du système).

REMARQUE

Un appareil mobile déjà connecté au système pourra se reconnecter automatiquement au démarrage du véhicule dès lors que le choix du profil utilisateur a été effectué.
La reconnexion automatique est suspendue dès lors que le menu "Appareils" est ouvert. Ceci afin de permettre au système de rendre visible son Bluetooth® en vue de la connexion d'un nouvel appareil.
Une déconnexion s'effectue à l'ouverture de la porte conducteur et contact coupé.

Reconnexion automatique

Le système permet une reconnexion automatique des appareils déjà connectés et détectés dès lors qu'un profil utilisateur est sélectionné.
Les appareils reconnectés sont en priorité ceux qui ont été liés au profil utilisateur sélectionné ou à défaut les derniers appareils connectés.

Connexion Wi-Fi

Le système prédispose d'un mode de connexion Wi-Fi extérieur pour effectuer les mises à jour du système.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Wi-Fi**".



Activer/Désactiver "**Wi-Fi**".

Le système lance une recherche des réseaux Wi-Fi environnants. Cette opération peut prendre quelques secondes.
Sélectionner le réseau Wi-Fi à connecter et saisir son mot de passe.

AVERTISSEMENT

Pour assurer la protection de votre système, seuls les réseaux présentant un niveau de sécurité suffisant sont autorisés à la connexion. Un niveau de chiffrement de WPA2, équivalent à un niveau national, est requis.

REMARQUE

Tout réseau déjà connecté au système se reconnectera automatiquement dès lors qu'il est détecté par le système et après avoir au préalable activé la fonction Wi-Fi.

REMARQUE

La connexion Wi-Fi du système à un appareil déjà connecté en Mirror Screen® sans fil n'est pas possible. Dans ce cas, privilégier une connexion Mirror Screen® par la prise USB.

Gestion des appareils

Pour chaque appareil déjà connecté sans fil au système (connexion Bluetooth® ou Mirror Screen® sans fil), il est possible de déterminer son mode de connexion préférentiel (selon les fonctions qu'il supporte).
Ainsi, il est possible de déterminer si l'appareil doit être connecté en Bluetooth® sans fil ou en Mirror Screen® sans fil à chaque démarrage du système dès lors que le profil est choisi.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher la liste des appareils appairés.



Appuyer sur cette touche pour gérer la connexion d'un appareil.

- Choisir un type de connexion, puis confirmer ce choix en appuyant sur "**APPLIQUER**".

Suppression d'un appareil



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher la liste des appareils appairés.



Appuyer sur ce bouton.

- Appuyer sur "**SUPPRIMER**".
- Confirmer en appuyant sur "**OUI**".

AVERTISSEMENT

Certains appareils venant d'être supprimés du système redemandent une connexion, refuser cette demande.

Mise en miroir de l'écran

REMARQUE

À la connexion d'un smartphone Mirror Screen en ®, la position et certaines données du véhicule sont transmises au smartphone (ex : marque, conduite à gauche ou à droite, mode jour/nuit, vitesse mécanique).

Connexion des smartphones Apple ® CarPlay ®

Un smartphone Apple®CarPlay® peut être connecté soit par câble, soit en mode sans fil.

REMARQUE

Activer au préalable la fonction Siri® sur votre smartphone de marque Apple®.
En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Apple pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction.
Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction CarPlay dans le menu **Paramètres, Bluetooth** du smartphone.

Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et désactiver CarPlay.



Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible avec Mirror Screen.

Le lancement de Apple®CarPlay® s'effectue automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. Elle peut nécessiter dans certains cas de déverrouiller l'appareil.
Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.
La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.

REMARQUE

Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen® (Apple® CarPlay®) ; se référer à la rubrique "Ergonomie et confort - Aménagements".
Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Apple®CarPlay® peut être lancée à partir du menu "**Mes appareils**".
Activer au préalable la fonction CarPlay® sur le smartphone.

Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et activer CarPlay.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher l'appareil à connecter à Apple®CarPlay®.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les réglages de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Apple®CarPlay® comme mode de connexion sans fil.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son couplage (se reporter à la rubrique "Bluetooth®").
Le système détecte si le smartphone est compatible avec Apple®CarPlay® et propose de s'y connecter, suite au processus d'appairage.
La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de l'appareil.



Dès la connexion établie, appuyer sur cette touche pour afficher l'interface "**Apple® CarPlay®**".



Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

Connexion du smartphone à Android Auto

La connexion d'un seul smartphone Android Auto peut s'effectuer soit par câble USB, soit à l'aide d'une connexion sans fil.

REMARQUE

Commencer par installer l'application "**Android Auto**" via "Play Store" sur votre smartphone.

La fonction "**Android Auto**" nécessite un smartphone compatible.

En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Android Auto pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction.

Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.
Pour garantir une connexion sans fil optimale, il est recommandé de ne pas placer son smartphone trop près d'autres réseaux Wi-Fi auxquels il peut se connecter automatiquement.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction sans fil Android Auto dans le menu **Réglages** de l'application **Android Auto** du smartphone.



Connecter le smartphone au système à l'aide de la prise USB compatible avec Mirror Screen®.

Android Auto se lance automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. La première connexion nécessite de respecter un parcours de validation sur le smartphone, action à réaliser véhicule à l'arrêt.
Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.
La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.

REMARQUE

Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen® (Apple® CarPlay®) ; se référer à la rubrique "Ergonomie et confort - Aménagements".

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Android Auto peut être lancée à partir du menu "**Mes appareils**".

Commencer par activer la fonction sans fil Android Auto® du smartphone dans le menu Paramètres de l'application "**Android Auto**" du smartphone.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**" pour afrficher l'appareil à connecter à Android Auto.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son couplage (se reporter à la rubrique "Bluetooth®").
Le système détecte si le smartphone est compatible avec Android Auto et propose de s'y connecter à la suite du processus d'accouplement.
Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les réglages de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Android Auto comme mode de connexion sans fil.

La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de l'appareil.



Dès la connexion établie, appuyer sur ce bouton pour afficher l'interface "**Android Auto**".



Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

Services connectés

De nombreux services connectés sont accessibles via l'application, en ligne ou à l'intérieur du véhicule.

REMARQUE

Les services connectés ne sont pas disponibles sur tous les marchés. Pour de plus amples informations, consulter l'atelier.

REMARQUE

Les fonctions complètes des services connectés ne sont disponibles que sous réserve d'enregistrement et d'activation correcte.

Les services connectés peuvent inclure les données de navigation en direct, telles que les informations en ligne sur la circulation et l'état

du véhicule, ainsi que des informations telles que les alertes de rappel d'entretien.
Les services accessibles à bord du véhicule comprennent également l'appel d'urgence et l'appel en cas d'assistance. Ces fonctions sont activées automatiquement. Les termes et conditions s'appliquent.
Appel d'urgence ⇨ 224.
Des paramètres de connectivité et de confidentialité corrects sont nécessaires pour établir la connexion avec les services connectés disponibles.

Réglages de connectivité

Pour afficher le menu Paramètres du système, ouvrir l'application Paramètres ⚙ sélectionner 🌐. Sélectionner ensuite le menu Connectivité.
Les paramètres suivants peuvent être gérés :

- Périphériques sans fil : afficher tous les périphériques appairés, connecter ou déconnecter un périphérique, choisir les préférences de connexion pour chaque périphérique (Bluetooth ou projection téléphonique) et rechercher les périphériques à proximité
- réseaux Wi-Fi : activer ou désactiver le Wi-Fi, rechercher des réseaux Wi-Fi à proximité et connecter le système à un réseau Wi-Fi
- Réglages de renseignements privés : activer ou désactiver le partage des données et de la localisation pour les services autorisés

Paramètres de confidentialité

Les paramètres de confidentialité peuvent être réglés pour chaque profil. Cette fonction est utilisée avec les profils "**Invité**" et/ou "**Conducteur**" :

- préconfiguré par défaut en "**mode privé**"

ou

- à créer dans le système, avec ou sans connexion avec un appareil mobile.

Pour chaque profil (même "**Invité**"), les derniers paramètres de confidentialité seront restaurés.

Les paramètres de confidentialité suivants peuvent être réglés :

- partage des données et de la position
- partage des données
- mode privé

Pour utiliser tous les services connectés disponibles sans restrictions, il est nécessaire de partager les données et la position.
Lorsque le mode privé est activé, les services connectés n'effectueront qu'un traitement local à l'intérieur du véhicule, avec des fonctions limitées.
Les paramètres de confidentialité peuvent être réglés via le menu Connectivité dans l'application Paramètres ⚙.
Sinon, il est possible de régler les paramètres de confidentialité via la barre d'état en appuyant sur 📍⇅.

Partager les données et la localisation



Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données personnelles nécessaires à chaque service connecté valide disponible.

REMARQUE

Les données personnelles nécessaires pour utiliser les services connectés sont envoyées vers les fournisseurs de ces services.

Partager les données



Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données nécessaires à chaque service connecté valide disponible, à l'exception des données sur la position du véhicule (par exemple coordonnées GPS).

REMARQUE

Sans données sur la position du véhicule, certains services connectés peuvent ne pas fonctionner.

REMARQUE

Ce mode ne s'appliquera pas à la fonction d'appel d'urgence ou à des services spécifiques auxquels l'utilisateur a consenti dans le cadre de contrats commerciaux (ex. Alarme connectée).

Mode privé

Ce mode ne permet pas au véhicule de transmettre des données personnelles en dehors du véhicule.

REMARQUE

Les services connectés n'effectueront que le traitement local à l'intérieur du véhicule avec des fonctions limitées.

REMARQUE

Ce mode ne s'appliquera pas à la fonction d'appel d'urgence ou à des services spécifiques auxquels l'utilisateur a consenti dans le cadre de contrats commerciaux (ex. Alarme connectée).

REMARQUE

Utilisation à titre professionnel

Si le véhicule est utilisé à titre professionnel ou dans le cadre de contrats spécifiques (exemple : parc de véhicules, mission gouvernementale), certains modes privés ne seront pas disponibles à l'écran pour l'utilisateur, selon les données que ces services auront besoin de partager.

REMARQUE

Même en mode privé, les données relatives à la réglementation et à l'intérêt légitime sont toujours transmises.

Téléphone

Réception d'un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.
Accepter l'appel :



Faire un appui court sur le bouton téléphone des commandes au volant pour décrocher.

Ou



Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile.

Raccrocher l'appel :



Faire un appui long et maintenir l'appui sur...



Le bouton téléphone des commandes au volant pour refuser l'appel.

Ou



Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile.



Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile pour envoyer un message automatique indiquant que vous êtes en train de conduire.

Passage d'un appel

AVERTISSEMENT

L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant. Stationner le véhicule.

Appeler à l'aide du clavier numérique



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Clavier**" puis saisir le numéro.



Appuyer sur ce bouton pour lancer l'appel

Appeler depuis la liste des derniers appels



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Appels**".

Ou



Appuyer brièvement sur le bouton téléphone des commandes au volant.

- Sélectionner et appeler l'un des derniers appels dans la liste.

REMARQUE

Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Appeler un contact



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

1. Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Contacts**".
2. Sélectionner le contact dans la liste proposée.



Appeler le contact en sélectionnant un des numéros de téléphone du contact.

Organisation de la liste des contacts



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**" pour afficher les réglages liés au téléphone.



Choisir de lister les contacts en commençant par leur nom ou leur prénom.

Connexion de deux téléphones

REMARQUE

Le système permet de connecter deux téléphones en simultané :

- 2 en connexion Bluetooth®.

ou

- 1 en connexion Bluetooth® et 1 en connexion Mirror Screen®.

La priorité d'affichage et du contenu est donnée au dernier téléphone utilisé.

Pour changer la priorité du téléphone :



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".



Appuyer sur ce bouton pour changer la priorité du téléphone.

Paramètres

Paramétrage de l'affichage de l'écran



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**".

Il est possible de paramétrer :

- les couleurs de l'écran associées à l'éclairage d'ambiance. Se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort".
- l'ambiance sonore.
- Les animations visuelles de bienvenue et d'adieu.
- Les animations de transition d'écrans.

Gestion de la connectivité du système



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".

Il est possible de gérer :

- La connexion Bluetooth®.
- Les connexions smartphones Mirror Screen® (Apple®CarPlay®/Android Auto).
- La connexion Wi-Fi.
- Le mode privé.

Configuration du système



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Système**".

Il est possible de paramétrer :

- la langue
- la date et l'heure
- l'unité de distance et de consommation (kWh/100 miles - miles, mi/kWh - miles, km/kWh - km)
- l'unité de température (Celsius, Fahrenheit)

Il est aussi possible de réinitialiser la configuration du système.

Sélection de la langue



Sélectionner "**Langue**" pour changer de langue.



Appuyer sur la langue souhaitée.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Réglage date et heure

- Sélectionner "**Date et Heure**" pour changer la date et l'heure.



"**Date et Heure automatiques**" est activé par défaut, pour que le réglage s'effectue automatiquement en fonction de la géolocalisation.

- Pour régler manuellement, désactiver "**Date et heure automatiques**".
- Appuyer sur le champ "**Sélectionner le fuseau horaire**", puis définir un fuseau horaire.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

- Appuyer sur la ligne "**Réglage de l'heure**", puis régler l'heure.



Appuyer sur "**OK**" pour valider.

- Appuyer sur la ligne "**Date**" puis régler la date.



Appuyer sur "**OK**" pour valider.



Sélectionner le format heure (12h/24h).

Sélectionner le format date.

> **REMARQUE**
>
> Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (selon pays de commercialisation).

Paramètres de performances

(Pour la version e-GTi uniquement)
Pour accéder aux paramètres **Performances** du système d'infodivertissement, l'une des méthodes suivantes peut être utilisée :

Méthode 1 :

1. Depuis la page d'accueil, appuyer sur pour accéder à la **Performances**

Méthode 2 :

1. Depuis la page d'accueil, appuyer sur pour accéder au mur des applications.
2. Appuyer sur pour accéder aux pages **Performance**.

Couple

Sélectionner l'onglet **Couple** pour ouvrir une page-écran dédiée affichant les informations relatives au couple des roues avant. La longueur des barres situées sous les roues varie de manière dynamique en fonction du pourcentage du couple maximal, chaque barre graphique représentant 10 % du couple transmis aux roues.



Jauges et cadrans

En sélectionnant l'onglet **Jauges**, un écran dédié s'affiche et donne des informations sur :

- **Power :** La puissance du moteur électrique instantanément.
- **Niveau de charge de batterie :** Le niveau de charge de la batterie de traction.
- **Température de la batterie :** Température de la batterie de traction.
- **Tension de batterie :** Tension de la batterie de traction.



Racing

En sélectionnant l'onglet **Racing**, une page-écran dédiée s'affiche, indiquant le temps actuel, le dernier temps et les meilleurs temps enregistrés pour les accélérations de 0 à 60 km/h et de 0 à 100 km/h.

Le diagramme de la force G permet de visualiser en temps réel les accélérations tant longitudinales que latérales.



Active Sport Sound

(Pour la version e-GTi uniquement)
Le système « Active Sport Sound » améliore l'expérience de conduite en offrant une signature acoustique plus stimulante et dynamique à l'intérieur de l'habitacle, renforçant ainsi le caractère distinctif et l'esprit sportif du véhicule. Il est possible de l'activer et de le désactiver depuis le système multimédia en respectant les étapes suivantes :

1. Depuis la page d'accueil, appuyer sur pour accéder au mur des applications.
2. Appuyer sur pour accéder aux réglages du véhicule.
3. Dans la liste, sélectionner l'onglet **Personnalisation**.
4. Appuyer sur **Active Sport Sound** pour activer cette fonction.

Applications tierces

Connect ONE

REMARQUE

Ce service est inclus pendant 10 ans à partir de la date de début de la garantie et est automatiquement activé lors de l'installation et de l'activation de Connect PLUS.

Connect PLUS

REMARQUE

Ce service est inclus pendant 6 mois à compter de la date de début de la garantie. L'activation de Connect PLUS entraîne automatiquement l'activation de Connect ONE.

Après avoir créé son compte sur l'application **MyPeugeot App**, l'utilisateur doit installer Connect PLUS pour accéder aux services connectés.

Connect PLUS offre la NAVIGATION CONNECTÉE, qui comprend des informations sur le trafic et des mises à jour cartographiques, ainsi que la reconnaissance vocale.
Après expiration de la période d'abonnement de 6 mois, accéder aux Services connectés Peugeot pour renouveler les services du pack Connect PLUS.

DÉMARRAGE ET UTILISATION

Démarrage et arrêt du moteur

REMARQUE

La présence de la clé électronique dans l'habitacle est impérative.
La clé électronique est également détectée dans le coffre.
En cas de non-détection de la clé électronique, un message s'affiche.
Déplacer la clé électronique afin de pouvoir démarrer ou arrêter le moteur.

En cas d'échec, se reporter à la rubrique "**Clé non détectée - Démarrage de secours ou Arrêt de secours**".

Démarrage du moteur

Frein de stationnement serré :

1. Avec une **transmission manuelle**, placer le levier de vitesses au neutre, puis appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
2. Avec une **transmission automatique**, placer le sélecteur de vitesses en mode **N** ou **P**, puis appuyer sur la pédale de frein.
3. Insérer la clé dans le contacteur ; le système reconnaît le code.
4. Déverrouiller la colonne de direction en tournant simultanément le volant et la clé.

REMARQUE

Dans certains cas, il faudra peut-être exercer une force importante pour manœuvrer le volant (ex. : roues braquées).

- Avec un **moteur à essence**, actionner le démarreur en tournant la clé jusqu'à la position **3** jusqu'au démarrage du moteur, sans accélérer. Dès que le moteur démarre, relâcher la clé pour revenir en position **2**.

REMARQUE

Motorisations essence

Après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

REMARQUE

En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présents sur le pare-brise, autour des bras et des balais d'essuie-glace avant de faire fonctionner les essuie-glaces.

AVERTISSEMENT

Ne pas faire fonctionner les essuie-glaces sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que les balais d'essuie-vitres ne sont pas collés au pare-brise avant de les actionner.

REMARQUE

Le lavage en station peut entraîner momentanément des bruits parasites et une dégradation de la qualité d'essuyage. Cela ne nécessite pas le remplacement des balais d'essuie-vitres.

REMARQUE

En conditions tempérées, ne pas faire chauffer le moteur à l'arrêt, mais démarrer immédiatement et rouler à régime modéré.

AVERTISSEMENT

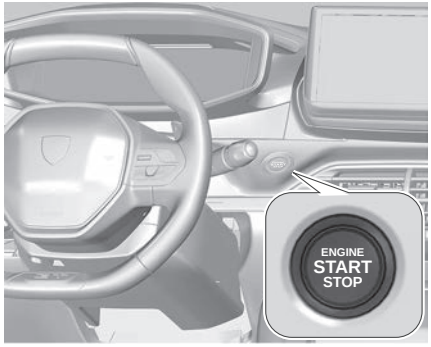
Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact. Attendre quelques instants avant de redémarrer. Si après quelques tentatives le moteur ne démarre pas,

ne pas insister - Risque d'endommagement du démarreur et du moteur !
Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

REMARQUE

Un défaut du système EEEDWS peut déclencher l'affichage d'un message lorsque le véhicule est mis en marche.
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Démarrage du moteur (ICE)



Pour les véhicules à boîte de vitesse manuelle :

1. Appuyer sur la pédale d'embrayage.
2. Appuyer sur la pédale de frein.
3. Appuyer sur le bouton **Start/Stop** et le relâcher

Pour les véhicules à boîte de vitesse automatique :

1. Appuyer sur la pédale d'embrayage.
2. Appuyer sur le bouton **Start/Stop** et le relâcher

Moteurs Diesel

Par température négative et/ou moteur froid, le démarrage s'effectue seulement après l'extinction du témoin de préchauffage. Si ce témoin s'allume après un appui sur le bouton **START/STOP** :

- Maintenir la pédale enfoncée et ne pas effectuer de nouvel appui sur **START/STOP** jusqu'au démarrage complet du moteur.

Dans tous les cas, si l'une des conditions de démarrage n'est pas remplie, un message s'affiche.

Dans certains cas, un message indique qu'il est nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton **START/STOP** pour aider au déverrouillage de la colonne de direction.

REMARQUE

Après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles à l'arrêt tournant, pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

REMARQUE

Motorisations hybrides. Le véhicule démarre toujours avec le moteur à essence pour assurer l'efficacité du pot catalytique et la disponibilité de l'assistance au freinage.

Après quelques instants, le moteur essence peut s'arrêter si les conditions de fonctionnement le permettent (état de charge de la batterie de traction, température extérieure, demande de couple, mode de conduite sélectionné).

REMARQUE

En cas de calage du moteur, relâcher la pédale d'embrayage et l'enfoncer de nouveau à fond, le moteur redémarre automatiquement.

Démarrage du moteur électrique (MHEV, BEV)

Le sélecteur de mode de conduite doit être en mode **P**.

1. Appuyer à fond sur la pédale de frein et faire un appui court sur le bouton "**START/STOP**".
2. Maintenir le pied sur la pédale de frein jusqu'à l'allumage du voyant **READY** et l'émission d'un signal sonore indiquant que le véhicule est prêt à rouler.
3. Pied sur le frein, appuyer sur le bouton **Unlock** et sélectionner le mode **D/B** ou R.

4. Relâcher la pédale de frein, puis accélérer.

Au démarrage, le combiné s'éclaire, l'aiguille ou le curseur de l'indicateur de puissance se place sur la position "neutre". La colonne de direction se déverrouille automatiquement (bruit et mouvement du volant perceptibles).

Arrêt du moteur

Arrêt du moteur (ICE)

- Immobiliser le véhicule à l'aide du frein de stationnement.
- Avec une **boîte de vitesses manuelle**, placer de préférence le levier de vitesses au neutre.
- Avec une **boîte de vitesses automatique**, sélectionner de préférence le mode **P** ou **N**.
- Appuyer sur le bouton "**START/STOP**". Dans certains cas, il est nécessaire de manœuvrer le volant pour verrouiller la colonne de direction.

REMARQUE

Si le véhicule n'est pas immobilisé, le moteur ne s'arrête pas.

AVERTISSEMENT

Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

AVERTISSEMENT

Ne jamais quitter le véhicule en laissant la clé électronique à bord.

Arrêt du moteur électrique (MHEV, BEV)

1. Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".

Avant de quitter le véhicule, vérifier que :

1. Le sélecteur de mode de conduite est en mode **P**.
2. Le voyant **READY** est éteint.

REMARQUE

À l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore retentit accompagné de l'affichage d'un message d'alerte, si les conditions d'arrêt ne sont pas réunies.

Arrêt du moteur (véhicules avec clé de contact)

1. Immobiliser le véhicule.
2. Moteur au ralenti, tourner la clé vers la position **1**.
3. Retirer la clé du contacteur.
4. Pour verrouiller la colonne de direction, manœuvrer le volant jusqu'à ce qu'il se bloque.

REMARQUE

Pour faciliter le déverrouillage de la colonne de direction, il est conseillé de placer les roues avant dans l'axe du véhicule avant de couper le moteur.

AVERTISSEMENT

Ne jamais couper le contact avant d'avoir complètement immobilisé le véhicule.
Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

REMARQUE

Vérifier que le frein de stationnement est correctement serré, notamment sur un terrain en pente.
En quittant le véhicule, conserver la clé sur soi et verrouiller le véhicule.

Mode économie d'énergie

Après l'arrêt du moteur (position 1. Stop), il est encore possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale de 30 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les plafonniers ou les feux de croisement.

REMARQUE

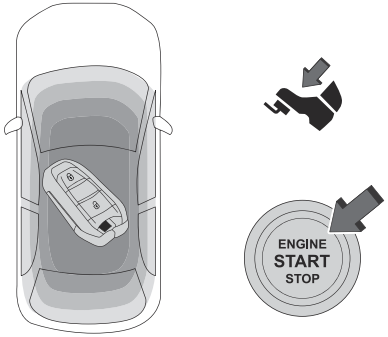
Oubli de la clé

À l'ouverture de la porte conducteur, l'affichage d'un message et un signal sonore rappellent que la clé est restée dans le contacteur en position **1**.

En cas d'oubli de la clé dans le contacteur en position **2**, le contact se coupe automatiquement au bout d'une heure.

Pour remettre le contact, tourner la clé en position **1**, puis de nouveau en position **2**.

Mise du contact sans démarrer le moteur



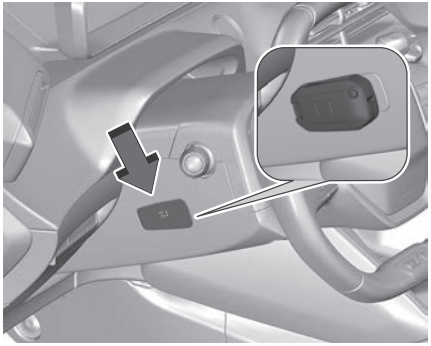
Avec la clé électronique dans l'habitacle, l'appui sur le bouton START/STOP, **sans action sur les pédales**, permet la mise du contact sans démarrer le moteur.

- Appuyer de nouveau sur ce bouton pour couper le contact et permettre le verrouillage du véhicule.

Clé non détectée

Démarrage de secours

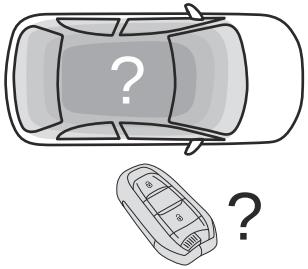
Un lecteur de secours est aménagé sur la colonne de direction pour permettre le démarrage du moteur, lorsque le système ne détecte pas la clé dans la zone de reconnaissance ou lorsque la pile de la clé électronique est usée.



1. Insérer la clé mécanique (intégrée dans la télécommande) dans la serrure, pour ouvrir le véhicule.
2. Placer la télécommande contre le lecteur de secours et la maintenir en place.
3. Avec une **boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au neutre, puis appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
4. Avec une **boîte de vitesses automatique** ou un sélecteur de mode de conduite, sélectionner le mode **P**, puis appuyer sur la pédale de frein.
5. Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".

Le moteur démarre.

Extinction de secours du moteur



Lorsque la clé électronique n'est pas détectée ou n'est plus dans la zone de reconnaissance, un message apparaît au combiné d'instruments à la fermeture d'un ouvrant ou à la demande de l'arrêt du moteur.

- Pour confirmer la demande d'arrêt du moteur, appuyer environ 5 secondes sur le bouton **START/STOP**.

En cas de dysfonctionnement de la clé électronique, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Arrêt d'urgence

En cas d'urgence uniquement, le moteur peut être arrêté sans conditions (même en roulant).

- Appuyer environ 5 secondes sur le bouton **START/STOP**.

Dans ce cas, la colonne de direction se bloque lorsque le véhicule s'immobilise.

Fonction automatique Stop & Start (ICE)

La fonction Stop & Start met temporairement le moteur en veille - mode STOP - pendant les phases d'arrêt du véhicule (par exemple feux rouges, embouteillages). Le moteur redémarre automatiquement - mode START - dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir.
La fonction est destinée à réduire, essentiellement en conduite urbaine, la consommation de carburant, les émissions de gaz polluants et le niveau sonore à l'arrêt.
La fonction ne modifie pas les fonctionnalités du véhicule, notamment le freinage.

Désactivation / Réactivation

Par défaut, la fonction est activée à la mise du contact du véhicule.

Avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth



Les paramètres sont modifiés par le menu **Conduite** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT Connect Radio / PEUGEOT Connect Nav



Les paramètres sont modifiés par le menu **Conduite/Véhicule** de l'écran tactile.

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect



Le paramétrage se fait dans l'application ADAS de l'écran tactile ou par les **Raccourcis des aides à la conduite**.

L'affichage d'un message au combiné d'instruments confirme le changement d'état.
Si la fonction est désactivée pendant que le moteur est en mode STOP, il redémarre aussitôt.

Témoins associés



Fonction activée : moteur en veille (mode STOP)



Fonction désactivée ou dysfonctionnement

⚠ AVERTISSEMENT

Conduite sur chaussée inondée. Avant d'engager le véhicule dans une zone inondée, il est fortement recommandé de neutraliser le système Start & Stop.

Pour plus d'informations sur les **Conseils de conduite**, notamment sur chaussée inondée, se reporter à la rubrique correspondante.

Fonctionnement

Principales conditions de fonctionnement

- La porte conducteur doit être fermée.
- La ceinture de sécurité conducteur doit être bouclée.
- Le niveau de charge de la batterie doit être suffisant.
- La température du moteur doit être dans une plage de fonctionnement nominale.
- La température extérieure doit être comprise entre 0 et 35°C.

Mise en veille du moteur (mode STOP)

Le moteur se met automatiquement en veille dès que le conducteur manifeste l'intention de s'arrêter :

- **Avec une boîte de vitesses manuelle** : placer le levier de vitesses au point mort et relâcher la pédale d'embrayage.
- **Avec une boîte de vitesses automatique** : sélecteur de vitesses en mode **D** ou **M**, lorsque la pédale de frein est enfoncée jusqu'à l'arrêt du véhicule ou quand le mode **N** est sélectionné, véhicule à l'arrêt.

Compteur de temps

Un compteur horaire totalise le temps passé en veille pendant le trajet. Il se remet à zéro à chaque mise du contact.

Cas particuliers

Le moteur ne se met pas en veille si les conditions de fonctionnement ne sont pas respectées et dans les cas suivants :

- Forte pente (montante ou descendante).
- Vitesse du véhicule n'ayant pas dépassé 10 km/h (6 mph) après un premier démarrage (avec la clé ou le bouton **START/STOP**).
- Mode Sport sélectionné (selon équipement).
- Maintien nécessaire pour le confort thermique dans l'habitacle.
- Désembuage actif.



Dans ces cas, ce voyant clignote quelques secondes, puis s'éteint.

REMARQUE

Après redémarrage du moteur, le mode STOP est indisponible tant que le véhicule n'a pas atteint la vitesse de 8 km/h.

REMARQUE

En manœuvre de stationnement, le mode STOP est indisponible pendant les quelques secondes qui suivent le désengagement de la marche arrière ou la rotation du volant.

Redémarrage du moteur (mode START)

Le moteur redémarre automatiquement dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir :

- **Avec une boîte de vitesses manuelle** : pédale d'embrayage complètement enfoncée.
- **Avec une boîte de vitesses automatique** :
- Sélecteur de vitesses en mode **D** ou **M** : lorsque la pédale de frein est relâchée.
- Sélecteur de vitesses en mode **N** et pédale de frein relâchée : mode **D** ou **M** sélectionné.
- Sélecteur de vitesses en mode P, pédale de frein enfoncée : sélecteur engagé en **R**, **N**, **D** ou **M**.
- Quand la marche arrière est enclenchée.

Cas particuliers

Le moteur redémarre automatiquement si les conditions de fonctionnement sont de nouveau respectées et dans les cas suivants :

- Désélection du mode Sport (selon équipement).
- Avec une boîte de vitesses manuelle : vitesse du véhicule dépassant 4 km/h (2,5 mph).
- Avec une boîte de vitesses automatique, en mode **N**, vitesse du véhicule dépassant 1 km/h (0,6 mph).



Dans ces cas, ce voyant clignote quelques secondes, puis s'éteint.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement clignote quelques instants au combiné d'instruments, puis s'allume de manière permanente, accompagné d'un message.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Le véhicule cale en mode STOP

Tous les voyants du combiné d'instruments s'allument dans ce cas d'anomalie.

- Couper le contact, puis redémarrer le moteur avec la clé ou le bouton START/STOP.

AVERTISSEMENT

Batterie de 12 V La fonction Stop & Start requiert une batterie de 12 V de technologie et caractéristiques spécifiques.

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Mode e-Auto (hybride 48V)

Le moteur s'arrête lorsqu'une faible puissance ou un faible couple est requis et dans des conditions stabilisées.
Le moteur est redémarré par le démarreur à courroie.

Le mode e-Auto peut couper le moteur dans les cas suivants :

- Lorsque les stratégies de fonctionnement le permettent.
- Vitesse du véhicule jusqu'à 145 km/h.
- Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur dans des conditions stabilisées ou en décélération.
- Pendant les phases d'arrêt.

Le redémarrage ne s'effectue que par le démarreur à courroie lorsque la demande de couple est disponible et si la batterie de traction est suffisamment chargée. Lorsque la demande de couple est insuffisante, le moteur redémarre.

Le mode e-Auto ne peut pas couper le moteur dans les cas suivants :

- L'état de charge est inférieur à 30% de l'énergie de la batterie de traction.
- Il y a un besoin d'assistance au freinage à dépression en fonction de l'altitude.
- Le mode Sport est sélectionné.
- Maintien du confort thermique dans l'habitacle (chauffage, climatisation, désembuage/dégivrage).

Désactivation / Réactivation

Par défaut, la fonction est activée à la mise du contact du véhicule.

Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

(mode e-Auto, selon la version**)**

Fonction désactivée, ce voyant s'allume au combiné d'instruments.

REMARQUE

Si une traction élevée est requise, le conducteur peut désactiver le mode e-Auto à l'aide de l'application de l'écran tactile.

Freins

Frein de stationnement

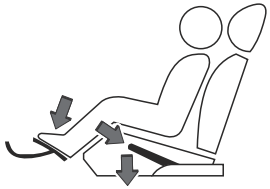
AVERTISSEMENT

Avant de quitter le véhicule, s'assurer que le frein de stationnement est serré.

Le voyant s'allume en permanence lorsque le frein de stationnement est serré.

Frein de stationnement manuel

Déverrouillage



- Tirer légèrement le levier de frein de stationnement, appuyer sur le bouton de déverrouillage, puis abaisser à fond le levier

Véhicule roulant, l'allumage de ce témoin et du témoin **STOP**, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message, indique que le frein est resté serré ou qu'il est mal desserré.

Verrouillage

- Tirer le levier de frein de stationnement pour immobiliser le véhicule.

AVERTISSEMENT

Lors d'un stationnement dans une pente, braquer les roues pour les caler contre le trottoir, serrer le frein de stationnement, engager une vitesse et couper le contact.

Frein de stationnement électrique

Ce système effectue, en fonctionnement automatique, le serrage du frein de stationnement à l'arrêt du moteur et le desserrage dès la mise en mouvement du véhicule.
Ce système effectue, en fonctionnement automatique, le serrage du frein de stationnement à l'arrêt du moteur et le desserrage dès la mise en mouvement du véhicule.



À tout moment, moteur tournant :

- Pour serrer brièvement le frein de stationnement.
- Pour le desserrer, pousser brièvement la commande, tout en appuyant sur la pédale de frein.
 Par défaut, le fonctionnement automatique est activé.

Ce fonctionnement automatique peut être désactivé dans certaines situations.

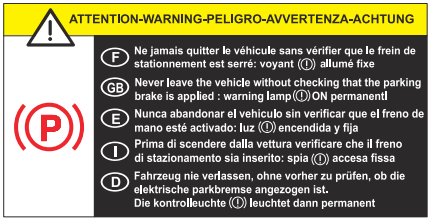
Voyant

Ce témoin s'allume à la fois au combiné d'instruments et sur la commande pour confirmer le serrage du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message **Frein de stationnement serré**.

Le témoin s'éteint pour confirmer le desserrage du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message "Frein de parking desserré".
Le témoin clignote lors d'une demande manuelle de serrage ou de desserrage du frein.

DANGER

En cas de panne de batterie, le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas.
Par sécurité, avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de marche, si le frein de stationnement n'est pas serré, immobiliser le véhicule en installant la cale fournie contre une des roues.
Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.



AVERTISSEMENT

Avant de sortir du véhicule, vérifier que le frein de stationnement est serré : les témoins de frein de stationnement doivent être allumés fixes au combiné d'instruments et sur la commande.
Si le frein de stationnement n'est pas serré, un signal sonore retentit et un message s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur.

DANGER

Ne pas laisser un enfant seul à l'intérieur du véhicule, il pourrait desserrer le frein de stationnement.

ATTENTION

En cas de stationnement : en forte pente, véhicule très chargé ou en remorquage

Avec une boîte de vitesses manuelle ou un sélecteur de marche, tourner les roues vers le trottoir et engager une vitesse.

Avec une boîte de vitesses automatique, tourner les roues vers le trottoir et sélectionner le mode **P**.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, tourner les roues vers le trottoir et sélectionner le mode **P**.

En situation de remorquage, le véhicule est homologué pour pouvoir stationner sur des pentes inférieures à 12%.
Lorsque le véhicule est garé en pente, le frein de stationnement électrique doit être serré avant d'enclencher le mode **P** de la boîte de vitesses automatique.

Déverrouillage

Contact mis ou moteur tournant :

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. En maintenant l'appui sur la pédale de frein, pousser brièvement la commande.

REMARQUE

Sans appui sur la pédale de frein, le frein de stationnement ne se desserre pas et un message s'affiche.

Verrouillage

Véhicule à l'arrêt :

1. Tirer brièvement la commande.

La demande de serrage du frein est confirmée par le clignotement du témoin de la commande.

Déverrouillage

S'assurer au préalable que le moteur est démarré et que la porte conducteur est fermée.

Le frein de stationnement se desserre automatiquement et progressivement à la mise en mouvement du véhicule.

Avec une boîte de vitesses manuelle

1. Appuyer à fond sur la pédale d'embrayage, engager la première vitesse ou la marche arrière.
2. Appuyer sur la pédale d'accélérateur et relâcher la pédale d'embrayage.

Avec une boîte de vitesses automatique

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. Sélectionner le mode **D**, **M** ou **R**.
3. Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Avec un sélecteur de mode de conduite

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. Sélectionner le mode **D**, **B** ou **R**.
3. Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

REMARQUE

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, si le frein ne se desserre pas automatiquement, vérifier que les portes avant sont correctement fermées.

AVERTISSEMENT

À l'arrêt, moteur tournant, ne pas appuyer inutilement sur la pédale d'accélérateur.

Risque de desserrage du frein de stationnement.

Serrage automatique

Véhicule à l'arrêt, le frein de stationnement se serre automatiquement à la coupure du moteur.

REMARQUE

Il n'est pas appliqué automatiquement si le moteur cale.

REMARQUE

En fonctionnement automatique, il est possible à tout instant de serrer ou desserrer manuellement le frein de stationnement à l'aide de la commande.

Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, comme par temps de grand froid ou remorquage (caravane, dépannage), il peut être nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du système.

1. Démarrer le moteur.
2. Serrer, avec la commande, le frein de stationnement s'il est desserré.
3. Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
4. Appuyer sur la commande et la maintenir enfoncée 10 à 15 secondes maximum.

5. Relâcher la commande.
6. Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
7. Tirer la commande pendant 2 secondes.



La désactivation des fonctions automatiques est confirmée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

8. Relâcher la commande et la pédale de frein. Dès lors, seules les fonctions manuelles, à l'aide de la commande, permettent de serrer et de desserrer le frein de stationnement.
9. Suivre de nouveau cette procédure pour réactiver le fonctionnement automatique (confirmé par l'extinction du témoin au combiné d'instruments).

Cas particuliers

Immobilisation du véhicule, moteur tournant

Pour immobiliser le véhicule moteur tournant, tirer brièvement la commande.

Stationnement du véhicule, frein desserré

AVERTISSEMENT

En cas de grand froid (gel), il est recommandé de ne pas serrer le frein de stationnement.
Pour immobiliser le véhicule, engager une vitesse ou installer les cales contre une des roues.

REMARQUE

Avec une boîte de vitesses automatique, le mode **P** est automatiquement engagé à la coupure du contact. Les roues sont bloquées.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

REMARQUE

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, lorsque le mode **N** est engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

Freinage de secours

Si l'enfoncement de la pédale de frein ne parvient pas à assurer un freinage efficace ou dans des circonstances exceptionnelles (par ex., malaise du conducteur, conduite assistée), le véhicule peut être freiné en tirant longuement sur la 99 commande du frein de stationnement électrique. Le freinage est actif tant que la commande est maintenue tirée ; 6 s'interrompt dès que celle-ci est relâchée.
Les systèmes ABS et CDS assurent la stabilité du véhicule lors du freinage de secours.

En cas de défaillance du freinage de secours, le message **Défaut frein de stationnement** s'affiche au combiné.





En cas de défaillance des systèmes ABS et DSC, signalée par l'allumage de l'un ou des deux témoins au combiné, la stabilité du véhicule n'est plus garantie.

- Dans ce cas, assurer la stabilité en répétant successivement des actions de "tiré-relâché" sur la commande du frein de stationnement électrique jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

Assistance au freinage

Si la pédale de frein est enfoncée rapidement et avec force, l'effort de freinage maximal sera automatiquement appliqué.
Le fonctionnement de l'assistance au freinage peut se faire ressentir par une impulsion dans la pédale de frein et une résistance plus importante à l'enfoncement de la pédale de frein.
Maintenir une pression constante sur la pédale de frein tant qu'un freinage maximal est nécessaire. La force de freinage maximale se réduit automatiquement quand la pédale de frein est relâchée.
Assistance au freinage ⇨ 195

Freinage d'urgence actif

Ce système réduit la distance d'arrêt en cas d'urgence, en optimisant la pression de freinage.

Il se déclenche en fonction de la vitesse d'actionnement de la pédale de frein. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.
Freinage d'urgence actif ⇨ 192

Freinage régénératif (BEV, MHEV)

Avec la fonction Brake et lors des phases de décélération

La fonction de freinage agit comme un frein moteur en produisant une décélération du véhicule sans appui sur la pédale de frein.
Dès que le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le véhicule freine.
L'énergie récupérée au lever de pied est alors utilisée pour recharger partiellement la batterie de traction, augmentant ainsi l'autonomie du véhicule.

- Depuis le mode **D/B**, déplacer le sélecteur impulsionnel vers l'arrière pour activer / désactiver la fonction.

Lorsque la fonction est activée, **D** sur le tableau de bord est remplacé par **B.**
L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

⚠ AVERTISSEMENT

Dans certaines situations (exemples : niveau de charge élevé de la batterie, températures extrêmes), le niveau de freinage régénératif peut être temporairement limité et la décélération moins importante.
Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.

Avec la pédale de frein

À l'appui sur la pédale de frein, le système de freinage intelligent récupère automatiquement une partie de l'énergie pour recharger la batterie de traction.
Cette récupération d'énergie réduit également la sollicitation des plaquettes de freins limitant ainsi leur usure.

ⓘ REMARQUE

Le conducteur peut ressentir une sensation différente à l'appui sur la pédale de frein par rapport à un véhicule sans récupération d'énergie au freinage.

⚠ AVERTISSEMENT

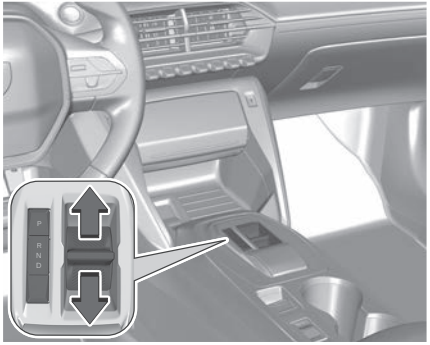
Dans certaines situations (par exemple haut niveau de charge batterie, utilisation prolongée du freinage régénératif, conduite en descente sur une longue période, températures extrêmes), le niveau de freinage régénératif peut être temporairement limité et la décélération moins importante.

Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.

Transmission

Transmission automatique (ICE, MHEV)

Le moteur électrique de 48 V améliore les performances du moteur essence, réduit la consommation de carburant et roule en tout électrique.



P Parking (stationnement)
Appuyer sur ce bouton pour passer en mode Parking.
Pour stationner le véhicule : les roues avant sont bloquées.

R Marche arrière

N Neutre
Pour mettre le véhicule en roue libre et le déplacer, contact coupé. Pour plus d'informations sur la Mise en roue libre du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

D Drive (marche avant automatique)
La boîte gère le passage des vitesses en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule.

- En mode **N**, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :
- Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.
- Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion; il revient alors à sa position initiale.

Cas particuliers

Pour éviter le mode **N** (passage rapide de **D** à **R** et inversement) :

- En mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné.
- En mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode **R** est sélectionné.
- Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

Moteur électrique

Le moteur électrique inclus dans la boîte de vitesses automatique, qui sert au premier démarrage, fournit une alimentation de 12 V via le convertisseur DC/DC et une assistance électrique au moteur essence.
Le moteur électrique offre les caractéristiques suivantes :

- Apporter un couple supplémentaire à la boîte de vitesses, optimisant ainsi les performances du moteur essence.
- Récupérer l'énergie cinétique des phases de décélération en la convertissant en énergie électrique, qui peut être utilisée pour la traction ou pour l'alimentation des accessoires électriques installés sur le véhicule.
- Recharger la batterie de traction 48 V lorsque l'état de charge est trop faible.
- Fournir une conduite entièrement électrique uniquement.

Ces caractéristiques sont obtenues grâce à l'ensemble de fonctions suivantes du mode de fonctionnement automatique :

- e-Boost.
- e-Creeping.
- e-Launch.
- e-Queueing.
- e-Parking.

Un mode de fonctionnement manuel est également disponible pour activer/désactiver le redémarrage du moteur essence pendant la conduite : le mode e-Auto.

REMARQUE

Lorsque le mode **P** ou **N** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique, le niveau sonore dans le compartiment moteur peut augmenter du fait du démarrage de la phase de charge de la batterie de traction : ceci est normal et ne représente pas un dysfonctionnement.

Fonctionnement

Seules les demandes de changement de mode conformes sont prises en compte.
Moteur tournant, si un appui sur la pédale de frein est nécessaire pour changer de mode, un message d'alerte s'affiche au combiné d'instruments.

AVERTISSEMENT

Moteur tournant, freins desserrés, si **R**, **D** ou **M** est sélectionné, le véhicule se déplace même sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.
Ne jamais appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein - Risque de détérioration de la boîte de vitesses !

REMARQUE

Avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

Particularités du mode automatique

Ces fonctions répondent à des situations de conduite courantes où le moteur électrique est disponible pour fournir une puissance supplémentaire ou une conduite sans émission.

REMARQUE

Ces fonctions ne sont disponibles que si la batterie de traction est suffisamment chargée.
Ces cinq fonctions ne peuvent pas être désactivées.

e-Launch

Moteur essence éteint, cette fonction permet au véhicule de rouler en mode électrique sans affecter les performances.
En appuyant sur la pédale d'accélérateur, le véhicule commence à rouler dès que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Creeping

Moteur essence éteint, en relâchant la pédale de frein, cette fonction permet d'avancer ou de reculer le véhicule en mode électrique sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur, dès que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Queueing

Cette fonction permet de suivre une file de véhicules avec plusieurs arrêts suivis de redémarrages du véhicule, en utilisant les modes e-Creeping, e-Launch et conduite électrique.

e-Parking

Cette fonction permet d'effectuer des manœuvres de stationnement à vitesse réduite à l'aide du moteur électrique lorsque le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Boost

Cette fonction permet le fonctionnement simultané du moteur essence et du moteur électrique, associé à la boîte de vitesses automatique.
En appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur (fonction "kick-down"), lorsque la batterie de traction est complètement chargée, il est possible de dépasser le couple du moteur essence seul, grâce au couple supplémentaire apporté par le moteur électrique.

REMARQUE

L'utilisation répétée de la pédale de frein provoque le redémarrage du moteur à essence pour assurer l'aide au freinage.

Particularités du mode manuel

Le passage d'un rapport à un autre est réalisé uniquement si les conditions de vitesse du véhicule et de régime moteur le permettent. Le moteur essence peut également être éteint en mode manuel lorsqu'il est arrêté dans la circulation ou lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée. Le potentiel tout électrique du mode de conduite utilisé (**Normal** or **Éco**) est également conservé.

REMARQUE

L'utilisation des palettes au volant provoque également le redémarrage du moteur essence.

Affichage des informations au combiné d'instruments

Dès la mise du contact, l'état du sélecteur de mode de conduite s'affiche au combiné :

- **P** Parking (stationnement)
- **R** Marche arrière
- **N** Neutre
 Pour mettre le véhicule en roue libre et le déplacer, contact coupé. Pour plus d'informations sur la Mise en roue libre du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.
- **D** Drive (marche avant automatique)

Le rapport engagé est également affiché en mode Sport.

Toutefois, en roulage tout électrique, le rapport engagé n'est pas indiqué. À la coupure du contact, l'état de la boîte de vitesses reste affiché quelques secondes au combiné d'instruments.

Dysfonctionnement de la transmission

Ce voyant s'allume, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Se rendre chez un concessionnaire ou dans un atelier qualifié.
Ne pas rouler à une vitesse supérieure à 100 km/h (62 mph) en respectant les limitations de vitesse en vigueur.

Passage de la boîte de vitesses en mode secours

Le mode **D** se bloque sur le troisième rapport.

Un choc important peut être ressenti en passant la marche arrière. Il est sans risque pour la boîte de vitesses.

Anomalie de fonctionnement du sélecteur

Dysfonctionnement mineur

Ce voyant s'allume, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Rouler prudemment.
Se rendre chez un concessionnaire ou dans un atelier qualifié.

Dans certains cas, les voyants du sélecteur ne s'allument plus, mais l'état de la boîte de vitesses reste affiché au combiné d'instruments.

Dysfonctionnement grave

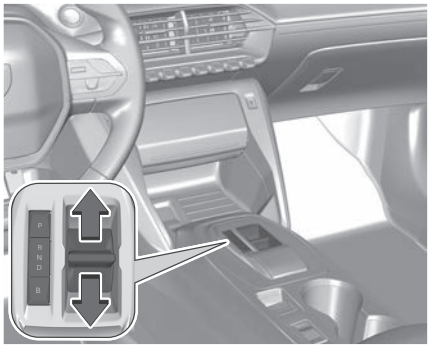
Ce voyant s'allume, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

AVERTISSEMENT

Il est impératif d'arrêter le véhicule.

S'arrêter dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Sélecteur de mode de conduite (BEV)



Sélecteur impulsionnel avec fonction de freinage régénératif.
Le sélecteur de mode de conduite gère la motricité en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule.
Freinage régénératif activé, il gère également le frein moteur au relâchement de la pédale d'accélérateur.

P Parking (stationnement)
Bouton pour stationner le véhicule : les roues avant sont bloquées (le bouton s'allume pour indiquer l'activation).

R Marche arrière
Pour passer la marche arrière, pied sur la pédale de frein.

N Neutre
Pour déplacer le véhicule, contact coupé et ainsi mettre le véhicule en roue libre.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

Fonctionnement

- En mode **N**, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :
- Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.
- Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion; il revient alors à sa position initiale.

Cas particuliers

Pour éviter le mode **N** (passage rapide de **D** à **R** et inversement) :

- En mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné.
- En mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode **R** est sélectionné.
- Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

Mise en roue libre du véhicule

Dans certaines situations, il est nécessaire de mettre le véhicule en mode roue libre (par exemple remorquage, sur route roulante, lavage automatique (mode Wash), transport ferroviaire ou maritime).
La procédure diffère en fonction des types de boîte de vitesses et de frein de stationnement.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance lorsqu'il est en mode roue libre.

ⓘ REMARQUE

Accès et Démarrage Mains Libres

Il est impératif de ne pas appuyer sur la pédale de frein pour la remise, puis la coupure du contact. Sinon, le moteur démarre et il faut recommencer la procédure.

Avec transmission manuelle ou automatique et frein de stationnement électrique



Pour les débloquer

1. Moteur tournant, pied sur le frein, mettre le levier de vitesses au point mort.
2. Pied sur le frein, couper le moteur.
3. Relâcher la pédale de frein, puis remettre le contact.
4. Pied sur le frein, appuyer sur la commande pour desserrer le frein de stationnement.
5. Relâcher la pédale de frein, couper le contact.

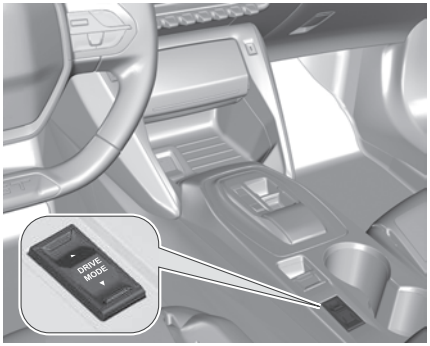
Pour revenir à un fonctionnement normal

- Pied sur le frein, redémarrer le moteur et serrer le frein à main.

Modes de conduite

Sélecteur de mode de conduite

Les modes de conduite disponibles dépendent de la motorisation et de l'équipement du véhicule.
La sélection d'un mode de conduite s'effectue à partir de la commande suivante :



- Appuyer sur la commande pour afficher les modes au combiné d'instruments.

Avec un moteur électrique, au démarrage du véhicule, aucun mode ne peut être sélectionné tant que le voyant **READY** ne s'affiche pas.

À l'extinction du message, le mode sélectionné est activé et reste indiqué sur le tableau de bord (hors mode **NORMAL**).

Normal

Le mode **Normal** est le réglage par défaut à chaque démarrage du véhicule.

Eco

Selon version, le mode **Eco** réduit la consommation de carburant en optimisant le fonctionnement de :

- Réponse de la pédale d'accélérateur, qui devient moins sensible ;
- Comportement de la boîte de vitesses automatique, avec passage au rapport supérieur anticipé et passage au rapport inférieur tardif ;
- Fonction de roue libre, avec freinage réduit du moteur ;
- Climatisation, avec des performances réduites du chauffage et de la climatisation.

Sur les modèles **BEV**, la puissance du moteur électrique et la performance de chauffage de l'habitacle sont réduits pour optimiser l'autonomie.

REMARQUE

Kick-down

En modes **Normal** et **Eco**, il est toujours possible d'obtenir un couple et une puissance maximum en enfonçant à fond la pédale d'accélérateur.

Sport

Le mode **Sport** permet un style de conduite plus dynamique en améliorant les performances du véhicule. Les information dynamiques du véhicule (par exemple, la vitesse, la puissance) peuvent être affichés au **combiné d'instruments**.

- Sur les modèles **BEV**, la puissance maximale du moteur électrique est disponible pour améliorer les performances.

Le freinage régénératif est désactivé pour la version GTi (MHEV uniquement).
Permet une conduite plus dynamique avec action sur l'assistance de direction, l'accélérateur et le passage des vitesses avec un sélecteur de conduite et la possibilité d'affichage au combiné d'instruments des paramètres dynamiques du véhicule (BEV uniquement).
La sélection du mode Sport désactive la fonction Stop & Start.

Manuel

Disponible uniquement en versions **ICE**, **MHEV**.
Le mode **manuel** est activé en plaçant le sélecteur impulsionnel en position **M**.
Une fois enclenchées, les vitesses peuvent être changées manuellement à l'aide des palettes situées derrière le volant.

Carburant

Compatibilité des carburants

E5 E10

Carburants essence conformes à la norme EN228 contenant respectivement jusqu'à 5 % et 10 % d'éthanol.

B7 B10 B20 B30

Carburants Diesel conformes respectivement aux normes EN590, EN16734 et EN16709 et contenant respectivement jusqu'à 7%, 10%, 20% et 30% d'Ester Méthylique d'Acide Gras. L'utilisation même occasionnelle de carburants B20 ou B30 impose des conditions particulières d'entretien appelées "Roulages sévères".

XTL

Carburant Diesel paraffinique conforme à la norme EN15940.

AVERTISSEMENT

L'utilisation de tout autre type de (bio)carburant (ex. : huiles végétales ou animales pures ou diluées, fuel domestique) est formellement prohibée - Risques d'endommagement du moteur et du circuit de carburant !

REMARQUE

Seule l'utilisation d'additifs carburants respectant les normes B715001 (Essence) ou B715000 (Diesel) est autorisée.

Ravitaillement en essence

Capacité du réservoir : environ 40 ou 44 litres (essence ou hybride).

Niveau de réserve : 5 litres environ.

Réserve de carburant



Lorsque le niveau mini de carburant est atteint, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Au premier allumage, il reste environ **5 litres** de carburant.

Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, ce voyant réapparaît à chaque mise du contact, accompagné du message et du signal sonore. En roulant, ce signal sonore et l'affichage du message d'alerte sont répétés à une fréquence d'autant plus élevée que le niveau de carburant se rapproche de **0**.

Faire rapidement un complément de carburant pour éviter la panne.

Pour plus d'informations sur la **Panne de carburant (Diesel)**, se reporter à la rubrique correspondante.

REMARQUE

Une petite flèche au niveau du voyant indique de quel côté du véhicule se situe la trappe à carburant.

AVERTISSEMENT

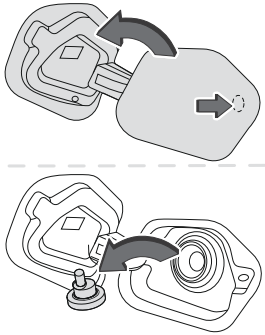
Stop & Start/Mode e-Auto

Ne jamais faire le plein en carburant avec le moteur en mode STOP ou en veiller, couper impérativement le contact.

Ravitaillement

Les compléments en carburant doivent être supérieurs à 5 litres pour être pris en compte par la jauge de carburant.
L'ouverture du bouchon peut déclencher un bruit d'aspiration d'air. Cette dépression est normale, provoquée par l'étanchéité du circuit de carburant.
Pour effectuer le remplissage en toute sécurité :

- **Arrêter impérativement le moteur.**



1. Véhicule déverrouillé, appuyer sur la partie arrière centrale de la trappe pour l'ouvrir.
2. Repérer la pompe correspondant au carburant conforme à la motorisation du véhicule (rappelé par l'étiquette sur la trappe).
3. Tourner le bouchon vers la gauche, le retirer et le poser sur son support (sur la trappe).
4. Introduire le pistolet jusqu'en butée, avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Ne pas continuer après la troisième indication du pistolet. Cela pourrait provoquer des dysfonctionnements.

1. Remettre le bouchon en place et le tourner vers la droite.
2. Refermer la trappe à carburant.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'introduction de carburant non conforme à la motorisation du véhicule, la vidange du réservoir est indispensable avant la mise en route du moteur.

Le véhicule est équipé d'un catalyseur réduisant les substances nocives dans les gaz d'échappement.

Pour les moteurs essence, le carburant sans plomb est obligatoire.

La goulotte de remplissage a un orifice plus étroit qui n'autorise que le pistolet à essence sans plomb.

Déplacement à l'étranger

Certains carburants pourraient endommager le moteur du véhicule.

Dans certains pays, l'utilisation d'un carburant particulier peut être imposée (indice d'octane spécifique, désignation commerciale spécifique, etc.) pour assurer le bon fonctionnement du moteur.

Pour plus d'informations, contacter un concessionnaire.

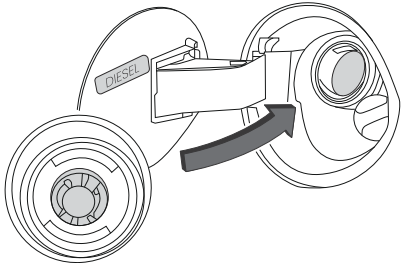
Ravitaillement en diesel

Détrompeur carburant (Diesel)

(Selon pays de commercialisation.)
Ce dispositif mécanique empêche le remplissage de carburant essence dans le réservoir d'un véhicule fonctionnant au gazole.

Situé à l'entrée du réservoir, le détrompeur est visible lorsque le bouchon est retiré.

Fonctionnement



Lors de l'introduction dans le réservoir Diesel, le pistolet essence vient buter sur le volet. Le système reste verrouillé et empêche le remplissage.

Ne pas insister et introduire un pistolet de type Diesel.

i REMARQUE

Le détrompeur n'empêche pas le remplissage à l'aide d'un jerrycan quel que soit le carburant.

i REMARQUE

Déplacement à l'étranger

Les pistolets de type Diesel pouvant être différents selon les pays, la présence du détrompeur peut rendre le remplissage du réservoir impossible.

Préalablement à tout déplacement à l'étranger, il est conseillé de vérifier auprès du Réseau si le véhicule est adapté au matériel de distribution des pays traversés.

Diesel à basse température

À des températures inférieures à 0 °C, la formation de paraffines dans les carburants diesel de type été pourrait empêcher le bon fonctionnement du moteur. Dans de telles conditions de chaleur, utiliser du carburant diesel de type hiver et remplir le réservoir de carburant à plus de 50 %.
À des températures inférieures à -15 °C, il vaut mieux garer le véhicule sous abri (garage chauffé) pour éviter les problèmes de démarrage.

Panne de carburant (Diesel)

Avec un moteur Diesel, en cas de panne sèche, il est nécessaire de réamorcer le circuit de carburant.

Avant de commencer le réamorçage, il est impératif d'ajouter au moins 5 litres de gazole dans le réservoir de carburant.

i REMARQUE

Pour plus d'informations sur l'**Approvisionnement en carburant** et sur le **Détrompeur de carburant (Diesel)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Pour les versions non BlueHDi, les éléments du circuit de carburant se situent dans le compartiment moteur, éventuellement sous le cache de style démontable.

REMARQUE

Pour plus d'informations sur le **Compartiment moteur**, notamment la localisation de ces éléments sous le capot, se reporter à la rubrique correspondante.

Moteurs BlueHDi

- Mettre le contact (sans démarrer le moteur).
- Attendre 1 minute environ et couper le contact.
- Actionner le démarreur pour mettre en route le moteur.

Si le moteur ne démarre pas du premier coup, ne pas insister et recommencer la procédure.

Charge

Charge de batterie haute tension

AVERTISSEMENT

Une haute tension du système est dangereuse et peut causer des brûlures ou d'autres blessures, ou même un choc électrique pouvant entraîner la mort.

Étant donné que les éléments à haute tension ne sont pas visibles, le fabricant recommande de :

- Ne jamais toucher les composants, endommagés ou non, et ne jamais laisser des bijoux ou autres objets métalliques entrer en contact avec ces éléments.
- Ne jamais intervenir sur les câbles haute tension (violet ou orange) ou sur tout autre élément à haute tension repéré par l'étiquette de risque électrique. Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.
- Ne jamais endommager, modifier ni retirer les câbles de haute tension (violet ou orange) ou les débrancher du réseau haute tension.
- Ne jamais ouvrir, modifier ni retirer le couvercle de la batterie de traction.
- Ne jamais utiliser d'outils de découpe et de mise en forme ou des sources de chaleur à proximité d'éléments et câbles à haute tension.

En cas de niveau bas de liquide dans le réservoir de refroidissement, le remplissage devra uniquement être effectué dans un atelier qualifié et compétent afin de vérifier que la fuite n'est pas présente dans la batterie de traction.
Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail. Les dommages causés au véhicule ou à la batterie de traction peuvent entraîner une fuite de gaz toxiques ou de fluides, dans l'immédiat ou ultérieurement. Le fabricant recommande :

- Toujours informer les services de secours et des pompiers en cas d'incident, en prévenant que le véhicule est équipé d'une batterie de traction.
- Ne jamais toucher une fuite de liquide de la batterie de traction.
- Ne pas inhaler les gaz émis par la batterie de traction qui sont toxiques.
- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident ; les gaz émis sont inflammables et peuvent provoquer un incendie.

Charge batterie MHEV

Circuit électrique

Le circuit électrique du système hybride rechargeable est identifié par des câbles de couleur violette et ses éléments sont repérés par ce symbole :



⚠ AVERTISSEMENT

Le système de motorisation du véhicule électrique peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact.
Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes, notamment dans la trappe de charge.

⚠ DANGER

En cas de problème

Toute intervention ou modification sur le système électrique du véhicule (batterie de traction, connecteurs, câbles de couleur violette et composants visibles de l'intérieur ou de l'extérieur) est strictement interdite - Risque de brûlure grave ou de choc électrique (court-circuit) pouvant entraîner la mort (électrocution) !
Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être gravement endommagés.
S'arrêter dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Lavage à haute pression. Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis.

Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bars.

Charge batterie BEV

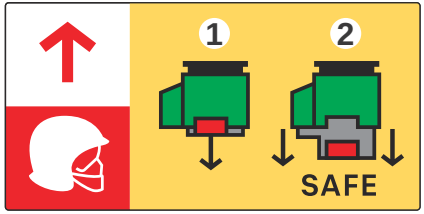
Circuit électrique 400 V

Le circuit de traction électrique, d'une tension d'environ 400 V, est identifié par des câbles de couleur orange et ses éléments repérés par ce symbole :



⚠ AVERTISSEMENT

Le système de motorisation du véhicule électrique peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact.
Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes, notamment dans la trappe de charge.



⚠ AVERTISSEMENT

Cette étiquette est exclusivement réservée aux pompiers et services de maintenance en cas d'intervention sur le véhicule.
Tout autre personne ne doit pas toucher au dispositif illustré sur cette étiquette.

⚠ DANGER

En cas de problème

Toute intervention ou modification sur le système électrique du véhicule (batterie de traction, connecteurs, câbles orange et composants visibles de l'intérieur ou de l'extérieur) est strictement interdite - Risques de brûlure grave ou de choc électrique (court-circuit) pouvant entraîner la mort (électrocution) !
Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

AVERTISSEMENT

Éviter toute entrée d'eau ou de poussière dans le connecteur ou dans le pistolet de charge - Risque d'électrocution ou d'incendie ! Ne pas brancher / débrancher le câble ou le pistolet de charge avec les mains mouillées - Risque d'électrocution !

AVERTISSEMENT

En cas de lavage

Avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée.
Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.

Batterie de traction

Cette batterie emmagasine l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique et des équipements de confort thermique dans l'habitacle. Elle se décharge à l'utilisation, et doit donc être rechargée régulièrement. Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger la batterie de traction.
L'autonomie de la batterie peut varier en fonction du type de conduite, de parcours, de l'utilisation des équipements de confort thermique et du vieillissement de ses composants.

REMARQUE

La longévité de la batterie de traction dépend de plusieurs paramètres, tels que les conditions climatiques, le kilométrage parcouru, la fréquence des charges rapides.

AVERTISSEMENT

Afin de préserver le kilométrage du véhicule et la longévité de la batterie de traction, PEUGEOT recommande de :
– Ne pas charger complètement la batterie de votre véhicule électrique de manière quotidienne (charger la batterie de traction au-dessous de 80 % le plus souvent possible).
– Ne pas décharger complètement la batterie.
– Ne pas stocker le véhicule pour une longue période de non-utilisation (supérieure à 12 heures) lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est faible ou élevé. Préférer un niveau de charge compris entre 20 et 40 %.
– Limiter l'usage de la charge rapide.
– Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30 °C et supérieures à 60 °C plus de 24 heures.
– Éviter de charger le véhicule à des températures négatives (sauf si le véhicule a roulé plus de 20 minutes) ou supérieures à 30 °C.
– Ne pas utiliser la batterie de traction du véhicule comme générateur d'énergie.
– Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction de votre véhicule.

AVERTISSEMENT

En cas d'endommagement de la batterie de traction

Il est strictement interdit d'intervenir soi-même sur le véhicule.
Ne pas toucher aux liquides provenant de la batterie et, en cas de contact corporel avec ces produits, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin au plus vite.
S'adresser à un concessionnaire ou à un atelier qualifié pour faire vérifier le système.

Surchauffe de la batterie de traction





Si les voyants d'avertissement suivants s'allument, accompagnés d'un message et d'un signal sonore, il convient de :

1. Immobiliser le véhicule dès que possible si les conditions permettent de le faire en toute sécurité.
2. Couper le contact.
3. Évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre.
4. Appeler les pompiers et/ou les services de secours et de leur préciser qu'il s'agit d'un véhicule électrique.

⚠ AVERTISSEMENT

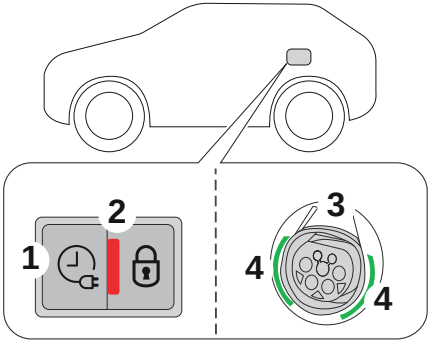
Danger de mort / Risque de blessures graves

Une batterie de traction qui prend feu peut entraîner une réaction en chaîne.

Mise au rebut de la batterie de traction

La batterie de traction est conçue pour la durée de service du véhicule, si les recommandations du construction sont respectées.
Si le remplacement de la batterie est nécessaire, faire appel à un concessionnaire pour obtenir des instructions sur sa mise au rebut.
Une évacuation incorrecte implique des risques de brûlure grave, de choc électrique et de dommages pour l'environnement.
En conformité avec les règlementations, le constructeur assure une seconde vie ou un recyclage de ses composants en collaboration avec les opérateurs compétents.

Connecteurs de charge et voyants

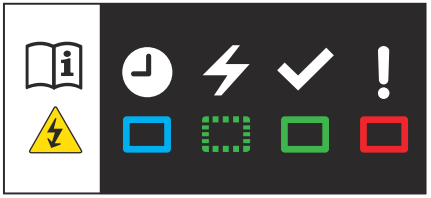


1 Connecteurs de charge

2 Bouton d'activation d'une charge différée

3 Témoin de verrouillage du pistolet
Rouge fixe : pistolet correctement positionné et verrouillé dans le connecteur.
Rouge clignotant : pistolet mal positionné ou incident de verrouillage.

4 Voyant de charge



État du voyant de charge	Signification
Blanc fixe	Éclairage d'accueil à l'ouverture de la trappe et au débranchement du câble de charge.
Blanc clignotant	Initialisation de la charge.
Bleu fixe	Charge différée.
Vert clignotant	Charge en cours.

Vert fixe	Charge terminée. Le voyant de charge s'éteint au bout d'environ 2 minutes à la mise en veille des fonctions du véhicule. Le voyant se rallume au déverrouillage du véhicule avec le système Accès et Démarrage Mains Libres ou à l'ouverture d'une porte pour indiquer que la batterie est complètement chargée.
Rouge fixe	Dysfonctionnement.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de choc, même léger, contre la trappe de charge, ne pas l'utiliser.

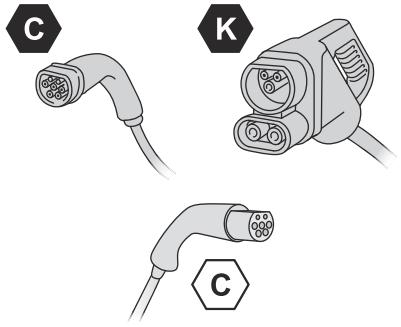
Ne pas démonter ou modifier le connecteur de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Câbles de charge, prises et chargeurs

Le câble de charge, livré avec le véhicule (selon version), est compatible avec les installations électriques du pays de commercialisation. En cas de départ à l'étranger, vérifier la compatibilité des installations électriques locales avec les câbles de charge.
Une offre complète de câbles de charge est disponible en point de vente.
Pour plus d'informations et pour se procurer le(s) câble(s) de charge adéquat(s), consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Étiquettes d'identification sur les prises / connecteurs de charge

Les étiquettes d'identification collées sur le véhicule, le câble de charge et le chargeur permettent à l'utilisateur de savoir quels appareils utiliser.



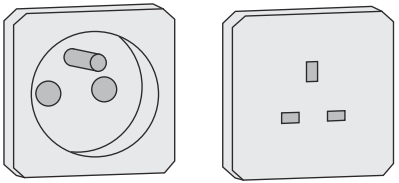
Signification de chaque étiquette d'identification :

Étiquette d'identification	Emplacement	Configuration	Type d'alimentation / plage de tension
C	Connecteur de charge (côté véhicule)	TYPE 2	AC < 480 Vrms
C	Prise de charge (côté chargeur)	TYPE 2	AC < 480 Vrms
K	Connecteur de charge (côté véhicule)	COMBO 2 (FF)	CC 50 V – 500 V

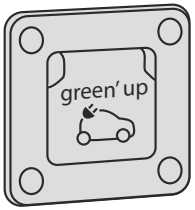
Charge standard, mode 2

Prise domestique

(charge standard - courant alternatif)

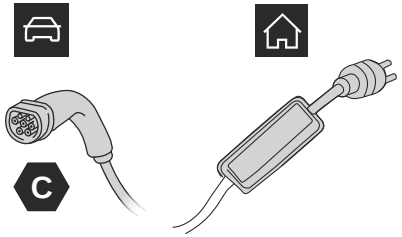


Mode 2 avec une prise standard : Courant de charge maximum de 8 A.



Mode 2 avec une prise Green'Up : Courant de charge maximum de 16 A.
Pour l'installation de ce type de prise, faire appel à un installateur professionnel.

Câble de charge domestique spécifique mode 2 (AC)



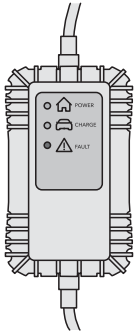
Étiquette d'identification **C** sur le connecteur de charge (côté véhicule).

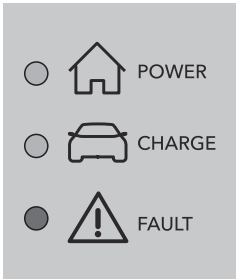
⚠ AVERTISSEMENT

Câble de charge domestique spécifique (mode 2)

Il est impératif de ne pas détériorer le câble. En cas de détérioration, ne pas l'utiliser et contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour le faire remplacer.

Boîtier de contrôle (mode 2)





POWER

Vert : liaison électrique établie ; la charge peut être effectuée.

CHARGE

Vert clignotant : charge en cours ou pré-conditionnement thermique activé.

Vert fixe : charge terminée.

FAULT

Rouge : anomalie ; charge non autorisée ou à arrêter immédiatement. Vérifier que les branchements sont corrects et que l'installation électrique ne présente pas de défaut.
Si le témoins ne s'éteint pas, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Au branchement du câble de charge sur la prise domestique, tous les voyants s'allument pendant un instant.
Si aucun voyant ne s'allume, vérifier le disjoncteur associé à la prise domestique :

- Si le disjoncteur s'est coupé, contacter un professionnel pour vérifier la compatibilité de l'installation électrique et/ou la réparer.
- Si le disjoncteur ne s'est pas coupé, ne plus utiliser le câble de charge et contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Étiquette du boîtier de contrôle - Recommandations

Voir le Manuel d'utilisation avant de l'utiliser.



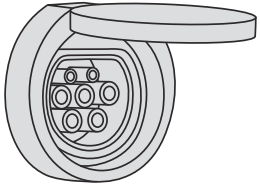
Procédure de réinitialisation manuelle

Le boîtier de contrôle peut être réinitialisé en débranchant simultanément le connecteur de charge et la fiche murale.
Ensuite, rebrancher en premier la fiche murale.
Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.

Charge accélérée, mode 3

Boîtier de charge accélérée (selon version)

(charge accélérée - courant alternatif monophasé ou triphasé (CA))

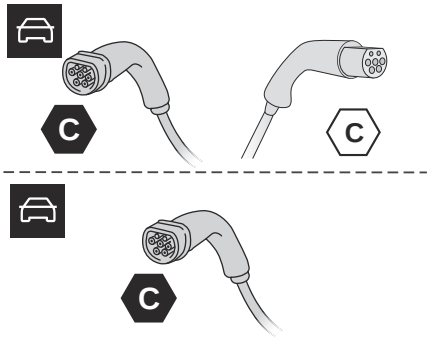


En mode 3 avec une charge accélérée : Courant de charge maximum de 32 A.



En mode 3 avec une charge accélérée (Wallbox) : Courant de charge maximum de 32 A.

Câble de charge mode 3 (CA).



Étiquettes d'identification **C** sur le connecteur de charge (côté véhicule) et sur la prise (côté chargeur)

⚠ AVERTISSEMENT

Boîtier de charge accélérée. Ne pas démonter ou altérer le boîtier de charge : risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Se reporter à la notice du fabricant du boîtier de charge pour connaître les consignes d'utilisation.

Charge super rapide, mode 4

Chargeur rapide public

(charge super rapide - courant continu)



Câble de charge mode 4 (DC)

(intégré au chargeur rapide public)



Étiquette d'identification **K** sur le connecteur de charge (côté véhicule).

N'utiliser que des chargeurs rapides publics avec une longueur de câblage de moins de 30 mètres.

Charge de la batterie

Pour charger, connecter le véhicule à un concessionnaire domestique (charge domestique ou accélérée) ou à un chargeur rapide public (charge super rapide).

Pour une charge complète, suivre la procédure de charge souhaitée sans l'interrompre, jusqu'à son arrêt automatique. La charge peut être immédiate ou différée (sauf en chargeur rapide public, mode 4).
Pour interrompre la charge domestique ou accélérée, à tout moment, déverrouiller le véhicule et retirer le pistolet. Pour la charge super rapide, se reporter à la rubrique Chargeur rapide public.
Pour plus d'informations sur les affichages liés à la charge dans le **combiné d'instruments** et à l'**écran tactile**, se reporter aux rubriques correspondantes.

REMARQUE

L'avancement de la charge peut également être suivi via l'application **APPLICATION MYPEUGEOT**.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires disponibles** à distance, se reporter à la rubrique correspondante.

⚠ AVERTISSEMENT

Par sécurité, le moteur ne démarre pas si le câble de charge est branché sur le connecteur du véhicule. Un avertissement s'affiche au combiné d'instruments.

REMARQUE

Refroidissement de la batterie de traction

Le moto-ventilateur du compartiment moteur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

AVERTISSEMENT

Niveau de charge bas / conduite

Conduire lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est trop bas peut causer une immobilisation du véhicule et entraîner des accidents ou de graves blessures. TOUJOURS s'assurer que le niveau de charge de la batterie de traction est suffisant.

AVERTISSEMENT

Niveau de charge bas / stationnement

Si la température extérieure est négative, il est recommandé de ne pas stationner son véhicule à l'extérieur plusieurs heures avec un niveau de charge bas (inférieur à 20 %).

AVERTISSEMENT

Véhicule immobilisé plus de 1 mois

En cas de non-utilisation du véhicule pendant une longue période (plus de 4 semaines) sans possibilité de le recharger au redémarrage, la décharge automatique peut rendre impossible le redémarrage si le niveau de charge de la batterie de traction est faible ou très faible, spécialement à des températures ambiantes négatives. TOUJOURS s'assurer que la charge de la batterie de traction est comprise entre 20 et 40% si l'on prévoit de ne pas utiliser le véhicule pendant plusieurs semaines.

AVERTISSEMENT

Véhicule immobilisé plus de 1 mois

Ne pas brancher le câble de charge. Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et 30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction). Débrancher le câble de la borne (+) de la batterie d'accessoires dans le compartiment moteur.

AVERTISSEMENT

Véhicule immobilisé plus de 1 mois

Brancher un chargeur de batterie 12V aux bornes (+) et (-) de la batterie d'accessoires environ tous les 3 mois afin de recharger la batterie d'accessoires et conserver une tension de service.

Précautions

Nos véhicules électriques ont été développés dans le respect des recommandations relatives aux limites de champs électromagnétiques maximales établies par l'ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection - Directives 1998).

Porteur d'un pacemaker ou équivalent



Se renseigner auprès de son docteur sur les précautions à prendre et à respecter ou auprès du fabricant de l'appareil électro-médical implanté que son fonctionnement est garanti dans un environnement respectant les recommandations de l'ICNIRP.

AVERTISSEMENT

En cas de doute

Charge domestique ou accélérée : ne pas rester à l'intérieur ou à proximité du véhicule, ni à côté du câble de charge ou du

boîtier de charge, même pour une courte durée.

Charge super rapide : ne pas l'utiliser soi-même et éviter de s'approcher d'un chargeur rapide public. Quitter la zone et demander à une tierce personne de recharger le véhicule.

Pour la charge domestique ou accélérée

⚠ AVERTISSEMENT

Avant la charge

Selon le contexte :

- Faire vérifier par un professionnel que l'installation électrique à utiliser est aux normes et compatible avec le véhicule.
- Faire installer par un professionnel une prise domestique dédiée ou un boîtier de charge accélérée compatible avec le véhicule.

Privilégier l'utilisation du câble de charge disponible en accessoire.
Pour plus d'informations, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Pendant la charge

Charge en cours, le déverrouillage du véhicule entraîne l'arrêt de la charge.
Sans action sur un des ouvrants (porte ou coffre) ou sur le pistolet de charge, le véhicule se reverrouille au bout de 30 secondes et la charge reprend automatiquement.
Ne jamais intervenir sous le capot :
– Certaines zones restent très chaudes même une heure après la fin de la charge - Risque de brûlure ! – Le ventilateur peut se mettre en marche à tout moment - Risque de coupure ou d'étranglement !

⚠ AVERTISSEMENT

Après la charge

Vérifier la fermeture de la trappe de charge.
Ne pas laisser le câble branché sur la prise domestique - Risque de court-circuit ou d'électrocution en cas de contact ou d'immersion dans l'eau !

Pour la charge super rapide

ⓘ REMARQUE

Avant la charge

Vérifier la compatibilité du chargeur rapide public et de son câble de charge avec le véhicule.
Si la température extérieure est inférieure à :
– 0°C, les temps de charge peuvent être plus longs.
– -20°C, la charge reste possible, mais les temps de charge sont encore plus longs (liés au réchauffement préalable de la batterie).

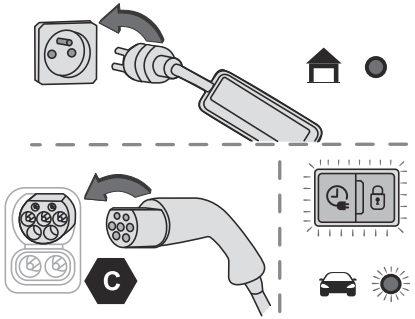
⚠ AVERTISSEMENT

Après la charge, vérifier la fermeture de la trappe de charge.

Branchement

1. Avant la charge, vérifier que le sélecteur de mode de conduite est en mode **P**, sinon la charge est impossible.
2. Ouvrir la trappe de charge en appuyant sur le poussoir et s'assurer de l'absence de tout corps étranger sur le connecteur de charge.

Charge domestique, mode 2



1. Brancher le câble de charge côté boîtier sur la prise domestique.

Au branchement, tous les voyants du boîtier de contrôle s'allument, puis seul le voyant **POWER** reste allumé en vert.

1. Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
2. Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

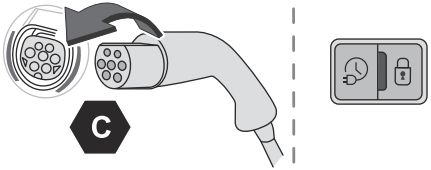
Le début de la charge est confirmé par le clignotement des voyants **CHARGE** verts dans la trappe, puis sur le boîtier de contrôle.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects.
L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

REMARQUE

Charge terminée et câble de charge toujours branché, l'ouverture de la porte conducteur rappelle l'affichage du niveau de charge au combiné pendant une vingtaine de secondes.

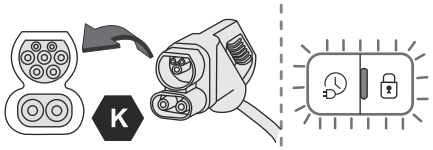
Charge accélérée, mode 3



1. Suivre les consignes d'utilisation du boîtier de charge accélérée (Wallbox).
2. Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
3. Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du voyant de charge dans la trappe.
Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.
L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Charge super rapide, mode 4



1. Selon version, retirer le cache de protection sur la partie basse du connecteur.
2. Suivre les consignes d'utilisation du chargeur rapide public et brancher le câble du chargeur rapide public sur le connecteur du véhicule.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du témoin de charge dans la trappe.
Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.
L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Charge différée

La charge différée permet de fixer une heure précise pour le début de la charge.

Par défaut, l'heure de début de la charge différée est paramétrée aux alentours de minuit. L'heure peut être modifiée.

Paramètres

Dans le smartphone ou tablette

Le paramétrage de la charge différée peut s'effectuer à tout moment via l'application **MYPEUGEOT APP**.

Dans le véhicule, avec l'écran tactile 10" & Radio & Téléphone Bluetooth

1. Dans le menu **Applications** de l'écran tactile, sélectionner la page **Charge différée**.
2. Définir l'heure de début de la charge.
3. Appuyer sur **OK**.

Le paramétrage est mémorisé dans le système.

Dans le véhicule, avec PEUGEOT Connect Nav

Le menu **Énergie** est accessible via le menu **Applications**.

1. Dans le menu **Énergie** de l'écran tactile, sélectionner la page **Charge**.
2. Définir l'heure de début de la charge.

3. Appuyer sur **OK**.

Le paramétrage est mémorisé dans le système.

Dans le véhicule, avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect



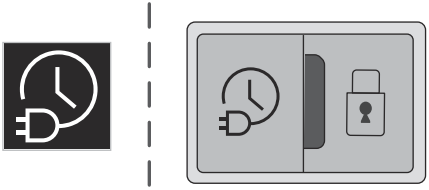
1. Dans l'application **Énergie** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Charge**.
2. Définir l'heure de début de la charge.
3. Appuyer sur **OK**.

Activation

REMARQUE

La charge différée est possible uniquement avec les modes 2 et 3.

1. Après avoir effectué le paramétrage de la charge différée, brancher le véhicule au matériel de charge souhaité.



2. Dans la minute, appuyer sur ce bouton dans la trappe pour activer le système (la confirmation de l'activation par l'allumage du voyant de charge en bleu peut prendre jusqu'à 20 secondes).
3. Selon version, verrouiller le véhicule.

La charge commencera à l'heure programmée.

REMARQUE

Appuyer une deuxième fois sur le bouton de charge différée, avant que le voyant bleu ne s'allume, pour démarrer la charge immédiate et annuler la charge différée. Appuyer une troisième fois sur le bouton pour réactiver le programme de charge différée. En appuyant ensuite sur le bouton, le système alterne entre charge immédiate et charge différée.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique "**Connecteurs et indicateurs de niveau de charge**". ⇨156

Limiteur de charge de la batterie

La fonction de limiteur de charge de la batterie fait partie des systèmes conçus pour préserver l'intégrité et les performances de la batterie pendant toute la durée de vie du véhicule.

Cette limite est fixée à **80%** pour une utilisation quotidienne.

Pour modifier exceptionnellement la limite de charge, par exemple pour des trajets plus longs, désactiver cette limite et charger jusqu'à 100%.

REMARQUE

Cette limite ne s'applique pas à la charge rapide en courant continu (CC) (mode 4).

REMARQUE

Lors de la livraison d'un nouveau véhicule, il est possible que le limiteur de charge ne soit pas activé. Vérifier et activer le limiteur si nécessaire.

Activation

Si la limite de charge de la batterie n'est pas activée, il est possible de l'activer manuellement.



1. Ouvrir l'application **Énergie**.
2. Aller dans l'onglet **Charge**.
3. Activer la **Limite de charge**.

Désactivation



1. Ouvrir l'application **Énergie**.
2. Aller dans l'onglet **Charge**.
3. Désactiver la **Limite de charge**.

⚠ ATTENTION

Il n'est pas recommandé de laisser la limite de charge désactivée, car cela aura un impact négatif sur la santé de la batterie au fil du temps et réduira les performances globales.

Débranchement



Avant de débrancher le pistolet du connecteur de charge :

1. Si le véhicule est déverrouillé, le **verrouiller puis le déverrouiller**.
2. Si le véhicule est verrouillé, le déverrouiller.

L'extinction du voyant rouge dans la trappe confirme le déverrouillage du pistolet de charge.

- En modes 2 et 3, retirer le pistolet de charge dans les **30 secondes.**

Le voyant de charge s'allume en blanc.

ⓘ REMARQUE

Déverrouillage sélectif des portes activé, appuyer 2 fois sur le bouton de déverrouillage pour débrancher le pistolet de charge.

ⓘ REMARQUE

Charge terminée, le voyant de charge vert dans la trappe s'éteint au bout d'environ 2 minutes.

Charge domestique, mode 2

La fin de la charge est indiquée par l'allumage fixe du voyant vert **CHARGE** sur le boîtier de contrôle et du témoin de charge vert dans la trappe.

- Remettre le couvercle de protection du pistolet de charge et refermer la trappe de charge.
- Débrancher le câble de charge côté boîtier de la prise domestique.

Charge accélérée, mode 3

La fin de la charge est indiquée par le boîtier de charge et par l'allumage fixe du voyant vert dans la trappe.

- Raccrocher le pistolet sur le boîtier de charge et refermer la trappe de charge.

Charge super rapide, mode 4

La fin de la charge est indiquée par le chargeur et par l'allumage fixe du témoin vert dans la trappe.



- Il est aussi possible d'arrêter la charge en appuyant sur ce bouton dans la trappe (uniquement en mode 4).
- Raccrocher le pistolet sur le chargeur.
- Selon version, remettre le cache de protection sur la partie basse et refermer la trappe de charge.

ⓘ REMARQUE

Lorsque le pistolet de charge est débranché, un message sur le combiné d'instruments indique que la charge est terminée, même si le pistolet de charge a été débranché avant la fin de la charge complète.

Vehicle to Load (V2L)

La fonction V2L (Vehicle to Load) permet d'utiliser la batterie de traction pour alimenter ou charger des appareils externes tant que la charge de la batterie est supérieure à 30%.
Si la batterie atteint 30%, le transfert d'énergie s'arrête automatiquement.
L'adaptateur se branche sur le port de charge du véhicule et offre une prise standard 230V / 16A pour connecter l'appareil externe.

⚠ AVERTISSEMENT

Une mauvaise utilisation de l'adaptateur peut provoquer des chocs électriques ou un incendie.

⚠ AVERTISSEMENT

L'appareil est étanche à la pluie, mais il est déconseillé de le brancher par mauvais

temps, car cela pourrait endommager l'appareil externe. L'adaptateur V2L ne résiste pas à l'immersion.

REMARQUE

L'utilisation de l'appareil décharge la batterie, vérifier que le véhicule est suffisamment chargé pour atteindre un point de charge.

REMARQUE

Faire attention au véhicule et à l'appareil externe lors de l'utilisation du V2L afin que seules les personnes prévues utilisent le système.

REMARQUE

Pour plus d'informations, consulter le manuel fourni avec l'appareil V2L.

Activation

Lorsque le véhicule est déverrouillé et que le contact est mis :

1. Brancher l'adaptateur dans la prise.



2. Appuyer sur le bouton de l'adaptateur.
3. Lorsque la LED de l'adaptateur est allumée en vert fixe, brancher l'appareil externe sur l'adaptateur.

Lorsqu'il est connecté, l'écran d'infodivertissement ouvre une page dédiée au transfert d'énergie et les LED suivantes s'allument :

 Vert clignotant

 Fixe

Désactivation

1. Appuyer sur le bouton de l'adaptateur pour arrêter l'alimentation de l'appareil externe.
2. Débrancher l'appareil externe.
3. Débrancher l'adaptateur et fermer le port de charge.

Véhicules électrifiés - Recommandations générales

Ces recommandations et informations générales concernent les véhicules électrifiés de type : hybride, hybride rechargeable et électrique.

AVERTISSEMENT

Une haute tension du système est dangereuse et peut causer des brûlures ou d'autres blessures, ou même un choc électrique pouvant entraîner la mort.

Comme les dommages au système haute tension peuvent ne pas être visibles, le fabricant conseille d'observer les précautions suivantes pour assurer la sécurité.

AVERTISSEMENT

Ne jamais toucher les composants, endommagés ou non, et ne jamais laisser vos bijoux ou autres objets métalliques entrer en contact avec ces éléments.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais intervenir sur les câbles haute tension (violet ou orange) ou sur tout autre élément à haute tension repéré par l'étiquette de risque électrique. Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais endommager, modifier ni retirer les câbles de haute tension (violet ou orange) ou les débrancher du réseau haute tension.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais ouvrir, modifier ni retirer le couvercle de la batterie de traction.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser d'outils de découpe et de mise en forme ou des sources de chaleur à proximité d'éléments et câbles à haute tension.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de niveau bas de liquide dans le réservoir de refroidissement, le remplissage devra uniquement être effectué dans un atelier qualifié et compétent afin de vérifier que la fuite n'est pas présente dans la batterie de traction.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.

⚠ AVERTISSEMENT

Les dommages causés au véhicule ou à la batterie de traction peuvent entraîner une fuite de gaz toxiques ou de fluides, dans l'immédiat ou ultérieurement.
Le constructeur vous recommande de :

- Toujours informer les services de secours et des pompiers en cas d'incident, en prévenant que le véhicule est équipé d'une batterie de traction.
- Ne jamais toucher une fuite de liquide de la batterie de traction.
- Ne pas inhaler les gaz émis par la batterie de traction qui sont toxiques.
- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident ; les gaz émis sont inflammables et peuvent provoquer un incendie.

Mode économie d'énergie

Ce système gère la durée d'utilisation de certaines fonctions pour préserver une charge suffisante de la batterie, contact coupé.
Après l'arrêt du moteur, il est possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale d'environ 30 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les feux de croisement ou les plafonniers.

Sélection du mode

L'entrée en mode économie d'énergie est signalée par l'affichage d'un message et les fonctions actives sont mises en veille.

ⓘ REMARQUE

Si une communication téléphonique est engagée au même moment, celle-ci sera maintenue pendant environ 10 minutes avec le kit mains-libres du système audio.

Sortie du mode

Ces fonctions sont réactivées automatiquement à la prochaine utilisation du véhicule.
Pour retrouver l'usage immédiat de ces fonctions, démarrer le moteur et le laisser tourner :

- Moins de 10 minutes, pour disposer des équipements pendant 5 minutes environ.
- Plus de 10 minutes, pour les conserver pendant 30 minutes environ.

Respecter les temps de mise en route du moteur pour assurer une charge correcte de la batterie.
Pour recharger la batterie, ne pas utiliser le redémarrage du moteur de façon répétée et continue.

⚠ AVERTISSEMENT

Une batterie déchargée ne permet pas le démarrage du moteur.

Pour plus d'informations sur la **Batterie de 12 V / Batterie accessoire**, se reporter à la rubrique correspondante.

Chargement du véhicule

Barres de toit

⚠ AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif d'utiliser des barres de toit transversales homologuées pour le véhicule.
Respecter les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice fournie avec les barres de toit.

⚠ AVERTISSEMENT

Charge maximale répartie sur les barres de toit, pour une hauteur de chargement ne dépassant pas 40 cm : **70 kg**.

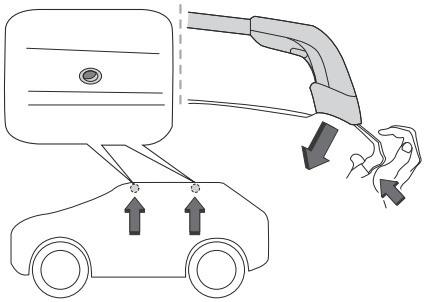
Cette valeur pouvant être modifiée, vérifier la charge maximale mentionnée dans la notice livrée avec les barres de toit.
Si la hauteur dépasse 40 cm, adapter la vitesse du véhicule en fonction du profil de la route, afin de ne pas endommager les barres de toit et les fixations sur le véhicule.
Se référer aux législations nationales afin de respecter la réglementation du transport d'objets plus longs que le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Recommandations

Répartir la charge uniformément, en évitant de surcharger un des côtés.
Disposer la charge la plus lourde le plus près possible du toit.
Arrimer solidement la charge.
Conduire avec souplesse : la sensibilité au vent latéral est augmentée et la stabilité du véhicule peut être modifiée.
Vérifier régulièrement la tenue et le bon serrage des barres de toit, au minimum avant chaque trajet.
Retirer les barres de toit aussitôt le transport terminé.

Pose directe sur pavillon



Les barres transversales doivent être fixées exclusivement aux quatre points d'ancrage situés sur le cadre de pavillon.
Ces points sont masqués par les portes du véhicule lorsque les portes sont fermées.
Les fixations des barres de toit comportent un goujon qu'il faut introduire dans l'orifice de chacun des points d'ancrage.

Mode Délestage

Ce système gère l'utilisation de certaines fonctions par rapport au niveau d'énergie restant dans la batterie.
Véhicule roulant, le délestage neutralise temporairement certaines fonctions telles que l'air conditionné et le dégivrage de la lunette arrière.
Les fonctions neutralisées sont automatiquement réactivées dès que les conditions le permettent.

Traction d'une remorque

Répartition des charges

- Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

La densité de l'air diminue avec l'altitude, réduisant ainsi les performances du moteur. Il faut réduire la charge maximale remorquable de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude.

REMARQUE

Utiliser les dispositifs d'attelage et leurs faisceaux d'origine homologués par le Constructeur. Il est recommandé d'en confier le montage par le concessionnaire ou à un atelier qualifié.
En cas de montage hors réseau, ce montage doit se faire impérativement en suivant les préconisations du constructeur.
Certaines fonctions d'aide à la conduite ou d'aide à la manœuvre sont neutralisées automatiquement en cas d'utilisation d'un système d'attelage homologué.

Pour plus d'informations sur la conduite avec un attelage équipé d'une remorque et associé au **Contrôle de stabilité de la remorque**, se reporter à la rubrique correspondante.

AVERTISSEMENT

Respecter la masse maximale remorquable autorisée indiquée sur le certificat d'immatriculation du véhicule, l'étiquette constructeur, ainsi que dans la rubrique **Données techniques** de ce guide.

AVERTISSEMENT

En cas d'utilisation d'accessoires fixés au dispositif de remorquage (par exemple porte-vélos, coffres de remorquage) :

- Respecter le poids maximal autorisé sur flèche.
- Ne pas transporter plus de 4 vélos classiques ou 2 vélos à assistance électrique.

Lors du chargement de vélos sur un porte-vélos sur boule d'attelage, veiller à toujours placer les vélos les plus lourds le plus près du véhicule.

AVERTISSEMENT

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

REMARQUE

Moteur électrique

Un véhicule électrique ne peut en aucun cas être équipé d'un dispositif d'attelage. Il n'est donc pas possible de tracter une remorque ou une caravane.

Recommandation de remorquage

ATTENTION

La conduite avec remorque soumet le véhicule tracteur à des sollicitations plus importantes et exige une attention particulière.

REMARQUE

Respecter les masses remorquables maximales.

En altitude : réduire la charge maximale de 10 % par tranche de 1000 mètres d'altitude ; la densité d'air réduite en altitude diminue les performances du moteur.

ATTENTION

Véhicule neuf : ne pas tracter une remorque avant d'avoir roulé au minimum 1000 kilomètres.

REMARQUE

Lorsque la température extérieure est élevée, laisser tourner le moteur 1 à 2 minutes

après l'arrêt du véhicule pour faciliter son refroidissement.

Avant la conduite

Poids sur flèche

- Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche (au point d'attelage du véhicule et de la remorque) approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

Pneus

- Vérifier la pression des pneus du véhicule tracteur et de la remorque en respectant les pressions recommandées.

Éclairage

- Vérifier la signalisation électrique de la remorque et le réglage du site des projecteurs du véhicule.

REMARQUE

Si un dispositif d'attelage d'origine est utilisé, l'aide au stationnement arrière se désactive automatiquement pour éviter d'activer le signal sonore.

Pendant la conduite

Refroidissement

En côte, tracter une remorque augmente la température du liquide de refroidissement. La charge maximale remorquable dépend de l'inclinaison de la pente et de la température extérieure. La capacité de refroidissement du ventilateur n'augmente pas avec le régime moteur.

1. Réduire la vitesse et le régime moteur, afin de limiter l'échauffement
2. Être en permanence attentif à la température du liquide de refroidissement.



En cas d'allumage de ce voyant d'alerte et du voyant **STOP**, arrêter le véhicule et couper le moteur dès que possible.

Freins

Utiliser le frein moteur est recommandé pour limiter l'échauffement des freins. Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

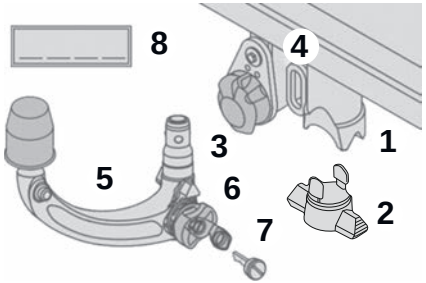
Vent latéral

Tenir compte de l'augmentation de la sensibilité au vent du véhicule.

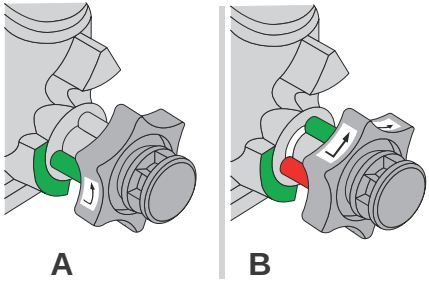
Remorquage de loisir

Description de la rotule

L'installation et le retrait de ce dispositif d'attelage d'origine ne nécessitent pas d'outil.



1	Support de fixation
2	Obturateur de protection
3	Prise de raccordement
4	Anneau de sécurité
5	Rotule amovible
6	Molette de verrouillage / déverrouillage
7	Serrure à clé
8	Étiquette pour noter les références de la clé



A **Position verrouillée** (repère **vert** en face du repère **blanc**) ; la molette est en contact avec la rotule (aucun espace).

B **Position déverrouillée** (repère **rouge** en face du repère **blanc**) ; la molette et la rotule ne sont plus en contact (espace d'environ 5 mm).

REMARQUE

Apposer l'étiquette jointe dans un endroit bien visible, à proximité du support ou à l'intérieur du coffre.

AVERTISSEMENT

Les remorques avec feux à LED ne sont pas compatibles avec le faisceau électrique de ce dispositif.

REMARQUE

Pour rouler en toute sécurité avec un **Dispositif d'attelage**, se reporter à la rubrique correspondante.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation

Contrôler que la rotule est correctement montée en vérifiant les points suivants :

- Le repère vert de la molette coïncide avec le repère vert de la rotule.
- La molette est en contact avec la rotule (position **A**).
- La serrure de sécurité est fermée et la clé retirée ; la molette ne peut plus être actionnée.
- La rotule ne doit absolument plus bouger dans son support ; essayer de la secouer avec la main.

Si la rotule n'est pas verrouillée, la remorque peut se détacher - Risque d'accident !

AVERTISSEMENT

Pendant l'utilisation

Ne jamais déverrouiller le dispositif tant que l'attelage ou le porte-charge est installé sur la rotule.
Ne jamais dépasser la masse maximale roulante autorisée (MTRA) du véhicule.
Respecter impérativement la charge maximale autorisée sur le dispositif d'attelage : en cas de dépassement, ce dispositif peut se détacher du véhicule - Risque d'accident ! Avant de rouler, vérifier le réglage du site des projecteurs et le fonctionnement des feux de remorque.

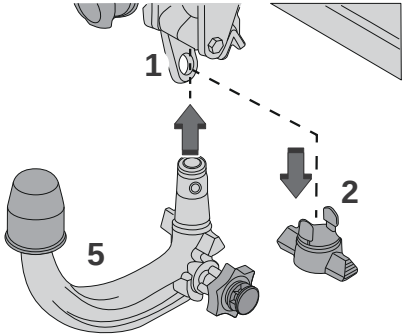
Pour plus d'informations sur le **Réglage en hauteur des projecteurs**, se reporter à la rubrique correspondante.

AVERTISSEMENT

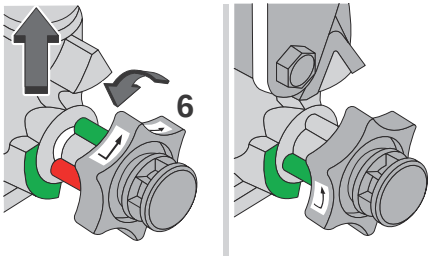
Après utilisation

Lors de trajets effectués sans remorque ou porte-charge, retirer la rotule et insérer l'obturateur dans le support pour que la plaque minéralogique et/ou le dispositif d'éclairage soient bien visibles.

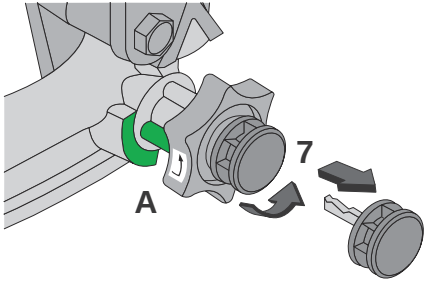
Montage de la rotule



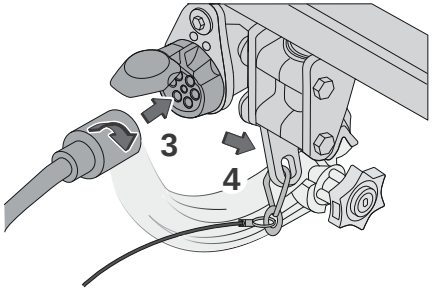
1. Sous le pare-chocs arrière, retirer l'obturateur de protection **2** du support de fixation **1**.
2. Insérer l'extrémité de la rotule **5** dans le support **1** et la pousser vers le haut ; le verrouillage s'effectue alors automatiquement.



3. La molette **6** effectue un quart de tour dans le sens anti-horaire ; faire attention à ne pas laisser la main à proximité !



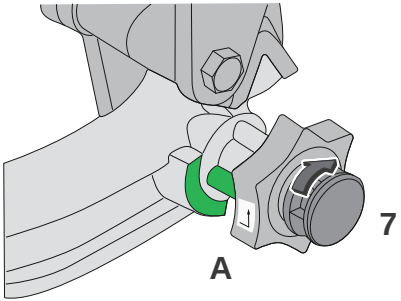
4. Vérifier que le mécanisme est correctement verrouillé et que le repère vert de la molette coïncide avec le repère blanc de la rotule (position **A**).
5. Fermer la serrure **7** à l'aide de la clé.
6. Retirer la clé. La clé ne peut pas être retirée lorsque la serrure est ouverte.
7. Abaisser le capuchon pour protéger la serrure.



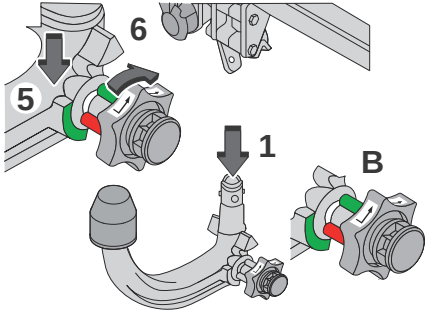
8. Retirer le cache de protection de la rotule d'attelage.
9. Fixer la remorque sur la rotule d'attelage.
10. Attacher le câble solidaire de la remorque à l'anneau de sécurité **4** du support.
11. Abaisser la prise de raccordement **3** pour la mettre en position.
12. Insérer et tourner d'un quart de tour la fiche de la remorque pour la brancher dans la prise de raccordement **3** du support.

Démontage de la rotule

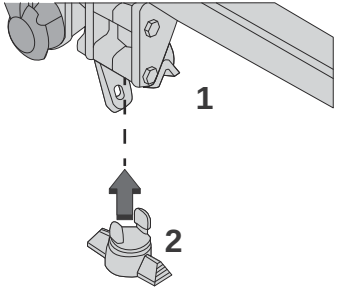
1. Tourner d'un quart de tour et tirer la fiche de la remorque pour la débrancher de la prise de raccordement **3** du support.
2. Détacher le câble solidaire de la remorque de l'anneau de sécurité **4** du support.
3. Détacher la remorque de la rotule d'attelage.
4. Remettre en place le cache de protection sur la rotule d'attelage.
5. Retirer le capuchon de la serrure et l'enfoncer sur la tête de la clé.



6. Insérer la clé dans la serrure **7**.
7. Ouvrir la serrure à l'aide de la clé.



8. Tenir fermement la rotule **5** d'une main ; de l'autre main, tirer et tourner la molette **6** dans le sens horaire, jusqu'en butée ; ne pas relâcher la molette.
9. Sortir la rotule par le bas de son support **1**.
10. Relâcher la molette ; celle-ci se bloque automatiquement en position déverrouillée (position **B**).



11. Remettre en place l'obturateur de protection **2** dans le support de fixation **1**.
12. Ranger la rotule dans sa housse à l'abri des chocs et des salissures.

Entretien

Le fonctionnement correct n'est possible que si la rotule et son support restent propres.
Avant de nettoyer le véhicule avec un jet à haute pression, la rotule doit être déposée et l'obturateur inséré dans le support.

REMARQUE

Intervention sur le dispositif d'attelage

Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Conseils de conduite

- Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation.
- Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
- Adopter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.
- Arrêter le véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (par exemple, réglages).
- Faire une pause toutes les 2 heures lors d'un long trajet.

Important !

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser le moteur tourner dans un local fermé sans aération suffisante. Les moteurs thermiques émettent des gaz d'échappement toxiques, comme le monoxyde de carbone. Danger d'intoxication et de mort !

⚠ AVERTISSEMENT

En conditions hivernales très sévères (température inférieure à -23°C), laisser le moteur tourner pendant 4 minutes avant de rouler, pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des éléments mécaniques du véhicule (moteur et boîte de vitesses).

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré. Risque de surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais garer le véhicule ni tourner le moteur sur une surface inflammable (par exemple herbe sèche, feuilles mortes). Le système d'échappement du véhicule est très chaud, même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie !

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais rouler sur des surfaces recouvertes de végétaux (ex. : herbes hautes, accumulation de feuilles mortes, moissons, débris) tel qu'un champ, un chemin de campagne broussailleux, ou un accotement de route. Ces végétaux peuvent entrer en contact avec le système d'échappement du véhicule ou certains systèmes qui sont très chauds. Risque d'incendie !

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer de ne pas laisser dans l'habitacle des objets qui pourraient agir comme une loupe sous l'effet des rayons du soleil et causer un incendie. Risque d'incendie ou de dommages sur les surfaces intérieures !

⚠ AVERTISSEMENT

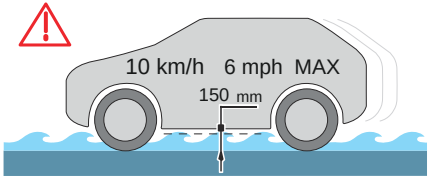
Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance, moteur tournant. Si le conducteur doit quitter le véhicule moteur tournant, il faut serrer le frein de stationnement et placer la boîte de vitesses ou le sélecteur de marche au point mort ou sur la position **N** ou **P** (selon équipement).

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur d'un véhicule.

Conduite dans l'eau

Il est fortement recommandé de ne pas conduire sur chaussée inondée, car cela pourrait gravement endommager le moteur, la boîte de vitesses ainsi que les systèmes électriques du véhicule.



Si le véhicule doit impérativement emprunter un passage inondé :

1. Vérifier que la profondeur d'eau n'excède pas 15 cm, en tenant compte des vagues qui pourraient être générées par d'autres usagers.
2. Désactiver la fonction Stop & Start.
3. Rouler aussi lentement que possible sans caler. Ne dépasser en aucun cas la vitesse de 10 km/h (6 mph).
4. Ne pas s'arrêter et ne pas éteindre le moteur.

En sortie de chaussée inondée, dès que les conditions de sécurité le permettent, freiner légèrement à plusieurs reprises afin de sécher les disques et les plaquettes de frein.
En cas de doute sur l'état du véhicule, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Système d'avertissement du conducteur en cas d'émissions d'échappement excessives (EEEDWS)

REMARQUE

Pour plus d'informations sur les **voyants, indicateurs et messages**, ainsi que les alertes associées, se reporter aux rubriques correspondantes.

Le système EEEDWS calcule et surveille les émissions du véhicule, générées par le groupe motopropulseur ou les freins, et les compare à un modèle d'émissions pour chaque trajet.
Si le système détecte des émissions excessives, un défaut ou même une altération de son propre fonctionnement, il déclenche, après une période de confirmation, des avertissements progressifs au combiné à chaque fois que le contact est mis ou coupé, et à intervalles réguliers.

Une fois la défaillance confirmée, "**Défaut du système de contrôle des émissions : Restriction de conduite dans X mi (km), réparation nécessaire** » s'affiche au combiné, accompagné d'un signal sonore. La révision du véhicule doit être effectuée avant que la distance indiquée ne soit parcourue.

Une fois la distance écoulée, l'EEEDWS affiche en permanence le message « **Défaut du système de contrôle des émissions : X démarrages avant immobilisation, réparation nécessaire** » au combiné.

Consulter le réseau ou un atelier qualifié pour faire réparer la défaillance.

AVERTISSEMENT

Si le véhicule n'est pas entretenu avant que la distance restante et le nombre de démarrages ne soient écoulés, **il sera immobilisé et ne pourra pas démarrer** tant que le défaut n'aura pas été éliminé par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

SYSTÈMES AVANCÉS D'AIDE À LA CONDUITE (ADAS)

Présentation des systèmes d'aide

Informations générales

REMARQUE

Les aides à la conduite et les aides à la manœuvre ne peuvent, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.
Le conducteur doit respecter le code de la route, rester maître de son véhicule en toutes circonstances et pouvoir en garder le contrôle à tout moment. Il doit adapter sa vitesse aux conditions climatiques, de circulation et à l'état de la chaussée.
Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres véhicules, d'anticiper leurs manœuvres avant de mettre le clignotant et de changer de file.
Ces systèmes ne permettent pas de s'affranchir des lois de la physique.

REMARQUE

Aides à la conduite

Il convient de tenir le volant à deux mains, de toujours utiliser les rétroviseurs extérieurs et intérieur, de toujours laisser les pieds à proximité des pédales et de faire une pause toutes les 2 heures.

REMARQUE

Aides à la manœuvre

Le conducteur doit toujours vérifier les alentours de son véhicule avant et pendant la totalité de la manœuvre, notamment en utilisant les rétroviseurs.

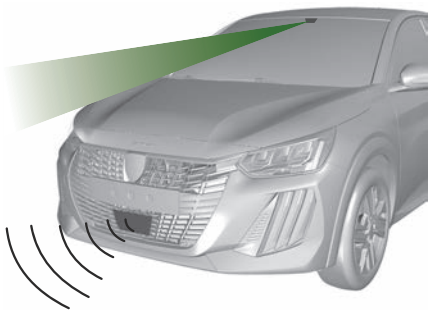
Obligations légales

Afin de respecter la réglementation européenne GSR v2 et pour des raisons de sécurité, ces fonctions ne peuvent être désactivées partiellement ou totalement par le conducteur :

- Informations sur les limites de vitesse dans le système de reconnaissance des panneaux routiers.
- Frein de sécurité actif/Alerte risque de collision.
- Aide au maintien dans la voie.
- Alerte attention conducteur par caméra.
- Capteurs de stationnement.

AVERTISSEMENT

Le fonctionnement du ou des radar(s), ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par l'accumulation de salissures (comme la boue ou le givre), des conditions météorologiques extrêmes (très forte pluie ou neige) par le masquage de la zone de détection avec des étiquettes adhésives ou d'autres objets, ou en cas de pare-chocs endommagés.
En cas de retouche de peinture du pare-chocs avant ou arrière, consulter le Réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du ou des radars.
Veiller à ne pas masquer les zones de détection, situées sur les pare-chocs avant et arrière, par des étiquettes adhésives ou d'autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.



AVERTISSEMENT

Caméra des aides à la conduite

Cette caméra, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbées ou ne pas fonctionner si la zone du pare-brise située devant la caméra est encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant.
Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.
Les mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, fortes précipitations, brouillard dense, chute de neige), les éblouissements (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières) peuvent également dégrader les performances de détection.
En cas de remplacement du pare-brise, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour recalibrer la caméra, sinon le fonctionnement des aides à la conduite associées pourrait être perturbé.

REMARQUE

Autres caméras

Les images fournies par la ou les caméras affichées sur la tablette tactile ou sur le combiné peuvent être déformées par le relief.
La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peut assombrir l'image et réduire le contraste.
Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

AVERTISSEMENT

Capteurs de stationnement

Le fonctionnement des capteurs, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par des interférences sonores telles que celles émises par des véhicules et engins bruyants (par ex. camions, marteaux-piqueurs), par l'accumulation de neige ou de feuilles mortes sur la chaussée, en cas de pare-chocs et de rétroviseurs endommagés.
Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) indique que les capteurs peuvent être encrassés.
Un choc sur l'avant ou l'arrière du véhicule peut provoquer un déréglage des capteurs qui n'est pas toujours détecté par le système : les mesures de distances peuvent être faussées.
Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles qui sont trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage).
Certains obstacles situés dans les angles morts des capteurs peuvent ne pas être détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre.
Certains matériaux (tissus) absorbent les ondes sonores : des piétons peuvent ne pas être détectés.

REMARQUE

Entretien

Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras.
En cas de lavage à haute pression, ne pas diriger la lance à moins de 30 cm du radar, des caméras ou des capteurs.

AVERTISSEMENT

Tapis / Couvre-pédales

L'utilisation de tapis ou de couvre-pédales non homologués par le fabricant peut nuire au fonctionnement du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse.
Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Veiller à la bonne fixation du tapis.

- Ne jamais superposer plusieurs tapis.

REMARQUE

Unités de vitesse

S'assurer que l'unité de vitesse affichée au combiné d'instruments (km/h ou mph) correspond à celle du pays de circulation.
Dans le cas contraire, véhicule arrêté, programmer l'affichage de cette unité de vitesse pour qu'elle soit conforme à celle qui est autorisée localement.
En cas de doute, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Raccourcis des aides à la conduite

Avec PEUGEOT i-Connect Advanced - PEUGEOT i-Connect

La liste complète des aides à la conduite disponibles se trouve dans l'onglet **Fonctions**.

Il est possible d'accéder directement aux aides à la conduite pour les activer / désactiver rapidement.

Par défaut, les aides à la conduite sont déjà enregistrées dans l'onglet **Raccourcis** (par exemple : Stop & Start, Aide au maintien dans la voie).

D'autres aides à la conduite peuvent être ajoutées ou supprimées dans cet onglet.

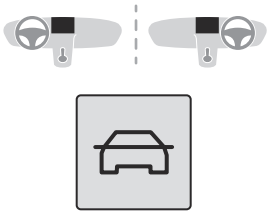


Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS > Fonctions** de l'écran tactile.



Appuyer sur la touche correspondant à l'aide à la conduite concernée :

- Symbole plein : la fonction est ajoutée à l'onglet **Raccourcis**.
- Symbole vide : la fonction est supprimée de l'onglet **Raccourcis**.
- Vérifier le changement dans l'onglet **Raccourcis**.



- Appuyer sur ce bouton pour accéder directement à l'onglet **Raccourcis**

Désactivation multiple

Il est possible de désactiver plusieurs fonctions d'assistance au conducteur simultanément.
Pour ce faire, deux étapes :

- Sélectionner toutes les fonctions à désactiver.
- Les désactiver toutes simultanément.

Sélection des fonctions



Appuyer sur ce bouton situé au combiné d'instruments pour afficher les onglets **ADAS**.



Appuyer sur ce bouton de l'écran pour afficher la liste des fonctions qui peuvent être désactivées par un appui long.

- Sélectionner les fonctions qui seront désactivées par un appui long sur le bouton **ADAS** à chaque démarrage (par exemple Stop&Start, Aide au maintien dans la voie, Système de freinage automatique (Active Safety Brake)).



Appuyer sur ce bouton pour revenir à la page précédente.

Les fonctions à désactiver sont mémorisées dans le système.

Désactivation de ces fonctions



Appuyer longuement sur ce bouton situé au combiné d'instruments.



Toutes les fonctions précédemment sélectionnées sont désactivées jusqu'au redémarrage du véhicule (confirmée par un signal sonore).

Environnement sonore (Électrique)

À l'extérieur

Le conducteur doit être particulièrement vigilant en raison du faible bruit émis en circulation. Lors de manœuvres, le conducteur doit toujours vérifier l'environnement du véhicule. Jusqu'à 30 km/h (19 mph), l'avertisseur sonore piéton prévient de la présence du véhicule.

REMARQUE

Refroidissement de la batterie de traction Le moto-ventilateur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

À l'intérieur

En fonctionnement, il est possible d'entendre des bruits normaux propres au véhicule électrique tels que :

- Relais de la batterie de traction lors du démarrage.
- Pompe à vide lors d'un freinage.
- Pneus ou aérodynamique du véhicule en roulage.
- À-coup et bruit de claquement lors d'un redémarrage en pente.

Système d'aide à la régulation de vitesse

Limiteur de vitesse

REMARQUE

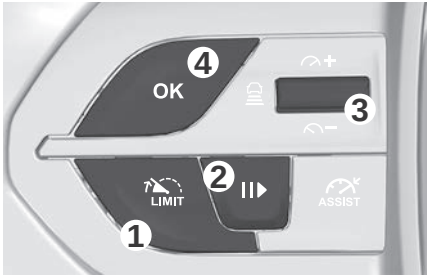
Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

LIMIT

Ce système empêche le véhicule de dépasser la vitesse programmée par le conducteur (vitesse de consigne).

La mise en marche du limiteur de vitesse est manuelle.
Vitesse supérieure à 30 km/h (19 mph). La valeur de la vitesse de consigne reste en mémoire à la coupure du contact.

Commande au volant



1 Sélection du limiteur de vitesse

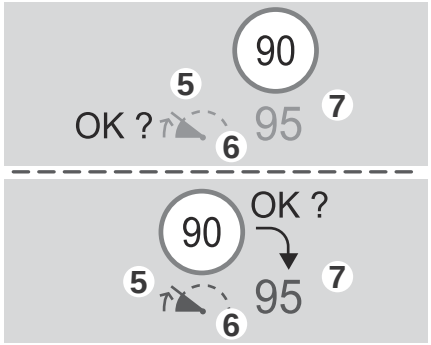
2 Mise en marche / Pause de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée

3 Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne

4 Activation de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR)

Pour plus d'informations sur la fonction de **reconnaissance des panneaux routiers (TSR)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage des informations au combiné d'instruments



5 Indication de sélection du mode limiteur de vitesse

6 Indication de marche (vert) / pause (gris) de la limitation

7 Valeur de la vitesse de consigne

Mise en marche / Pause

1. Appuyer sur (**1**) LIMIT pour sélectionner le mode limiteur ; la fonction est en pause (gris).
2. Si le seuil de vitesse limite convient (dernière vitesse programmée dans le système), appuyer sur (**2**) ||▶ ou (**4**) **OK** pour mettre en marche le limiteur de vitesse (vert).
3. Un nouvel appui sur (**2**) ||▶ permet d'interrompre momentanément la fonction (pause)

REMARQUE

En cas de vitesse de consigne inférieure à la vitesse du véhicule de façon prolongée, une alerte sonore est émise.

Réglage de la vitesse limite (consigne)

Il n'est pas nécessaire de mettre en marche le limiteur pour régler la vitesse.
Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

1. Pour des incréments de +/- 1 km/h (1 mph), faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur (**3**) pour augmenter / diminuer.
2. Pour des incréments de +/- 5 km/h (5 mph), faire un appui maintenu vers le haut / bas sur (**3**) pour augmenter / diminuer. Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance automatique des panneaux routiers affichée au combiné d'instruments :

Au passage d'un panneau :

- Appuyer sur (**4**) **OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.

Après avoir dépassé un panneau :

1. Appuyer sur (**4**) **OK**. Le message "**OK?**" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
2. Appuyer une seconde fois sur (**4**) **OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur.

Le limiteur est neutralisé momentanément et la vitesse de consigne affichée clignote.

- Relâcher la pédale d'accélérateur pour revenir au-dessous de la vitesse de consigne.

Lorsque le dépassement de vitesse n'est pas dû à l'action du conducteur (par exemple en cas de forte pente), un signal sonore se déclenche immédiatement.

AVERTISSEMENT

En cas de forte descente ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne.
Freiner si nécessaire pour maîtriser l'allure du véhicule.

Off

- Appuyer sur (**1**) LIMIT : l'affichage des informations liées au limiteur de vitesse disparaît.

Défaut

En cas de défaut, des tirets s'affichent clignotants, puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.
Faire vérifier par le concessionnaire ou un atelier qualifié.

Régulateur de vitesse

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à la valeur programmée par le conducteur (vitesse de consigne), sans action sur la pédale d'accélérateur.

La mise en marche du régulateur de vitesse est manuelle. Elle nécessite une vitesse minimale du véhicule de 40 km/h (25 mph).

Le mode **D** ou le deuxième rapport doit être engagé.

Avec un sélecteur de mode de conduite, le mode **D** ou **B** doit être engagé.

REMARQUE

La régulation reste active après un changement de rapport sur les motorisations équipées de la fonction Stop & Start.

REMARQUE

La coupure du contact annule toute vitesse de consigne.

Régulateur de vitesse - Recommandations particulières

AVERTISSEMENT

Le régulateur de vitesse ne garantit pas le respect de la vitesse maximale autorisé et de la distance de sécurité entre les véhicules, le conducteur reste responsable de sa conduite.
Pour la sécurité de tous, activer le régulateur de vitesse uniquement si les conditions de circulation permettent de rouler à vitesse constante et de maintenir une distance de sécurité suffisante.

Rester vigilant lorsque le régulateur de vitesse est activé. En cas d'appui maintenu sur l'une des touches de modification de la vitesse de consigne, un changement très rapide de la vitesse du véhicule peut survenir.

En cas **de forte descente**, le régulateur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser la vitesse du véhicule.

En cas de **forte montée** ou de remorquage, la vitesse de consigne pourra ne pas être atteinte ou maintenue.

REMARQUE

Dépassement de la vitesse de consigne.

En appuyant sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser **momentanément** la vitesse de consigne (la vitesse programmée affichée clignote).

Pour revenir à la vitesse de consigne, relâcher la pédale d'accélérateur (lorsque cette vitesse est de nouveau atteinte, l'affichage de la vitesse redevient fixe).

AVERTISSEMENT

Limites de fonctionnement.

Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.
- En circulation dense (sauf versions avec fonction Stop & Go).
- Sur route sinueuse ou escarpée.
- Sur chaussée glissante ou inondée.
- En cas de conditions météorologiques défavorables.

- En cas de visibilité dégradée pour le conducteur.
- Conduite sur un circuit.
- Roulage sur banc à rouleau.
- Utilisation d'une roue de secours de type "galette".
- Utilisation de chaînes à neige ou d'enveloppes antidérapantes.

Commande au volant



1 Sélection du régulateur de vitesse

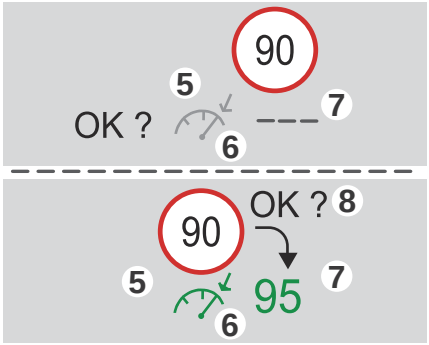
2 Mise en marche / Pause de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée

3 Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne (si le régulateur est activé)
Activation de la régulation à la vitesse en cours (si le régulateur est désactivé)

4 Activation de la régulation à la vitesse en cours
Prise en compte de la vitesse proposée par la reconnaissance des panneaux routiers (TSR)

Pour plus d'informations sur la fonction de **reconnaissance des panneaux routiers (TSR)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichage des informations au combiné d'instruments



5 Indication de sélection du mode régulateur de vitesse

6 Indication de marche (vert) / pause (gris) du régulateur de vitesse

7 Valeur de la vitesse de consigne

8 Vitesse proposée par fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR) (selon version)

Mise en marche / Pause

1. Appuyer sur (**1**) ASSIST pour sélectionner le mode régulateur de vitesse ; la fonction est en pause (gris).
2. Appuyer sur (**3**) vers le haut / vers le bas ou sur (**4**) **OK** pour activer le régulateur et enregistrer une vitesse de consigne dès que la vitesse du véhicule atteint le niveau souhaité (vert).
3. L'appui sur le bouton (**2**) ▶ permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).
4. En appuyant à nouveau sur (**2**) ▶, (**3**) ou (**4**) **OK**, le régulateur de vitesse (vert) est réactivé.

REMARQUE

Le fonctionnement du Cruise control est aussi momentanément interrompu (pause) :

- par appui sur la pédale de frein
- automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC)
- par passage au point mort ou engagement de la marche arrière
- par appui sur la pédale d'embrayage plus de 5 secondes
- par utilisation du frein de stationnement électrique

Modification de la vitesse de consigne

Le régulateur de vitesse doit être actif. Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des incréments de +/- 1 km/h (1 mph), faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur (**3**) pour augmenter / diminuer.
- Pour des incréments de +/- 5 km/h (5 mph), faire un appui maintenu vers le haut / bas sur (**3**) pour augmenter / diminuer.

⚠ AVERTISSEMENT

L'appui maintenu prolongé vers le haut / bas sur (**3**) entraîne une modification très rapide de la vitesse du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Par prudence, il est recommandé de retenir une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle du véhicule, afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule.

Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance automatique des panneaux routiers affichée au combiné d'instruments :

Au passage du panneau :

- Appuyer sur (**4**) **OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.

Après avoir dépassé le panneau :

1. Appuyer sur (**4**) **OK**. Le message "**OK?** " s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
2. Appuyer une seconde fois sur (**4**) **OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Off

- Appuyer sur (**1**) ASSIST : l'affichage des informations liées au régulateur de vitesse disparaît.

Défaut

En cas de défaut, des tirets s'affichent clignotants, puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.
Faire vérifier par le concessionnaire ou un atelier qualifié.

Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)

ⓘ REMARQUE

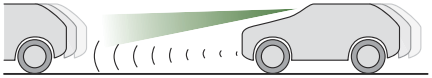
Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à une valeur fixée par le conducteur (vitesse de consigne), en respectant une distance de sécurité avec le véhicule le précédant (véhicule cible) préalablement fixée par le conducteur. Le système gère automatiquement l'accélération et la décélération du véhicule.

Avec la fonction **Stop & Go**, le système gère le freinage jusqu'à l'arrêt complet du véhicule et redémarre ce dernier.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute décélération du véhicule allume les feux stop.
En cas de défaillance des feux stop, le système ne fonctionne pas.



Pour cela, le système utilise une caméra implantée en haut du pare-brise et, selon version, un radar implanté dans le pare-chocs avant.

⚠ AVERTISSEMENT

Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Par prudence, il est recommandé de retenir une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle du véhicule, afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule.

REMARQUE

Si le conducteur active le clignotant pour dépasser un véhicule plus lent, le régulateur de vitesse pourra momentanément réduire la distance au véhicule cible pour faciliter le dépassement, sans dépasser la vitesse de consigne.

Commandes au volant



1 Sélection / Désélection du régulateur de vitesse seul ou Drive Assist (selon version)

2 Pause / Reprise de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
Confirmation du redémarrage du véhicule après un arrêt automatique

3 Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne (si le régulateur est activé)
Activation de la régulation à la vitesse en cours (si le régulateur est désactivé)
Affichage et réglage de la consigne de distance inter-véhicules

4 Activation du régulateur de vitesse
Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR)

Pour plus d'informations sur la fonction de **reconnaissance des panneaux routiers (TSR)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Utilisation

Sélection du système

- Moteur tournant, faire des appuis successifs sur (**1**) ASSIST jusqu'à l'affichage du mode régulateur de vitesse au combiné.

Après quelques secondes, le mode Régulateur de vitesse est sélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite s'affiche (gris) et la régulation est prête à être activée.

Mise en marche du régulateur de vitesse

Avec une boîte de vitesses manuelle, la vitesse du véhicule doit être comprise entre 30 et 180 km/h (19 mph et 112 mph).
Avec une boîte de vitesses automatique EAT8 ou un sélecteur de mode de conduite, la vitesse doit être comprise entre 0 et 180 km/h (0 et 112 mph).
L'activation du système est également soumise aux conditions suivantes :

- Porte conducteur fermée.
- Ceinture de sécurité conducteur bouclée.
- Mode **D** sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.
- Frein de stationnement desserré.
- Si véhicule à l'arrêt, pédale de frein enfoncée.

Un messages **OK ?** apparaît si toutes les conditions d'activation sont réunies.

- Appuyer sur (**4**) **OK** : la vitesse actuelle devient la vitesse de consigne (minimum 30 km/h (19 mph)) et le régulateur de vitesse est activé immédiatement (vert).

Modification de la vitesse de consigne

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des incréments de +/- 1 km/h (1 mph), faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur (**3**) pour augmenter / diminuer.
- Pour des incréments de +/- 5 km/h (5 mph), faire un appui maintenu vers le haut / bas sur (**3**) pour augmenter / diminuer.

⚠ AVERTISSEMENT

L'appui maintenu prolongé vers le haut / bas sur (**3**) entraîne une modification très rapide de la vitesse du véhicule.

Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction de reconnaissance automatique des panneaux routiers affichée au combiné d'instruments :

Au passage du panneau :

- Appuyer sur (**4**) **OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.

Après avoir dépassé le panneau :

1. Appuyer sur (**4**) **OK**. Le message "**OK?** " s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
2. Appuyer une seconde fois sur (**4**) **OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Mise en pause/Relance du régulateur de vitesse

- Appuyer sur (**2**) ⏯ ou sur la **pédale de frein**. Le symbole "⏯" s'affiche si toutes les conditions d'activation sont réunies.

La régulation de vitesse peut avoir été mise en pause également :

- Automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC).
- par passage au neutre ou engagement de la marche arrière.
- Par utilisation du frein de stationnement électrique.
- Par débouclage de la ceinture de sécurité.
- Par ouverture de la porte conducteur.
- Appuyer sur (**2**) ⏯ ou (**4**) **OK** pour relancer la régulation. Après un freinage ayant entraîné l'arrêt du véhicule, si les conditions de circulation ne permettent pas le redémarrage immédiat du véhicule dans les 3 secondes qui suivent l'immobilisation, appuyer sur (**2**) ⏯ ou sur la pédale d'accélérateur pour repartir.

ⓘ REMARQUE

La régulation reste active après un changement de rapport.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le régulateur de vitesse est en pause et que le conducteur tente de le réactiver, le message "**Activation impossible, conditions non réunies**" s'affiche temporairement si la réactivation est impossible (conditions requises non réunies).

Modification de la vitesse de consigne programmée avec la fonction de reconnaissance des panneaux routiers (TSR)

- Appuyer sur (**4**) **OK** pour prendre en compte la vitesse proposée par la fonction au combiné, puis réappuyer pour valider.

⚠ ATTENTION

Si la vitesse sélectionnée est éloignée de la vitesse actuelle du véhicule, une forte accélération ou décélération est ressentie.

Modification de la distance inter-véhicules

- Appuyer sur (**3**) pour afficher les seuils de consigne de distance ("**Loin**", "**Normal**" ou "**Proche**"), puis faire des appuis courts successifs vers le haut / bas pour sélectionner un seuil.

Après quelques secondes, l'option est prise en compte et sera mémorisée à la coupure du contact.
Le conducteur doit garder une distance de sécurité suffisante avec le véhicule qui le précède.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- Appuyer sur la pédale d'accélérateur. Le système est suspendu tant que l'accélération est maintenue. Au relâchement de la pédale d'accélérateur, la vitesse de consigne clignote tant que la vitesse actuelle du véhicule est supérieure à la vitesse de consigne.

Désélection du système

- Appuyer successivement sur (**1**) ASSIST jusqu'à ce que le mode **OFF** s'affiche au combiné d'instruments.

Après quelques secondes, le mode Régulateur de vitesse est désélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite disparaît.

Messages et alertes

REMARQUE

L'ordre réel d'affichage des messages ou des alertes peut être différent.

90 (gris)	Régulateur de vitesse sélectionné, mais non activable. Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.
90 OK? (gris)	Régulateur de vitesse sélectionné, en attente de confirmation pour l'activation. Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.
90 95 (gris) / (gris)	Régulateur de vitesse en pause, mais non réactivable. Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.
90 II▶95 (gris) / (gris)	Régulateur de vitesse en pause, en attente de confirmation pour la réactivation. Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.
90 70 (vert) / (vert)	Régulateur de vitesse actif, véhicule détecté.
90 95 (vert) / (gris)	Régulateur de vitesse suspendu, suite à une accélération momentanée du conducteur.

(orange)

"Prenez le contrôle"

- Freiner ou accélérer, selon le contexte.

(rouge)

"Prenez le contrôle"

- **Reprenez immédiatement le contrôle du véhicule :** le système n'est pas capable de gérer la situation de conduite actuelle.

"Activation refusée, conditions inadaptées"

Le système refuse d'activer le régulateur de vitesse, car les conditions requises ne sont pas remplies.

Fonction Stop & Go

90 Ⓐ95 (vert) / (vert)

Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet.

En dessous de 3 secondes d'arrêt, le véhicule redémarre automatiquement et progressivement si aucune cible n'est détectée ou si la cible détectée est suffisamment éloignée. Au-delà de 3 secondes d'arrêt, le conducteur doit accélérer ou appuyer sur (**2**) ||▶ pour repartir.

REMARQUE

Sans action du conducteur après l'immobilisation, le frein de stationnement électrique se serre automatiquement au bout d'environ 5 minutes.

AVERTISSEMENT

Pendant la phase d'immobilisation du véhicule, il est recommandé de :

- Que le conducteur ne quitte pas le véhicule.
- De ne pas ouvrir le coffre.
- De ne pas déposer ni prendre de passagers.
- De ne pas engager la marche arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

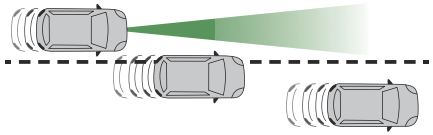
Au redémarrage du véhicule, prendre garde aux cyclistes, piétons ou animaux qui ne sont pas pris en compte par le système.
Le conducteur doit surveiller son environnement.

Limites de fonctionnement

Le régulateur de vitesse fonctionne de jour comme de nuit, par temps sec ou de pluie modérée.
Certaines situations peuvent ne pas être gérées par le système et nécessitent l'intervention du conducteur.

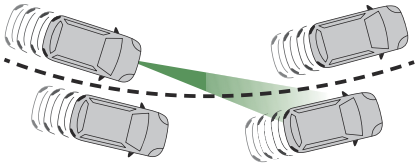
Cas de non-prise en compte par le système :

- Piétons, cyclistes, animaux.
- Véhicules à l'arrêt (ex. : embouteillage, panne), atténuateurs montés sur camion (TMA).

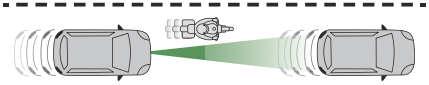


- Véhicules traversant la voie.
- Véhicules roulant en sens inverse.

Mise en pause requise du système par le conducteur :



- Véhicules dans un virage serré.
- À l'approche d'un rond-point.

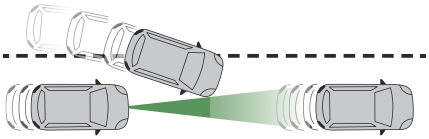


- En suivant un véhicule étroit.

Réactiver le système lorsque les conditions le permettent.

Cas d'incitation de reprise en main immédiate par le conducteur :

- Décélération trop brutale du véhicule qui vous précède.



- Rabattement brutal d'un véhicule entre votre véhicule et celui qui le précède.

⚠ AVERTISSEMENT

Certains véhicules sur la route peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et/ou le radar (ex. : un camion), ce qui peut conduire à une mauvaise évaluation des distances et entraîner une accélération ou un freinage inapproprié du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Faire particulièrement attention :

- En présence de motocycles et de véhicules décalés sur la voie de circulation.
- En s'engageant dans un tunnel, sur un pont.

⚠ AVERTISSEMENT

Si un de ces cas de défaillance survient, ne pas utiliser la fonction :

- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra ou sur le pare-chocs avant.
- Non-fonctionnement d'un feu de stop.

⚠ AVERTISSEMENT

Après une de ces modifications du véhicule, ne pas utiliser le système : transport d'ob-

jets longs sur barres de toit / remorquage / partie avant du véhicule modifiée (ajout de projecteurs longue portée, de peinture sur le pare-chocs avant) / obstruction du radar et/ou de la caméra.

REMARQUE

Les cibles immobiles sont prises en compte lorsqu'elles sont détectées sur la trajectoire du véhicule à des vitesses inférieures à 50 km/h (30 mph).

Défaut

En cas de défaut, des tirets s'affichent (orange) en lieu et place de la vitesse de consigne.

L'allumage de ce voyant, accompagné d'un message et d'un signal sonore, confirme le défaut.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Drive Assist Plus

Disponible uniquement sur les versions avec boîte de vitesses automatique EAT8 et avec sélecteur de marche.
Ce système régule automatiquement la vitesse et corrige la trajectoire du véhicule en utilisant le régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop&Go en conjonction avec l'Aide au positionnement dans la voie. Ces deux fonctions doivent être activées et en fonctionnement.

Pour plus d'informations sur le **Régulateur de vitesse adaptatif** et l'**assistance au maintien dans la voie**, se reporter aux rubriques correspondantes.

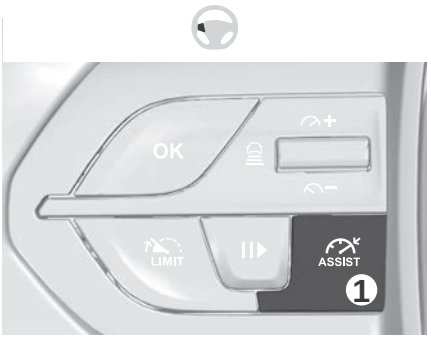
AVERTISSEMENT

Le système assiste le conducteur en agissant sur la direction, l'accélération et le freinage dans les limites physiques et des capacités du véhicule. Certains éléments de l'infrastructure routière ou des véhicules environnants peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et le radar, ce qui peut induire un changement de direction inattendu, une absence de correction de la direction et/ou une gestion inappropriée de l'accélération ou du freinage.

AVERTISSEMENT

Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

Sélection / Désélection du système



- Faire des appuis successifs sur (**1**) jusqu'à l'affichage du mode Drive Assist au combiné d'instruments.

Après quelques secondes, le mode Drive Assist est sélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite s'affiche au combiné d'instruments.



La couleur des symboles, représentant le volant et les lignes latérales, dépend de l'état de fonctionnement du système :



(gris) Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(vert) Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(orange) Défaut du système.

- Faire de nouveau des appuis successifs sur ce bouton jusqu'à l'affichage du mode **OFF** au combiné d'instruments.

Après quelques secondes, le mode Drive Assist est désélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite disparaît.

Système anti-collision

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système anti-collision :

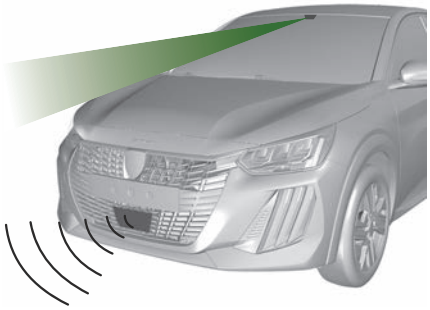
- prévient le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste ;
- Réduit la vitesse du véhicule afin d'éviter la collision ou d'en limiter la sévérité.

REMARQUE

Le système prend également en compte les motocyclistes.
Il peut également réagir en cas d'animaux. Les animaux (en particulier inférieurs à 0,5 m) et les objets sur la chaussée ne sont pas forcément détectés.

Ce système comprend trois fonctions :

- Alerte risque de collision.
- Aide au freinage d'urgence intelligent (iEBA).
- Freinage d'urgence actif (AEB).



Le véhicule comporte une caméra multifonction implantée en haut du pare-brise et, selon version, un radar situé dans le pare-chocs avant.

AVERTISSEMENT

Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur.
Ce système est conçu pour aider le conducteur et améliorer la sécurité de conduite.
Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation dans le respect du code de la route.

REMARQUE

Dès que le système détecte une collision potentielle, il prépare le circuit de freinage. Cela peut produire un léger bruit et une légère sensation de décélération.

Conditions / Limites de fonctionnement

- Véhicule roulant en marche avant sans remorque.
- Système de freinage en état de fonctionnement.
- Système ASR activé.
- Ceintures de sécurité de tous les passagers bouclées.
- Vitesse stabilisée sur routes peu ou non sinueuses.



Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments sans autre message pour indiquer que le système de freinage automatique post-collision n'est pas disponible.

Ce phénomène est normal et indique qu'une condition n'est pas remplie ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Lorsque le contact est mis et que le freinage automatique post-collision présente un risque, il est recommandé de désactiver le système via l'application Aides à la conduite de l'écran tactile, par exemple :

- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Passage dans une station de lavage automatique.
- Réalisation d'une tâche d'entretien (par exemple changement d'une roue, intervention dans le compartiment moteur).
- Passage sur un banc à rouleaux dans un atelier qualifié.
- Remorquage du véhicule.
- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra de détection.

REMARQUE

Le système se désactive automatiquement après détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" de diamètre différent ou du dysfonctionnement du feu de stop droit ou gauche.
Après une forte collision (ex. : avec déploiement de l'airbag), le système se désactive automatiquement. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Les performances du système peuvent être dégradées ou indisponibles en raison de :

- Capteur recouvert de neige, de givre, de neige fondante, de boue ou de saleté.
- Pare-brise endommagé ou maculé, avec une vue floue ou couvert d'éléments étrangers (par exemple des autocollants).
- Pare-chocs avant endommagé (ou déformé dans le passé) ou recouvert d'objets étrangers (par exemple des autocollants).
- Caméra avant mal positionnée ou cache manquant.
- Processus de refroidissement des disques de frein en cours.
- En virages.
- Processus d'initialisation du système après débranchement de la batterie.
- Soleil ou lumières qui brillent dans l'objectif de la caméra avant.
- Conditions environnementales défavorables (par exemple pluie, brouillard ou neige).
- Véhicule qui précède créant des projections sur la route.

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Système de stabilité du véhicule en cours.
- Tension de la batterie du véhicule hors plage.
- Route mouillée réfléchissant les éclairages.
- Rapprochement des véhicules qui précèdent.
- Tracteurs, véhicules boueux ou véhicules avec remorque.
- Routes inclinées.
- Routes sinueuses ou vallonnées.
- Mauvaises conditions d'éclairage.
- Changements d'éclairage brusques.
- Modifications sur le véhicule (par exemple pneus).

REMARQUE

Si la détection est dégradée ou temporairement indisponible en raison des conditions de l'environnement, aucune indication pour le conducteur n'est affichée (car aucune action de la part du conducteur n'est nécessaire).

AVERTISSEMENT

Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.

AVERTISSEMENT

Le conducteur ne doit pas surcharger le véhicule (respecter la limite MTAC et les limites de hauteur de charge pour les barres de toit).

Alerte Risque de collision

Cette fonction prévient le conducteur s'il risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste.

Modification du seuil de déclenchement de l'alerte

Le seuil de déclenchement détermine la sensibilité avec laquelle la fonction avertit du risque de collision.



Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions > Système de freinage automatique**.

- Sélectionner l'un des 3 seuils prédéfinis : "**Loin**", "**Moyen**" ou "**Près**".

Le seuil retenu est mémorisé à la coupure du contact.

Fonctionnement

En fonction du risque de collision détecté par le système et du seuil de déclenchement de l'alerte choisi par le conducteur, différents niveaux d'alerte peuvent se déclencher et s'afficher au combiné d'instruments.
Le système prend en compte la dynamique véhicule, l'écart de vitesse entre le véhicule et l'objet identifié pour le risque de collision et la situation de vie (actions sur les pédales, le volant, etc.) pour déclencher l'alerte à l'instant le plus pertinent.



(orange)

Niveau 1 : alerte visuelle seule signalant que le véhicule qui vous précède est très proche.

Le message "**Véhicule proche**" s'affiche.



(rouge)

Niveau 2 : alerte visuelle et sonore signalant qu'une collision est imminente.

Le message "**Freiner !**" s'affiche.

Niveau 3 : un micro-freinage peut venir confirmer le risque de collision (en option).

REMARQUE

Si le véhicule se rapproche de l'obstacle trop rapidement, l'alerte de niveau 2 peut s'afficher directement.

Important : l'alerte de niveau 1 dépend du seuil de déclenchement sélectionné. Elle ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement. Elle se désactive automatiquement à faible vitesse.

REMARQUE

En cas de sélection de "**Loin**" sur l'écran tactile, le système émet un avertissement plus tôt. Cela accroît la sécurité mais augmente également le nombre d'alertes si la distance de sécurité légale n'est pas respectée.

Pour réduire le nombre d'alertes, régler le paramètre sur l'une des deux autres options.

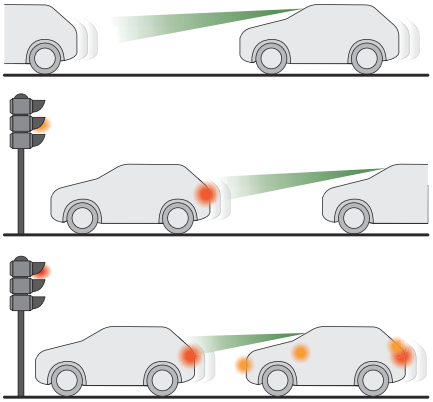
ATTENTION

Il peut arriver que des avertissements de collision ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés. Le conducteur doit rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

Assistance au freinage d'urgence intelligent (iEBA)

Cette fonction augmente la décélération du véhicule si le freinage du conducteur n'est pas suffisant pour éviter une collision.
Cette assistance n'a lieu que si le conducteur effectue un appui sur la pédale de frein.

Freinage d'urgence actif (AEB)



Cette fonction, également appelée "Freinage de sécurité actif (ASB)", intervient après l'alerte sonore si le conducteur n'appuie pas assez vite sur la pédale de frein.
Le système a pour objectif de réduire la vitesse d'impact ou d'éviter une collision en cas de non-intervention du conducteur.

REMARQUE

À des vitesses inférieures à 30 km/h, un freinage automatique d'urgence peut entraîner le ralentissement du véhicule jusqu'à l'arrêt complet.

Sinon, pour les versions avec caméra seule, la vitesse peut être réduite de 25 km/h maximum.
Pour les versions avec caméra et radar, la vitesse peut être réduite de 50 km/h, si les deux capteurs sont en mesure détecter l'obstacle.

Fonctionnement

Le système fonctionne dans les conditions suivantes :

- La vitesse du véhicule ne dépasse pas 80 km/h (50 mph) lorsqu'un piéton ou un cycliste est détecté.
- La vitesse du véhicule ne dépasse pas 80 km/h (50 mph), lorsqu'un véhicule à l'arrêt est détecté.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 10 km/h et 85 km/h (6 mph and 53 mph) (versions avec caméra seule) ou 140 km/h (87 mph) (versions avec caméra et radar) lorsqu'un véhicule en mouvement est détecté.

Ce voyant clignote (pendant environ 10 secondes) dès que la fonction agit sur le freinage du véhicule.

Tant que le voyant clignote, la fonction n'est pas disponible.
En cas de freinage automatique d'urgence, maintenir l'appui sur la pédale de frein, même si le véhicule a atteint l'arrêt complet, pour l'empêcher de rouler.

Avec une boîte de vitesses manuelle, en cas de freinage automatique d'urgence jusqu'à l'arrêt complet du véhicule, le moteur peut caler.

REMARQUE

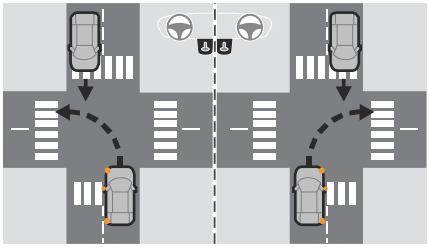
À tout instant, le conducteur peut passer outre le freinage automatique d'urgence en exerçant une action franche sur le volant (manœuvre évasive) et/ou sur la pédale d'accélérateur.

REMARQUE

Le fonctionnement peut se manifester par une résistance de la pédale de frein et de légères vibrations sur celle-ci.
En cas d'arrêt complet du véhicule, le freinage automatique est maintenu 1 à 2 secondes.

Scénarios d'intersections

Braquage et croisement de la trajectoire d'un véhicule venant en sens inverse

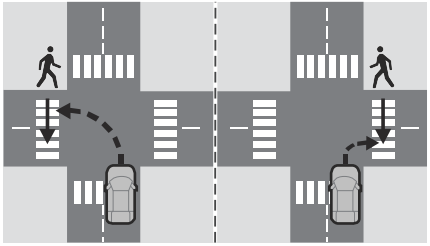


Le système peut s'activer lorsque le véhicule braque et détecte un autre véhicule venant en sens inverse si :

- L'indicateur de direction correspondant est activé.
- Le véhicule est sur le point de couper la trajectoire d'un véhicule ou d'une moto venant en sens inverse.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 8 et 25 km/h (5 et 15 mph).
- Une collision avec le côté de l'autre véhicule (ou moto) est prévisible.

Le système prend également en compte les motocyclistes et peut réagir en conséquence.

Traversée d'une route en détectant un piéton



Le système peut s'activer lorsque le véhicule détecte un piéton qui traverse pendant qu'il tourne à gauche ou à droite si :

- Le piéton traverse devant le véhicule.
- Le piéton est très bien détecté par les capteurs.
- L'environnement est détectable par les capteurs (exemple : luminosité, contraste vs arrière-plan).
- La vitesse du véhicule est comprise entre 8 et 25 km/h (5 mph et 15 mph).

Le système prend également en compte les cyclistes et peut réagir en conséquence.

Activation / Désactivation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.

Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

La désactivation du système est signalée par l'allumage de ce voyant, accompagné d'un message.

REMARQUE

Le système ne peut pas être désactivé au-dessus de 10 km/h.

Défaut

Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant ou le radar avant sont recouverts de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

En cas de défaut, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Si ces voyants s'allument après un arrêt du moteur puis un redémarrage, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour faire vérifier le système.

Ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments et/ou sur l'afficheur des voyants de ceintures de sécurité et d'airbag passager avant pour signaler le non-bouclage de la ceinture du conducteur et/ou du passager avant (selon version).

Le système de freinage automatique est désactivé tant que les ceintures ne sont pas bouclées.

Système d'aide à la stabilité du véhicule

Contrôle électronique de stabilité (ESC)

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique.
Le programme de stabilité électronique intègre les systèmes suivants :

- Antipatinage des roues (ASR) et Contrôle dynamique de stabilité (CDS).

Antipatinage des roues (ASR) / Contrôle dynamique de stabilité (CDS)

L'antipatinage des roues optimise la motricité en agissant sur les freins des roues motrices et sur le moteur, afin d'éviter le patinage d'une ou plusieurs roues. Il améliore aussi la stabilité directionnelle du véhicule.
En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique.

Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.



En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en marche (confirmé par le clignotement de ce voyant au combiné d'instruments).

Désactivation / Réactivation

Dans des conditions exceptionnelles (par exemple démarrage du véhicule embourbé, immobilisé dans la neige, sur sol meuble), il peut s'avérer utile de désactiver les systèmes DSC/ASR pour faire patiner les roues et retrouver de l'adhérence.
Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.



Le système ASR se neutralise / se réactive via l'application **ADAS** de l'écran tactile.



La neutralisation / réactivation du système ASR est signalée par l'allumage / l'extinction de ce voyant au combiné d'instruments et l'affichage d'un message.

Le système ASR se réactive automatiquement après chaque coupure de contact ou à partir de 50 km/h (31 mph).
La réactivation est manuelle en dessous de 50 km/h (31 mph).

Défaut



En cas de défaut, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

ASR/DSC

Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées.
C'est dans des conditions d'adhérence réduite (pluie, neige, verglas) que le risque de perte d'adhérence augmente. Il est donc important pour la sécurité de maintenir ces systèmes activés dans toutes les conditions, et particulièrement dans des conditions difficiles.
Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du fabricant, concernant tant les roues (pneus et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention des concessionnaires.
Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est recommandé d'utiliser des pneus neige ou 4 saisons. Il est alors impératif d'équiper les

quatre roues avec des pneus homologués pour le véhicule.

Toutes les caractéristiques des pneus sont regroupées sur l'étiquette pneus / peinture. Pour plus d'informations sur les **Marquages - Désignations des pneus**, se reporter à la rubrique correspondante.

Système d'aide à la performance de freinage

L'assistance au freinage comprend les systèmes suivants :

- Antiblocage des roues (ABS) et répartiteur électronique de freinage (REF)

Système de freinage antiblocage (ABS)/Répartiteur de freinage électronique (EBFD)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité du véhicule lors du freinage et contribuent à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.
Le système ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.
L'EBFD gère la pression de freinage générale sur chaque roue.

- **En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sur la pédale sans jamais relâcher l'effort.**

REMARQUE

Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.



L'allumage fixe de ce voyant signale un dysfonctionnement du système ABS.

Le véhicule conserve un freinage classique.
Rouler prudemment à vitesse modérée.
Faire vérifier par le concessionnaire ou un atelier qualifié.



L'allumage de ce voyant, couplé aux voyants **STOP** et ABS, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, signale une défaillance du répartiteur électronique de force de freinage (EBFD).

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

AVERTISSEMENT

En cas de changement de roues (pneus et jantes), veiller à ce qu'elles soient homologuées pour le véhicule.

Après un impact

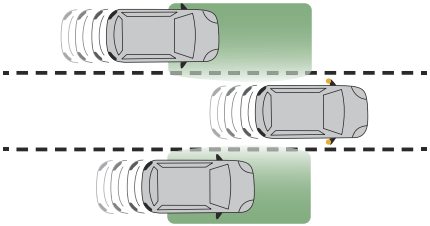
Faire vérifier par le concessionnaire ou un atelier qualifié.

Système d'aide à l'amélioration de la visibilité

Surveillance des angles morts (BSM)

REMARQUE

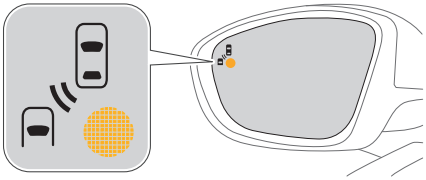
Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système avertit le conducteur de l'approche rapide de véhicules par l'arrière sur les voies adjacentes (jusqu'à environ 75 m) et de la présence d'un véhicule dans les zones d'angles morts de son véhicule, à partir des radars d'angles placés dans le pare-chocs arrière.

REMARQUE

Ce système prend en compte les véhicules de type automobile, camion et moto, en couvrant les angles morts ou les zones masquées du champ de vision du conducteur.



Un voyant d'avertissement apparaît dans le rétroviseur du côté concerné :

- **Fixe**, immédiatement lorsqu'un autre véhicule est dans la zone d'angle mort ou s'approche dans une voie adjacente.
- **Clignotant**, après un délai de 1 seconde environ lorsque l'indicateur de direction est utilisé.

Activation / Désactivation

Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

À chaque démarrage, le voyant s'allume dans chaque rétroviseur pour signaler l'activation du système.
L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

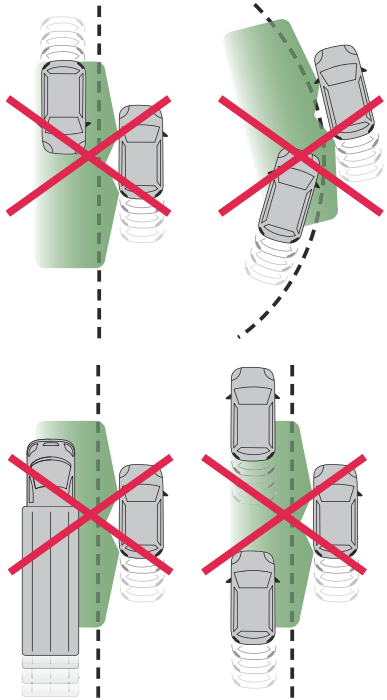
REMARQUE

Le système est désactivé automatiquement en cas de remorquage avec un dispositif d'attelage homologué par le Constructeur.

Conditions de fonctionnement

- Tous les véhicules roulent dans le même sens de circulation et sur des voies contiguës.
- La vitesse du véhicule doit être comprise entre 12 et 140 km/h (7 et 87 mph).
- En dépassant un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 10 km/h (6 mph).
- En dépassement par un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 25 km/h (16 mph).
- Le flux de circulation est fluide.
- Une manœuvre de dépassement se prolonge et le véhicule dépassé stagne dans la zone d'angles morts.
- Véhicule en ligne droite ou dans de grandes courbes.
- Le véhicule ne tracte pas de remorque, de caravane, etc.

Limites de fonctionnement



Aucune alerte n'est déclenchée dans les situations suivantes :

- Présence d'objets immobiles (par ex. véhicules en stationnement, rails de sécurité, lampadaires, panneaux).
- Véhicules roulant en sens inverse.

- Sur routes sinueuses ou cas de virages prononcés.
- En cas de dépassement d'un ou par un véhicule long (par ex : camion ou bus), détecté à la fois dans un angle mort à l'arrière et dans le champ de vision du conducteur à l'avant.
- Manœuvre de dépassement rapide.
- Circulation très dense : les véhicules, détectés à l'avant et à l'arrière, sont confondus avec un camion ou un objet fixe.

Défaut



En cas de défaut, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

REMARQUE

Le système peut être passagèrement perturbé par certaines conditions climatiques (par exemple : fortes précipitations, grêle ou changements extrêmes de température).
En particulier, rouler sur route mouillée ou passer d'une zone sèche à une zone mouillée peut provoquer de fausses alertes (par exemple, présence d'un nuage de gouttelettes d'eau dans l'angle mort interprété comme un véhicule).
Par mauvais temps ou par temps hivernal, s'assurer que les radars ne sont pas recouverts par de la boue, du givre ou de la neige.
Veiller à ne pas masquer la zone d'avertissement, située sur les rétroviseurs extérieurs, ainsi que les zones de détection, situées sur le pare-chocs arrière, par des étiquettes adhésives ou autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

Système d'aide au maintien dans la voie

Alerte de franchissement involontaire de ligne (LDW)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Le système d'avertissement de franchissement de ligne aide le conducteur à ne pas quitter involontairement la voie de circulation. La caméra avant observe les bords de la route, ainsi que les marquages des voies entre lesquelles circule le véhicule. Si le véhicule franchit un bord de route ou un marquage de voie, le système avertit le conducteur.
Le système ne détecte pas une sortie de voie involontaire lorsque les clignotants sont actionnés et pendant quelques secondes après leur extinction.
Aucun avertissement ne sera notifié en cas de conduite dynamique, c'est-à-dire appui sur la pédale de frein ou d'accélérateur ou direction lourde.



Lorsque le système détecte une sortie de voie involontaire, ce voyant de contrôle clignote rapidement en jaune.

Conditions de fonctionnement

Pour un bon fonctionnement du système, les conditions suivantes doivent être remplies :

- la vitesse du véhicule doit être comprise entre 65 et 180 km/h (40 et 112 mph)
- les clignotants ne sont pas activés
- aucune conduite dynamique, c'est-à-dire une pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur
- les limites des voies peuvent être clairement détectées par le système
- le véhicule ne roule pas dans un virage serré
- aucun défaut système n'est présent empêchant les corrections

AVERTISSEMENT

Le système n'aide le conducteur que s'il existe un risque que le véhicule quitte involontairement la voie dans laquelle il circule.
Il ne gère pas la distance de sécurité, la vitesse du véhicule ou le freinage.
Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir

(par exemple, en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Activation

⚠ AVERTISSEMENT

En raison des exigences légales, le système ne peut être désactivé que lors de la personnalisation du véhicule jusqu'à la prochaine remise du contact. Le système est automatiquement activé par défaut chaque fois que le moteur électrique est prêt ou que le moteur est démarré.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.



Éteint si le système est activé.

Désactivation



Le système peut être désactivé via le menu de personnalisation du véhicule, à l'écran d'infodivertissement.

Le système doit être désactivé par le conducteur lorsque le véhicule est remorqué.

Limitations du système

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Une caméra recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saleté, ou impactée par des dommages au pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants
- chargement lourd ou réparti de façon inégale
- Rapprochement des véhicules qui précèdent
- Routes inclinées
- Routes sinueuses ou vallonnées
- Mauvaises conditions d'éclairage
- Changements soudains d'éclairage
- une lumière éblouissante, par exemple celle du soleil ou d'un éclairage artificiel, se reflète directement dans la lentille de la caméra
- conditions d'environnement défavorables, comme une forte pluie, du brouillard ou de la neige
- modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- mauvaise pression des pneus
- Routes avec un mauvais marquage des voies

REMARQUE

Les performances du système peuvent être affectées par les virages serrés et les chantiers.

Défaut



En cas de défaut, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.



En cas de détection d'une anomalie du module audio, le voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments, accompagné d'un message.
Aucun signal sonore ne retentit, pas plus que pour le système d'aide à la conduite.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.



Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Indisponibilité après rebranchement de la batterie

Le système d'alerte de franchissement involontaire de ligne peut être temporairement indisponible ou inactif lorsque l'alimentation du véhicule est rebranchée.

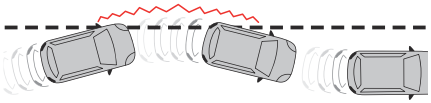
Aide au maintien dans la voie (LKA)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Le système rectifie la trajectoire du véhicule en alertant le conducteur dès qu'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).
Pour cela, le système utilise une caméra, placée sur la partie supérieure du pare-brise, identifiant les lignes de marquage au sol et les bords de route (selon version).

L'utilisation de ce système est surtout optimale sur les autoroutes et les voies rapides.



Conditions de fonctionnement

- Vitesse du véhicule comprise entre 65 et 180 km/h (40 et 112 mph).
- Les limites des voies peuvent être clairement détectées par le système.
- Volant maintenu à deux mains.
- Indicateurs de direction éteints à l'activation du système.
- Système ESC activé et en état de fonctionnement.

AVERTISSEMENT

Le système n'aide le conducteur que s'il existe un risque que le véhicule quitte involontairement la voie dans laquelle il circule.
Il ne gère pas la distance de sécurité, la vitesse du véhicule ou le freinage.
Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir (par exemple, en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Fonctionnement

Dès que le système identifie un risque de franchissement involontaire d'une des lignes de marquage au sol détectées ou une limite de voie (par exemple bordure d'herbe), il effectue la correction de trajectoire nécessaire au rétablissement du véhicule dans sa voie initiale.
Le conducteur remarque un mouvement de rotation du volant.



Ce voyant clignote de couleur jaune pendant la durée de la correction de trajectoire.

REMARQUE

Le conducteur peut empêcher la correction en maintenant fermement le volant (par exemple, durant une manœuvre d'urgence).
La correction est interrompue dès l'activation des feux indicateurs de direction.

Tant que les feux indicateurs de direction sont activés et pendant quelques secondes après leur arrêt, le système considère un écart de trajectoire comme volontaire et ne déclenche aucune correction pendant cette période.
Selon version, seul le système d'avertissement de franchissement de ligne est actif, lorsqu'un défaut du système est présent, lorsqu'une roue de secours est utilisée, que le contrôle électronique de stabilité n'est pas activé ou par exemple, lorsqu'une remorque est attachée.

Situations de conduite et alertes associées

Le système informera le conducteur par un message et un signal sonore si une correction est en cours pendant plus de 10 s. Si le conducteur ne parvient toujours pas à maintenir le véhicule dans la voie, la correction s'interrompt après un court instant.
Le tableau ci-après décrit les alertes et les messages affichés en fonction des situations de conduite. L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

État de la fonction	Affichage	Commentaire
OFF		Fonction désactivée.
ON	Aucun.	Fonction active, conditions non remplies : - Vitesse inférieure à 65 km/h (40 mph). - Pas de reconnaissance de ligne. - ESC en cours de régulation. - Conduite "sportive".
ON		Désactivation / Mise en veille automatique de la fonction (par exemple détection d'une remorque, utilisation de la roue de secours "galette" fournie avec le véhicule, défaillance).
ON	Aucun.	Détection du marquage au sol. Vitesse supérieure à 65 km/h (40 mph).
ON		Le système corrige la trajectoire du côté où le risque de franchissement de voie a été détecté. Les mains du conducteur sont sur le volant.
ON	  **"Tenez le volant" ou "Restez dans la voie"** (selon version)	Si, pendant la correction, le système détecte qu'elle sera insuffisante et qu'une ligne continue est franchie : le conducteur est averti qu'il doit impérativement modifier la correction de trajectoire. Dans le cas où le volant n'est pas correctement tenu, une alerte sonore est émise accompagnée d'un message tant que la correction de trajectoire n'est pas terminée ou que le conducteur n'a pas repris correctement le volant. Plus les corrections se succèdent, plus la durée de l'alerte sonore se rallonge. Elle devient continue tant que le conducteur n'intervient pas.

Alerte pendant une longue intervention

Le système informe le conducteur par un message et un signal sonore en cas de correction continue pendant plus de dix secondes. Si le conducteur ne parvient toujours pas à maintenir le véhicule dans la voie, la correction s'interrompt après un court instant.

Sans mains

Lorsque la conduite sans mains est détectée au cours d'une correction dans un intervalle de roulement de 180 secondes, le système intervient :



Intervention 1 : clignote jusqu'à la fin de l'intervention.

Intervention 2 : clignote et un signal sonore retentit jusqu'à la fin de l'intervention mais pendant au moins une seconde.

Autres interventions : clignote en permanence et le signal sonore retentit pendant 10 secondes de plus que le signal précédent.

Un avertissement de franchissement de ligne au combiné d'instruments avertit lorsque le système ne peut pas maintenir le véhicule dans la voie et qu'une action immédiate du conducteur est requise.

Limites de fonctionnement

Le système passe automatiquement en veille dans les cas suivants :

- Système ESC désactivé ou en cours de régulation.
- Branchement électrique d'une remorque.
- Détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" (la détection n'est pas immédiate, il est recommandé de désactiver la fonction).
- Détection d'un comportement de conduite dynamique, pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Roulage au-delà des lignes de marquage.
- Franchissement de la ligne intérieure d'un virage.
- Roulage en virage serré.
- Détection d'une inactivité du conducteur pendant une correction.
- Détection d'une voie étroite.

REMARQUE

Les performances du système peuvent être affectées par les virages serrés et les chantiers.

ATTENTION

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes :

- Aide au maintien de la position dans la voie activée.
- Mauvaises conditions de visibilité (par exemple éclairage insuffisant de la chaussée, fortes précipitations, brouillard dense, chutes de neige).
- Éblouissement (par exemple feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières).
- Zone du pare-brise située devant la caméra (encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant).
- Marquages au sol absents, usés, masqués (par exemple neige, boue, feuilles mortes) ou multiples (zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (marquages au sol non détectés).
- Routes étroites, sinueuses.

Risque de déclenchements indésirables

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Chaussée en mauvais état, non stabilisée ou à très faible adhérence (risque d'aquaplanning, neige, verglas).
- Conditions météorologiques défavorables.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.
- Remorquage du véhicule.

Activation

AVERTISSEMENT

En raison des exigences légales, le système ne peut être désactivé que lors de la personnalisation du véhicule jusqu'à la prochaine remise du contact. Le système est

automatiquement activé par défaut chaque fois que le moteur électrique est prêt ou que le moteur est démarré.

En fonction de la version, le système est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du véhicule, même s'il a été désactivé lors de la dernière coupure du contact.

Le système peut être activé via le menu de personnalisation du véhicule, à l'écran d'infodivertissement.

Éteint si le système est activé.

Désactivation

Le système peut être désactivé via le menu de personnalisation du véhicule, à l'écran d'infodivertissement.

Selon version, le système peut être désactivé lors de la sélection de certains modes de conduite.

Défaut

En cas de défaut, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.

En cas de détection d'une anomalie du module audio, le voyant d'avertissement s'affiche au combiné d'instruments, accompagné d'un message.
Aucun signal sonore ne retentit, pas plus que pour le système d'aide à la conduite.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Ce voyant s'affiche au combiné d'instruments, accompagné dans certains cas du message **"Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation"** si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

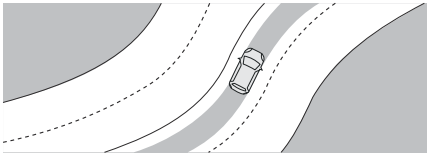
Indisponibilité après rebranchement de la batterie

L'aide au maintien dans la voie peut être temporairement indisponible ou inactive lorsque l'alimentation du véhicule est rebranchée.

Aide au positionnement dans la voie (LPA)

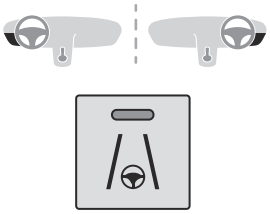
REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système identifie les délimitations de la voie de circulation et pilote le véhicule à l'intérieur de cette voie pour le maintenir dans la position latérale choisie par le conducteur.
Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise.
Ce système est principalement adapté à la conduite sur autoroutes et voies rapides.

Activation / Désactivation



- Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop&Go est activé, appuyer sur ce bouton. L'action est confirmée par :
- L'allumage vert du voyant du bouton.
- L'affichage du pictogramme ci-après au combiné.

La couleur du symbole dépend de l'état de fonctionnement du système :



(gris)
Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(vert)
Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(orange)
Défaut du système.

Si le conducteur ne souhaite plus bénéficier durablement du système, il peut le désactiver en appuyant de nouveau sur le bouton.

Le voyant du bouton s'éteint et le pictogramme disparaît au combiné.

REMARQUE

L'état de la fonction reste en mémoire à la coupure du contact.

Conditions de fonctionnement

- Régulateur de vitesse adaptatif actif.
- Système ASR activé.
- Pas de remorque détectée.
- Pas d'utilisation de roue de secours de type "galette".
- Véhicule non soumis à une forte accélération latérale.
- Indicateurs de direction éteints à l'activation du système.

Régulation

Le conducteur doit tenir correctement le volant.

Lorsque la régulation s'active, les symboles s'affichent en vert : par de petites actions sur la direction, le système dirige le véhicule et le maintient à la position choisie par le conducteur, dans la voie de circulation.
Cette position n'est pas nécessairement le centre de la voie.
Le conducteur perçoit les mouvements du volant.
À tout instant, il peut modifier la position du véhicule en intervenant sur le volant et en maintenant la position jusqu'à ce que le système intervienne. Si la position choisie est trop excentrée, une manœuvre de recentrage peut intervenir automatiquement. Le système régule sur la nouvelle position définie.

Mise en pause / Suspension du système

AVERTISSEMENT

Le conducteur doit intervenir dès qu'il estime que les conditions de circulation ou l'état de la chaussée le nécessitent, par action sur le volant, pour la suspension temporaire du système. Toute intervention sur la pédale de frein qui entraîne la mise en pause du système de régulateur de vitesse adaptatif entraînera également la mise en pause du système.

AVERTISSEMENT

Si le système détecte que le conducteur ne tient pas suffisamment le volant, il déclenche une série d'alertes progressives puis, en l'absence de réaction du conducteur, il se désactive.

REMARQUE

Après une suspension due au relâchement prolongé de l'effort de maintien du volant, il est impératif de réactiver le système en appuyant de nouveau sur le bouton **ASSIST**.

Suspension automatique

La suspension du système est accompagnée d'un signal sonore spécifique.

- Déclenchement de l'ESC.
- Détection insuffisante de la voie. Dans ce cas, la fonction d'Aide au maintien dans la voie peut prendre le relais et le système se réactivera dès que les conditions de fonctionnement seront de nouveau remplies.

Mise en pause sur action du conducteur

- Roulage en dehors des limites de la voie.
- Tenue trop ferme du volant ou action dynamique sur le volant.
- Action sur la pédale de frein (mise en pause jusqu'à réactivation du régulateur de vitesse) ou d'accélérateur (suspension pendant la durée de l'appui sur la pédale).
- Mise en pause du système de régulateur de vitesse adaptatif.
- Désactivation du système ASR.

Situations de conduite et alertes associées

Les tableaux ci-après décrivent les affichages liés aux principales situations de conduite.
L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

Commandes au volant	Symboles	Commentaire
ASSIST ou	 (gris)/(gris)	Régulateur en pause. Drive Assist Plus désactivé.
ASSIST ou OK	 (vert) / (vert)	Régulateur actif. Drive Assist Plus désactivé.
ASSIST	 (vert) / (vert)	Drive Assist Plus activé. L'aide au maintien dans la voie fonctionne normalement (présence de correction au volant)
	 (gris)/(gris)	Drive Assist Plus mis en pause par le conducteur.
ASSIST ou OK	 (vert)/(gris)	Drive Assist Plus en veille. Toutes les conditions nécessaires à l'aide au positionnement dans la voie ne sont pas remplies.

Commandes au volant	Symboles	Commentaire
ASSIST ou	 (gris)/(gris)	Drive Assist Plus suspendu. Le régulateur de vitesse et le système Aide au positionnement dans la voie sont interrompus.

Messages	Situations de conduite
"Gardez les mains sur le volant" (encadré en bleu)	Roulage prolongé avec le volant non tenu, mal tenu ou sans aucun effort appliqué.
"Tenez le volant" (encadré en orange)	Perte constatée ou à venir de l'aide au positionnement dans la voie.
"Tenez le volant" (encadré en rouge)	Perte simultanée du régulateur de vitesse et de l'aide au positionnement dans la voie.

Limites de fonctionnement

REMARQUE

Le système peut émettre une alerte lorsque le véhicule roule sur une longue voie rectiligne avec chaussée lisse même si le conducteur pense tenir correctement le volant.

Le système peut ne pas fonctionner ou générer des corrections au volant inadaptées dans les situations suivantes :

- Mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, chute de neige, pluie, brouillard).
- Éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombre et de lumière).
- Zone du pare-brise devant la caméra encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou masquée par un autocollant.
- Marquages au sol dégradés, partiellement masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux, raccords de revêtement).
- Roulage dans un virage serré.
- Routes sinueuses.
- Raccords de goudron sur la chaussée.

Risque de déclenchements indésirables

AVERTISSEMENT

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Conditions météorologiques défavorables.
- Chaussée à faible adhérence (risque d'aquaplanning, neige, verglas).
- Zones de travaux et de péages.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

Défaut



En cas de défaut, le voyant Service et ce pictogramme (orange) s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

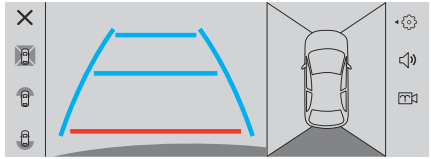
Système d'aide au stationnement et à la marche arrière

Vision panoramique

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Ce système permet de visionner sur l'écran tactile les alentours proches du véhicule à l'aide de caméras, situées à l'avant et à l'arrière du véhicule, ainsi que sous les rétroviseurs extérieurs.



L'écran se divise en 4 parties avec deux menus latéraux, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.
Les capteurs de stationnement complètent l'information dans la vue de dessus du véhicule.
En fonction de l'angle de vue choisi dans le menu latéral gauche, le système apporte une aide visuelle spécifique dans des conditions de conduite particulières comme s'engager dans un carrefour sans visibilité ou manœuvrer dans des zones à visibilité réduite.
Différentes vues contextuelles sont disponibles pour l'arrière ou pour l'avant :

- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

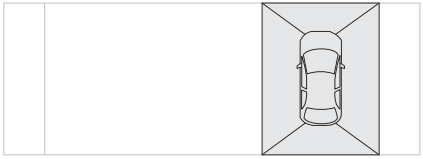
En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).
À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.
L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement

Vue reconstituée

Les caméras s'activent et une reconstitution d'une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche s'affiche sur l'écran tactile.

Vue en direct



Les vues avant, arrière et latérales apparaissent automatiquement dans la vue de dessus du véhicule.
Il est également possible d'afficher en direct n'importe quelle vue en sélectionnant la zone correspondante.
La vue avant peut être sélectionnée en marche avant jusqu'à 16 km/h (10 mph).

REMARQUE

L'installation de l'écran grand froid peut altérer l'image transmise par la caméra avant.

REMARQUE

Une buse supplémentaire est implantée au dessus de la plaque minéralogique pour nettoyer la caméra de recul (selon la version).

Paramètres

Dans le menu latéral :

Cette fenêtre permet de régler le volume du signal sonore.

Ce bouton permet de couper/réactiver le signal sonore.

Ce bouton permet de déclencher le lavage de la caméra (selon équipement).

Activation / Désactivation

Automatique

Avec la caméra arrière, moteur tournant et véhicule à l'arrêt, la vision arrière s'affiche automatiquement si la marche arrière est engagée.
Avec la caméra avant, moteur tournant et vitesse inférieure à 16 km/h (10 mph), la vision avant s'affiche automatiquement si une vitesse est engagée.

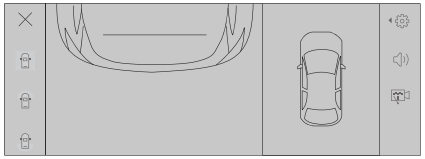
Manuel

Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions > Caméra panoramique**

Le système est désactivé :

- automatiquement pour l'arrière, en sortant de la marche arrière.
- automatiquement pour l'avant, à partir d'environ 16 km/h (10 mph).
- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de la tablette tactile.

Vue zoom automatique



La caméra avant ou arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus avant ou arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants.
À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs avant ou arrière, la vue agrandie automatique s'affiche à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre.
Cette vue est uniquement disponible automatiquement.

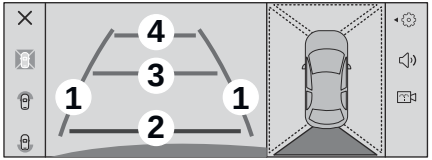
Selon version, elle peut être activée / désactivée dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

REMARQUE

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.
Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.

L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue Standard

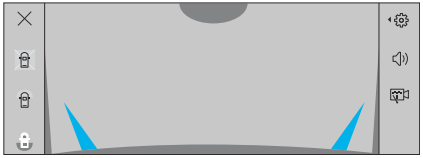


En fonction du contexte, la zone située derrière ou devant le véhicule s'affiche à l'écran.

Les lignes de gabarit en bleu (à l'arrière) / en orange (à l'avant) (**1**) représentent la largeur du véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant.

À partir du pare-chocs arrière ou avant, la ligne rouge (**2**) représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues (à l'arrière) / orange (à l'avant) (**3**) et (**4**), respectivement à 1 m et à 2 m.
Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral gauche.

Vue panoramique

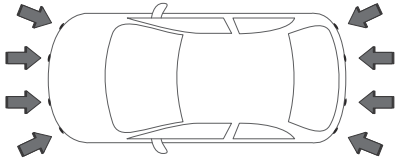


La vue panoramique arrière ou avant permet de quitter une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.
Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.
Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral gauche.

Capteurs de stationnement

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système détecte et signale la proximité d'obstacles (par exemple piéton, véhicule, arbre, barrière) grâce à des capteurs situés dans le pare-chocs.

Capteurs de stationnement arrière

Le démarrage du système est disponible dans les conditions suivantes :

- Au passage de la marche arrière.
- En marche arrière (par exemple en descente, au neutre).

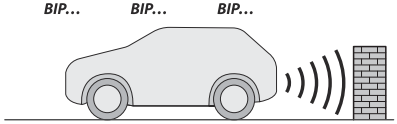
Il est signalé par un signal sonore de confirmation et une indication sur l'écran.

REMARQUE

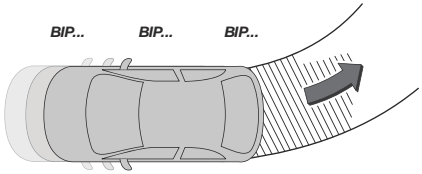
Si un obstacle est détecté dès l'engagement de la marche arrière, un signal sonore de détection est émis directement à la place du signal sonore de confirmation.

Si aucun signal sonore n'est émis, si l'indication de l'écran ne s'affiche pas ou si un message d'avertissement apparaît, cela signifie que le système a un problème.

Aide sonore



Le système signale la présence d'obstacles à la fois dans la zone de détection des capteurs et dans la trajectoire du véhicule définie par l'orientation du volant.



Selon version, dans l'exemple illustré, seuls les obstacles présents dans la zone hachurée seront signalés par l'aide sonore.
L'information de proximité est donnée par un signal sonore discontinu, dont la fréquence est d'autant plus rapide que le véhicule est proche de l'obstacle.
Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle devient inférieure à une trentaine de centimètres, le signal sonore devient continu.
Le son diffusé par le haut-parleur (droit ou gauche) indique de quel côté se situe l'obstacle.
Le signal sonore est automatiquement suspendu lorsque le véhicule est à l'arrêt pendant quelques secondes.
Le signal sonore est automatiquement rétabli lorsque le véhicule se remet en mouvement ou si un obstacle se rapproche du véhicule.

Réglage du signal sonore de détection

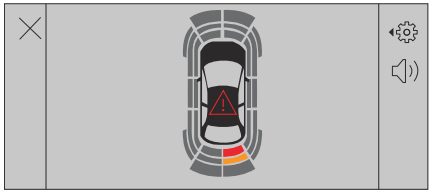


Une pression sur ce bouton ouvre la fenêtre de réglage du volume du signal sonore.



Une pression sur ce bouton coupe/rétablit le signal sonore.

Aide graphique



Elle complète l'aide sonore, sans tenir compte de la trajectoire du véhicule, par l'affichage à l'écran de segments dont l'emplacement représente la distance entre l'obstacle et le véhicule (blanc : éloigné, orange : proche, rouge : très proche).

Au plus près de l'obstacle, le symbole "**Danger**" s'affiche à l'écran.

Fermeture de la fenêtre d'affichage du système



L'appui sur ce bouton ferme la fenêtre d'affichage du système.



Ce voyant d'avertissement clignote lors de la détection d'un obstacle au tableau de bord.

REMARQUE

Désactivation du son de l'aide sonore / Fermeture de l'aide visuelle

Si le son du signal de détection sonore est coupé ou si la fenêtre d'affichage est fermée par le conducteur pendant la détection d'obstacle, seul le voyant d'avertissement continue à clignoter au combiné d'instruments.

Capteurs de stationnement avant

En complément les capteurs stationnement arrière, les capteurs de stationnement avant se déclenchent lorsqu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h (6 mph).
L'aide au stationnement avant est interrompue si le véhicule s'arrête plus de 3 secondes en marche avant, s'il n'y a plus d'obstacle détecté ou dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h (6 mph).

REMARQUE

Le son diffusé par le haut-parleur (avant ou arrière) permet de situer l'obstacle par rapport au véhicule, dans la trajectoire du véhicule, à l'avant ou à l'arrière.

Aide au stationnement latéral



À l'aide de 4 capteurs supplémentaires aménagés sur les côtés des pare-chocs, le système enregistre la position des obstacles au cours de la manœuvre et les signale lorsqu'ils sont situés au niveau des côtés du véhicule.

AVERTISSEMENT

Seuls les obstacles fixes sont indiqués correctement. Les obstacles mobiles détectés au début de la manœuvre pourront être signalés à tort alors que des obstacles mobiles qui surviennent sur les côtés du véhicule et qui n'auront pas été enregistrés au préalable ne seront pas signalés.

AVERTISSEMENT

Les obstacles mémorisés au cours de la manœuvre ne le seront plus après la coupure du contact.

Activation / Désactivation

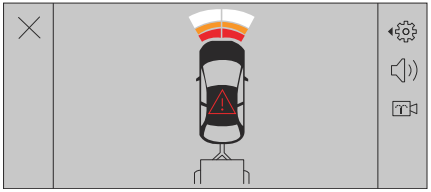
(Selon pays de commercialisation)

Par défaut, le signal sonore est automatiquement activé lorsque la marche arrière est enclenchée.

REMARQUE

Le système ne peut pas être désactivé.

Le système peut être démarré manuellement et le signal sonore peut être activé/désactivé dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.



REMARQUE

L'aide au stationnement arrière est désactivée automatiquement en cas de branchement d'une remorque ou d'un porte-vélo sur un dispositif d'attelage installé selon les préconisations du Constructeur.
Dans ce cas, le dessin d'une remorque s'affiche à l'arrière de la représentation du véhicule.

REMARQUE

Au démarrage du véhicule, les aides graphique et sonore sont seulement disponibles après le démarrage de la tablette tactile.

Limites de fonctionnement

L'inclinaison du véhicule en cas de chargement important du coffre peut perturber les mesures de distance.
En cas de panne de la transmission, le système n'est pas actif lorsque la marche arrière est engagée.

Défaut

REMARQUE

En cas de dysfonctionnement de l'affichage ou des haut-parleurs, le système peut être perturbé ou indisponible.

AVERTISSEMENT

En cas de dysfonctionnement du véhicule, il se peut que le système soit désactivé.

En cas de défaut, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore (bip court).

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message "**Capteur d'aide au stationnement occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

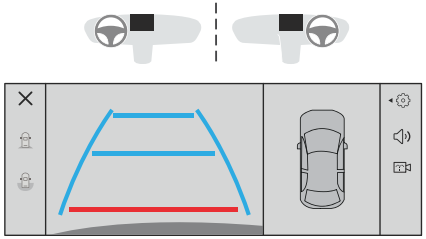
Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si les capteurs arrière et/ou avant sont recouverts de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Télécaméra arrière (RVC)

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

À l'engagement de la marche arrière, moteur tournant, ce système affiche sur l'écran tactile des vues des alentours proches du véhicule à l'aide d'une caméra, située à l'arrière du véhicule.

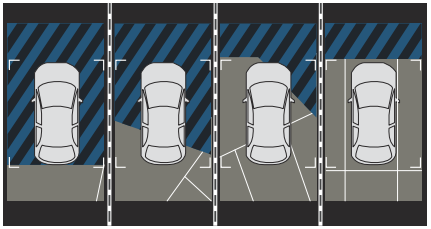


L'écran se divise en 4 parties avec deux menus latéraux, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.
Les capteurs de stationnement complètent l'information dans la vue de dessus du véhicule.
Différentes vues contextuelles sont disponibles :

- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).
À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.
L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement



À l'aide de la caméra, les alentours proches du véhicule sont enregistrés pendant les manœuvres à basse vitesse.
Une image du dessus du véhicule dans son environnement proche est créée en temps réel (sur le côté de l'écran), au fur et à mesure de la progression du véhicule.
Cette vue permet de faciliter l'alignement du véhicule lors du stationnement et de percevoir les obstacles situés à proximité.
Elle s'efface automatiquement si le véhicule reste immobile trop longtemps.

REMARQUE

Une buse supplémentaire est implantée au dessus de la plaque minéralogique pour nettoyer la caméra de recul (selon la version).

Paramètres

Dans le menu latéral :



Cette fenêtre permet de régler le volume du signal sonore.



Ce bouton permet de couper/réactiver le signal sonore.



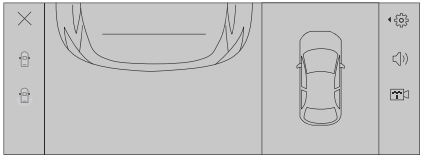
Ce bouton permet de déclencher le lavage de la caméra (selon équipement).

Activation / Désactivation

Pour activer la caméra, engager la marche arrière.
Le système est désactivé :

- Au retrait de la marche arrière.
- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de la tablette tactile.

Vue zoom automatique



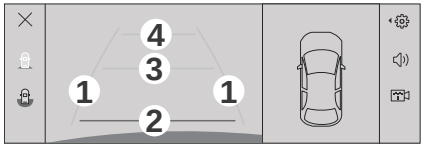
La caméra arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants.

À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs arrière, la vue zoom automatique s'affiche à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre. Cette vue est uniquement disponible automatiquement.

REMARQUE

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.
Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.
L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue Standard



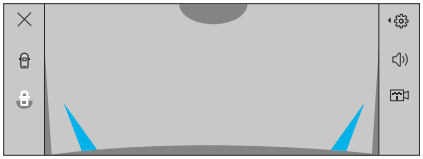
La zone située derrière le véhicule s'affiche à l'écran.

Les lignes bleues (**1**) représentent la largeur du véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant.

À partir du pare-chocs arrière, la ligne rouge (**2**) représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues (**3**) et (**4**), respectivement à 1 m et à 2 m.

Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral.

Vue panoramique



La vue panoramique permet de quitter, en marche arrière, une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.
Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.
Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral.

Système de détection de perte d'attention du conducteur

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Le système de détection de perte d'attention du conducteur surveille le temps de conduite et la vigilance du conducteur. Le contrôle de la vigilance du conducteur est basé sur les variations de trajectoire du véhicule par rapport au marquage des voies, et sur l'analyse du visage du conducteur (selon version).
Le système ne peut pas se substituer à la vigilance dont doit faire preuve le conducteur.

AVERTISSEMENT

En aucun cas, ces systèmes n'ont pour but de maintenir le conducteur éveillé ou de l'empêcher de s'endormir au volant.
Il est de la responsabilité du conducteur de s'arrêter lorsqu'il se sent fatigué.
Faire une pause en cas de sensation de fatigue ou au minimum toutes les 2 heures.

Alerte Attention Conducteur par minuterie



S'éclaire en tant que partie intégrante d'un message, accompagné d'un signal sonore. 2h de conduite à des vitesses supérieures à 70 km/h (43 mph) se sont écoulées.
Faire une pause.

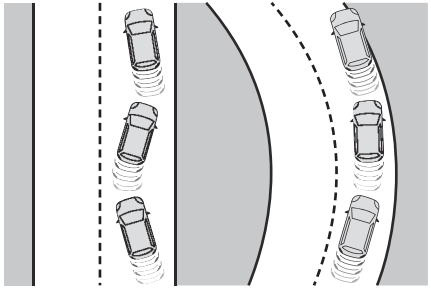
L'alerte est répétée toutes les heures jusqu'à ce que le véhicule soit arrêté, quelle que soit l'évolution de la vitesse du véhicule.
Le décompte de l'alerte de temps de conduite est remis à zéro lorsque :

- L'allumage a été coupé pendant quelques minutes
- ou la ceinture de sécurité du conducteur a été détachée

- la porte conducteur a été ouverte.

Alerte Attention Conducteur par caméra avant

La caméra détecte les écarts de trajectoire par rapport aux marquages de voie.
Si la trajectoire du véhicule laisse supposer un certain niveau de somnolence ou d'inattention du conducteur, l'alerte se déclenche.



Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 70 km/h (43 mph).

Le système peut effectuer une procédure d'apprentissage jusqu'à 30 minutes après le début de la surveillance. Durant cette période, le comportement de conduite individuel du conducteur est analysé et aucune alerte n'est émise.
Dans certaines conditions routières (revêtement de chaussée dégradé ou vents forts, etc.), le système peut déclencher des alertes indépendamment du niveau de vigilance du conducteur.

Alerte conducteur

Allumé, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Une somnolence ou une distraction a été détectée.

Après trois alertes, le témoin s'allume à nouveau, accompagné d'un message et d'un signal sonore plus prononcé.

Assoupissement et distraction du conducteur par caméra de surveillance du conducteur

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter le risque de lésion oculaire : Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant.

Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 20 km/h (13 mph).
Le système surveille et analyse les signes visuels et la somnolence et la distraction du conducteur en surveillant les mouvements du visage, de la tête et des yeux.
Le système n'enregistre pas de vidéo et n'est pas non plus capable d'identifier le conducteur.

Les signes visuels de somnolence et de distraction du conducteur peuvent être les suivants :

- Le conducteur détourne plus longtemps et plus souvent son regard du trafic
- Ses paupières se ferment ou clignotent
- Signes de micro-sommeil

Si le système détecte certains mouvements faciaux, par exemple une fermeture complète des yeux pendant un certain temps, ou s'il analyse un certain niveau de somnolence ou de distraction, une alerte est déclenchée.

Alerte conducteur

Le conducteur est alerté par un message et un signal sonore retentit.

Allumé, accompagné d'un message et d'un signal sonore.
Une somnolence ou une distraction a été détectée.

Allumé, accompagné d'un message et d'un signal sonore prononcé.
Une distraction ou une somnolence importante est détectée (micro-sommeil, épisodes de sommeil).

Les alertes de somnolence et de micro-sommeil ne se déclenchent qu'après quelques minutes de conduite et à partir d'une certaine vitesse.

Activation / Désactivation

Par défaut, à chaque démarrage, la fonction est automatiquement activée.

Les paramètres sont modifiés dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

La désactivation est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

Réinitialisation

Selon version, la détection de somnolence et de distraction du conducteur est réinitialisée dans les situations suivantes :

- L'allumage a été coupé pendant quelques minutes
- Le conducteur a changé
- Le système est resélectionné

Limitations du système

Le système avec caméra avant peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- Faible visibilité consécutive à un éclairage insuffisant de la chaussée, des chutes de neige, de fortes précipitations, du brouillard dense, etc.
- éblouissement provoqué par les phares des véhicules approchant en sens inverse, au lever/coucher de soleil, les réflexions lumineuses sur les routes humides, les sorties de tunnel, les alternances d'ombre et de lumière, etc.
- Aucun marquage de voie détecté ou marquages de voie trop nombreux en raison de travaux routiers
- Rapprochement des véhicules qui précèdent
- Routes sinueuses ou étroites
- Assistance avancée au maintien de trajectoire active
- Caméra avant recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saletés, ou affectée par des dommages du pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants

La caméra de surveillance du conducteur peut ne pas fonctionner correctement, voire ne pas fonctionner du tout dans les situations suivantes :

- la caméra de surveillance du conducteur est recouverte de saletés ou d'objets étrangers, par exemple des autocollants
- le conducteur porte des lunettes de vue ou des lunettes de soleil présentant certaines caractéristiques (par exemple, une protection infrarouge élevée, etc.)
- la caméra de surveillance du conducteur est exposée à des températures extrêmement élevées

Défaut

En cas de défaut, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

S'allume avec le message **"Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation"** si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.
Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.
Si le voyant d'avertissement resté allumé après avoir nettoyé la caméra, faire vérifier par un concessionnaire ou par un atelier qualifié.

S'allume au combiné, accompagné d'un message.
La caméra de surveillance du conducteur n'est pas en mesure de détecter les mouvements du visage et/ou des yeux, par exemple à cause de lunettes de soleil.

Système d'assistance à la conduite hors route et gamme lente

Aide au démarrage en côte (HSA)

Ce système maintient le véhicule immobilisé un court instant (environ 2 secondes) lors d'un démarrage en pente, le temps de passer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur.
Le système est actif uniquement lorsque :

- Le véhicule a été complètement immobilisé pied sur la pédale de frein.
- Certaines conditions de pente sont réunies.
- La porte conducteur est fermée.

⚠ AVERTISSEMENT

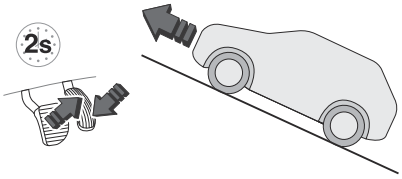
Ne pas sortir du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente.

Si quelqu'un doit sortir du véhicule moteur tournant, serrer manuellement le frein de stationnement. Puis vérifier que le voyant de frein de stationnement et le voyant **P** de la commande sont allumés de manière fixe.

⚠ AVERTISSEMENT

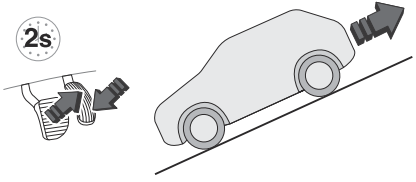
L'aide au démarrage en pente ne peut pas être désactivée. Cependant, l'utilisation du frein de stationnement pour immobiliser le véhicule interrompt son fonctionnement.

Fonctionnement



En pente montante, véhicule à l'arrêt, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein :

- Si la première vitesse ou le neutre est engagé sur une transmission manuelle.
- Si le mode **D** est sélectionné sur une transmission automatique.
- Si le mode **D** ou **B** est sélectionné sur le sélecteur de marche.



En descente, véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein.

Défaut



En cas de défaut, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné, accompagnés d'un message.

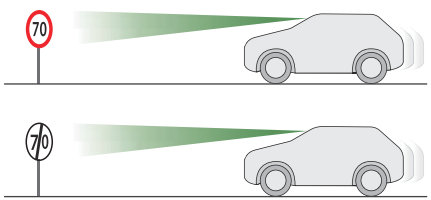
Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Autres fonctions d'aide à la conduite

Reconnaissance des panneaux routiers (TSR)

ⓘ REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système affiche au combiné d'instruments la vitesse maximale autorisée localement, à partir de :

- Panneaux de limitation de vitesse détectés par la caméra.
- Informations sur les limitations de vitesse issues de la cartographie du système de navigation embarqué.
- Informations sur les limitations de vitesse des services connectés.
- Panneaux indiquant une zone de rencontre détectés par la caméra.

Panneau détecté	Vitesse proposée (calculée)
Entrée dans une zone de rencontre Exemple : 	**Sans PEUGEOT i-Connect Advanced** 20 km/h (10 mph) (selon l'unité du combiné d'instruments) **Avec PEUGEOT i-Connect Advanced** Affichage de la vitesse en vigueur dans le pays de circulation.

- Certains panonceaux détectés par la caméra.

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
Limitation de vitesse en cas de pluie Exemples : 	Si la commande d'essuie-glace est en position "balayage intermittent" ou "balayage automatique" (afin que le capteur de pluie soit activé) : 110 km/h (68 mph) (exemple)
Limitation de vitesse en cas de remorquage 	Si un attelage homologué est fixé sur le véhicule : 90 km/h (56 mph) (exemple)
Limitation de vitesse applicable pendant une certaine distance Exemple : 	70 km/h (43 mph) (exemple)

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
Limitation de vitesse pour les véhicules dont le poids total autorisé en charge ou le poids total roulant autorisé est inférieur à 3,5 tonnes 	90 km/h (56 mph) (exemple)
Limitation de vitesse en cas de neige Exemple : 	Si la température extérieure est inférieure à 3°C : 30 km/h (19 mph) (exemple) avec un symbole de flocon de neige
Limitation de vitesse pendant certains horaires Exemple : 	30 km/h (19 mph) (exemple) avec un symbole d'horloge

REMARQUE

Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télémati-

que et est immédiatement supprimé après traitement.
Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible.
Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité des services connectés.

⚠ AVERTISSEMENT

Afin d'obtenir une information de limitation de vitesse issue du système de navigation pertinente, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement la cartographie de la navigation embarquée.

⚠ AVERTISSEMENT

L'unité de la limitation de vitesse (km/h ou mph) dépend du pays traversé.
Elle est à prendre en compte lors du respect de la vitesse maximale autorisée.
Pour que le système fonctionne correctement lors d'un changement de pays, l'unité de vitesse du combiné doit correspondre à celle du pays de circulation.
La sélection du pays n'est disponible que pour les systèmes audio sans navigation embarquée.

⚠ AVERTISSEMENT

La lecture automatique des panneaux est un système d'aide à la conduite et n'affiche pas toujours les limitations de vitesse correctes.

Les panneaux de limitation de vitesse présents sur la route sont toujours prioritaires par rapport à l'affichage à ceux affichés par le système.
Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

ⓘ REMARQUE

Les limites de vitesse spécifiques, telles que celles destinées aux poids lourds, ne sont pas affichées.
L'affichage de la limitation de vitesse dans le combiné s'actualise au dépassement d'un panneau de signalisation destiné aux véhicules (véhicules légers).

Affichage des informations au combiné d'instruments



1 Indication de la fin de limitation de vitesse

ou

2 Indication de la limitation de vitesse détectée



Le système est activé, mais il n'est pas capable de détecter le panneau routier ou les informations sur la limitation de vitesse ne sont pas connues.



À la détection d'une information de limitation de vitesse, le système affiche la valeur, accompagnée d'un signal sonore.

ⓘ REMARQUE

Le signal sonore peut être désactivé au menu ADAS de l'écran tactile.



Pour une vitesse maximale proposée, lorsque la vitesse du véhicule la dépasse, la vitesse s'affiche en clignotant pendant 3 secondes.



Si le véhicule continue à dépasser la vitesse maximale, la vitesse s'affiche en clignotant pen-

dant 8 secondes, accompagnée d'un signal sonore.

Limites de fonctionnement

Le système ne prend pas en compte les réductions de limitations de vitesse imposées notamment dans les cas suivants :

- Pollution atmosphérique.
- Remorquage.
- Conduite avec roue de secours de type galette ou chaînes à neige.
- Pneu réparé avec le kit de dépannage provisoire.
- Jeunes conducteurs.

Il est possible que le système n'affiche pas de limitation de vitesse s'il ne détecte pas de panneaux pendant une certaine durée et dans les situations suivantes :

- Signalisation routière non standard.
- Panneaux masqués, endommagés ou déformés.

Paramètres

Activation / Désactivation

Par défaut, l'alerte sonore d'excès de vitesse est automatiquement activée à chaque démarrage du moteur.



L'alerte d'excès de vitesse et le son de changement de limite de vitesse peuvent être activés / désactivés.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

REMARQUE

Le système ne peut pas être désactivé. Le changement de limite de vitesse est mémorisé à la coupure du contact.

Sélection du pays

La liste des panneaux routiers détectés peut être mise à jour en sélectionnant un pays spécifique.



Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions > Panneaux routiers > Réglage du pays.**

- Dans la liste **Sélectionner le pays**, sélectionner le pays souhaité.

REMARQUE

Le pays actuel s'affiche en dessous du nom de la fonction dans l'écran des paramètres. La sélection du pays reste en mémoire à la coupure du contact.

Défaut



En cas de défaut, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.



Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté. Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.
Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

Préconisation de vitesse de consigne

Le conducteur peut retenir la vitesse affichée par le système **Reconnaissance des panneaux routiers (TSR)** comme vitesse de consigne pour le limiteur de vitesse, le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif à l'aide du bouton **OK**.
En cas de détection de pluie, le système propose au conducteur une vitesse de consigne inférieure à la vitesse lue / issue de la cartographie afin de s'adapter aux conditions météorologiques (par exemple sur autoroute, la vitesse proposée est de 110 km/h (68 mph) au lieu de 130 km/h (81 mph)).

REMARQUE

Pour plus d'informations sur le **Limiteur de vitesse**, le **Régulateur de vitesse.** ou le **Régulateur de vitesse adaptatif**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Préconisation anticipée de la vitesse de consigne

Avec Drive Assist Plus activé, le système détecte le prochain panneau de limitation de vitesse, l'affiche en arrière-plan et propose cette nouvelle vitesse comme vitesse de consigne.
Une fois mémorisée :

- Si la vitesse de consigne est inférieure à la précédente, le véhicule ralentit pour atteindre cette nouvelle vitesse au niveau du panneau.
- Si la vitesse de consigne est supérieure à la précédente, le véhicule accélère à cette nouvelle vitesse à partir du panneau.

Commandes au volant

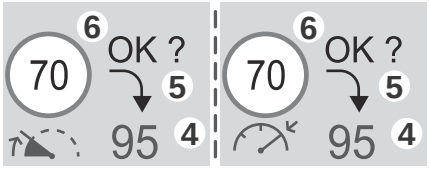


1 Sélection du mode Limiteur de vitesse

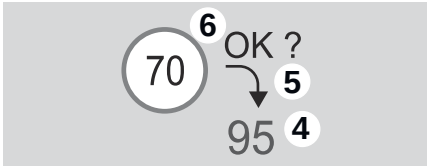
2 Sélection du mode régulateur

3 Mémorisation de la vitesse de consigne

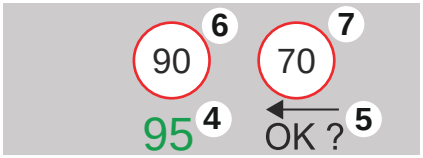
Affichage des informations au combiné d'instruments



Sans préconisation anticipée de vitesse de consigne



Avec préconisation anticipée de vitesse de consigne



4 Vitesse de consigne actuelle

5 Invite de mémorisation de la vitesse

6 Indication de la limitation de vitesse en cours

7 Indication de la prochaine limitation de vitesse

Conditions de fonctionnement

- Routes éligibles : routes à chaussées séparées avec accès interdit aux piétons et cyclistes.
- Drive Assist Plus activé.
- Vitesse du véhicule comprise entre 0 et 180 km/h (0 mph et 112 mph).

- Volant tenu correctement par le conducteur.

Mémorisation de la vitesse de consigne

- Mettre en marche le limiteur de vitesse (**1**) LIMIT ou le régulateur de vitesse (**2**) ASSIST.

Les informations liées au limiteur de vitesse ou au régulateur de vitesse s'affichent.

À la détection d'une nouvelle vitesse de consigne, le système affiche la valeur et " **OK ?** " pour proposer de l'enregistrer comme nouvelle vitesse de consigne.

REMARQUE

En cas d'écart inférieur à 5 km/h (3 mph) entre la vitesse de consigne et la vitesse affichée par la Reconnaissance automatique des panneaux routiers, le symbole "**OK?**" ne s'affiche pas.

Selon les conditions de route, plusieurs vitesses peuvent s'afficher.

- Appuyer sur (**3**) **OK** pour valider la nouvelle vitesse de consigne.

L'afficheur revient ensuite à l'affichage courant.

Reconnaissance étendue des panneaux routiers

REMARQUE

Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système complémentaire reconnaît ces panneaux de signalisation routière et les affiche au combiné d'instruments.
À son approche, le pictogramme du panneau correspondant s'affiche au combiné d'instruments.

Le mode d'affichage sélectionné doit être "**Conduite**".

AVERTISSEMENT

Les panneaux routiers réels sont toujours prioritaires par rapport à ceux affichés par le système.
Les panneaux doivent être conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.
Les panneaux peuvent varier en fonction de la configuration du véhicule.

Activation / Désactivation

Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)

Ce système alerte le conducteur lorsqu'un ou plusieurs pneus présentent une perte de pression.
L'alerte est remontée lorsque le véhicule roule, et non à l'arrêt.

Il compare les informations données par les capteurs de vitesse de roues **à des valeurs de référence qui doivent être réinitialisées après chaque réajustement de la pression des pneus ou un changement de roue.**

Il tient compte des dernières valeurs mémorisées lors de la demande de réinitialisation. Il est donc indispensable que la pression des pneus soit correcte lors de l'opération. Cette opération est de la responsabilité du conducteur.

AVERTISSEMENT

Le système TPMS ne remplace en aucun cas la vigilance du conducteur et la nécessité de vérifier régulièrement la pression des pneus (y compris la roue de secours), surtout avant un long voyage.
Rouler en situation de sous-gonflage, en particulier en conditions sévérisées (forte charge, vitesse élevée, long trajet) :

- aggrave la tenue de route
- allonge les distances de freinage
- provoque l'usure excessive des pneus
- augmente la consommation d'énergie

REMARQUE

Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour le véhicule sont indiquées sur l'étiquette de pression des pneus.

Pour plus d'informations sur les **Marquages - Désignations des pneus**, se reporter à la rubrique correspondante.

AVERTISSEMENT

Contrôle de la pression des pneus

Ce contrôle doit être effectué mensuellement "à froid" (véhicule à l'arrêt depuis 1 h ou après un trajet inférieur à 10 km effectué à vitesse modérée).
Dans le cas contraire, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

REMARQUE

Chaînes à neige. Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.

Système de contrôle de pression des pneus Avertissement pression basse



Elle est signalée par l'allumage fixe de ce voyant d'avertissement, accompagné d'un signal sonore et, selon équipement, d'un message.

- Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.
- Arrêter le véhicule dès que les conditions de circulation le permettent.

AVERTISSEMENT

La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une déformation visible du pneu.
Ne pas se contenter d'un seul contrôle visuel.

- À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de dépannage provisoire de pneu, contrôler à froid la pression des quatre pneus.
- S'il n'est pas possible d'effectuer ce contrôle immédiatement, rouler prudemment à vitesse réduite.
- En cas de crevaison, utiliser le kit de dépannage provisoire de pneu ou la roue de secours (selon équipement).

AVERTISSEMENT

En roulant à moins de 40 km/h (25 mph) ou en adoptant un style de conduite dynamique, l'alerte TPMS peut être retardée. Après une perte de pression soudaine ou un éclatement du pneu, l'alerte n'est pas immédiatement déclenchée. Ceci est dû à l'analyse des valeurs des capteurs de vitesse de roues qui peut prendre plusieurs minutes.

REMARQUE

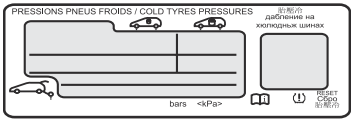
L'alerte est maintenue jusqu'à la réinitialisation du système.

Réinitialisation

Réinitialiser le système après chaque ajustement de la pression d'un ou de plusieurs pneus, et après le changement d'une ou de plusieurs roues.

AVERTISSEMENT

Avant de réinitialiser le système, s'assurer que la pression des quatre pneus est adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule et conforme aux valeurs inscrites sur l'étiquette de pression des pneus. Vérifier la pression des quatre pneus avant d'effectuer la réinitialisation. Le système ne prévient pas si la pression est incorrecte au moment de la réinitialisation.





Véhicule à l'arrêt, la réinitialisation du système se fait dans l'application **Paramètres >Véhicule** de l'écran tactile.

- Puis, sélectionner **Sécurité > Réglage de pression des pneus**.
- Appuyer sur **OUI** pour confirmer.

Un signal sonore et un message confirment la réinitialisation.

Défaut



En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments.

Un message apparaît accompagné d'un signal sonore.
Dans ce cas, la fonction de contrôle de pression des pneus n'est plus assurée.
Faire vérifier par le concessionnaire ou un atelier qualifié.

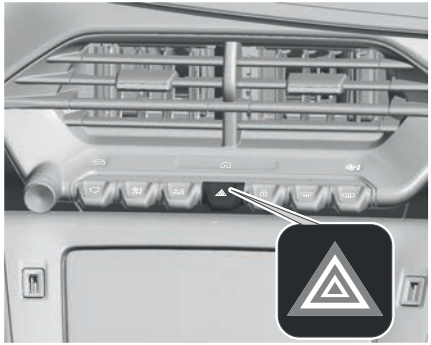
REMARQUE

Roue de secours non homogène ou de type "galette".

L'utilisation de ce type de roue peut suspendre la surveillance des pneus.
Dans ce cas, le témoin d'avertissement de défaillance s'allume et disparaît une fois la roue remplacée par une de taille homogène aux autres, le réajustement des pressions et la réinitialisation effectués.

EN CAS D'URGENCE

Feux de détresse



- Appuyer sur ⚠ pour les activer.

Ils peuvent fonctionner contact coupé.

Feux de détresse automatiques

Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la force de décélération, les feux de détresse s'allument automatiquement. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération.
Ils peuvent être éteints en appuyant sur le bouton.

Assistance et SOS

REMARQUE

Pour être disponible et opérationnel, le système nécessite le bon fonctionnement du système électrique du véhicule, d'un service mobile et d'une liaison satellite GPS ou GLONASS. Selon l'équipement, une batterie de secours est utilisée.



1 eCall (SOS)

2 ASSISTANCE

Appel d'urgence (eCall)

Le système eCall (SOS) peut être équipé de série sur le véhicule ou proposé en option.
La fonction d'appel d'urgence établit une connexion avec le centre d'appel de sécurité publique (PSAP) le plus proche.

Un ensemble minimal de données, y compris les informations sur le véhicule et l'emplacement, sera envoyé au centre d'appel de sécurité publique (PSAP).

Le système eCall (SOS), complètement intégré au véhicule permet de contacter directement les services de secours. Ce contact s'établit automatiquement via les capteurs intégrés au véhicule ou par un appui sur le bouton **1**.

Selon pays de commercialisation, le système eCall (SOS) correspond aux systèmes PE112, ERAGLONASS, 999, etc.
Le système eCall (SOS) est activé par défaut.

- Pour passer un appel d'urgence manuellement, appuyer sur la touche **1** pendant plus de 2 secondes.

L'allumage du voyant et un message vocal confirment que l'appel est lancé vers les services de secours (*).
(*) Selon les conditions générales d'utilisation du service disponible en point de vente et sous réserve des limites technologiques et techniques.
Le système eCALL (SOS) localise immédiatement votre véhicule et vous met en contact avec les services de secours compétents (**).
(**) Selon la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et "ASSISTANCE" et la langue nationale officielle choisie par le propriétaire du véhicule. La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet du pays.

- Une nouvelle pression immédiate sur le bouton annule la demande.

Le témoin clignote lorsque les données du véhicule sont envoyées puis reste allumé lorsque la communication est établie.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas d'accident grave, détecté par les capteurs intégrés au véhicule tel que le calculateur d'airbags, un appel d'urgence est lancé automatiquement.

REMARQUE

Le système d'appel d'urgence eCall (SOS) est un service public d'intérêt général et gratuit.

Fonctionnement du système

- À la mise du contact, le voyant s'allume quelques secondes puis s'éteint : fonctionnement correct du système.
- Le voyant clignote en rouge : pile de secours déchargée. Elle se recharge en roulant quelques minutes.
- Le témoin s'allume en rouge fixe : dysfonctionnement du système. Les services d'appels d'urgence et d'assistance risquent de ne pas fonctionner.
- Si le voyant ne s'allume pas à la mise du contact, il y a également un dysfonctionnement.

Si le problème persiste, consulter un atelier qualifié dans les meilleurs délais.

REMARQUE

Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.

REMARQUE

Lors d'une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système eCall (SOLS) est indisponible.

REMARQUE

Traitement des données. Tout traitement de données à caractère personnel par la fonction eCall (SOS) est effectué dans le respect des règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par le Règlement 2016/679 (Règlement général sur la protection des données – RGPD) ou par le règlement britannique RGPD 2019 (Data Protection, Privacy and Electronic Communications) et la Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital des personnes concernées, conformément à l'Article 6 (1), paragraphe d) du RGPD.

Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge du système eCall (SOS) associé au numéro européen d'appel d'urgence "112".
Le système eCall (SOS) ne peut collecter et traiter que les données suivantes sur le véhicule : numéro d'identification du véhicule, type de véhicule (véhicule de tourisme, véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois dernières positions et directions suivies, nombre de passagers, fichier journal horodaté de l'activation automatique du système, avec horodatage.
Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro "112".

Pour plus d'informations sur eCall et les données personnelles, voir le chapitre **Informations du client**.

Information client ⇨ 291

REMARQUE

Conservation des données. Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal.

Les données de la mémoire interne du système sont automatiquement et constam-

ment effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées.
Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

REMARQUE

Accès aux données. L'utilisateur dispose d'un droit d'accès aux données et peut demander la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement de ses données à caractère personnel, et dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions du RGPD. Tout tiers auquel les données ont été divulguées doit être notifié de toute rectification, tout effacement ou toute limitation effectué(e) conformément au RGPD correspondant, sauf si cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné.

L'utilisateur peut également exercer son droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente en matière de protection des données.
Pour faire valoir les droits mentionnés ci-dessus, nous contacter par courrier électronique à l'adresse privacyrights@stellantis.com.

Pour plus d'informations sur nos coordonnées, consulter notre **Politique en matière de confidentialité et de cookies** sur le site Internet de la Marque.

Appel d'urgence manuel

1. En cas d'urgence, appuyer sur le bouton rouge SOS (**1**) dans le vide-poches de pavillon pendant plus de deux secondes.

La LED clignote en vert pour confirmer qu'une connexion avec le centre d'appel de sécurité publique (PSAP) le plus proche est en cours d'établissement. La LED s'allume en permanence tant que l'appel est actif.
En appuyant sur le bouton SOS immédiatement une seconde fois, l'appel est interrompu. La LED s'éteint.

Appel d'urgence (eCall)

Notification automatique d'accident

En cas d'accident, si les airbags se sont déployés mais que le matériel nécessaire n'est pas endommagé, un appel d'urgence automatique est établi et une notification automatique d'accident est transmise au PSAP le plus proche.

Appel d'assistance

1. En cas d'immobilisation du véhicule, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton **2** pour demander une assistance. Un message vocal confirme que la connexion est établie.
2. Un nouvel appui immédiat annule la demande.

REMARQUE

La langue dépend de la couverture géographique des systèmes eCall et Demande d'assistance, ainsi que de la langue du système du véhicule.

REMARQUE

Le mode Privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou position) entre le véhicule et le concessionnaire.

Il est paramétrable dans l'application **Paramètres** de l'écran tactile.

REMARQUE

Si vous avez acheté votre véhicule en dehors du Réseau de concessionnaires, vous êtes invité à vérifier la configuration de ces services et pouvez en demander la modification auprès de votre Réseau. Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de votre choix.

REMARQUE

Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à tout

moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.

REMARQUE

Durant une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système ASSISTANCE est indisponible.

REMARQUE

Si vous bénéficiez de l'offre Peugeot Connect Packs avec Pack SOS et Assistance inclus, vous disposez de services complémentaires dans votre espace personnel via le site internet de votre pays.
Pour toutes informations relatives au Pack SOS et Assistance, se reporter aux conditions générales relatives à ces services.

AVERTISSEMENT

Véhicules équipés de PEUGEOT i-Connect Advanced

Durant une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système ASSISTANCE est indisponible.

Triangle de présignalisation

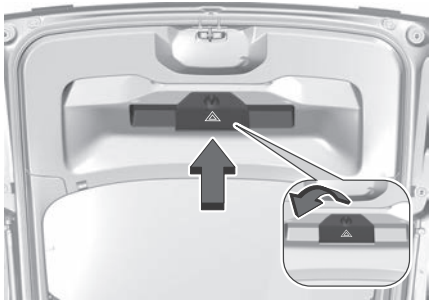
Ce dispositif réfléchissant et démontable est à installer au bord de la route lorsqu'un véhicule est en panne ou accidenté.

AVERTISSEMENT

Avant de descendre du véhicule

Allumer les feux de détresse, puis enfiler le gilet de sécurité pour monter et installer le triangle.

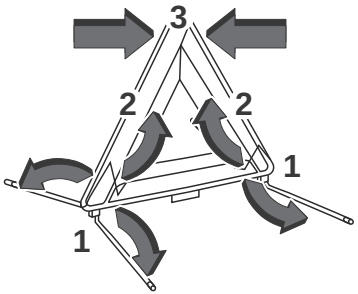
Kit de triangle de présignalisation



Un compartiment est aménagé dans la garniture intérieure du hayon pour le rangement d'un triangle de présignalisation.

- Après ouverture du hayon, déverrouiller le couvercle en tournant la vis d'un quart de tour vers la gauche.

Assemblage du triangle



Pour les versions où un triangle est fourni comme équipement d'origine, se reporter à l'illustration ci-dessus.
Pour les autres versions, se reporter aux instructions de montage fournies avec le triangle.

Placement du triangle

Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue

Scanner le QR code ci-dessous pour obtenir une explication vidéo supplémentaire.

https://shorturl.at/EVOSi

Kit d'outils pour changement d'une roue

Ensemble des outils livrés avec le véhicule. Sa composition dépend de l'équipement du véhicule :

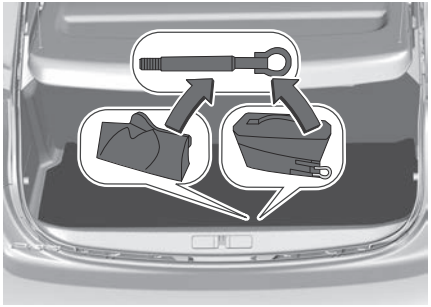
- Kit de dépannage provisoire de pneu.
- Roue de secours.

⚠ ATTENTION

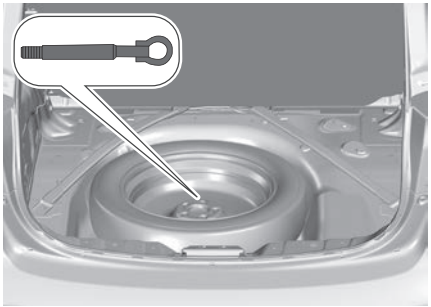
L'outillage de bord est spécifique au véhicule et peut varier selon version.
Ne pas l'utiliser pour d'autres usages.

Accès à l'outillage

Selon version, l'outillage de bord est rangé dans une sacoche ou dans une boîte de rangement dans le coffre.



Sur le tapis ou plancher de coffre



Sous le tapis ou plancher de coffre

- Soulever le plancher de coffre (selon version), puis le tapis de coffre en tirant la languette pour accéder à l'outillage.

Détail de l'outillage



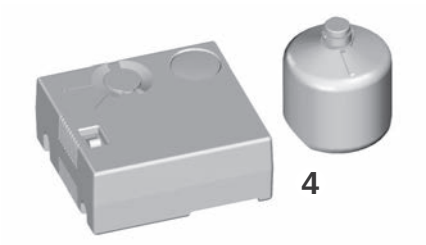
1 Cale pour immobiliser le véhicule (selon équipement)

2 Douille pour vis antivol (située dans la boîte à gants) (selon équipement) pour adapter la clé démonte-roue aux vis spéciales "antivol"

3 Anneau amovible de remorquage

Pour plus d'informations sur le **Remorquage du véhicule** et l'utilisation de l'anneau amovible, se reporter à la rubrique correspondante
⇨ 244

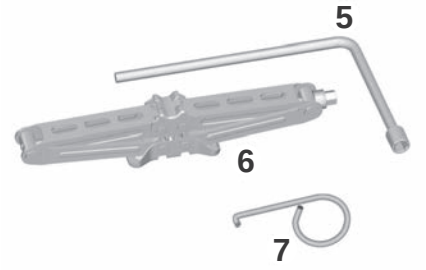
Avec kit de dépannage provisoire de pneu



4 Compresseur 12V avec cartouche de produit de colmatage et autocollant de limitation de vitesse. Pour réparer temporairement la roue et ajuster la pression du pneu.

Pour plus d'informations sur le **Kit de dépannage provisoire de pneu**, se reporter à la rubrique correspondante ⇨233.

Avec roue de secours



5 Clé en croix pour démonter les boulons de roue

6 Cric avec poignée intégrée pour soulever le véhicule

7 Démonte cache-boulons / Démonte cache-moyeu (selon équipement)

⚠ AVERTISSEMENT

Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneu endommagé.
Ne pas utiliser un autre cric que celui fourni avec le véhicule.
Si le véhicule n'est pas équipé de son cric d'origine, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié afin d'obtenir celui prévu par le Constructeur.
Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la Directive Machines 2006/42/CE, et est également conforme à la réglementation UKCA, telle que définie dans le Règlement no 1597 de 2008 sur la fourniture de machines (sécurité).
Le cric ne nécessite aucun entretien.

Roue de secours

ⓘ REMARQUE

Pour plus d'informations sur **Détail de l'outillage**, se reporter à la rubrique correspondante.

Détail de l'outillage ⇨228

ⓘ REMARQUE

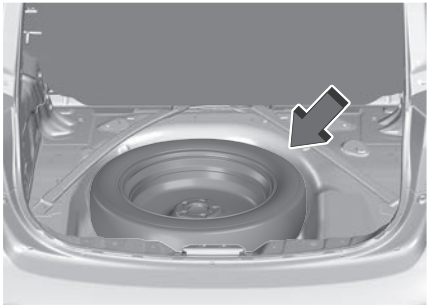
Pression de la roue de secours

La pression de gonflage de la roue de secours est indiquée sur l'étiquette du pneu, veiller à contrôler régulièrement sa pression.

Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, notamment sur l'étiquette du pneu, se reporter à la rubrique correspondante.

Pression des pneus ⇨272

Accès à la roue de secours

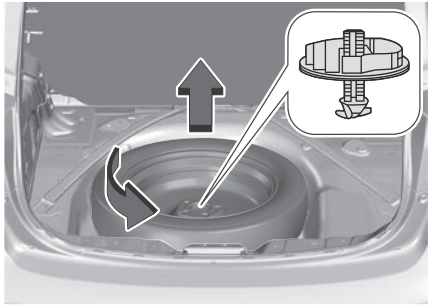


La roue de secours est installée sous le tapis de coffre.

REMARQUE

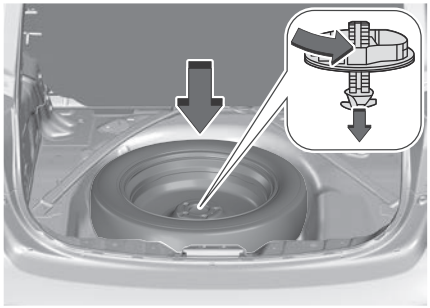
La roue de secours est de type "galette".

Retrait de la roue de secours



1. Dévisser l'écrou central.
2. Retirer le dispositif de fixation (écrou et vis).
3. Relever la roue de secours vers soi par l'arrière.
4. Retirer la roue du coffre.

Remise en place de la roue de secours



1. Remettre en place la roue de secours dans son logement.
2. Dévisser de quelques tours l'écrou sur la vis.
3. Mettre en place le dispositif de fixation (écrou et vis) au centre de la roue.
4. Serrer suffisamment l'écrou central pour bien maintenir la roue.
5. Selon version, remettre en place la boîte à outils au centre de la roue et la clipper.

AVERTISSEMENT

La roue crevée ne peut pas être mise sous le plancher de coffre.

Dépose d'une roue

AVERTISSEMENT

Stationnement du véhicule

Immobiliser le véhicule de façon à ne pas gêner la circulation : le sol doit être horizontal, stable et non glissant.
Avec une boîte de vitesses manuelle, engager la première vitesse de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement et couper le contact.

Avec une boîte de vitesses automatique, sélectionner la position **P** de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement et couper le contact.

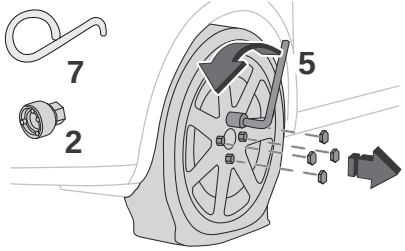
Vérifier que les voyants de frein de stationnement s'allument de manière fixe au combiné d'instruments.
Vérifier impérativement que les occupants sont sortis du véhicule et sont situés dans une zone garantissant leur sécurité.
Placer une cale, si nécessaire, sous la roue diagonalement opposée à celle à remplacer.
Ne jamais s'engager sous un véhicule levé par un cric ; utiliser une chandelle.

REMARQUE

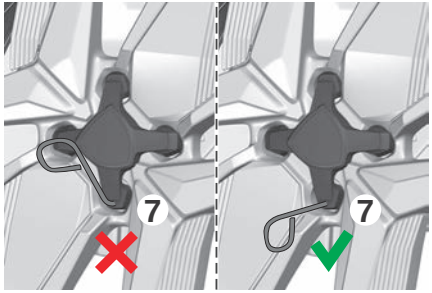
Roue avec enjoliveur

Lors du démontage de la roue, retirer d'abord l'enjoliveur en tirant avec les deux mains sur l'un des bras supérieurs.

Lors du remontage de la roue, remonter l'enjoliveur en commençant par placer son encoche en regard de la valve, et appuyer sur son pourtour avec la paume de la main.



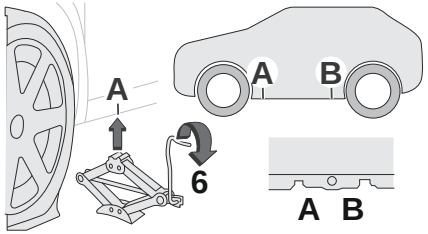
1. Si le véhicule est équipé de jantes acier, retirer l'enjoliveur.



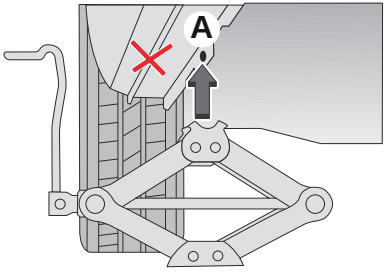
2. Si le véhicule est équipé de roues en alliage, retirer le cache-boulons central à l'aide de l'outil (**7**).
3. Si le véhicule en est équipé, monter la douille antivol (**2**) sur la clé démonte-roue (**5**) pour débloquer la vis antivol.
4. Débloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue (**5**).

AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser de clé à chocs sur la douille du boulon de sécurité.



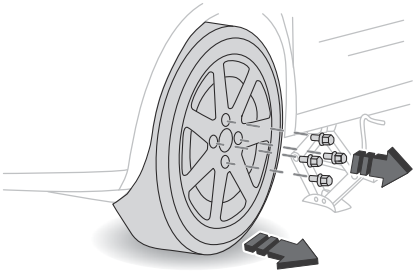
5. Positionner la semelle du cric (**6**) au sol et s'assurer que celle-ci est à l'aplomb de l'emplacement avant **A** ou arrière **B** prévu sur le soubassement, le plus proche de la roue à changer.



6. Vérifier que le cric est bien positionné sous le point de levage adéquat.
7. S'assurer que le bord de la carrosserie est adapté à l'encoche dans le cric (**6**).
8. Déployer le cric (**6**) jusqu'à ce que sa tête vienne en contact avec l'emplacement **A** ou **B** utilisé ; la zone d'appui **A** ou **B** du véhicule doit être bien insérée dans la partie centrale de la tête du cric.
9. Lever le véhicule jusqu'à laisser un espace suffisant entre la roue et le sol, pour mettre facilement ensuite la roue de secours (non crevée).

⚠ AVERTISSEMENT

Veiller à ce que le cric soit bien stable. Si le sol est glissant ou meuble, le cric risque de déraper ou de s'affaisser - Risque de blessure.
Veiller à positionner le cric uniquement aux emplacements **A** ou **B** sous le véhicule, en s'assurant que la tête du cric est bien centrée sous la zone d'appui du véhicule.
Sinon, le véhicule risque d'être endommagé et/ou le cric de s'affaisser - Risque de blessure.

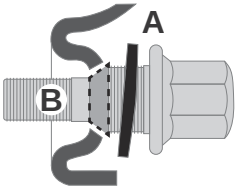


10. Retirer les vis et les conserver dans un endroit propre.
11. Dégager la roue.

Montage des roues

Versions ICE/MHEV

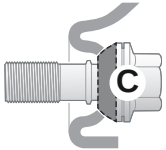
i REMARQUE



Dans le cas des roues en aluminium, les rondelles **A** ne viennent pas en contact avec la roue de secours en acier ou de type "galette". Le maintien de la roue se fait par l'appui conique **B** de chaque vis.

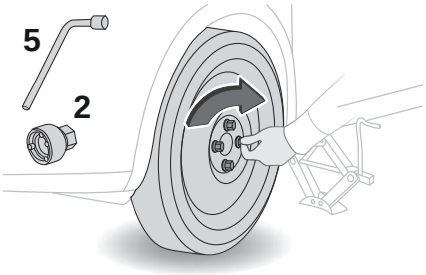
i REMARQUE

Pour versions hybrides et électriques rechargeables

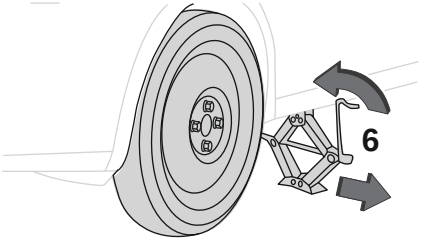


Si le véhicule est équipé de roues en alliage, la roue est maintenue en place par l'appui sphérique **C** de chaque vis.

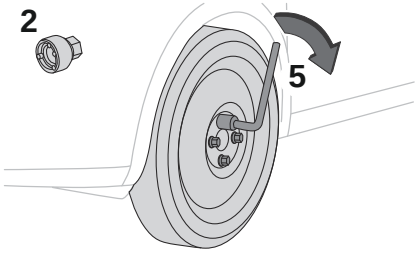
1. Soulever délicatement la roue de secours.
2. Aligner la roue avec le moyeu, en veillant à ce que les trous de la roue soient alignés avec les trous des boulons.



3. Installer les boulons de roue à la main et les serrer partiellement à l'aide de la clé de roue.
4. Effectuer un pré-serrage de la vis antivol avec la clé démonte-roue (**5**) équipée de la douille antivol (**2**).
 Effectuer un pré-serrage des autres vis uniquement avec la clé démonte-roue.



5. Utiliser le cric (**6**) pour abaisser lentement le véhicule au sol jusqu'à ce que la roue de secours touche fermement le sol.
6. Replier le cric et le dégager.



7. Serrer la vis antivol avec la clé démonte-roue (**5**) équipée de la douille antivol (**2**).
 Serrer les autres boulons uniquement avec la clé démonte-roue.
8. Veiller à ce qu'ils soient bien fixés, mais éviter de trop les serrer.
9. Remonter le cache-boulons de roue sur chacun des boulons (selon équipement).
10. Si le véhicule est équipé de roues en alliage, retirer le cache-boulons.
11. Si le véhicule est équipé de roues en acier, retirer l'enjoliveur.
12. Replacer la roue plate, le cric et les outils dans le coffre.

Après changement d'une roue

La roue crevée ne peut pas être rangée en lieu et place de la roue de secours. La mettre dans le coffre.

⚠ AVERTISSEMENT

Avec une roue de secours non standard ou de type "galette"



Désactiver certaines fonctions d'aides à la conduite (Freinage automatique d'urgence, Régulateur de vitesse adaptatif, ...).
Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h (50 mph) ou la distance maximale de 200 km (125 miles).
Il est interdit de rouler avec plus d'une roue de secours de ce type.
Ne pas remonter l'enjoliveur provenant de la roue crevée.

⚠ AVERTISSEMENT

Se rendre chez un concessionnaire ou dans un atelier qualifié.
Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours.
Faire examiner la roue crevée. Après diagnostic, le technicien pourra dire si le pneu peut être réparé ou s'il doit être remplacé.

Kit de réparation des pneus

Kit de réparation des pneus

Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet d'effectuer

une **réparation temporaire** du pneu pour se rendre dans le garage le plus proche.

Il est prévu pour réparer la plupart des crevaisons se situant sur la bande de roulement.

REMARQUE

Un dégât situé sur le flanc du pneu ou d'une taille supérieure à 4 mm ne peut pas être réparé avec ce type de kit.

Pour éviter de décharger la batterie du véhicule, il est recommandé de n'utiliser le kit de réparation des pneus que dans les cas suivants :
En cas de pneu plat :

1. Serrer le frein de stationnement, engager la 1ère, la marche arrière ou placer le levier sélecteur sur P.
2. Prendre le kit de réparation des pneus situé dans le coffre sous le plancher.

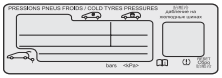
REMARQUE

Le circuit électrique du véhicule permet de brancher le compresseur à la prise 12V pour la durée nécessaire à la réparation du pneu endommagé.

REMARQUE

La pression de gonflage des pneus est indiquée sur cette étiquette.

Pour plus d'informations sur l'**identification du véhicule**, notamment cette étiquette, se reporter à la rubrique correspondante.



Pression de gonflage ⇨272

REMARQUE

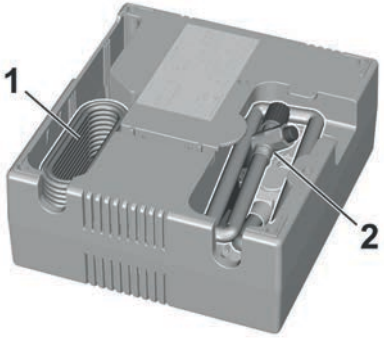
En cas de réglage de la pression d'un ou de plusieurs pneus, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage.

Procédure de réparation des pneus

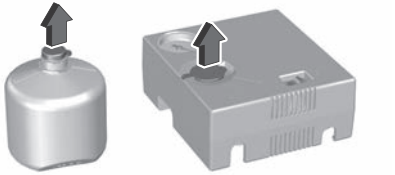
AVERTISSEMENT

Ne pas retirer les corps étrangers (par exemple clou, vis) ayant pénétré dans le pneu.

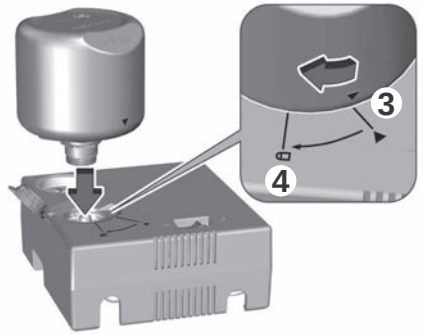
1. Stationner sans gêner la circulation et serrer le frein de stationnement.
2. Appliquer les consignes de sécurité (feux de détresse, triangle routiers, gilet de sécurité…) selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
3. Couper le contact.
4. Prendre le kit de réparation des pneus qui se trouve dans le coffre sous le plancher.



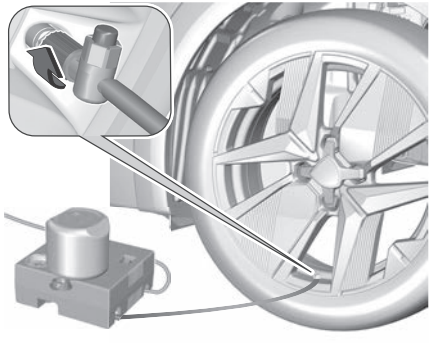
5. Extraire le câble de raccordement électrique (**1**) et le flexible d'air (**2**) de leur compartiment de rangement sur la face inférieure du compresseur.



6. Retirer le bouchon du flacon de produit de colmatage.
7. Soulever le couvercle de protection du compresseur avant d'installer la bouteille de produit d'étanchéité.



8. Insérer la bouteille de produit d'étanchéité dans le compresseur en alignant les symboles du triangle (**3**) de la bouteille sur ceux du compresseur.
9. Abaisser la bouteille de produit d'étanchéité et la tourner jusqu'à ce qu'elle atteigne la position de verrouillage (**4**).
10. Placer le compresseur près du pneu, de sorte que la bouteille de produit d'étanchéité soit verticale.
11. Dévisser le capuchon de valve du pneu à réparer.



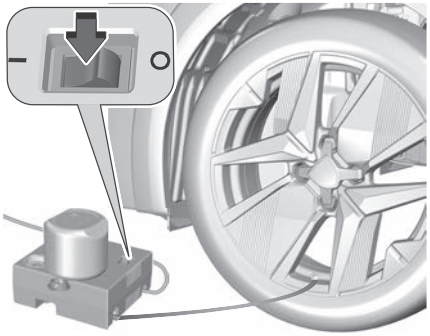
12. Raccorder le tuyau du compresseur à la valve du pneu et le serrer fermement.
13. Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "**0**".
14. Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.
15. Enlever l'étiquette de limite de vitesse du flacon de produit d'étanchéité et la placer dans le champ de vision du conducteur.



⚠ AVERTISSEMENT

L'autocollant de limitation de vitesse doit être collé à l'intérieur du véhicule, dans l'environnement proche du conducteur, pour lui rappeler qu'une roue est en usage temporaire.

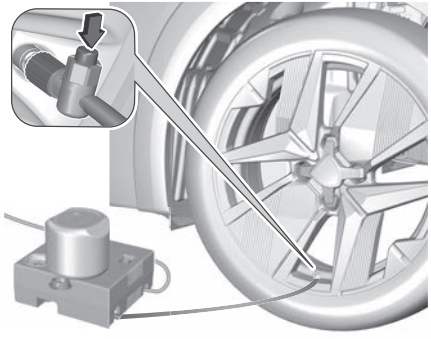
16. Mettre le contact. Pour éviter de décharger la batterie du véhicule, il est recommandé d'utiliser le kit de réparation des pneus uniquement lorsque le moteur à combustion tourne ou lorsque le moteur électrique est prêt.



17. Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "**I**" jusqu'à ce que la pression du pneu atteigne 2 bars. Le produit d'étanchéité est injecté sous pression dans le pneu ; ne pas débrancher le tuyau de la valve pendant cette opération (risque d'éclaboussures).

⚠ AVERTISSEMENT

Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, c'est que le pneu n'est pas réparable ; consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.



18. Si nécessaire, réduire l'excédent de pression de pneu au moyen du bouton du flexible pneumatique. Ne pas faire fonctionner le compresseur pendant plus de dix minutes.

19. Mettre l'interrupteur sur la position "**0**".

20. Débrancher la prise électrique du compresseur de la prise 12V du véhicule.

21. Détacher le kit de réparation des pneus.

22. Replacer le bouchon sur la valve du pneu.

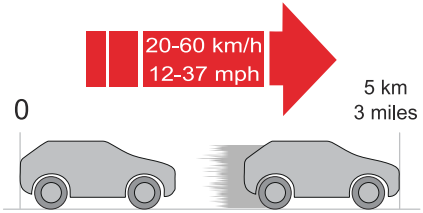
23. Retirer la bouteille de produit d'étanchéité du compresseur et visser le flexible de remplissage sur le raccord libre de la bouteille pour éviter que le produit d'étanchéité ne s'échappe.

24. Ranger le kit de réparation des pneus.

25. Essuyer avec un chiffon le produit d'étanchéité excédentaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Le produit d'étanchéité est nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux. Tenir ce produit hors de portée des enfants.
La date limite d'utilisation du liquide est inscrite sur la bouteille.
Après utilisation, ne pas jeter le flacon dans la nature, le rapporter dans le Réseau ou à un organisme chargé de sa récupération.
Ne pas oublier de se réapprovisionner avec un nouveau flacon disponible dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.



26. Rouler immédiatement pendant environ 5 kilomètres (3 miles) à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h) (12 et 37 mph), afin de colmater la crevaison.

27. S'arrêter pour vérifier la réparation et contrôler la pression du pneu à l'aide du kit :

- Si la pression du pneu n'est pas correcte, contacter un concessionnaire pour faire changer le pneu.
- Si la pression du pneu est correcte, rouler de nouveau sur environ 5 kilomètres à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h) ; arrêter le véhicule, puis contrôler de nouveau la pression du pneu à l'aide du kit pour confirmer que la crevaison est réparée.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h et ne pas rouler plus de 200 km avec un pneu réparé à l'aide de ce type de kit.

Consulter impérativement le concessionnaire ou un atelier qualifié pour faire vérifier la réparation et faire changer le pneu.

Contrôle - Réglage de la pression des pneus

Il est possible d'utiliser le compresseur, **sans injection de produit**, pour contrôler ou gonfler occasionnellement les pneus.

1. Retirer le bouchon de la valve du pneu, et le conserver dans un endroit propre.
2. Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
3. Visser le tuyau sur la valve et serrer fermement.
4. Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "**0**".
5. Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
6. Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.
7. Mettre le contact.
8. Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "**I**" et ajuster la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneus du véhicule. Pour dégonfler : appuyer sur le bouton noir situé sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.
9. Une fois la pression atteinte, basculer l'interrupteur sur la position "**0**".
10. Retirer le kit, puis le ranger.
11. Replacer le bouchon sur la valve.

⚠ AVERTISSEMENT

Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, c'est que le pneu n'est pas réparable ; consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de réglage de la pression d'un ou de plusieurs pneus, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage.

Pour plus d'informations sur le **système de contrôle de pression des pneus**, se reporter à la rubrique correspondante.

Système de surveillance de la pression des pneus ⇨ 221

Démarrage par câbles auxiliaires

Ne jamais démarrer à l'aide d'un chargeur rapide.
Lorsque la batterie d'un véhicule est déchargée, démarrer le moteur à l'aide de câbles auxiliaires de démarrage et de la batterie d'un autre véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Si la batterie tombe en panne (après la fin de la garantie), la remplacer par une batterie de même spécification que celle utilisée dans le véhicule.
Toutes les informations sur la batterie sont disponibles en ligne, sur http://public.servicebox.peugeot.com/APddb/

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage.
Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie.
Se laver les mains en fin d'opération.

⚠ AVERTISSEMENT

Batterie gelée

Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion !
Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

⚠ AVERTISSEMENT

Boîte de vitesses automatique

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Versions BEV

ⓘ REMARQUE

En cas de batterie d'accessoires déchargée. La mise en route du moteur n'est plus assurée et la charge de la batterie de traction ne peut plus être effectuée.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant toute intervention sur la batterie d'accessoires. Sélectionner le mode **P**, couper le contact, vérifier que le tableau de bord est éteint et que le véhicule n'est pas branché.

⚠ AVERTISSEMENT

Dépannage d'un autre véhicule

Ne pas utiliser la batterie 12 V pour dépanner ou recharger la batterie d'un autre véhicule.

Recommandation MHEV

Sur les versions MHEV, la recharge de la batterie 12V permet de démarrer le moteur et de charger la batterie de traction 48V via le convertisseur DC/DC.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas tenter de charger directement le système hybride.

Le système hybride est connecté au réseau de 12 V via le convertisseur DC/DC. Toute opération peut affecter le comportement général du système.

ⓘ REMARQUE

Le système hybride démarre le véhicule, mais une alimentation 12 V est nécessaire. Le démarrage du véhicule peut être impossible pour plusieurs raisons.

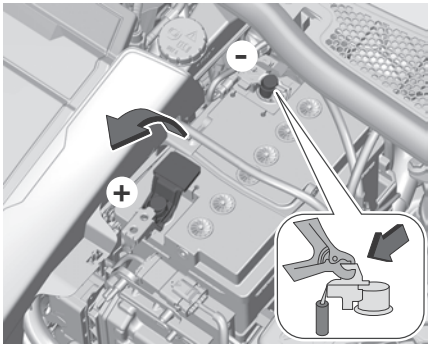
⚠ AVERTISSEMENT

Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctions du véhicule (par exemple Mode e-Auto).

⚠ AVERTISSEMENT

Utiliser uniquement un chargeur de batterie de 12 V spécifique capable de maintenir 13,5 V avec un courant élevé de 40-50 A (environ 600 W).
Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.
Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

Accès à la batterie



La batterie est située sous le capot moteur.

Pour accéder à la borne (**+**) :

1. Déverrouiller le capot en actionnant la commande intérieure, puis la commande extérieure.
2. Soulever le capot.
 a. (**+**) Borne positive avec cosse à verrouillage rapide
 b. (**–**) Borne négative

La cosse négative est un support à fixer sur la borne négative de la batterie

REMARQUE

Se reporter à la rubrique "**Compartiment moteur - Accès au compartiment moteur**".

Démarrage au moyen de la batterie d'un autre véhicule

AVERTISSEMENT

Avant de procéder, toujours vérifier qu'il n'y a pas de fuites, de fissures ou de signes évidents de dommages sur la batterie déchargée.

AVERTISSEMENT

Calculateurs électroniques / Projecteurs LED

Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques ou à l'arrière des projecteurs.
Risque de destruction des calculateurs électroniques et/ou projecteurs ! Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.

AVERTISSEMENT

Ne jamais démarrer le moteur en branchant un chargeur de batterie.
Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.
Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.
Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.
Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-glaces, feux, etc.).
Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie, ...).
Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.

REMARQUE

Si la batterie 12V est complètement déchargée, les serrures électriques des portes ne fonctionneront pas et empêcheront l'accès au levier d'ouverture du capot.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Clés - Verrouillage centralisé inopérant**.

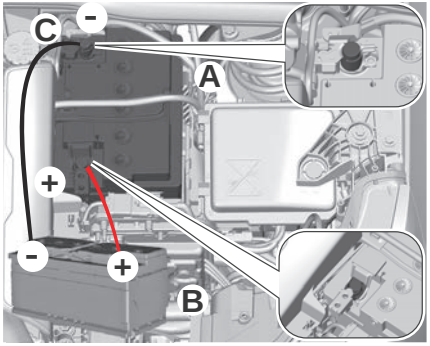
Clés ⇨ 14

REMARQUE

Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

Lorsque la batterie 12 V est déchargée, l'alimentation 12 V peut être fournie par une batterie de secours (externe ou d'un autre véhicule) et des câbles de secours, par un booster de batterie ou un chargeur de batterie.
Sur le véhicule à plat, vérifier que tous les consommateurs électriques sont éteints (éclairage, essuie-glaces, radio, chauffage, ventilation et climatisation, etc.).

1. Garer le véhicule chargé à côté du véhicule à plat.
2. Ouvrir les deux capots.
3. Sortir les câbles de secours de leur sac de rangement.



1. Soulever le cache plastique de la borne (**+**), si le véhicule en est équipé.
2. Connecter le câble rouge à la borne (**+**) de la batterie en panne **A** (au niveau de la partie métallique coudée), puis à la borne (**+**) de la batterie de secours **B** ou du booster.
3. Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (**-**) de la batterie de secours **B** ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).
4. Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir au point de masse **C**.
5. Démarrer le moteur du véhicule dépanneur et le laisser tourner pendant quelques minutes.
6. Actionner le bouton START/STOP de moteur du véhicule en panne, puis démarrer le moteur. Dans le cas d'un véhicule BEV, attendre que le voyant **READY** s'allume avant d'essayer de démarrer le moteur. Si le véhicule ne démarre pas immédiatement, attendre quelques instants avant de réessayer.
7. Attendre le retour au ralenti.
8. Débrancher les câbles de secours dans **l'ordre inverse**.
9. Remettre en place le cache plastique de la borne (**+**), si le véhicule en est équipé.
10. Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 30 minutes afin que la batterie atteigne un niveau de charge suffisant.

⚠ AVERTISSEMENT

Selon la source d'alimentation :
- Vérifier que le générateur est éteint avant de connecter les câbles.
- Vérifier que le véhicule dépanneur est éteint et qu'il n'est pas en contact avec le véhicule à dépanner.
- Vérifier le bon état des câbles du chargeur.

⚠ AVERTISSEMENT

Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctions du véhicule (par ex. Stop&Start).

Versions ICE

Sur les versions ICE, la recharge de la batterie 12 V permet de démarrer le moteur.

Versions BEV

Si la batterie 12 V est déchargée, il devient impossible de démarrer ou de recharger le véhicule.

Versions MHEV

Le système hybride commencera automatiquement à charger la batterie de 48 V après 1 minute avec une alimentation de 12 V supérieure à 13,5 V. Le courant fourni par le chargeur de batterie doit être d'environ 30-50 A.
Lorsque la batterie de 48 V a atteint le niveau d'énergie approprié (entre 30 et 40 minutes selon l'état de chargement de la batterie de 12 V), le système hybride arrête automatiquement le processus de chargement de la batterie de 48 V.

Recharge d'un autre véhicule

La procédure de démarrage d'un autre véhicule est identique à la procédure de "**Démarrage au moyen d'une autre batterie**", du point de vue du véhicule dépanneur.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier que la batterie d'alimentation est complètement chargée et dans des conditions de fonctionnement optimales.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier que le véhicule à plat peut être démarré par câbles auxiliaires (c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'un véhicule BEV).

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de procéder, toujours vérifier qu'il n'y a pas de fuites, de fissures ou de signes évidents de dommages sur la batterie déchargée.

Chargeur batterie 12 V

Un chargeur de batterie 12 V est un appareil nomade conçu pour fournir un courant électrique très élevé pendant une courte période afin de démarrer un véhicule lorsque la batterie 12 V est déchargée.

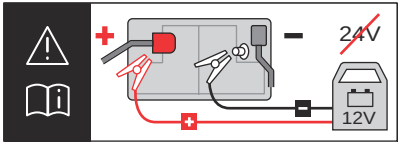
Ne jamais démarrer le véhicule en connectant un chargeur de batterie (également appelé "mainteneur de batterie"), car il convient uniquement aux opérations prolongées de rétablissement de la charge de la batterie ou à son maintien à un niveau optimal, en utilisant une alimentation électrique domestique standard dans un environnement intérieur.

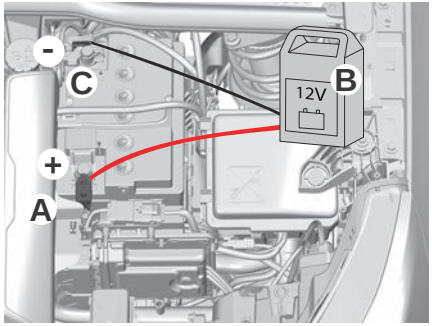
⚠ AVERTISSEMENT

Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur.
Ne jamais inverser les polarités.

⚠ ATTENTION

En présence de cette étiquette, utiliser uniquement un booster de batterie 12V pour éviter de provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques.





1. Éteindre le booster de batterie 12 V **B** avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
2. Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
3. Soulever le cache plastique de la borne (**+**), si le véhicule en est équipé.
4. Connecter les câbles du booster de batterie 12 V **B** comme suit :
 - le câble rouge positif (**+**) à la borne (**+**) de la batterie **A**.
 - le câble noir négatif (**–**) au châssis (métal non revêtu) ou à la borne (**–**) de la batterie **C**.
5. Allumer le booster de batterie **B** (certains modèles s'allument automatiquement lorsqu'ils sont connectés).
6. Attendre quelques secondes pour que le booster se stabilise.
7. Essayer de démarrer le véhicule. Ne pas faire tourner le moteur pendant plus de 5 secondes. Si l'appareil ne démarre pas, attendre 30 secondes avant de réessayer.
8. Une fois le moteur démarré, le laisser tourner pour permettre à la batterie de se recharger.
9. Éteindre le booster **B** avant de débrancher les câbles de la batterie **A**.
10. Débrancher les câbles de secours dans **l'ordre inverse**.
11. Remettre en place le cache plastique de la borne (**+**), si le véhicule en est équipé.
12. Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 30 minutes afin que la batterie atteigne un niveau de charge suffisant.

ⓘ REMARQUE

Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

Déconnexion - Connexion de la batterie

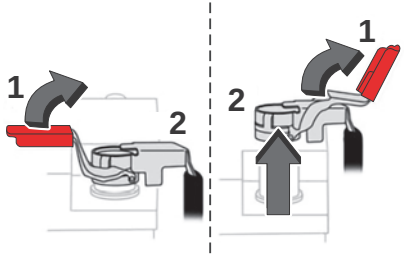
Afin de maintenir une charge suffisante pour démarrer le véhicule, il est recommandé de déconnecter la batterie 12V si le véhicule reste inutilisé pendant une période prolongée.
Avant de déconnecter la batterie :

1. Fermer tous les ouvrants (portes, coffre, vitres).
2. Couper tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-glaces, lampes, etc.).
3. Couper le contact et respecter un délai d'attente de 4 minutes.

Après avoir accédé à la batterie, il suffit de débrancher la borne **(+)**.

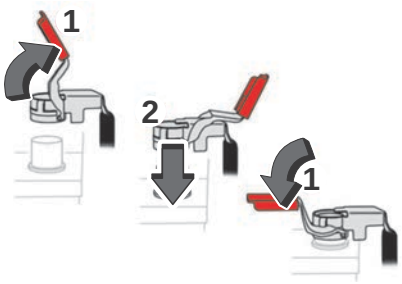
Cosse de batterie à verrouillage rapide

Débranchement de la borne (+)



1. Selon équipement, soulever le cache plastique de la borne (**+**).
2. Relever le levier (**1**) au maximum pour déverrouiller la pince (**2**).
3. Retirer la pince (**2**) en la soulevant.

Rebranchement de la borne (+)



1. Relever le levier (**1**) au maximum.
2. Replacer la pince ouverte (**2**) sur la borne (+).
3. Enfoncer la pince (**2**) à fond.
4. Abaisser le levier (**1**) pour verrouiller la pince (**2**).
5. Selon équipement, repositionner le cache plastique de la borne **(+)**.

REMARQUE

Ne pas forcer le levier en appuyant dessus, car si la pince n'est pas correctement positionnée, le verrouillage ne sera alors pas possible. Recommencer la procédure.

Après recharge - redémarrage

Après avoir rebranché la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de démarrer le moteur, pour permettre l'initialisation des systèmes électroniques.
Toutefois, si après cette manipulation de légères perturbations subsistent, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.
En se reportant à la rubrique correspondante, réinitialiser certains équipements :

- Clé à télécommande ou clé électronique (selon version).
- Lève-vitres électriques.
- Date et heure.
- Stations radio mémorisées.

REMARQUE

Après le rebranchement de la batterie, le message "**Défaut système de détection du risque de collision**" apparaît au combiné d'instruments à la mise du contact. Ce fonctionnement est parfaitement normal. Le message disparaît en roulant.

Remorquage

REMARQUE

Consignes générales

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.
Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué.
Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.
Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, toujours utiliser une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites.
Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement.
Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.

AVERTISSEMENT

Appel impératif à un professionnel du remorquage :

- en panne sur autoroute ou sur voie rapide
- impossibilité de mettre la boîte de vitesses au point mort, de débloquer la direction, de desserrer le frein de stationnement
- impossibilité de tracter un véhicule à boîte de vitesses automatique, moteur en marche
- remorquage avec deux roues au sol seulement
- véhicule à quatre roues motrices
- absence de barre de remorquage homologuée

AVERTISSEMENT

Véhicules à moteur thermique

Avant de le remorquer, il est impératif de mettre le véhicule en roue libre.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

Mise en roue libre du véhicule ⇨ 149

AVERTISSEMENT

Particularité du remorquage pour véhicules hybrides

Avec les deux roues arrière au sol : ceci est autorisé uniquement sur de courtes distances (environ 15 km/h) et à vitesse réduite (maximum 25 km/h).

Les quatre roues au sol : le véhicule peut être remorqué sur 100 mètres maximum à une vitesse maximale de 10 km/h (boîte de vitesses automatique en mode **N** et **N** affichés sur le tableau de bord).

REMARQUE

Véhicules BEV

Un véhicule BEV ne peut en aucun cas être utilisé pour le remorquage d'un autre véhicule.
Cependant, il peut être utilisé par exemple dans le cas de sortie d'ornière.

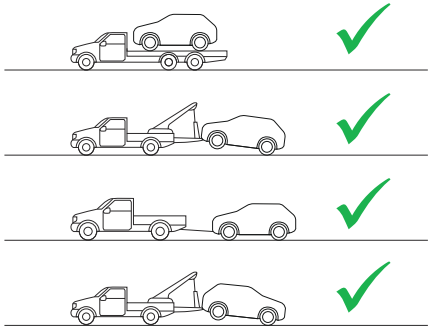
REMARQUE

En cas de panne de batterie ou du frein de stationnement électrique, il est impératif de faire appel à un professionnel utilisant le remorquage avec plateau (hors boîte de vitesses manuelle).

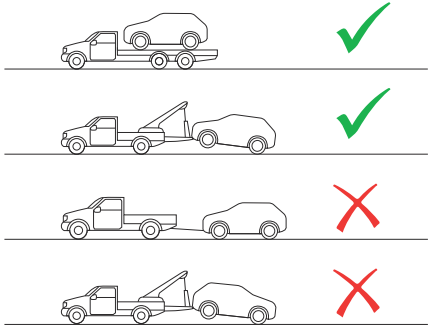
Contraintes de remorquage

Boîte de vitesses manuelle (ICE)

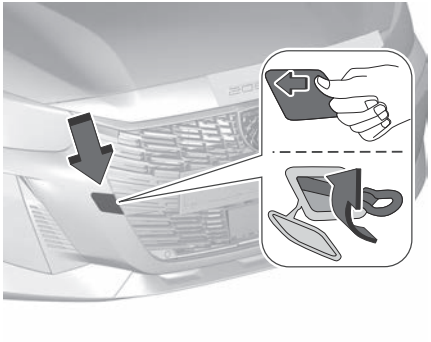
Mettre la boîte de vitesses au neutre et desserrer le frein de stationnement.



Boîte de vitesses automatique (MHEV/BEV)



Remorquage du véhicule



Pour accéder au pas de vis avant :

1. Déclipper le cache en appuyant sur sa partie gauche.
2. Dégager le cache vers la droite puis vers le bas.

L'anneau de remorquage est rangé avec l'outillage du véhicule.

Pour plus d'informations sur l'accès à l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

REMARQUE

L'anneau de remorquage ne doit être utilisé que pour le remorquage et non pour récupérer le véhicule enlisé.

ATTENTION

Pour remorquer le véhicule moteur, toujours dégager les roues non motrices du sol.

Pour être remorqué :

1. Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
2. Installer la barre de remorquage.
3. Mettre la transmission au neutre.

AVERTISSEMENT

Le non-respect de cette consigne peut conduire à la détérioration de certains organes (ex. : freinage, transmission) et à l'absence d'assistance de freinage au redémarrage du moteur.

AVERTISSEMENT

Boîte de vitesses automatique

Ne jamais remorquer le véhicule roues motrices au sol avec le moteur arrêté.

ATTENTION

Désactiver les systèmes d'assistance au conducteur comme le freinage d'urgence actif, sans quoi le véhicule est suscepti-

ble de freiner automatiquement pendant le remorquage.

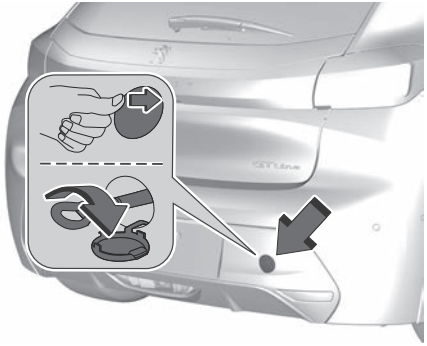
4. Débloquer la direction et desserrer le frein de stationnement.
5. Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
6. Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.
7. Après le remorquage, dévisser l'anneau de remorquage.
8. Remettre le couvercle en place.

⚠ ATTENTION

Rouler lentement. Sans à-coups.
Une force de traction excessive peut endommager le véhicule.

Quand le moteur est arrêté, le freinage et la direction nécessitent de plus grands efforts. Mettre en marche le système de recyclage de l'air et fermer les fenêtres afin d'éviter toute pénétration des gaz d'échappement du véhicule tracteur.

Remorquage d'un autre véhicule



Pour accéder au pas de vis arrière :

1. Déclipper le cache en appuyant sur sa partie droite.
2. Tirer le cache vers le bas.

L'anneau de remorquage est rangé avec l'outillage du véhicule.
Mettre la transmission au point mort avec le moteur en marche.
Pour remorquer :

1. Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
2. Installer la barre de remorquage.
3. Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules.
4. Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour plus d'informations, consulter la rubrique « **Recommandation de remorquage** ».

Recommandations pour le remorquage
⇨ 169

MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU VÉHICULE

Introduction à la Maintenance et à l'entretien du véhicule

⚠ AVERTISSEMENT

Pour toute intervention sur le véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de l'information technique, de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau est en mesure d'apporter.

⚠ AVERTISSEMENT

Selon la législation en vigueur dans le pays, certains équipements de sécurité peuvent être obligatoires : gilets de sécurité haute visibilité, triangles de présignalisation, éthylotests, ampoules, fusibles de rechange, extincteur, trousse de secours, bavettes de protection à l'arrière du véhicule...

Informations générales

Le Constructeur recommande d'utiliser les pièces et accessoires d'origine et les pièces homologuées par l'usine correspondant spécifiquement au type de véhicule. Le Constructeur ne peut porter aucun jugement sur la fiabilité d'autres pièces, même si elles disposent d'un agrément officiel ou autre, et ne peut pas non plus en répondre.
Toute modification, conversion ou autres changements apportés aux spécifications standard du véhicule (y compris, mais sans s'y limiter, des modifications de logiciel, des modifications des boîtiers de commande électroniques) peuvent invalider la garantie proposée par le constructeur. En outre, de telles modifications peuvent avoir un impact sur les systèmes d'assistance au conducteur, la consommation de carburant ou d'énergie électrique, les émissions de CO2 et les autres émissions du véhicule, ce qui peut rendre le véhicule non conforme à l'homologation et remettre en question la validité de l'immatriculation du véhicule.

⚠ ATTENTION

L'accès à la prise de diagnostic associée à l'électronique embarquée est réservé aux techniciens qualifiés et aux outils agréés.

⚠ ATTENTION

Les bavettes garde-boue peuvent être endommagées lors du transport du véhicule sur un train ou sur une dépanneuse.

Écrans grand froid

(Selon pays de commercialisation)
Ce dispositif amovible évite l'accumulation de neige au niveau du ventilateur de refroidissement du radiateur.
Il est constitué de deux éléments pour la partie supérieure de la calandre et de deux autres pour la partie inférieure.

ⓘ REMARQUE

En cas de difficulté pour le montage / démontage

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant toute manipulation, s'assurer que le moteur et le ventilateur sont à l'arrêt.

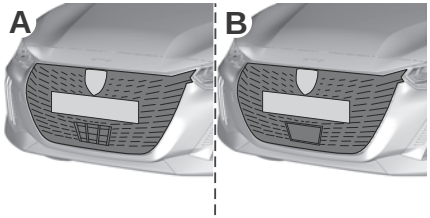
⚠ AVERTISSEMENT

Il est impératif de les retirer en cas de :

- Température extérieure supérieure à 10°C.
- Remorquage.
- Vitesse supérieure à 120 km/h (75 mph).

Pose

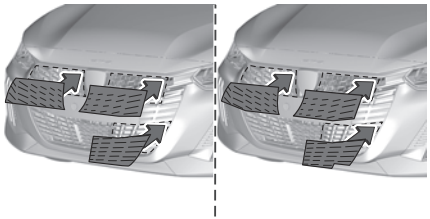
Capots grand froid supérieurs / latéral



⚠ ATTENTION

Pour un premier montage, adapter les 2 capots grand froid supérieurs au type de calandre du véhicule :

- Calandre **A**, type " **MAINSTREAM** " (**MS**).
- Calandre **B**, type " **UPPER** " (**UP**).



1. Présenter un des écrans supérieurs du côté correspondant de la grille supérieure du pare-chocs.
2. Engager en premier les pattes de fixation supérieures dans le pare-chocs.
3. Basculer le capot vers le bas jusqu'à l'enclenchement des pattes de fixation inférieures dans le pare-chocs (appuyer sur chaque patte de fixation pour aider leur enclenchement).
4. Vérifier le bon maintien de l'ensemble en appuyant sur son pourtour.

Répéter les mêmes opérations pour l'autre écran supérieur, puis pour l'écran latéral dans la grille au-dessous de la plaque minéralogique.

Capot grand froid inférieur

1. Présenter le capot inférieur dans la grille inférieure du pare-chocs.
2. Engager les pattes de fixation dans le pare-chocs jusqu'à l'enclenchement de toutes les pattes de fixation.
3. Vérifier le bon maintien de l'ensemble en appuyant sur son pourtour.

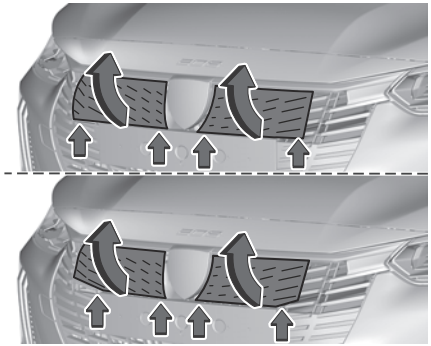
Dépose

Pour le capot grand froid inférieur et latéral



1. Insérer un tournevis dans les encoches situées sur le côté supérieur du capot inférieur et du capot latéral pour les dégager de la calandre.
2. Basculer légèrement le capot supérieur et le capot latéral vers le bas.
3. Tirer vers soi pour accompagner le déclippage de l'ensemble.

Pour les capots grand froid supérieurs



1. Appuyer sur les pattes de fixation inférieures pour les dégager de la calandre.
2. Basculer légèrement l'écran supérieur vers le haut.
3. Tirer vers soi pour accompagner le déclippage de l'ensemble.

Mise au rebut des véhicules hors d'usage

Des informations sur les centres de reprise des véhicules hors d'usage et leur recyclage sont disponibles sur notre site Web, selon les exigences légales. Ne confier cette tâche qu'à un centre de recyclage agréé.



Informations sur l'entretien

Pour garantir un fonctionnement économique et sûr du véhicule, et pour conserver sa valeur, il est très important que tous les travaux d'entretien soient effectués aux intervalles corrects.
Le dernier plan d'entretien détaillé pour votre véhicule est disponible auprès de votre atelier.
Des conditions de fonctionnement intenses existent si une ou plusieurs des circonstances suivantes se produisent fréquemment : Démarrage à froid, utilisation de l'arrêt / démarrage, comme pour les taxis et véhicules de police, utilisation d'une remorque, conduite en montagne, conduite sur des surfaces routières en mauvais état et sableuses, augmentation de la pollution de l'air, présence de sable dans l'air et haute teneur en poussières, conduite à haute altitude et variations importantes de température.
Dans ces conditions d'utilisation intenses, certains entretiens peuvent être plus souvent nécessaires que l'intervalle d'entretien habituel indiqué dans l'affichage de service. Contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié pour obtenir des plans d'entretien personnalisés.

Confirmations

La confirmation des entretiens effectués est indiquée dans le carnet d'entretien.

La date et le kilométrage sont ajoutés ainsi que la signature et le cachet de l'atelier ayant effectué l'entretien.
S'assurer que le carnet d'entretien est correctement rempli car la preuve d'un entretien suivi est essentielle en cas d'appel à la garantie ou de demande de geste commercial et cela constituera aussi un argument positif lors de la revente éventuelle du véhicule.

Entretien programmé

Contrôles périodiques

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du constructeur et en fonction du moteur.
Sinon, les faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utiliser que des produits recommandés par le Constructeur ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes.
Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, le Constructeur sélectionne et propose des produits spécifiques.

Contrôle des niveaux des liquides

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du constructeur.

Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire.
En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le concessionnaire ou par un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Les liquides doivent être conformes aux recommandations du Constructeur et au moteur du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

Produits usagés

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter tout contact prolongé des liquides usagés avec la peau.
La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.

Ne pas jeter l'huile et les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol.

Vider l'huile usagée dans les containers réservés à cet usage dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Huile moteur

La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis 30 minutes, soit avec l'indicateur de niveau d'huile au combiné, à la mise du contact (pour les véhicules équipés d'une jauge électrique), soit avec la jauge manuelle.

Il est normal de faire des appoints d'huile entre deux révisions (ou vidanges). Il est préconisé d'effectuer un contrôle, avec appoint si nécessaire, tous les 5 000 km.

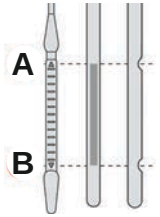
⚠ AVERTISSEMENT

Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

Vérification avec la jauge manuelle

Contrôle à effectuer uniquement lorsque le véhicule est à l'horizontale. Le moteur doit avoir atteint sa température de fonctionnement et être arrêté depuis au moins cinq minutes.
Pour l'emplacement de la jauge manuelle, consulter l'illustration correspondante du compartiment moteur.
Contrôle du niveau d'huile ⇨ 257

1. Saisir la jauge par son embout coloré et la dégager complètement.
2. Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.
3. Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau pour effectuer un contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères **A (max.)** et **B (min.)**.



Ne pas démarrer le moteur si le niveau est :

- supérieur au repère **A** : faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié.
- inférieur au repère **B** : faire impérativement l'appoint en huile moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Caractéristiques de l'huile. Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile corresponde à la motorisation et soit conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès du Réseau ou d'un atelier qualifié). L'utilisation d'une huile non recommandée

peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

Huile moteur ⇨ 251

Appoint en huile moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais retirer le bouchon de l'orifice de remplissage moteur tournant. Risque de brûlure et d'éclaboussures dans le compartiment moteur.

1. Verser l'huile par petites quantités, en évitant les projections sur les éléments du moteur (risque d'incendie).
2. Attendre quelques minutes avant de faire une vérification du niveau avec la jauge manuelle.
3. Compléter le niveau, si nécessaire.
4. Après vérification du niveau, revisser soigneusement le bouchon de l'orifice de remplissage et repousser la jauge dans son logement jusqu'en butée.

⚠ AVERTISSEMENT

La jauge doit être complètement enfoncée pour éviter que l'huile ne se répande sur le moteur. Risque d'incendie à l'intérieur du compartiment moteur.

ⓘ REMARQUE

Dans les 30 minutes qui suivent un appoint d'huile, l'indication du niveau d'huile au combiné à la mise du contact n'est pas valable.

Liquide de freins

Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "**MAX**". Sinon, vérifier l'usure des plaquettes de frein.

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, consulter le plan d'entretien du constructeur.

Liquide de refroidissement moteur

Versions ICE/MHEV

Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appoint doivent être faits impérativement moteur froid.

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le moteur, il doit se situer proche du repère "**MAX**" sans jamais le dépasser.

Si le niveau est proche ou en-dessous du repère "**MIN**", il est impératif de faire un appoint.

Versions BEV

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas réaliser d'appoint du liquide de refroidissement.



Si le niveau est proche ou en dessous du repère **MIN**, il est impératif de consulter un concessionnaire.

Liquide de lave-glace

Compléter le niveau dès que cela est nécessaire.

Caractéristiques du liquide

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi.
En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

⚠ AVERTISSEMENT

Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel,

dépôt de calcaire). L'utilisation de vinaigre ou d'autre produit non conçu à cet effet peut endommager irrémédiablement le système de lave-glace.

Additif gasoil (Diesel avec filtre à particules)



Le niveau minimum du réservoir d'additif du filtre à particules est indiqué par l'allumage fixe de ce témoin, accompagné d'un signal sonore et d'un message d'alerte.

Complément

La mise à niveau de cet additif doit être effectuée rapidement.
Se rendre chez un concessionnaire ou dans un atelier qualifié.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandés

Utiliser uniquement des produits satisfaisant les spécifications recommandées.

⚠ AVERTISSEMENT

Les produits sont dangereux et peuvent être toxiques. Manipuler avec précaution. Lire attentivement les informations fournies sur les bidons.

Huile moteur

L'huile moteur est identifiée par sa qualité et par sa viscosité. Lors du choix de l'huile moteur à utiliser, la qualité est plus importante que la viscosité. La qualité de l'huile garantit, par exemple la propreté du moteur, la protection contre l'usure et le contrôle du vieillissement de l'huile, alors que la classe de viscosité définit la capacité d'écoulement de l'huile sur une certaine plage de températures.
Utiliser l'huile moteur adéquate indiquée sur la fiche du plan d'entretien remise par le concessionnaire vendeur.

Appoint d'huile moteur

REMARQUE

En cas d'épandage d'huile moteur, l'essuyer et évacuer conformément aux règles en vigueur.

Les huiles moteur de différentes marques et différents fabricants peuvent être mélangées sous réserver de respecter les critères d'huile moteur spécifiés en termes de qualité et de viscosité.
L'utilisation d'huiles moteur classées uniquement ECA pour tous les moteurs à essence est interdite, car le moteur risquerait d'être endommagé dans certaines conditions de fonctionnement.

Additifs supplémentaires d'huile moteur

L'utilisation d'additifs supplémentaires d'huile moteur peut entraîner des dégâts et rendre la garantie caduque.

REMARQUE

Afin de préserver la fiabilité du moteur et du système de contrôle des émissions, ne jamais utiliser d'additifs dans l'huile moteur.

Degrés de viscosité d'huile moteur

Les classes de viscosité SAE définissent la capacité d'écoulement d'une huile. L'huile multigrade est représentée par deux chiffres, par exemple SAE 5W-30. Le premier chiffre, suivi d'un W, indique la viscosité à basse température et le second chiffre, la viscosité à haute température.
Vérification des niveaux de liquide ⇨ 249
Liquides et lubrifiants ⇨ 289

Liquide de lave-glace

Utiliser uniquement du liquide de lave-glace agréé pour le véhicule pour éviter d'endommager les balais d'essuie-glace, la peinture, les pièces en plastique et en caoutchouc. Consulter un atelier qualifié.

AdBlue® (BlueHDi)

Pour assurer le respect de l'environnement et de la norme Euro 6, sans altérer les performances ni pénaliser la consommation de carburant de ses moteurs Diesel, le constructeur a fait

le choix d'équiper ses véhicules d'un dispositif qui associe le système SCR (Réduction Catalytique Sélective) et le filtre à particules (FAP) pour le traitement des gaz d'échappement.
L'AdBlue® gèle à une température d'environ -11 °C. Étant donné que le véhicule est équipé d'un système de préchauffage d'AdBlue®, la réduction des émissions à basses températures est assurée. Le système de préchauffage d'AdBlue® fonctionne automatiquement.
Dans certaines circonstances, en dessous de la température indiquée, un message d'erreur s'affiche sur le combiné d'instruments. Dans ce cas, stationner le véhicule dans un espace où la température ambiante est plus élevée, jusqu'à ce que l'AdBlue® soit liquéfié.
Garer le véhicule dans un local plus tempéré pendant quelques heures pour permettre l'appoint.

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter tout contact des yeux ou de la peau avec l'AdBlue®.
En cas de contact des yeux ou de la peau, rincer à l'eau.

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter tout contact entre la peinture et l'AdBlue®. En cas de contact, rincer à l'eau.

ⓘ REMARQUE

L'AdBlue® congelé et de nouveau liquéfié est utilisable sans perte de qualité.

La consommation habituelle d'AdBlue® est d'environ 2 l aux 1000 km, mais peut aussi être plus importante selon le mode de conduite (par ex. avec de lourdes charges ou en remorquage).

Avertissements de niveau

Selon l'autonomie calculée d'AdBlue®, différents messages s'affichent sur le combiné d'instruments. Les messages et les interdictions sont des obligations légales.

- Le premier niveau d'avertissement apparaît lorsque l'autonomie estimée d'AdBlue® est comprise entre 2 400 km et 800 km. Lorsque vous mettez le contact, cet avertissement s'affiche une fois brièvement avec l'autonomie calculée. De plus, le témoin AdBlue s'allume et un carillon retentit. La conduite est possible sans restrictions.
- Le niveau d'alerte suivant est activé lorsque l'autonomie estimée d'AdBlue® est inférieure à 800 km. Le message indiquant l'autonomie actuelle s'affiche toujours lorsque le contact est mis. De plus, le témoin clignote et un carillon AdBlue retentit. Faire l'appoint d'AdBlue® avant d'entrer le niveau d'avertissement suivant.
- Le niveau d'alerte suivant s'affiche lorsque l'autonomie est inférieure à 100 km. Le message indiquant l'autonomie actuelle s'affiche toujours lorsque le contact est mis. De plus, le témoin AdBlue clignote et un carillon retentit. Remplir d'AdBlue® dès que possible avant que le réservoir d'AdBlue® ne soit complètement vide. Sinon, le moteur ne pourra plus démarrer.
- Le dernier niveau d'avertissement est entré lorsque le réservoir d'AdBlue® est vide. Il est impossible de redémarrer le moteur. Un message apparaît au combiné d'instruments. De plus, le témoin AdBlue clignote et un carillon retentit. Remplir complètement le réservoir d'AdBlue, sinon le redémarrage du moteur n'est pas possible.

Avertissements concernant un niveau d'émissions élevé

En cas de défaillance du système de contrôle des émissions, différents messages sont affichés au combiné d'instruments.
Les messages et les interdictions sont des obligations légales. Les messages d'avertissement sont accompagnés des témoins de commande , et . Un signal sonore sera également émis.
Suivre les instructions des messages d'avertissement. Si le moteur ne démarre pas, prendre contact avec un atelier.

Système SCR

La méthode de réduction catalytique sélective (BlueInjection) consiste à réduire considérablement les oxydes d'azote dans les émissions de gaz échappement. Cette méthode est atteinte en injectant un fluide d'échappement diesel (DEF) dans le système d'échappement. L'am-

moniac dégagé par le fluide réagit avec les gaz nitreux (NOx) d'échappement et les transforme en azote et en eau.
Ce fluide est désigné AdBlue®. Il s'agit d'un fluide non toxique, ininflammable, incolore et inodore, composé de 32 % d'urée et de 68 % d'eau.
À l'aide d'un liquide AdBlue® qui contient de l'urée, un catalyseur transforme jusqu'à 85 % des oxydes d'azote (NOx) en azote et en eau, inoffensifs pour la santé et l'environnement.



L'AdBlue® est contenu dans **un réservoir spécifique** d'environ 15 litres.

Sa contenance permet une autonomie de roulage d'environ 6 500 km (3 900 miles), **fortement variable** selon le mode de conduite.

Un dispositif d'alerte se déclenche dès que le niveau de réserve est atteint : il est alors possible de parcourir environ 2 400 km avant que le réservoir ne soit vide et le véhicule bloqué.

REMARQUE

Pour plus d'informations sur les **Témoins** et les alertes associées ou **les Indicateurs**, se reporter aux rubriques correspondantes.

AVERTISSEMENT

Lorsque le réservoir d'AdBlue® est vide, un dispositif réglementaire empêche le redémarrage du moteur.

Lorsque le système SCR est défaillant, le niveau d'émissions du véhicule n'est plus conforme à la réglementation Euro 6 : le véhicule devient polluant.
Dans le cas d'un dysfonctionnement confirmé du système SCR, il est impératif de se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié. Après 1 100 km parcourus, un dispositif s'active automatiquement pour empêcher le démarrage du moteur.
Dans les deux cas, un indicateur d'autonomie indique la distance pouvant être parcourue avant l'immobilisation du véhicule.

REMARQUE

Gel de l'AdBlue®

L'AdBlue® gèle à des températures inférieures à -11 °C environ.
Le système SCR comporte un dispositif de réchauffage du réservoir d'AdBlue® qui permet de rouler en conditions climatiques très froides.

Alimentation d'AdBlue®

Il est recommandé de procéder à un appoint en AdBlue® dès la première alerte signalant que le niveau de réserve est atteint.

AVERTISSEMENT

Pour le bon fonctionnement du système SCR :

- Utiliser uniquement du liquide AdBlue® conforme à la norme ISO 22241.
- Ne jamais transvaser l'AdBlue® dans un autre récipient : il perdrait de ses qualités de pureté.
- Ne jamais diluer l'AdBlue® avec de l'eau.

Contacter un concessionnaire ou un atelier agréé, ainsi que dans les stations-service équipées de pompes à AdBlue® spécialement conçues pour les véhicules particuliers.

Recommandations d'entreposage

L'AdBlue® gèle en-deçà de -11°C environ et se dégrade à partir de +25°C. Il est recommandé de stocker les bidons dans un endroit frais et à l'abri de l'exposition directe des rayons du soleil.
Dans ces conditions, le liquide peut être conservé au moins un an.
Si le liquide a gelé, il peut être utilisé une fois complètement dégelé à l'air ambiant.

REMARQUE

Ne pas stocker les bidons d'AdBlue® dans le véhicule.

Précautions d'utilisation

L'AdBlue® est une solution à base d'urée. Ce liquide est 7 ininflammable, incolore et inodore (conservé dans un endroit frais).
En cas de contact avec la peau, laver la zone touchée à l'eau courante et au savon. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement

et abondamment à l'eau courante ou avec une solution de lavage oculaire pendant au moins 15 minutes. En cas de sensation de brûlure ou d'irritation persistante, consulter un médecin.
En cas d'ingestion, rincer immédiatement la bouche avec de l'eau claire et boire ensuite beaucoup d'eau.
Dans certaines conditions (par forte température, par exemple), on ne peut exclure des risques de dégagement d'ammoniac : ne pas inhaler le liquide. Les vapeurs d'ammoniac ont une action irritante sur les muqueuses (yeux, nez et gorge).

⚠ AVERTISSEMENT

Conserver l'AdBlue® hors de portée des enfants, dans son bidon d'origine.

Liquides de frein et d'embrayage

Au fil du temps, le liquide de frein absorbe l'humidité, ce qui réduit l'efficacité du freinage.
Le liquide de frein doit donc être remplacé à l'intervalle spécifié.
Utiliser uniquement du liquide de frein approuvé pour le véhicule. Consulter un atelier qualifié.

Liquide de refroidissement antigel

Utiliser uniquement un liquide de refroidissement antigel approuvé pour le véhicule. Consulter un atelier qualifié.

Le système est rempli en usine avec un liquide de refroidissement conçu pour offrir une excellente protection contre la corrosion ainsi que le gel à des températures allant approximativement jusqu'à -28 °C. Dans les régions froides à très basses températures, le liquide de refroidissement rempli en usine offre une protection contre le gel à des températures allant jusqu'à -37 °C. Cette concentration doit être maintenue toute l'année.
L'utilisation d'additifs supplémentaires pour liquide de refroidissement dont le but est de procurer une protection supplémentaire contre la corrosion ou d'assurer l'étanchéité en cas de petites fuites peut provoquer des problèmes de fonctionnement. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences liées à l'utilisation d'additifs supplémentaires.

Compartiment moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Le système de démarrage utilise une tension extrêmement élevée. Ne pas toucher.

⚠ AVERTISSEMENT

Versions BEV : Ne jamais tenter d'effectuer soi-même l'entretien de composants haute tension. Ceci pourrait provoquer des blessures ou endommager le véhicule.
L'entretien et la réparation de ces composants haute tension ne doivent être effectués que par un technicien d'entretien formé ayant les connaissances et les outils appropriés. L'exposition à une tension élevée peut provoquer des chocs, des brûlures et même la mort. Les composants haute tension du véhicule ne peuvent être réparés que par des techniciens ayant reçu une formation spéciale. Les composants haute tension sont identifiés par des étiquettes. Ne pas déposer, ouvrir, séparer ou modifier ces composants. Le câble ou le câblage haute tension est de couleur orange. Ne pas sonder, altérer, couper ou modifier le câble ou le câblage haute tension.

⚠ AVERTISSEMENT

Versions BEV : N'effectuer des contrôles dans le compartiment moteur que lorsque le contact est coupé.

Le ventilateur de refroidissement peut se mettre à fonctionner, même lorsque le contact est coupé.

⚠ AVERTISSEMENT

Versions BEV : Même une contamination de faible importance des liquides peut endommager les systèmes du véhicule.

Ne pas laisser des contaminants entrer en contact avec les liquides, les bouchons de réservoir ou les jauges.

AVERTISSEMENT

Stop & Start/Mode e-Auto.

Avant toute intervention sous le capot moteur, couper impérativement le contact pour éviter tout risque de redémarrage automatique du moteur.
Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !



AVERTISSEMENT

Versions BEV

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !
Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact, vérifier que le témoin READY est éteint au combiné et débrancher le pistolet du connecteur de charge si celui-ci est branché.



REMARQUE

L'implantation de la commande intérieure empêche l'ouverture tant que la porte avant gauche est fermée.

AVERTISSEMENT

Moteur chaud, manipuler avec précaution la commande extérieure et la béquille de capot (risque de brûlure), en utilisant la zone protégée.
Capot ouvert, faire attention de ne pas heurter la commande d'ouverture.
Ne pas ouvrir le capot en cas de vent violent.

AVERTISSEMENT

Refroidissement du moteur à l'arrêt

Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur.

Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur !

Accès au compartiment moteur

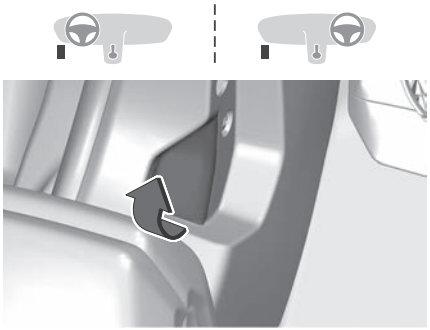
Le moteur représenté est un exemple donné à titre indicatif.

Les emplacements des éléments suivants peuvent varier :

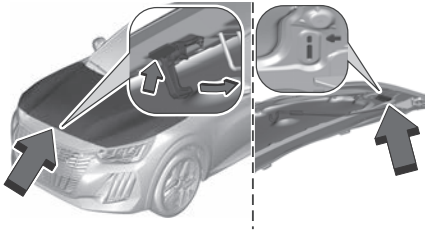
- Filtre à air.
- Jauge d'huile moteur.
- Remplissage de l'huile moteur.

Ouverture

1. Ouvrir la porte avant gauche.



2. Tirer vers soi la commande intérieure, située en bas de l'encadrement de la porte.



3. Lever le crochet de sécurité extérieur et soulever le capot.
4. Déclipper la béquille de son logement et la fixer dans le cran pour maintenir le capot ouvert.

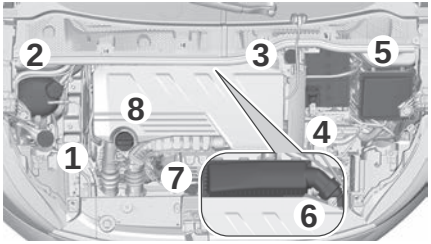
Fermeture

1. Maintenir le capot et sortir la béquille du cran de maintien.
2. Clipper la béquille dans son logement.
3. Abaisser le capot et le lâcher en fin de course.
4. Soulever le capot pour vérifier son bon verrouillage.

⚠ ATTENTION

Ne pas enfoncer le capot dans la serrure pour éviter les bosses.

Moteur essence



1 Réservoir du liquide de lave-glace

2 Réservoir du liquide de refroidissement du moteur

3 Réservoir du liquide de frein

4 Batterie de 12 V

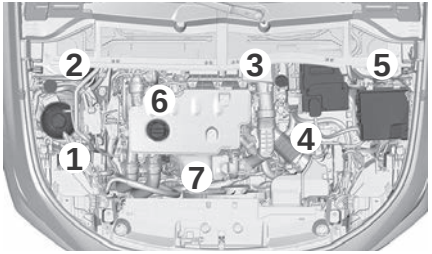
5 Boîte à fusibles

6 Filtre à air

7 Bouchon de remplissage d'huile moteur

8 Jauge d'huile moteur

Moteur Diesel



1 Réservoir du liquide de lave-glace

2 Réservoir du liquide de refroidissement du moteur

3 Réservoir du liquide de frein

4 Batterie de 12 V

5 Boîte à fusibles

6 Filtre à air

7 Bouchon de remplissage d'huile moteur

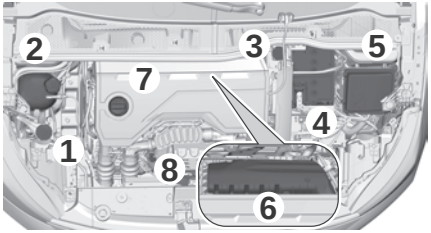
8 Jauge d'huile moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Circuit de gazole

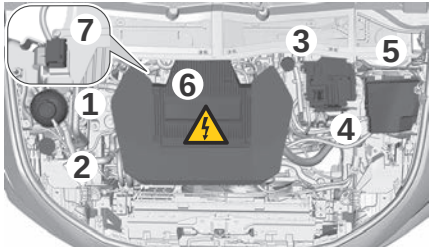
Ce circuit est sous très haute pression. Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Moteur de véhicule hybride 48 V (MHEV)



1 Réservoir du liquide de lave-glace
2 Réservoir du liquide de refroidissement du moteur
3 Réservoir du liquide de frein
4 Batterie de 12 V
5 Boîte à fusibles
6 Filtre à air
7 Bouchon de remplissage d'huile moteur
8 Jauge d'huile moteur

Moteur BEV



1 Réservoir du liquide de lave-glace
2 Réservoir du liquide de refroidissement (niveau uniquement)
3 Réservoir du liquide de frein
4 Batterie de 12 V
5 Boîte à fusibles
6 Circuit électrique 400 V
7 Coupe-circuit d'urgence pour pompiers et services de maintenance

Pour plus d'informations sur le **Système de charge (BEV)**, consulter la rubrique correspondante.

Contrôle du niveau d'huile

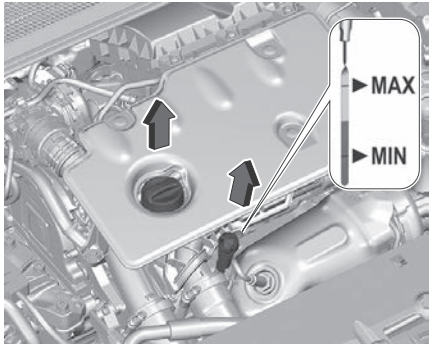
Contrôler régulièrement le niveau d'huile moteur afin de protéger le moteur contre toute détérioration. Veiller à ce que l'huile moteur utilisée respecte les valeurs spécifiées.

Pour vérifier le niveau d'huile, se reporter à ⇨249

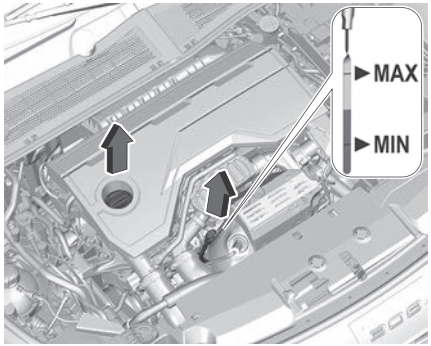
⚠ ATTENTION

Il incombe au propriétaire de veiller à maintenir le niveau correct d'huile de qualité appropriée dans le moteur.

Version diesel



Version MHEV



En fonction du moteur, différentes jauges d'huile sont utilisées.

⚠ AVERTISSEMENT

Introduire la jauge à fond contre la poignée. Vérifier que de l'huile moteur ne s'est pas infiltrée dans le compartiment moteur, car cela augmenterait le risque d'incendie.

Lorsque le niveau d'huile moteur est descendu sous le repère **MIN**, faire l'appoint d'huile moteur.
Le fabricant recommande d'utiliser une huile moteur de même qualité que celle utilisée lors de la dernière vidange.

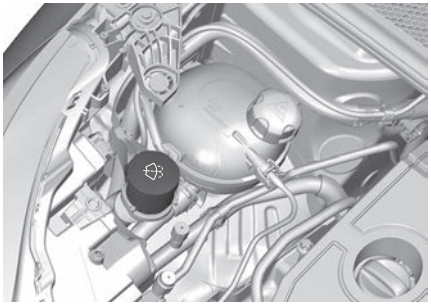
Le niveau d'huile moteur ne doit pas dépasser le repère **MAX** de la jauge.

⚠ ATTENTION

Un excès d'huile moteur doit être vidangé ou aspiré. Si l'huile dépasse le niveau maximum, ne pas faire démarrer le véhicule et s'adresser à un atelier.

Remettre le bouchon droit et le serrer.

Appoint en liquide lave-glace

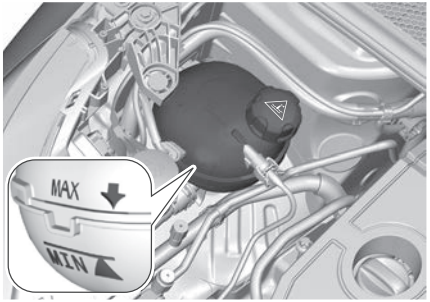


Remplir avec de l'eau propre mélangée d'une quantité adéquate de produit de lave-glace homologué contenant de l'antigel.

⚠ ATTENTION

Seul le liquide de lave-glace avec une concentration suffisante d'antigel offre une protection à basse température ou en cas de chute soudaine de température.

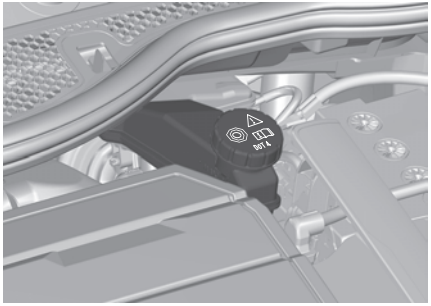
Appoint en liquide de refroidissement



Un niveau de liquide de refroidissement trop bas risque d'endommager gravement le moteur.
Ouvrir le bouchon. Le niveau du liquide de refroidissement doit être proche du repère MAX sans jamais le dépasser. Si le niveau est proche ou en dessous du repère "MIN", il est impératif de faire un appoint.
Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur.
Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur pour intervenir.
En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression.
Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

Contrôle du liquide de frein

Selon le style de conduite, l'usure des freins peut varier de façon importante.
L'usure des freins peut augmenter lorsque le véhicule parcourt de petites distances, par exemple en ville.



Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule. Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.
Le niveau de liquide de frein doit se situer entre les repères MIN et MAX. Si le niveau de liquide est en dessous du niveau MIN, contacter un concessionnaire ou un atelier agréé.
Une fois que des garnitures de frein neuves ont été montées, ne pas effectuer de freinage d'urgence inutile pendant les premiers déplacements.
Effectuer de légères manœuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

Pour plus d'informations sur la vérification de l'état d'usure des disques de freins, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

⚠ AVERTISSEMENT

Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'appoint. Utiliser uniquement du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

⚠ AVERTISSEMENT

Le liquide de frein est hygroscopique (c'est-à-dire qu'il absorbe l'humidité). Pour cette raison, si la voiture est principalement utilisée dans des zones où l'humidité atmosphérique est élevée, le liquide doit être remplacé à des intervalles plus fréquents que ceux spécifiés dans le "Programme de service".

⚠ AVERTISSEMENT

Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée.

Batterie 12V

La batterie du véhicule ne nécessite aucun entretien, à condition que le style de conduite adopté garantisse une charge suffisante de la batterie.
Les petits trajets et les démarrages fréquents peuvent entraîner la décharge de la batterie.
Éviter d'utiliser les consommateurs électriques non indispensables.



Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Elles doivent être recyclées via les centres de collecte appropriés.
Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de quatre semaines, la batterie peut se décharger.
Débrancher la cosse de la borne négative de la batterie du véhicule.
Ne brancher et débrancher la batterie que quand le contact est coupé.
Vérifier régulièrement le serrage des cosses vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.

⚠ AVERTISSEMENT

Les versions équipées du Stop & Start comportent une batterie au plomb de 12V de technologie et de caractéristiques spécifiques.
Son remplacement doit être effectué exclusivement par un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Remplacement de la batterie du véhicule

REMARQUE

Le non-respect des instructions fournies dans cette section peut entraîner une désactivation ou une perturbation du système Stop-Start.

Quand la batterie du véhicule est remplacée, s'assurer qu'il n'y a pas de trous de ventilation ouverts à proximité de la borne positive. Si un trou de ventilation est ouvert dans cette zone, il doit être obturé par un capuchon borgne et la ventilation à proximité de la borne négative doit être ouverte.
Veiller à ce que la batterie soit toujours remplacée par le même type de batterie.
La batterie du véhicule doit être remplacée par un atelier qualifié.

Recharge de la batterie du véhicule

AVERTISSEMENT

Sur les véhicules dotés du système Stop & Start, s'assurer que le potentiel de charge ne dépasse pas 14,6 V si un chargeur de batterie est utilisé.
Dans le cas contraire, la batterie du véhicule peut être endommagée.

Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb).

Elles doivent être remises au concessionnaire agréé/revendeur de batteries en vue de leur élimination selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères.
Déposer les piles et les batteries usées dans un point de collecte spécial.

Symboles

Les symboles de sécurité suivants sont visibles sur la batterie 12 V :


Pas d'étincelles ni de flammes nues, interdit de fumer.


Toujours protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent provoquer la cécité et des blessures.


Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.


La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou provoquer de graves brûlures.


Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.


Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie.

Lavage des moteurs

AVERTISSEMENT

En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

Entretien du véhicule

Remplacement des balais d'essuie-glace

Position particulière des essuie-glaces avant

Cette position de maintenance permet de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Elle peut également être utile, par temps hivernal (gel, neige), pour dégager les balais du pare-brise.

ATTENTION

Ne **JAMAIS** essayer de déplacer les essuie-glaces manuellement. Cela peut causer des dommages permanents au mécanisme.

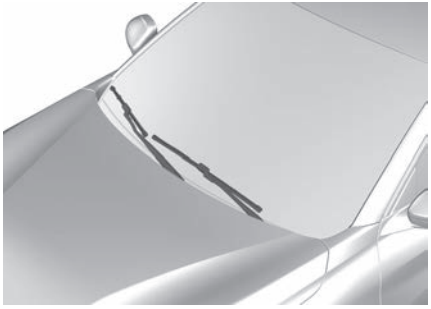
REMARQUE

Pour conserver l'efficacité des essuie-glaces à balais plats, il est conseillé de :

- les manipuler avec précaution
- les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse
- ne pas les utiliser pour maintenir un morceau de carton contre le pare-brise
- les remplacer dès les premiers signes d'usure

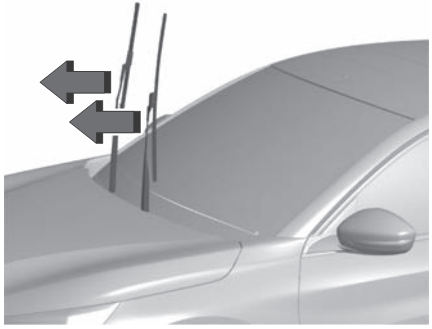
Avant démontage d'un balai d'essuie-glace avant

1. Immédiatement après la coupure du contact, toute action sur la commande d'essuie-glace positionne les balais verticalement.
2. Procéder à l'opération souhaitée ou au remplacement des balais.





Démontage / Remontage à l'avant



1. Effectuer ces opérations de changement de balais en se plaçant côté conducteur.
2. En commençant par le balai le plus éloigné de soi, saisir chaque bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.
3. Nettoyer le pare-brise à l'aide d'un liquide lave-glace.

⚠ AVERTISSEMENT

Faire attention à ne pas saisir le bras au niveau du gicleur.
Ne pas toucher aux balais - Risque de déformations irrémédiables.
Ne pas les dégager en les faisant bouger.
Risque de détérioration du pare-brise.

ⓘ REMARQUE

Ne pas appliquer de produits déperlants du type « Rain X ».

4. Déclipper le balai usé le plus proche de soi et le retirer.
5. Installer le nouveau balai et le clipper.
6. Répéter la procédure pour l'autre balai.
7. En commençant par le balai le plus proche de soi, saisir de nouveau chaque bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'au pare-brise.

Dépose/repose à l'arrière



1. Saisir le bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.
2. Nettoyer la lunette arrière à l'aide d'un liquide lave-glace.
3. Déclipper le balai usé et le retirer.
4. Installer le nouveau balai et le clipper.
5. Saisir de nouveau le bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'à la lunette arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

Faire attention à ne pas se tromper de position lors du montage - Risque de détérioration !

Appoint d'AdBlue ® (Fluide d'émissions d'échappement)

⚠ ATTENTION

Utiliser uniquement de l'AdBlue® conforme aux normes européennes DIN 70 070 et ISO 22241-1.
Ne pas utiliser d'additifs.
Ne pas diluer l'AdBlue®.
Sinon, le système de réduction catalytique sélective pourrait être endommagé.

Une alerte se déclenche dès que le niveau de réserve est atteint.
Pour plus d'informations sur les Indicateurs et notamment sur les indicateurs d'autonomie d'AdBlue®, se reporter à la rubrique correspondante.
Pour éviter l'immobilisation réglementaire du véhicule, il est impératif d'effectuer le remplissage du réservoir d'AdBlue®.
Le réservoir d'AdBlue® doit être rempli entièrement. Ceci doit être effectué si le message d'avertissement concernant la prévention d'un redémarrage du moteur est déjà affiché.
Avant de procéder à l'appoint, s'assurer que le véhicule est stationné sur une surface plane et horizontale.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais verser l'AdBlue® dans le réservoir de Diesel.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de projections d'AdBlue® ou de coulures sur le côté de caisse, rincer immédiatement à l'eau froide ou essuyer à l'aide d'un chiffon humide.
Si le liquide s'est cristallisé, l'éliminer à l'aide d'une éponge et de l'eau chaude.

⚠ AVERTISSEMENT

Important : **en cas d'appoint après une panne d'AdBlue®**, il est impératif de patienter environ 5 minutes avant de remettre le contact, **sans ouvrir la porte conducteur, ni déverrouiller le véhicule, ni introduire la clé dans le contacteur, ni introduire la clé du système accès et démarrage mains libres (ADML) dans l'habitacle**.
Mettre le contact, puis, après un délai de 10 secondes, démarrer le moteur.

ⓘ REMARQUE

Lorsqu'une pompe de remplissage avec un embout pour les voitures de passagers n'est pas disponible dans une station-

service, utiliser uniquement des bouteilles ou des bidons AdBlue® avec un adaptateur de remplissage étanche pour le remplissage, pour empêcher les éclaboussures et les débordements et afin de s'assurer que les vapeurs du réservoir d'AdBlue® sont capturées et ne sortent pas.
Étant donné qu'AdBlue® a une longévité limitée, vérifier la date d'expiration avant l'appoint.

REMARQUE

Ajouter au réservoir d'AdBlue® au moins 10 l, pour garantir que le nouveau niveau d'AdBlue® est détecté.
Si un remplissage d'AdBlue® n'est pas correctement détecté :

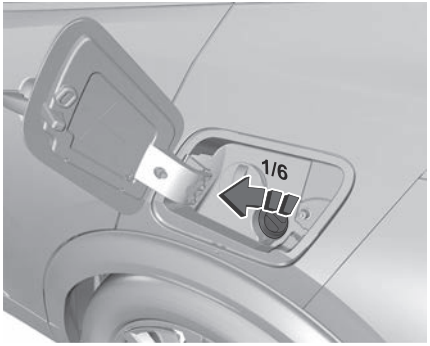
- Rouler sans arrêt pendant dix minutes en veillant à ce que la vitesse du véhicule reste toujours supérieure à 20 km/h.
- Si le remplissage d'AdBlue® est correctement détecté, les avertissements ou limitations généré(e)s par l'alimentation en AdBlue® disparaîtront.
 Si le remplissage d'AdBlue® n'est toujours pas détecté, prendre contact avec un atelier.
 Si l'AdBlue® doit être rempli à des températures inférieures à -11 °C, l'appoint d'AdBlue® peut ne pas être détecté par le système. Dans ce cas, garer le véhicule dans un espace où la température ambiante est plus élevée, jusqu'à ce que l'AdBlue® soit liquéfié.

REMARQUE

En dévissant le bouchon de protection du goulot de remplissage, des vapeurs d'ammoniac peuvent se dégager. Ne pas inhaler les fumées car elles ont une odeur piquante. Les fumées ne sont pas nocives par inhalation.

Le véhicule doit être garé sur une surface plane.
Le goulot de remplissage d'AdBlue® est situé derrière la trappe à carburant.
La trappe de réservoir ne peut être ouverte que si le véhicule est déverrouillé.

1. Appuyer sur le bouton **START/STOP** pour éteindre le moteur.
2. Fermer toutes les portes pour empêcher les vapeurs d'ammoniac d'entrer dans le véhicule.
3. Ouvrir la trappe à carburant en la poussant.



4. Dévisser le bouchon du goulot de remplissage.
5. Tourner le bouchon bleu du réservoir d'AdBlue® dans le sens anti-horaire et le retirer.
6. Dévisser le bouchon du goulot de remplissage.

Avec un bidon d'AdBlue®

1. Après avoir vérifié la date de péremption, lire attentivement les consignes d'utilisation figurant sur l'étiquette avant de verser le contenu dans le réservoir d'AdBlue® du véhicule.
2. Ouvrir le bidon d'AdBlue®.
3. Monter une extrémité du flexible sur réservoir et visser l'autre extrémité sur le goulot de remplissage.

4. Soulever le filtre à charbon jusqu'à ce qu'il soit vide, ou jusqu'à l'arrêt de l'écoulement du filtre à charbon.
5. Placer le filtre à charbon sur le sol pour vider le flexible, attendre 15 secondes.
6. Dévisser le flexible du goulot de remplissage.
7. Monter le capuchon protection et le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Avec une pompe d'AdBlue®

Introduire le pistolet et remplir le réservoir jusqu'à l'arrêt automatique du pistolet.

REMARQUE

Éliminer le bidon d'AdBlue® conformément aux exigences environnementales. Le tuyau peut être réutilisé après un rinçage à l'eau claire avant que l'AdBlue® ne sèche.

AVERTISSEMENT

Afin de ne pas faire déborder le réservoir d'AdBlue® :

- Faire un appoint entre 10 et 13 litres en utilisant des bidons d'AdBlue®.
- Ne pas insister après le premier arrêt automatique du pistolet dans le cas d'un approvisionnement dans une station-service.

Tout appoint intermédiaire d'AdBlue® doit être au minimum de 5 litres pour être pris en compte par le système.

AVERTISSEMENT

Si le réservoir d'AdBlue® est à sec – ce qui est confirmé par le message "**Faites l'appoint en AdBlue : Démarrage impossible**" – il est essentiel d'ajouter au moins 10 litres.
Il se peut que le système ne détecte pas un appoint instantanément, mais seulement au bout de quelques kilomètres.

Filtre à air d'habitacle



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent**.

REMARQUE

Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

Filtre à huile moteur



Changer le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.

Filtre à air moteur



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent**.

Filtre d'habitacle



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent**.

REMARQUE

Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

Filtre à gazole



Le début de colmatage du filtre à particules est indiqué par l'allumage temporaire de ce témoin, accompagné d'un message d'alerte.

Dès que les conditions de circulation le permettent, régénérer le filtre en roulant à une vitesse d'au moins 60 km/h, avec un régime moteur supérieur à 2 500 tr/min pendant environ 15 minutes (jusqu'à l'extinction du témoin). S'il n'est pas possible d'atteindre une vitesse de 60 km/h, laisser le moteur tourner au ralenti pendant environ 15 minutes, puis rouler avec un régime moteur supérieur à 2 500 tr/min pendant 15 minutes.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas couper le moteur jusqu'à ce que la régénération complète du filtre ; des intervalles répétés peuvent dégrader prématurément l'huile moteur.
La régénération du filtre lorsque le véhicule est à l'arrêt n'est pas recommandée.

REMARQUE

Après un fonctionnement prolongé du véhicule à très basse vitesse ou au ralenti, il est possible de constater exceptionnellement des émissions de vapeur d'eau à l'échappement, lors d'accélérations. Ces émissions sont sans conséquence sur le comportement du véhicule et sur l'environnement.

REMARQUE

Véhicule neuf

Les premières opérations de régénération du filtre à particules peuvent s'accompagner d'odeurs de "brûlé". Ce phénomène est normal.

Boîte de vitesses automatique



La transmission est sans entretien (pas de vidange).

Boîte manuelle



La transmission est sans entretien (pas de vidange).

Plaquettes de frein



L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules utilisés en ville, sur courtes distances. Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule.
Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.

REMARQUE

Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée. Effectuer de légères manoeuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

État d'usure des disques / tambours de frein



Pour toute information relative à la vérification de l'état d'usure des disques / tambours de frein, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

Frein de stationnement manuel



Une trop grande course du frein de stationnement ou la constatation d'une perte d'efficacité de ce système impose un réglage même entre deux révisions.

Le contrôle de ce système est à effectuer par un concessionnaire ou par un atelier qualifié.

Frein de stationnement électrique



Ce système ne nécessite aucun contrôle particulier. Néanmoins, en cas de problème, ne pas hésiter à le faire vérifier par un concessionnaire ou par un atelier qualifié.

REMARQUE

Pour plus d'informations sur le **Frein de stationnement**, reportez-vous à la rubrique correspondante.

Amortisseurs



Des amortisseurs usés sont difficilement repérables par l'utilisateur. Or, ils influencent fortement l'efficacité du freinage et la tenue de route.

Un contrôle régulier par un concessionnaire ou un atelier qualifié est nécessaire pour assurer la sécurité et le confort de conduite.

Kits de distribution et d'accessoires



Les kits de distribution et d'accessoires sont sollicités dès la mise en route du moteur et jusqu'à son arrêt complet. Il est normal qu'ils s'usent au fil du temps.

Un kit de distribution ou d'accessoires défectueux peut altérer le moteur et le mettre hors d'usage. Respecter la préconisation de remplacement donnée en kilomètres parcourus ou en temps, au premier des deux termes atteint.

Fusibles

Boîte à fusibles

AVERTISSEMENT

Changement d'un fusible

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par un concessionnaire ou par un atelier qualifié.
Le remplacement d'un fusible par un tiers peut provoquer un dysfonctionnement grave du véhicule.

ATTENTION

Le Constructeur décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non homologués et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

REMARQUE

Installation d'accessoires électriques

Le circuit électrique du véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels.
Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, consulter le réseau agréé.

Remplacement des ampoules

REMARQUE

Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

⚠ AVERTISSEMENT

Les projecteurs sont équipés de glaces en polycarbonate, revêtues d'un vernis protecteur :

- **Ne pas les nettoyer avec un chiffon sec ou abrasif, ni avec un produit détergent ou solvant.**
- Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
- En utilisant le lavage haute pression sur des salissures persistantes, ne pas diriger de manière prolongée la lance sur les projecteurs, les feux et leur contour pour éviter de détériorer leur vernis et leur joint d'étanchéité.

⚠ AVERTISSEMENT

Le changement d'une lampe doit se faire impérativement contact coupé et projecteur / feu éteint depuis plusieurs minutes - Risque de brûlure grave ! Ne pas toucher directement la lampe avec les doigts, utiliser des chiffons non pelucheux.
Il est impératif de n'utiliser que des lampes de type anti-ultraviolet (UV) afin de ne pas détériorer le projecteur.
Toujours remplacer une lampe défectueuse par une lampe neuve ayant les mêmes références et caractéristiques. Pour éviter un déséquilibre de l'éclairage, remplacer les lampes par paire.

⚠ AVERTISSEMENT

Ouverture du capot / Accès aux lampes.
Moteur chaud, intervenir avec précaution - Risque de brûlure !

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur - Risque d'étranglement !

ⓘ REMARQUE

Remontage des projecteurs

Effectuer les opérations dans l'ordre inverse du démontage.

Phares et feux à diodes électroluminescentes (LED)

Selon version, les types de projecteurs / feux concernés sont :

- Projecteurs à technologie LED
- Phares à technologie Full LED
- Feux diurnes déportés
- Répétiteurs latéraux d'indicateurs de direction
- Spots latéraux
- Feux arrière 3D
- Feux de stop
- Troisième feu stop
- Éclairage de plaque d'immatriculation

⚠ AVERTISSEMENT

Diodes électroluminescentes (LED)

Ne pas toucher aux feux à LED – Risque d'électrocution !
Pour le remplacement de ce type de feux, s'adresser impérativement au Réseau ou à un atelier qualifié.

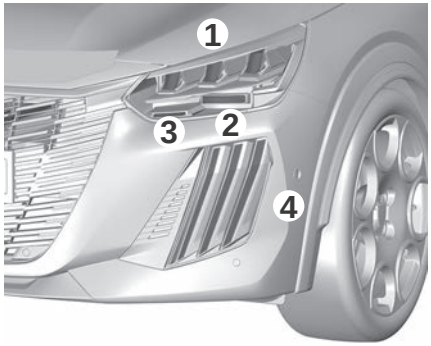
⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



Feux avant

Modèle avec phares à technologie Full LED



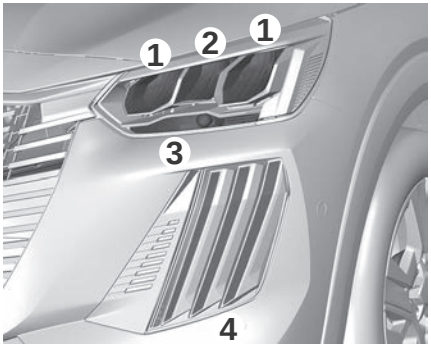
1 Feux de croisement

2 Feux de route

3 Indicateurs de direction

4 Feux de jour / Feux de position

Modèle avec projecteurs à technologie LED



1 Feux de croisement (LED)

2 Feux de route (LED)

3 Indicateurs de direction (PY21W ambre)

4 Feux de jour / de position (LED)

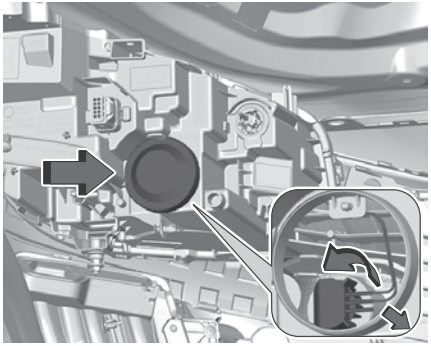
Indicateurs de direction

REMARQUE

Un clignotement plus rapide du témoin d'indicateur de direction (droit ou gauche) indique la défaillance d'une des lampes du côté correspondant.

REMARQUE

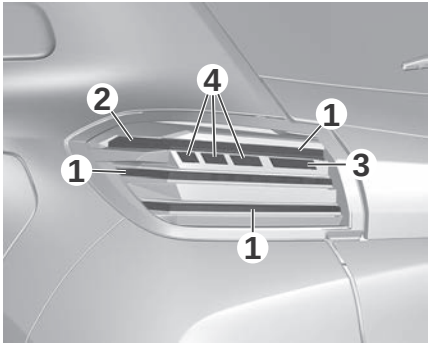
Les lampes de couleur ambre doivent être remplacées par des lampes de caractéristiques et de couleur identiques.



1. Retirer le couvercle de protection en tirant la languette.
2. Tourner le support de lampe dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
3. Tirer l'ensemble lampe et porte-lampe vers l'arrière.
4. Remplacer la lampe.

Feux arrière

Modèle avec phares Full LED



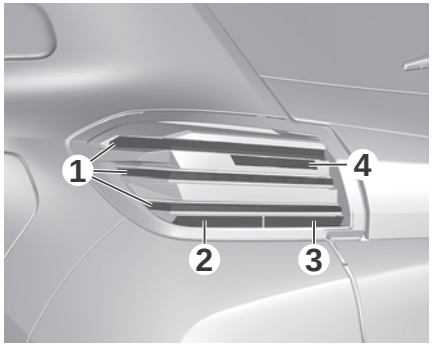
1 Feux de position (LED)

2 Feux de stop

3 Feux de recul (W16W)

4 Indicateurs de direction

Modèle avec phares LED



1 Feux de position (LED)

2 Indicateurs de direction (PY21W ambre)

3 Feux de recul (W16W)

4 Feux de stop (LED)

Feux de recul et indicateurs de direction

REMARQUE

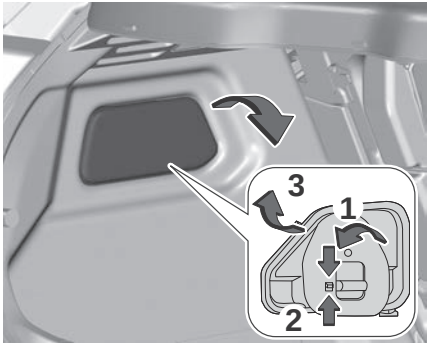
Un clignotement plus rapide du témoin d'indicateur de direction (droit ou gauche) indique la défaillance d'une des lampes du côté correspondant.

REMARQUE

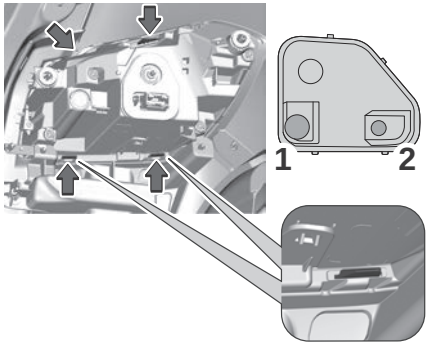
Les lampes de couleur ambre doivent être remplacées par des lampes de caractéristiques et de couleur identiques.

Ces ampoules se changent depuis l'intérieur du coffre.

1. Ouvrir le coffre.
2. Retirer la trappe d'accès sur la garniture latérale correspondante afin d'accéder à la fixation du bloc optique.



3. Desserrer l'écrou de fixation avec une clé à pipe.
4. Finir le desserrage à la main afin de récupérer l'écrou, **en faisant attention de ne pas le laisser tomber**.
5. Pousser le clip de maintien vers l'extérieur et extraire le bloc feu par l'arrière.

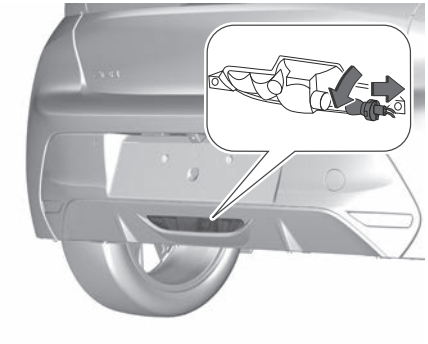


6. Déclipper les quatre fixations sur le pourtour du porte-lampe.
7. Retirer le porte-lampe. Une fois le bloc optique et le porte-lampe retirés : (1) Indicateurs de direction / (2) Feux de recul.
8. Tourner la lampe **1** d'un quart de tour vers la gauche et la retirer.
9. Tirer la lampe **2** pour la retirer.
10. Remplacer la lampe.

REMARQUE

Veiller à engager le feu dans ses guides en restant bien dans l'axe du véhicule. Serrer sans forcer pour garantir l'étanchéité, mais sans détériorer le feu.

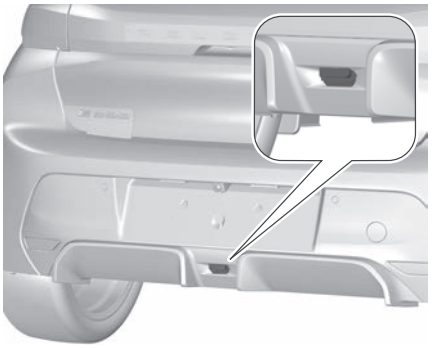
Feu antibrouillard arrière (P21W)



Ces lampes se changent depuis l'extérieur du pare-chocs arrière.
L'accès se fait en passant la main sous le pare-chocs côté gauche.

1. Tourner le porte-lampe d'un quart de tour vers la gauche et le retirer.
2. Tourner la lampe d'un quart de tour vers la gauche et la retirer.
3. Remplacer la lampe.

Feu antibrouillard arrière (version LED)

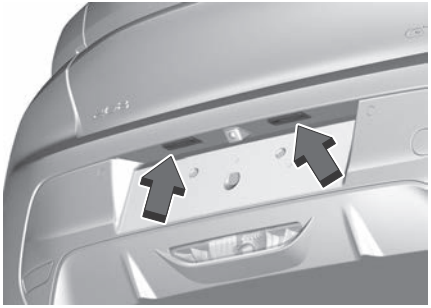


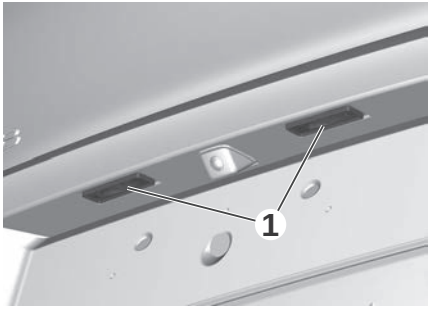
AVERTISSEMENT

Remplacement de ce type de lampes

Les feux extérieurs sont équipés de la technologie LED et ne peuvent pas être changés.
Ne pas toucher aux projecteurs à technologie LED ou Full LED - Risque d'électrocution !
En cas de dysfonctionnement d'une lumière extérieure ou intérieure, contacter un concessionnaire agréé ou un atelier qualifié.

Feux de plaque d'immatriculation

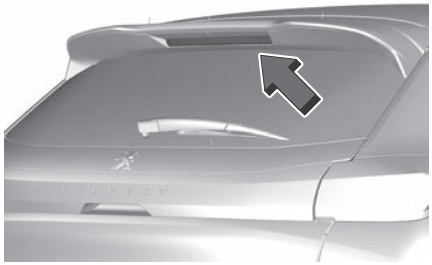




Pour remplacer les lampes :

1. retirer la lentille **1**
2. remplacer l'ampoule en la dégageant des contacts latéraux
3. insérer la nouvelle ampoule et s'assurer qu'elle est bien bloquée entre les contacts, puis remettre la lentille **1** en place

Troisième feu stop



⚠ AVERTISSEMENT

Remplacement de ce type de lampes

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié. Ne pas toucher aux projecteurs à technologie LED ou Full LED - Risque d'électrocution !

Pneus et roues

Informations sur la sécurité des pneus

Les informations relatives à la sécurité des pneus couvrent les aspects suivants :

- Marquage des pneus
- Numéros d'identification des pneus
- Terminologie et définitions relatives aux pneus
- Pression et charge des pneus

Marquage des pneus - Désignations

Ex. **195/55 R16 95V XL**

195	largeur des pneus (mm)
55	rapport de section (hauteur du pneu sur largeur du pneu) (%)
R	type de carcasse (radial)
16	diamètre des jantes (pouces)
95	indice de capacité de charge (par exemple : 95 correspond à 690 kg)
V	indicatif de vitesse

Indicatif de vitesse

Q	jusqu'à 160 km/h (100 mph)
S	jusqu'à 180 km/h
T	jusqu'à 190 km/h
H	jusqu'à 210 km/h
V	jusqu'à 240 km/h
O	jusqu'à 270 km/h

Choisir un pneu approprié à la vitesse maximale du véhicule.

La vitesse maximale peut être atteinte avec le poids à vide avec conducteur (75 kg) plus une charge utile de 125 kg.

Plaque d'information sur les pneus et le chargement

L'étiquette d'information sur la pression des pneus située sur le montant B gauche indique les pneus d'origine et les pressions correspondantes.
Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus hiver.
Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.
Toujours gonfler la roue de secours à la pression de pneus pour pleine charge.

⚠ AVERTISSEMENT

Le conducteur est responsable du bon réglage de la pression des pneus. Une pression trop basse pourrait provoquer une surchauffe considérable et l'endommagement interne du pneu, avec pour conséquence le décollement de la bande de roulement et même l'éclatement du pneu à vitesses élevées.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour des pneus spécifiques, la pression de gonflage recommandée dans le tableau de pression des pneus peut dépasser la pression maximale des pneus indiquée sur le pneu. Ne jamais dépasser la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu.

Pneus hiver

Les pneus hiver améliorent la sécurité de conduite à des températures inférieures à 7°C et devraient donc être montés sur toutes les roues.
Disposer l'autocollant de vitesse dans le champ de vision du conducteur selon la réglementation du pays.
Toutes tailles de pneus sont permises comme pneus hiver.



Les pneus hiver ou 4 saisons sont identifiables grâce à ce symbole apposé sur leurs flancs.

Pression des pneus

Vérifier la pression des pneus (à froid) au moins tous les 14 jours et avant chaque long voyage.
Ne pas oublier la roue de secours (le cas échéant). Cela vaut également pour les véhicules avec système de surveillance de la pression des pneus.
L'étiquette d'information sur la pression des pneus présente dans le cadre de porte gauche ou droit indique l'équipement pneu d'origine du véhicule et les pressions de gonflage correspondantes.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours rouler avec chaque pneu gonflé à la pression de gonflage à froid recommandée.

Les données de pression de gonflage se rapportent aux pneus froids. Elles s'appliquent tant aux pneus d'été qu'aux pneus hiver.
Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres (6 miles) à plus de 50 km/h (31 mph), ajouter 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.
La pression des pneus dépend de la température des pneus. Pendant la conduite, la pression et la température des pneus augmentent. La pression augmente de près de 10 kPa pour une augmentation de température de 10°C. Cet élément doit être pris en compte lors de la vérification de pneus chauds.
Les valeurs de pression des pneus données sur l'étiquette d'information et dans le tableau de pression des pneus sont valables pour les pneus à froid, c'est-à-dire à 20°C.
Toujours gonfler la roue de secours à la pression de pneus pour pleine charge.
Le surgonflage ou le sous-gonflage des pneus par rapport aux pressions prescrites influence défavorablement la sécurité, la tenue de route, le confort routier et la consommation et augmente l'usure des pneus.
La pression des pneus change selon les différentes options. Pour obtenir une valeur de pression des pneus correcte, appliquer la procédure ci-après :

- identifier l'appellation du moteur

- identifier les pneus correspondants

Les tableaux de pression des pneus indiquent toutes les combinaisons de pneus possibles. Pour les pneus homologués pour le véhicule, consulter le certificat de conformité CEE fourni avec le véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.
Le conducteur est responsable du bon réglage de la pression des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématurée des pneus et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

⚠ AVERTISSEMENT

La pression des pneus doit être vérifiée à froid. Si, pour une raison quelconque, il est nécessaire de vérifier la pression avec des pneus chauds, ne pas réduire la pression même si elle est supérieure à la valeur prescrite, mais répéter le contrôle lorsque les pneus sont froids.

⚠ AVERTISSEMENT

Des pneus mal gonflés sont dangereux et peuvent provoquer des collisions.

⚠ AVERTISSEMENT

Le surgonflage réduit la capacité d'un pneu à amortir les chocs. Les objets sur la route et les nids-de-poule peuvent causer des dommages qui entraînent une défaillance des pneus. Des pneus surgonflés ou sous-gonflés peuvent affecter la tenue de route du véhicule et peuvent céder soudainement, entraînant une perte de contrôle du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Des pressions de pneus inégales peuvent entraîner des problèmes de direction. Il existe un risque de perte de contrôle du véhicule. Une pression inégale des pneus d'un côté à l'autre du véhicule peut entraîner une dérive du véhicule vers la droite ou la gauche.

Profondeur de sculpture

Contrôler régulièrement la profondeur des sculptures.
Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de ne pas dépasser un écart de plus de 2 mm entre les profondeurs de sculpture de pneus d'un même essieu.



La profondeur minimale de sculpture légalement autorisée (1,6 mm) est atteinte lorsque le profil est usé jusqu'au repère d'usure (TWI = Tread Wear Indicator). La position des repères d'usure est indiquée par des marques sur les flancs du pneu.
Si l'usure est plus importante à l'avant qu'à l'arrière, permuter régulièrement les roues avant avec les roues arrière. S'assurer que le sens de rotation des roues reste le même.
Les pneus vieillissent même sans rouler. Il est recommandé de remplacer les pneus tous les 6 ans.

Tailles de pneus et de jantes autorisées

En cas d'utilisation d'une taille de pneus autre que celle montée d'origine, il faut, le cas échéant, reprogrammer le système de détection de sous-gonflage des pneus et procéder à d'autres modifications du véhicule.

L'utilisation de roues et de pneus de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneus, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.
Le montage de pneus différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC.
Faire remplacer l'étiquette d'indication de pression des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de pneus ou de jantes non adaptés peut donner lieu à des accidents et entraîner la perte de l'homologation d'usage du véhicule.

Enjoliveurs

Utiliser des enjoliveurs et des pneus homologués en usine pour le véhicule correspondant afin de répondre à toutes les exigences concernant chaque combinaison roue et pneu.
Si des enjoliveurs ou des pneus non homologués en usine sont utilisés, les pneus ne peuvent pas présenter de bourrelet de protection de jante.
Les enjoliveurs ne doivent pas entraver le refroidissement des freins. Ne pas utiliser les enjoliveurs.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de pneus ou de jantes non adaptés peut donner lieu à des accidents et entraîner la perte de l'homologation d'usage du véhicule. Des pneus ou des enjoliveurs inadéquats peuvent conduire à un dégonflage soudain des pneus et donc à des accidents.

Chaînes à neige

En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule lors des freinages.

⚠ AVERTISSEMENT

Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant.
Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".

ⓘ REMARQUE

Tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

Utiliser uniquement des chaînes conçues pour être montées sur le type de roues qui équipent le véhicule :

Dimensions des pneus d'origine	Taille de maillon maximum
195/55 R16	9 mm (Polaire XP9)
205/45 R17	Non chaînable
215/40 R18 (version GTi)	Non chaînable

Pour plus d'informations, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Conseils d'installation

1. Pour installer les chaînes à neige pendant le trajet, arrêter le véhicule sur une surface plane, en bord de route.
2. Serrer le frein de stationnement et poser éventuellement des cales sous les roues pour éviter que le véhicule ne glisse.
3. Installer les chaînes à neige en suivant les instructions fournies par le fabricant.
4. Démarrer lentement et rouler quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h.
5. Arrêter le véhicule et vérifier que les chaînes à neige sont correctement tendues.

ⓘ REMARQUE

Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes à neige avant le départ, sur un sol plat et sec.

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige pour ne pas endommager les pneus du véhicule ainsi que la chaussée. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium, vérifier qu'aucune partie de la chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

Changement d'une roue

Se référer au chapitre "Mise sur cric du véhicule et changement de roue" dans la section "En cas d'urgence".

Remisage du véhicule

Remisage de longue durée

Si le véhicule doit être remisé pendant plusieurs mois :

1. Laver et lustrer le véhicule.
2. Faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement.
3. Nettoyer et protéger les parties métalliques brillantes à l'aide de produits spéciaux disponibles dans le commerce.
4. Saupoudrer du talc sur les balais en caoutchouc d'essuie-glace du pare-brise et de la lunette arrière et les soulever de la vitre.
5. Nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc.
6. Recouvrir le véhicule d'une toile ou d'une feuille de plastique perforée, en veillant particulièrement à ne pas endommager la surface peinte en entraînant la poussière qui pourrait s'y être accumulée. Ne pas utiliser de feuilles de plastique compactes qui ne permettent pas à l'humidité de s'évaporer de la surface du véhicule
7. Désactiver le système d'alarme de la voiture (selon version)
8. Vider le réservoir de liquide de lave-glace.
9. Vérifier la protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement. Ne pas vidanger le système de refroidissement.
10. Vérifier l'état de charge de la batterie conventionnelle tous les 30 jours.

Remisage de longue durée d'un véhicule hybride- électrique

Si le véhicule doit être remisé pendant plusieurs mois :

1. Laver et lustrer le véhicule.
2. Faire vérifier la protection à la cire dans le compartiment moteur et sur le soubassement.
3. Nettoyer et protéger les parties métalliques brillantes à l'aide de produits spéciaux disponibles dans le commerce.
4. Saupoudrer du talc sur les balais en caoutchouc d'essuie-glace du pare-brise et de la lunette arrière et les soulever de la vitre.
5. Nettoyer et protéger les joints d'étanchéité en caoutchouc.
6. Recouvrir le véhicule d'une toile ou d'une feuille de plastique perforée, en veillant particulièrement à ne pas endommager la surface peinte en entraînant la poussière qui pourrait s'y être accumulée. Ne pas utiliser de feuilles de plastique compactes qui ne permettent pas à l'humidité de s'évaporer de la surface du véhicule.
7. Désactiver le système d'alarme du véhicule (selon version).
8. Vider le réservoir de liquide de lave-glace.
9. Vérifier la protection antigel et anticorrosion du liquide de refroidissement. Ne pas vidanger le système de refroidissement.
10. Vérifier l'état de charge de la batterie conventionnelle tous les 30 jours. La charge de la batterie haute tension peut diminuer progressivement lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Il faut donc éviter les séjours prolongés avec un état de charge proche de zéro. Si possible, surveiller le niveau de charge et éviter qu'il n'atteigne des niveaux trop bas. Suivre ces avertissements même pour des séjours de moins d'un mois (quelques semaines)
11. Amener la batterie haute tension à un niveau de charge proche de 100 %.
12. Régler la pression de gonflage à la valeur pour pleine charge.
13. Faire fonctionner le système de climatisation pendant au moins 5 minutes, en réglant l'air extérieur et en réglant le ventilateur à la vitesse maximale. Cette opération assurera une lubrification appropriée du système, réduisant ainsi le risque d'endommager le compresseur lors de la remise en service du système

14. Garer le véhicule dans un endroit sec et bien ventilé et ouvrir légèrement les vitres. Engager la première ou la marche arrière ou placer le sélecteur de mode de conduite sur P. Empêcher tout déplacement du véhicule.
15. Ne pas serrer le frein de stationnement électrique.
16. Ouvrir le capot, fermer toutes les portes et verrouiller le véhicule.

Jusqu'à quatre semaines

Brancher le câble de charge.

Quatre semaines à douze mois

1. Décharger la batterie haute tension jusqu'à ce qu'il reste 30 % sur le témoin d'autonomie de batterie (symbole de batterie) du combiné d'instruments.
2. Ne pas brancher le câble de charge.
3. Toujours entreposer le véhicule dans un endroit où la température se situe entre −10°C et 30°C.
4. Le stockage du véhicule par des températures extrêmes peut endommager la batterie haute tension.
5. Déposer le câble noir négatif (−) de la batterie 12 V du véhicule et fixer un chargeur aux cosses de la batterie du véhicule ou bien garder les câbles de la batterie 12 V du véhicule connectés et charger depuis les cosses positive (+) et négative (−) dans le compartiment moteur.
6. Tous les trois mois, vérifier l'état de charge de la batterie. Si l'état de charge est inférieur à 30 %, recharger la batterie à 30 %.

Carrosserie - Entretien extérieur

Consignes générales

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur - Risque d'endommager les organes électriques !
Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.

REMARQUE

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique.
Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité).
Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron).
En fonction de l'environnement, nettoyer le véhicule fréquemment pour éliminer les dépôts iodés (zones côtières), les suies (zones industrielles) et les boues/sels (zones humides ou froides) qui sont très corrosifs. Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le Réseau ou un atelier qualifié.
Faire effectuer, de préférence, les retouches de peinture par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Peinture haute brillance

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie.
Ne jamais utiliser d'éponge abrasive pour nettoyer des salissures persistantes - Risque de rayer la peinture !
Ne pas appliquer le produit lustrant en plein soleil, sur les plastiques ou caoutchoucs.

REMARQUE

Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre.
Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec.
Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

Autocollants

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

ⓘ REMARQUE

Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25°C et 40°C). Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.
Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

⚠ ATTENTION

Ne pas appliquer de vernis sur les décalcomanies, au risque de les abîmer ou de les décoller ! Nettoyer uniquement avec un chiffon doux et humide.

Entretien de l'intérieur

Consignes générales

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.
Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant !
Pour nettoyer les combinés, les écrans tactiles ou d'autres affichages, essuyer délicatement avec un chiffon doux et sec. Ne pas appliquer de produits (comme de l'alcool ou un désinfectant) ou d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - risque de dommages !

Entretien des ceintures de sécurité

Ne pas blanchir, teindre les ceintures de sécurité ou les nettoyer avec des solvants chimiques et des détergents abrasifs. Cela affaiblirait le tissu. Les dommages causés par le soleil peuvent également affaiblir le tissu.
Si les ceintures de sécurité sont sales, les nettoyer avec une solution savonneuse neutre ou de l'eau tiède. Ne par retirer les ceintures de sécurité du véhicule pour les laver. Sécher avec un chiffon doux.
Remplacer les ceintures de sécurité si elles sont effilochées ou usées ou si les boucles ne fonctionnent pas correctement.

⚠ AVERTISSEMENT

Une ceinture de sécurité effilochée ou déchirée peut se déchirer lors d'une collision et vous laisser sans protection. Inspecter régulièrement le système de ceinture de sécurité, en vérifiant qu'il n'y a pas de coupures, d'effilochages ou de pièces desserrées. Les pièces endommagées doivent être remplacées immédiatement. Ne pas démonter ou modifier le système de ceinture de sécurité. Si le véhicule est impliqué dans une collision, ou pour toutes questions concernant l'état des ceintures de sécurité ou des enrouleurs, confier le véhicule pour inspection à un concessionnaire ou à un établissement agréé dans le cadre du programme Manufacturer Certified Collision Care.

Éléments en matière plastique et revêtues

Nettoyer les parties intérieures en plastique avec un chiffon humide (si possible en microfibre) et une solution d'eau et de détergent neutre et non abrasif.
Pour nettoyer les taches grasses ou persistantes, il convient d'utiliser des produits spécifiques exempts de solvants et conçus pour préserver l'aspect et la couleur d'origine des composants.
Éliminer la poussière à l'aide d'un chiffon en microfibre, éventuellement humidifié avec de l'eau. L'utilisation de mouchoirs en papier n'est

pas recommandée car ils peuvent laisser des résidus.

REMARQUE

Le contact direct de désodorisants, d'insectifuges, de lotions solaires ou de désinfectants pour les mains avec les surfaces plastiques, peintes ou décorées de l'intérieur peut causer des dommages permanents. Essuyer immédiatement.

REMARQUE

Les dommages causés par ce type de produits peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée sur le véhicule neuf.

Combiné d'instruments et écrans

Les lentilles situées devant les instruments de ce véhicule sont moulées en plastique transparent.
Lors du nettoyage des lentilles, veiller à ne pas rayer le plastique.
Nettoyer avec un chiffon doux et humide. Une solution savonneuse douce peut être utilisée, mais ne pas utiliser de nettoyants abrasifs ou à forte teneur en alcool. En cas d'utilisation de savon, nettoyer avec un chiffon propre et humide. Sécher avec un chiffon doux.

REMARQUE

Ne jamais utiliser d'alcool, d'essence ou de dérivés pour nettoyer le tableau de bord et les lentilles du tableau de bord.

Surfaces en verre

Toutes les surfaces vitrées doivent être nettoyées régulièrement à l'aide d'un nettoyant commercial pour vitres.
Ne pas utiliser de grattoirs ou d'autres instruments tranchants qui pourraient rayer les éléments.
Pour nettoyer le rétroviseur, vaporiser du nettoyant sur la serviette ou le chiffon utilisé. Ne pas vaporiser le nettoyant directement sur le miroir.

REMARQUE

Ne jamais utiliser de nettoyant de type abrasif. Faire preuve de prudence pour nettoyer la vitre arrière intérieure équipée de dégivreurs électriques ou les vitres équipées d'antennes radio.

Pièces en tissu

Enlever la poussière à l'aide d'une brosse douce ou d'un aspirateur.
Il est conseillé d'utiliser une brosse humide pour nettoyer le rembourrage qui n'est pas en textile.

Frotter les sièges à l'aide d'un chiffon doux en microfibre humecté d'une solution d'eau et de détergent neutre.

Alcantara®

L'Alcantara® est un matériau pratique et élégant, très résistant et facile à entretenir.

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de chiffons ou de papiers absorbants imprimés.
Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur.

REMARQUE

Dépoussiérer les pièces en Alcantara® régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur.
Nettoyer les pièces en Alcantara®, sans frotter trop vigoureusement, avec un chiffon en coton blanc légèrement humide.

Pour connaître les produits et les procédures à utiliser en fonction du type de tache, se reporter à la rubrique "**Textile - Détachage**".

Pour en savoir plus, visiter le site Internet de la marque Alcantara® : www.alcantara.com.

Surfaces en cuir

Le cuir est un produit naturel. Un entretien régulier approprié est essentiel pour sa durabilité.

Il doit être protégé et nourri à l'aide d'un produit "spécial cuir" pour conserver sa souplesse et son aspect d'origine.

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de produit d'entretien non adapté au nettoyage du cuir (p. ex. solvant, détergent, pétrole, alcool pur).
Ne pas utiliser de produit de blanchiment ou de décoloration (p. ex. perchloroéthylène).
Dans le cas d'un élément composé partiellement de cuir, veiller à ne pas endommager les autres matières avec le produit "spécial cuir".

REMARQUE

Avant nettoyage, en cas de tache grasse ou liquide, absorber rapidement le surplus.
Avant nettoyage, éliminer les résidus susceptibles d'érafler le cuir avec un chiffon imbibé d'eau déminéralisée bien essoré.
Nettoyer, sans frotter énergiquement, le cuir avec un chiffon doux humecté d'eau savonneuse ou d'un produit à pH neutre.
Sécher avec un chiffon doux et sec.

Textiles

La planche de bord, les panneaux de portes et les sièges peuvent comporter des pièces en matière textile.

Entretien

AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs (exemple : alcool, solvant ou ammoniaque).
Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur - risque de décollement des tissus !

REMARQUE

Dépoussiérer les pièces textiles régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur.
Nettoyer les pièces textiles une fois par an avec un chiffon propre et humide. Les laisser sécher une nuit, puis les brosser avec une brosse souple.

Détachage

AVERTISSEMENT

Ne pas frotter la tache ; elle risquerait de s'étaler et la substance pourrait pénétrer dans le matériau.

REMARQUE

Agir rapidement sur la tache en commençant par les bords puis en allant vers l'intérieur.

Enlever un maximum de substance, solide à l'aide d'une cuillère ou d'une spatule, liquide à l'aide d'un papier absorbant.

REMARQUE

Produit à utiliser / mode opératoire selon le type de tache :

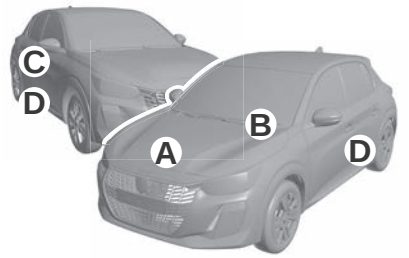
- Graisse, huile et encre : utiliser un détergent à pH neutre.
- Vomi : utiliser de l'eau minérale gazeuse.
- Sang : recouvrir la tache de farine et laisser sécher ; retirer la farine avec un chiffon légèrement humide.
- Boue : laisser sécher, puis retirer la boue avec un chiffon légèrement humide.
- Gâteau, chocolat, crème glacée : nettoyer à l'eau tiède.
- Boissons sucrées et/ou alcoolisées : nettoyer à l'eau tiède ou au jus de citron en cas de tache tenace.
- Gel coiffant, café, sauce tomate, vinaigre : nettoyer à l'eau tiède et au jus de citron.
- Pour les substances solides, utiliser ensuite une brosse douce ou un aspirateur.
- Pour les substances liquides, utiliser ensuite un chiffon microfibres humide, puis sécher avec un chiffon différent.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule (VIN)

Différents dispositifs de marquage visibles pour l'identification et la recherche du véhicule.



A. Numéro d'identification véhicule (VIN), sous le capot moteur.

Gravé sur le châssis.

B. Numéro d'identification véhicule (VIN), sur la planche de bord.

Imprimé sur une étiquette collée et visible à travers le pare-brise.

C. Étiquette constructeur.

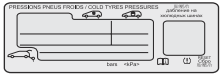
Collée au niveau de la porte côté droit.

Répertorie les informations suivantes :

- Nom du Constructeur.
- Numéro de réception communautaire.
- Numéro d'identification véhicule (V.I.N.).
- Masse maximale techniquement admissible en charge (MTAC).
- Masse totale roulante autorisée (MTRA).
- Masse maximale sur l'essieu avant.
- Masse maximale sur l'essieu arrière.
- Code QR d'accès au passeport d'émissions du véhicule.

D. Étiquette pneus / peinture.

Collée au niveau de la porte côté conducteur.



Reprend les informations suivantes sur les pneus :

- Pressions de gonflage à vide et en charge.
- Références, constituées des dimensions, du type, ainsi que des indices de charge et de vitesse.
- Pression de gonflage de la roue de secours.

Indique également le code couleur de la peinture.

REMARQUE

Le véhicule peut être équipé d'origine de pneus à indices de charge et de vitesse supérieurs à ce qui est indiqué sur l'étiquette, sans impact sur les pressions de gonflage (données à froid).
En cas de changement du type de pneus, consulter le concessionnaire pour connaître les montes de pneus homologuées pour le véhicule.

Identification du moteur

Les tableaux des caractéristiques techniques utilisent les code d'identification du moteur. Le code technique est également repris dans le tableau des caractéristiques du moteur.
Pour identifier le moteur adéquat, voir la le certificat de conformité CEE fourni avec le véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.
Le certificat de conformité indique l'appellation du moteur, les autres publications nationales peuvent indiquer le code technique.
Vérifier la cylindrée et la puissance moteur afin d'identifier le moteur respectif.

Données du véhicule

Les caractéristiques du moteur sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale.

Seules les valeurs disponibles au moment de la publication sont présentées dans les tableaux. Pour obtenir des valeurs manquantes, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

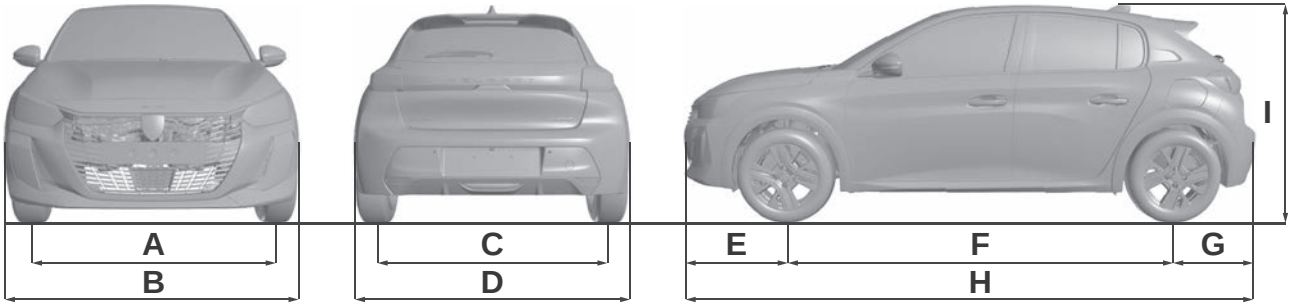
REMARQUE

La puissance maximale correspond à la valeur homologuée sur banc d'essai, telle que définie par le règlement UE 715/2007.

Pour plus d'informations, contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Dimension

Ces dimensions ont été mesurées sur un véhicule non chargé.



A	B	C	D	E	F	G	H	I
1500	1955	1500	1745	825	2540	4055	690	1435

Version GTi

A	B	C	D	E	F	G	H	I
1500	1955	1500	1771	825	2550	4100	690	1403

Moteurs

Les caractéristiques du moteur sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale. Seules les valeurs disponibles au moment de la publication sont présentées dans les tableaux. Pour obtenir des valeurs manquantes, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

REMARQUE

La puissance maximale correspond à la valeur homologuée sur banc d'essai, telle que définie par le règlement UE 715/2007.

Pour plus d'informations, contacter un concessionnaire ou un atelier qualifié.

Masses et charges remorquables

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale.
Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur.
Pour plus d'informations, consulter un concessionnaire ou un atelier qualifié.
Les valeurs de PTR (poids total roulant) et de charge remorquée indiquées sont valables jusqu'à une altitude maximale de 1000 mètres. La valeur de la charge remorquée doit être réduite de 10% pour chaque tranche de 1000 mètres d'altitude supplémentaire.

Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.

AVERTISSEMENT

Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37°C, limiter la masse remorquée.

AVERTISSEMENT

Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa tenue de route.
Tracter une remorque augmente la distance de freinage.
Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de 100 km/h (62 mph) (respecter la législation locale en vigueur).

AVERTISSEMENT

Pour les véhicules hybrides (MHEV) utilisés en hautes altitudes (>2500 m asl), la capacité de remorquage est limitée car elle peut affecter les performances du véhicule.

Données du moteur

Essence

Moteurs	TURBO 100	TURBO 110
Boîtes de vitesses	BVM6 (Manuelle 6 rapports)	BVM6 (Manuelle 6 rapports)
Codes	EB2LTED MB6 STT (euro 6.4)	EB2LTED MB6 STT (euro 7)
Types variantes versions : (TVV) UP...	HPV	[1]
Cylindrée (cm³)	1 199	1 199
Puissance max. : EC standard (kW)	74	82[1]
Carburant	Sans plomb (RON 95 minimum)	Sans plomb (RON 95 minimum)
Remorque freinée (dans la limite du PTR) (kg) en pente 10% ou 12%	1 200	1 200
Remorque non freinée (kg)	595	595
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	55	55

1 Les valeurs indiquées sont provisoires et peuvent être modifiées.

Gazole

Moteurs	DIESEL 100
Boîtes de vitesses	BVM6 (Manuelle 6 rapports)
Codes	DV5RCF MB6 STTD
Types variantes versions :	YHT
Cylindrée (cm³)	1 499
Puissance max. : EC standard (kW)	75
Carburant	Gazole
Remorque freinée (dans la limite du PTR) (kg) en pente 10% ou 12%	1 200
Remorque non freinée (kg)	610
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	55

Hybride 48 V (MHEV)

	HYBRIDE 110 AUTO	HYBRIDE 120 AUTO	HYBRIDE 145 AUTO	HYBRIDE 150 AUTO
Codes	**EB2LTEDH2 EDCT6 Euro 6.4**	**EB2LTEDH2 EDCT6 Euro 7**	**EB2L TDH2 EDCT6 Euro 6.4**	**EB2LTDH2 EDCT6 Euro 7**
Types variantes versions : (TVV) UP...	HPX	HPM	HPY	[2]
Remorque freinée (dans la limite du PTR) (kg) en pente 10% ou 12%	1 200	1 100	1 200	1 100
Remorque non freinée (kg)	625	625[2]	650	635[2]
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	55	55[2]	55	55[2]
Boîtes de vitesses	Automatique électrique à double embrayage à 6 rapports	Automatique électrique à double embrayage à 6 rapports	Automatique électrique à double embrayage à 6 rapports	Automatique électrique à double embrayage à 6 rapports
Cylindrée (cm³)	1 199	1 199	1 199	1 199
Motorisations essence				
Puissance max. : Norme CE (kW) Puissance combinée	81	89[2]	107	112[2]
Carburant	Sans Plomb	Sans Plomb	Sans Plomb	Sans Plomb
Moteur électrique				
Technologie	Synchrone à aimants permanents	Synchrone à aimants permanents	Synchrone à aimants permanents	Synchrone à aimants permanents

2 Les valeurs indiquées sont provisoires et peuvent être modifiées.

	HYBRIDE 110 AUTO	HYBRIDE 120 AUTO	HYBRIDE 145 AUTO	HYBRIDE 150 AUTO
Codes	**EB2LTEDH2 EDCT6 Euro 6.4**	**EB2LTEDH2 EDCT6 Euro 7**	**EB2L TDH2 EDCT6 Euro 6.4**	**EB2LTDH2 EDCT6 Euro 7**
Puissance max. : EC standard (kW)	21	21	21	21
Batterie de traction				
Technologie	Lithium-Ion	Lithium-Ion	Lithium-Ion	Lithium-Ion
Tension (VCC)	48	48	48	48
Capacité installée (kWh)	0,9	0,9	0,9	0,9

BEV

	Électrique 156 (51 kWh)	Électrique 136 (48 kWh)	GTi 281 (51 kWh)
Types variantes versions :	**ZKWZ (Euro 6) ZKWE (Euro 7)**	**ZKXZ**	**ZKFZ (Euro 6) ZKFE (Euro 7)**
Remorque freinée (dans la limite du PTR) (kg) en pente 10% ou 12%	0	0	0
Remorque non freinée (kg)	0	0	0
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	0	0	0
Moteur électrique			
Technologie	Synchrone à aimants permanents	Synchrone à aimants permanents	Synchrone à aimants permanents
Puissance max. : norme CE (kW)/(ch)	115 / 156	100 / 136	207 / 281
Batterie de traction			
Technologie	Lithium-Ion	Lithium-Ion	Lithium-Ion
Capacité installée (kWh)	51	50	51
Câble de charge domestique	**Mode 2**		
Courant alternatif (AC) Tension nominale (A)	230 (monophasé) 8 ou 16	230 (monophasé) 8 ou 16	230 (monophasé) 8 ou 16
Charge accélérée	**Mode 3**		
Courant alternatif (AC) Tension nominale (A)	230 (monophasé ou triphasé) 16 ou 32	230 (monophasé ou triphasé) 16 ou 32	230 (monophasé ou triphasé) 16 ou 32
Charge super rapide	**Mode 4**		

	Électrique 156 (51 kWh)	Électrique 136 (48 kWh)	GTi 281 (51 kWh)
Types variantes versions :	**ZKWZ (Euro 6)** **ZKWE (Euro 7)**	**ZKXZ**	**ZKFZ (Euro 6)** **ZKFE (Euro 7)**
Tension continue (DC)	400	400	400

Liquides et lubrifiants

Fluides et lubrifiants moteur

L'huile moteur utilisée sur le véhicule a été soigneusement développée et testée pour répondre aux exigences du plan d'entretien programmé.
N'utiliser que les lubrifiants recommandés pour prolonger le fonctionnement et la durée de vie du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT
L'utilisation de produits autres que ceux indiqués ci-dessus peut endommager le moteur, dommages non couverts par la garantie.

Type moteur	Classe de viscosité	Spécification STLA	Produit recommandé
EB2LTDH2 / EB2LTEDH2	SAE 0W20	01/9,55535	QUARTZ FPW01
EB2LTED	SAE 0W20	01/9,55535	QUARTZ FPW01
DV5RCF	SAE 5W30	03/9,55535	QUARTZ FPW 03

Fluides recommandés ⇨ 251
Contenances des réservoirs ⇨ 289

Contenances des réservoirs

Huile moteur

Moteur	EB2LTED	EB2LTDH2
filtre inclus [l]	4,0	4,0
entre MIN et MAX [l]	1,0	1,0

Réservoir de carburant

Essence (ICE), quantité de remplissage [l]	44
Essence (MHEV), quantité de remplissage [l]	42

INFORMATIONS AU CLIENT

Déclaration de conformité

Ce véhicule est équipé d'équipements radio qui émettent et/ou reçoivent des ondes radio soumises à la directive 2014/53/UE.
Les fabricants des équipements radio ci-dessous déclarent qu'ils sont conformes à la directive 2014/53/UE.
Aucune restriction régionale ne s'applique à la mise en service de l'équipement conformément à l'article 10, § 10, de la directive 2014/53/UE.

REMARQUE

Déclaration de conformité des équipements radioélectriques

Les certificats sont disponibles sur le site Internet de la marque :
http://public.servicebox.peugeot.com/APddb/
Ou utiliser le QR code ci-dessous.

Radars

Fabricant :

ZF

Avenue du Technopole,

ZAC Technopole BREST-Iroise, Secteur de la Pointe du Diable, **29280 Plouzané**, **France**

- Fréquences de fonctionnement : 76,0 GHz - 77,0 GHz
- Puissance max. : 16,5 dBm

Radio et système d'infodivertissement

RCE

Fabricant :

Shenzhen Hangsheng Electronic Company Ltd.

Hangsheng Industrial Area,Fuyuan 1Rd.

Fuyong Town, Baoan District Shenzhen City

- Fréquences de fonctionnement : 2402 - 2480 MHz
- Puissance max. : -1,10 dBi

NAC

Fabricant :

Continental Automotive Czech Republic s.r.o

Prumyslová 1851 250 01

Brandýs nad Labem, **République tchèque**

- Fréquences de fonctionnement :
 - AM BSR : LF et MF
 - FM BSR : Bande VHF II
 - DAB BSR : VHF Bande III
 - 802.11bgn : 2412-2472 MHz
 - Bluetooth : 2402-2480 MHz
 - GNSS : Galileo : E1
 - GLONASS : G1
 - GPS : L1
 - SBAS : L1

Puissance max. :

- 802.11bgn : 17.684 dBm eirp
- Bluetooth : 1.251 dBm eirp

Antidémarrage

BSI

Fabricant :

Aptiv Services Deutschland GmbH
Am Technologiepark 1 D–42119 Wuppertal, **Allemagne**

- Fréquences de fonctionnement : Min : 122,8 KHz

- Type : 125 KHz
- Max : 127,2 KHz

Puissance max. : 65 W

TCM

Fabricant :

Valeo Schalter und Sensoren GmbH

Laiernstrasse 12, 74321 Bietigheim-Bissingen, **Allemagne**
Fréquences de fonctionnement :

- Min : 125 kHz +/- 3,2 kHz (émetteur et récepteur), 433,92 MHz +/-40 kHz (récepteur)
- Puissance max. : n/a

Appel d'urgence BTA

ATB31xA

Fabricant :

MARELLI EUROPE S.p.A

MAGNETI MARELLI SYSTEMES ELECTRONIQUES S.a.s,

6 Allée d'Argenson, Z.I. Nord – BP 40123, **86101 Chatellerault Cedex**, **France**
Puissance d'émission maximale :

- GSM 900 : 33 dBm
- GSM 180 : 30 dBm
- UMTS : 24 dBm

Bande de fréquence :

- GSM 900 : 880 ÷ 960 MHz
- GSM 1800 : 1710 ÷ 1880 MHz
- UMTS : 880 ÷ 960 MHz, 1920 ÷ 2170 MHz

Boîtier télématique

BSRF

Fabricant :

Continental Automotive GmbH

Siemensstrasse 12, **93055 Regensburg**, **Allemagne**
Fréquences de fonctionnement :

- FM : 87,5 - 108 MHZ
- AM : 148,5 - 283,5 kHZ, 526,5 - 1606,5 kHz
- DAB : 174 - 240 MHz
- Wi-Fi : 2,4GHz et 5GHz
- LTE (1,4 MHz 3 MHz 5 MHz 10 MHz 15 MHz 20 MHz)
- GNSS : 1559-1610 MHz

Puissance max. : GSM (33 dBm +/- 2 dB), LTE/WCDMA (23 dBm +/- 2 dB)

RTBM

Fabricant :
FIH Co., Ltd No.4, Minsheng St., Tucheng Dist., 236 New Taipei City, **Taïwan**

Wi-Fi :

802,11b/g/n (2,4 GHz)

- Fréquences : 2412 - 2472 MHz
- Puissance max. : 18,83 dBm

802,11a/n/ac (5 GHz)

- Fréquences : 5180 – 5240 MHz
- Puissance max. : 15,99 dBm

SRD

- Fréquences : 5745 – 5825 MHz
- Puissance max. : 13,93 dBm

GSM 900

- Fréquences : 880-915 MHz (émetteur) / 925-960 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 33 dBm (valeur nominale)

GSM 1800

- Fréquences : 1710-1785 MHz (émetteur) / 1805-1880 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 30 dBm (valeur nominale)

WCDMA Bande I

- Fréquences : 1920-1980 MHz (émetteur) / 2110-2170 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 24 dBm (valeur nominale)

WCDMA Bande VIII

- Fréquences : 880-915 MHz (émetteur) / 925-960 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 24 dBm

LTE FDD Bande 1

- Fréquences : 1920-1980 MHz (émetteur) / 2110-2170 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 23 dBm

LTE FDD Bande 3

- Fréquences : 1710-1785 MHz (émetteur) / 1805-1880 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 23 dBm

LTE FDD Bande 7

- Fréquences : 2500-2570 MHz (émetteur) / 2620-2690 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 23 dBm

LTE FDD Bande 8

- Fréquences : 880-915 MHz (émetteur) / 925-960 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 23 dBm

LTE FDD Bande 20

- Fréquences : 832-862 MHz (émetteur) / 791-821 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 23 dBm

LTE FDD Bande 28

- Fréquences : 703-748 MHz (émetteur) / 758-803 MHz (récepteur)
- Puissance max. : 23 dBm

Télécommande et télémétrie

Fabricant :

Valeo Comfort and Driving Assistance

76, rue Auguste Perret 94046 Créteil - CEDEX

France

- Fréquences de fonctionnement : 433,05… 434,79MHz | 125kHz 2402…2480MHz
- Puissance max. : 10 dBm /-6,85 dBm | 125kHz : -7,3 dBm

Antenne radio

Antenne GNSS

Fabricant :
ASK Industrie SpA, **C.P. 110 c/o U.P. RE2**

42121 Reggio Emilia, **Italie**

- Fréquences de fonctionnement : 76 - 108 MHz
- Puissance max. : n/a

Antenne requin

Fabricant :

TE-CONNECTIVITY

45-51 Stuttgarter Strasse D-72654

Neckartenzlingen, Allemagne

- AM : 144-1710 KHz
- FM : 87-108 MHz
- DAB Bd3 : 174-240 MHz
- DAB Bd L : 1452-1492 MHz
- GNSS : 1575-1605 MHz

Chargeur sans fil

Fabricant :

Adayo

No.1 North Shangxia Road, Dongjiang Hi-tech Industry Park,Huizhou,

Guangdong Province, 516005, P R, Chine

- Fréquences de fonctionnement : 127,7 kHz
- Puissance max. : 15 W

Consommation de carburant et émissions de CO_2

Les chiffres de consommation de carburant et d'émissions de CO_2 déclarés par le fabricant sont déterminés sur la base des essais d'homologation prévus par les normes applicables dans le pays où le véhicule est immatriculé.
Le type d'itinéraire, la circulation, les conditions météorologiques, le style de conduite, l'état général du véhicule, le niveau d'équipement/accessoires, l'utilisation du système de climatisation, la charge du véhicule, la présence d'une galerie de toit et d'autres situations qui affectent négativement l'aérodynamisme ou la résistance conduiront à des valeurs de consommation différentes. Ce n'est qu'après les 3 000 premiers kilomètres de conduite qu'il sera possible d'établir une consommation de carburant plus régulière.
Pour connaître les chiffres spécifiques de consommation de carburant et d'émissions de CO_2 de ce véhicule, se référer aux données du certificat de conformité et à la documentation connexe qui accompagne le véhicule.

Prescriptions relatives à l'élimination

(selon version)
Le fabricant s'est engagé depuis de nombreuses années à préserver l'environnement en améliorant constamment ses processus de production et en fabriquant des produits de plus en plus "éco-compatibles". Afin d'offrir aux clients le meilleur service possible dans le respect des lois environnementales et en réponse à la directive européenne 2000/53/CE régissant les véhicules véhicule hors d'usage, le fabricant propose à ses clients de remettre leur véhicule en fin de vie sans frais supplémentaires.
La directive européenne prévoit que le dernier détenteur et/ou propriétaire puisse remettre le

véhicule hors d'usage sans frais du fait de l'absence de valeur marchande ou d'une valeur marchande négative du véhicule.
Pour remettre le véhicule hors d'usage sans frais supplémentaires, s'adresser à l'un de nos concessionnaires en cas d'achat d'un autre véhicule ou à un centre de collecte et de mise à la casse agréé par le fabricant. Ces centres ont été soigneusement choisis pour offrir un service de qualité pour la collecte, le traitement et le recyclage des véhicules hors d'usage, dans le respect de l'environnement.
De même, pour respecter ses obligations au titre de la directive européenne 2006/66/CE relative aux piles et accumulateurs, le fabricant doit se conformer à tout moment aux réglementations nationales relatives à la manipulation des batteries lithium-ion basse tension (12 V et 48 V) et haute tension.
Il s'agit notamment de confier les véhicules avec leurs batteries à l'un des centres de collecte et de démolition autorisés par le fabricant à traiter ces batteries, et de ne pas s'en débarrasser de manière inappropriée, ce qui pourrait entraîner des blessures corporelles et/ou nuire à l'environnement.
Le conducteur peut obtenir de plus amples informations sur ces centres de collecte et de mise au rebut soit auprès d'un concessionnaire, soit en appelant le numéro figurant dans le carnet d'entretien, soit en consultant les sites Web des différentes marques du fabricant.

REACH

Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals (REACH) est un règlement de l'Union européenne adopté pour améliorer la protection de la santé humaine et de l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques.

Partage des données d'émissions Euro 7

Le véhicule est conforme à la réglementation européenne relative aux normes d'émissions Euro 7.
Dans le cadre de cette norme, les données relatives à la durabilité de la batterie et à la surveillance embarquée, envoyées Over The Air aux serveurs de Stellantis, sont partagées avec la Commission européenne à des fins d'étude.
Le conducteur peut également choisir de partager les éléments suivants :

- Compteur de consommation de carburant embarqué
- Données contextuelles

Enregistreur des données du véhicule et confidentialité

Introduction

Des calculateurs électroniques sont installés dans le véhicule. Ils traitent les données reçues, générées ou échangées par les capteurs du véhicule. Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, d'autres vous assistent en conduisant (systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.
Les rubriques suivantes contiennent des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule.
D'autres informations sur les données téléchargées, stockées et transmises à des tiers (ainsi que la finalité de cette transmission) dans votre véhicule sont disponibles sous le mot clé "Protection des données", sans oublier les références des caractéristiques fonctionnelles affectées dans le Guide d'utilisation du véhicule. Celles-ci sont également disponibles dans les conditions générales de vente du véhicule, dans les conditions générales de vente des services connectés, ou en ligne sur le site de la marque.

Référence personnelle

Chaque véhicule est identifié au moyen d'un numéro de châssis unique. D'autres options, telles que la plaque minéralogique du véhicule, permettent de suivre les données au sujet du propriétaire ou du conducteur du véhicule.
Les données générées ou traitées par les boîtiers de commande peuvent donc être personnelles, ou être rendues personnelles sous certaines conditions. En fonction des données disponibles sur le véhicule, des conclusions peuvent être tirées sur des informations telles que votre comportement de conduite, votre emplacement ou l'itinéraire parcouru ou sur votre comportement d'utilisation.

Caractéristiques de fonctionnement du véhicule

Les boîtiers de commande traitent les données pour le fonctionnement du véhicule.

Ces données incluent par exemple :

- Informations sur l'état du véhicule (par exemple vitesse, temps de trajet, accélération latérale, taux de rotation des roues, affichage des ceintures de sécurité bouclées).
- Conditions environnementales (par exemple température, capteur de pluie, capteur de distance).

En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les boîtiers de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule). Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien, ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.

Enregistreur des données d'appel d'urgence et confidentialité

Traitement des données

Tout traitement d'informations personnelles par la fonction d'appel d'urgence respecte le cadre de protection des informations personnelles établi par le règlement 2016/679 (RGPD) et la directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, cherche à protéger les intérêts vitaux de la personne concernée, conformément à l'article 6.1, paragraphe d) du règlement 2016/679.

Le traitement des informations personnelles est strictement limité aux exigences de la fonction d'appel d'urgence utilisée avec le numéro d'appel d'urgence européen.
La fonction d'appel d'urgence est uniquement en mesure de collecter et de traiter les données suivantes relatives au véhicule : numéro de châssis, type (véhicule de tourisme ou véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois derniers lieux et sens de déplacement, nombre de passagers et un fichier journal horodaté enregistrant les données techniques liées au fonctionnement du système.
Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro d'urgence.

Conservation des données

Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et n'est pas surveillé en permanence dans son mode de fonctionnement normal.
Les données contenues dans la mémoire interne du système sont automatiquement et continuellement effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées.
Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

Accès aux données

Le conducteur a le droit d'accéder aux données et, si nécessaire, de soumettre une demande de rectification, d'effacement ou de restriction du traitement de toute information personnelle non traitée conformément aux dispositions du règlement 2016/679 (RGPD). Les tiers auxquels des données ont été communiquées sont informés de toute rectification, tout effacement ou toute restriction effectués conformément à la directive susmentionnée, à moins que cela ne soit impossible ou n'exige un effort disproportionné.
Le conducteur a également le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité compétente en matière de protection des données.
Pour faire valoir ces droits, nous contacter par e-mail à l'adresse privacyrights@mpsa.com.
Pour plus d'informations concernant nos coordonnées, prière de consulter notre politique de confidentialité et de cookies sur notre site web.

Caractéristiques techniques du véhicule

Selon le niveau d'équipement du véhicule, les données stockées sont les suivantes :

- État de fonctionnement des composants du système (par exemple niveau de remplissage, pressions des pneus, état de charge de la batterie).
- Défaillances et dysfonctionnements dans d'importants composants de système (par exemple phares, freins).
- Réactions du système dans des situations de conduite spécifiques (par exemple

déploiement d'un airbag, déclenchement des systèmes de contrôle de stabilité et de freinage).
- Information sur des événements qui endommagent le véhicule.
- Pour les véhicules électriques ou MHEV rechargeables, le niveau de charge de la batterie de traction, l'autonomie estimée.

Dans des circonstances particulières (par exemple si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles.

Opérations de maintenance et de réparation

Lors de l'entretien du véhicule (par exemple réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées, si nécessaire. Le personnel travaillant pour le réseau d'entretien (par exemple garages, constructeurs) ou des tiers (par exemple agents d'assistance routière) peuvent lire les données du véhicule. Ceci s'applique également au travail sous garantie et aux mesures d'assurance qualité.
Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation documente sur l'état technique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des dysfonctionnements, dans le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres dysfonctionnements, sont transmises au fabricant, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du fabricant peut être également engagée. Le fabricant peut également utiliser les données d'exploitation provenant des véhicules pour les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie du client et les demandes sous garantie.
Les sauvegardes de dysfonctionnements dans le véhicule peuvent être remises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation ou à votre demande.

Système ADAS Data Recorder (ADR)

Selon le niveau d'équipement, le véhicule peut être équipé d'un système ADAS Data Recorder qui traite en permanence les images et les données de conduite, et les enregistre dans le véhicule au déclenchement des systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) (par exemple Assistance au freinage d'urgence intelligent, interruption d'un Changement de voie semi-automatique, selon le cas). Ce système est destiné à mieux comprendre le comportement des ADAS, en collectant des données à chaque déclenchement des ADAS.
Les données concernées sont des photos grisées basse résolution de la vue à l'avant du véhicule et de données de conduite dynamique (par exemple vitesse, accélération, angle de braquage, pression sur la pédale de frein, état des clignotants, position de la pédale d'accélérateur), prises toutes les secondes juste avant et après l'événement. Le kilométrage exact et l'horodatage de l'événement sont également enregistrés. La résolution des images enregistrées est trop faible et ne permet pas de reconnaître les visages, de lire les plaques d'immatriculation ou d'interpréter les panneaux routiers. Toutes ces informations ne peuvent être extraites que par un réparateur agréé, à l'aide d'un équipement spécial connecté par câble à la prise OBD. Cette opération peut s'effectuer à la demande du conducteur qui souhaite une explication des ADAS ou dans le cadre d'une enquête judiciaire concernant le véhicule. Ce système a uniquement pour but de fournir des explications relatives à l'activation des ADAS. Il ne peut être déclenché que par activation de systèmes ADAS spécifiques ; ce système ne se déclenche jamais suite à la détection d'accidents ou de collisions sans activation des ADAS. Si les ADAS sont désactivés, le système ADR n'enregistre aucune donnée.

Système Event Data Recorder (EDR)

De plus, selon le pays de commercialisation et les obligations légales, le véhicule peut également être équipé d'un système Event Data Recorder qui enregistre les données en cas d'accident ou de collision, quel que soit l'état d'activation des systèmes ADAS. Conformément au règlement (UE) 2022/545, le système EDR est une obligation légale au sein du Marché européen et dans d'autres pays liés par le règlement ONU n° 160 ; son but est de figer les données de conduite au moment des accidents ou des collisions.
Contrairement au système ADR décrit ci-avant, les photos de la scène ne sont jamais enregistrées par le système EDR. Les données ne peuvent être lues que par une prise OBD à l'aide d'un équipement spécial, et utilisées par les forces de l'ordre pour analyser le contexte

d'un accident qui implique le véhicule. Sauf exception, les réparateurs ne possèdent pas cet équipement.

Fonctions de confort et d'infodivertissement

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment. Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Réglages de position de siège et de volant.
- Réglages de châssis et de climatisation.
- Réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

L'utilisateur peut saisir ses propres données dans les fonctions du système audio et télématique du véhicule dans le cadre des fonctionnalités sélectionnées.
Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré.
- Données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains-libres intégré ou un système de navigation intégré.
- Destinations saisies.
- Données sur l'utilisation des services en ligne.

Ces données pour les fonctions de confort et d'infodivertissement peuvent être stockées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil connecté au véhicule (par exemple smartphone, clé USB ou lecteur MP3). Les données saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment.
Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à la demande de l'utilisateur, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages sélectionnés.

Intégration smartphone (par exemple Android Auto® ou Apple®CarPlay®)

Connectez votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système audio et télématique. Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que la position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'informations, consulter les consignes d'utilisation du véhicule ou du système audio et télématique.
L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée.
La possibilité de définir des paramètres dépend de l'application en question et du système d'exploitation du smartphone.

Services en ligne - Connectivité "Over-The-Air"

Si le véhicule est connecté à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre le véhicule et d'autres systèmes. La connexion à un réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur dans le véhicule ou à un appareil mobile prévu par l'utilisateur (par exemple smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications / apps en ligne qui vous sont fournis par le Constructeur ou d'autres fournisseurs.

Services propriétaires

En ce qui concerne les services en ligne du fabricant, les fonctions correspondantes sont décrites par lui-même sur un support approprié (par exemple manuel, site Web du fabricant) et les informations sur la protection des données sont fournies. Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne. L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple à l'aide des systèmes informatiques du fabricant prévus à cet effet. La collecte, le traitement et l'utilisation des données personnelles aux fins de la fourniture des services se font uniquement sur la base d'une obligation légale, par exemple dans le cas du système d'appel d'urgence réglementaire, ou dans le cadre d'un accord contractuel ou d'un consentement.
Il est possible d'activer ou de désactiver les services et fonctions (certains peuvent s'avérer payants) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion du véhicule au réseau radio. Ceci

n'inclut pas les fonctions et services légalement requis tels que le système de communication d'urgence.

Services tiers

En cas d'utilisation de services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question. Le Constructeur n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard.
Veiller par conséquent à vérifier la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

Services en ligne sur la base de contrats

Votre véhicule peut divulguer et recevoir des données par la connectivité "Over-The-Air" pour la fourniture de services demandés explicitement par l'abonné au service. Tout au long du processus d'abonnement, nous vérifions par différents moyens la légitimité du demandeur, considéré comme le propriétaire du véhicule, d'activer des services sur le véhicule.
Pour plus de détails sur ces services, demandez à l'abonné au service de vous communiquer les Conditions générales acceptées. Vous les trouverez dans l'application mobile de la Marque ou sur le site Web de la Marque, après vous être connecté à un compte Stellantis.

Mesures de protection contre les cyberattaques

Selon le modèle, votre véhicule peut être équipé d'un système qui détecte les tentatives de cyberattaques ou des événements imprévus en matière de cybersécurité. S'il est installé à l'intérieur du véhicule, ce système fonctionne pendant toute la durée de vie du véhicule.
En cas de détection d'événements de cybersécurité (par exemple établissement de connexions imprévues avec des systèmes inconnus, redémarrages intempestifs ou configurations anormales), des fichiers d'historisation sont stockés temporairement dans le véhicule puis transmis aux infrastructures du Fabricant par connectivité "Over-The-Air". Ces fichiers d'historisation sont analysés par le Securité Operational Center (SOC) du fabricant afin d'identifier les mesures appropriées pour protéger les véhicules contre toutes interactions malveillantes avec des composants électroniques. Ces mesures pourraient par exemple consister dans le déploiement de mises à jour du logiciel ou du firmware.
Ce système a pour objectif d'améliorer les mesures de cybersécurité implantées dans les véhicules.
Il participe aussi directement à la sécurisation de la connectivité du véhicule et permet l'exécution correcte des services en ligne activés sur votre véhicule. Les moyens d'exercer vos droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement sont décrits dans la politique européenne de confidentialité de Stellantis relative aux véhicules connectés (voir ci-dessous).

Application des obligations légales et des exigences respectives

Cette liste peut évoluer selon la réglementation européenne. Consulter ce document en ligne pour être sûr d'avoir la liste à jour des réglementations applicables dans l'UE. Certaines réglementations ne peuvent pas s'appliquer en fonction de la date d'homologation du véhicule. Généralement, ces obligations légales peuvent divulguer des données indépendamment des paramètres de confidentialité embarqués dans le véhicule.

eCall - Appel d'urgence

Cette fonction sera assurée pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE.
Cette fonction, lorsqu'elle est opérationnelle, est assurée par le service public d'urgence de chaque pays traversé. Peu importe où vous avez acheté votre véhicule ou où il est immatriculé.
En cas d'impact significatif ou d'accident grave enregistré par l'APPAREIL sur le VÉHICULE, avec pour conséquence l'arrêt du VÉHICULE lui-même, un appel téléphonique est automatiquement transmis du VÉHICULE au numéro d'urgence public correspondant (appel au "112" au sein de l'Europe), ainsi que la transmission des données minimales nécessaires à l'identification et à la localisation du VÉHICULE (c'est-à-dire votre localisation exacte, l'heure de l'accident, le numéro d'identification de votre véhicule et le sens de déplacement). Ces informations ne sont transmises depuis votre véhicule qu'en cas d'accident grave ; il permet aux Services Publics d'Urgence d'évaluer et de gérer votre situation. Les services publics d'urgence

agiront conformément à la législation locale et à leurs propres procédures opérationnelles. En Europe, le service eCall basé sur le 112 est un service public d'intérêt général et est donc accessible gratuitement à tous les consommateurs.
Conformément au règlement (UE) 2015/758, ce système est obligatoire pour tous les nouveaux types de véhicules dont la fabrication est homologuée après le 31 mars 2018.
Le système eCall n'est activé que si votre véhicule est impliqué dans un accident grave. Le reste du temps, le système reste inactif.
Cela signifie que lorsque vous conduisez simplement votre véhicule, aucun suivi permanent (enregistrement de la position de votre voiture ou suivi de votre conduite) ni transmission de données n'a lieu de la part de ce service de régulation.

OBFCM - Compteur de consommation de carburant embarqué

Cette fonction sera assurée pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE.
Conformément à l'Article 9 du Règlement d'application (UE) 2021/392 ("OBFCM"), ce service réglementaire permet à l'Agence Européenne pour l'Environnement (AEE) de recevoir des données d'usage du véhicule (telles que le vin, la distance totale parcourue, la consommation totale de carburant, l'accumulation totale d'energie du reseau dans la batterie, selon les cas).
L'AEE utilise ces données pour surveiller en utilisation réelle la consommation de carburant et d'énergie, ainsi que les émissions de CO_2 des nouveaux véhicules, de manière anonymisée et agrégée.
Comme mentionné dans la réglementation OBFCM, le CLIENT peut refuser la collecte et la transmission des données du véhicule pour la finalité du règlement OBFCM. Cela peut être fait en contactant le service client (coordonnées disponibles sur le site Web de la marque disponible pour votre pays).

SLI - Informations sur les limites de vitesse

Cette fonction sera fournie pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE, uniquement pour les véhicules vendus sur le marché européen.
Conformément au règlement (UE) 2018/858 relatif à la réception et à la surveillance du marché des véhicules à moteur et de leurs remorques, ainsi que des systèmes, composants et entités techniques distinctes destinés à ces véhicules, du 30 mai 2018, tel que modifié par le règlement (UE) 2019/2144 du 27 novembre 2019 et le règlement délégué (UE) 2021/1958 de la Commission du 23 juin 2021 (ensemble le "Règlement GSR V2"), les constructeurs automobiles sont tenus d'équiper les véhicules neufs vendus en Europe de différents systèmes visant à garantir la sécurité globale de ces véhicules.
Conformément à l'article 6 du règlement (UE) 2019/2144, ces systèmes doivent inclure un système "d'adaptation intelligente de la vitesse" (ci-après "AIV") qui fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur au moins 90 % de la distance totale et pour au moins 80 % de la distance parcourue sur chacun des trois types de routes (routes urbaines et rues, routes non urbaines et autoroutes/voies express/voies rapides).
La fonction SLI fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur la route où il circule.
La fonction SLI vise à améliorer la sécurité en permettant au véhicule d'afficher en temps réel la limite de vitesse applicable, même lorsque les conditions extérieures ne le permettent pas (par exemple météo, panneau caché par un autre véhicule). La limite de vitesse applicable est récupérée de la caméra avant du véhicule et peut être complétée via le système de communication Over-The-Air pour améliorer la fiabilité des informations en fonction de la définition du véhicule. Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après traitement. Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible. Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité du véhicule.
Comme l'exige le "Règlement GSR V2", cette fonctionnalité SLI est activée par défaut à l'allumage du contact, mais peut être partiellement désactivée à tout moment par l'utilisateur du véhicule, étant donné que le conducteur peut couper la fonction d'avertissement sonore dans les paramètres du véhicule disponible sur l'écran tactile central.
Cela n'aura pas d'impact sur la fonction d'avertissement visuel qui restera active et pourra toujours nécessiter une transmission de données en direct de la position actuelle du véhicule pour une détection précise des limites de vitesse. Selon le modèle de votre véhicule, il peut être également possible de couper complètement la fonction SLI (c'est-à-dire d'arrêter la fonction de détection de limite de vitesse et d'avertissement de limite de vitesse) sur l'écran tactile central, et ainsi de couper la transmission des données pour le trajet en cours.

Affichage du kilométrage sur l'association Car-Pass

(uniquement pour les véhicules enregistrés en Belgique)

Cette divulgation est active uniquement en Belgique, en réponse à une loi belge visant à prévenir la fraude au kilométrage des véhicules (loi belge du 28 novembre 2018, applicable à partir du 01/01/2020). Elles sont fournies à vie, tant que l'association Car-Pass demande les données.
Elle consiste à fournir 4 fois par an le kilométrage de tout véhicule immatriculé en Belgique à Car-Pass, une association déléguée par les autorités belges pour collecter et contrôler ces données.
Ce kilométrage est collecté en direct par Stellantis si un autre service connecté l'utilise déjà. Ces données sont transmises à l'association Car-Pass, sur demande de cet organisme.
Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la politique de confidentialité de Car-Pass (https://www.car-pass.be/en/ privacy-policy).

Utilisation des données – Amélioration de la qualité des produits

Vous reconnaissez et acceptez que pour améliorer la qualité des produits fabriqués par STELLANTIS AUTO SAS en tant que constructeur automobile, les données de votre véhicule (telles que définies dans la politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés, voir ci-dessous) – à l'exclusion de la géolocalisation du véhicule – sont transférées au constructeur automobile dans le but d'éviter des anomalies, d'analyser des données agrégées pour l'amélioration du produit ou la création de nouveaux produits.
De plus amples informations à ce sujet, ainsi que les moyens d'exercer vos droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement, sont décrits dans la Politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés (voir ci-dessous).

Politique de confidentialité européenne des véhicules connectés de Stellantis

La présente Politique en matière de protection de la vie privée relative aux véhicules connectés ("Politique de confidentialité") s'applique aux Données personnelles que nous traitons concernant les utilisateurs des Services connectés par le biais de nos véhicules, nos sites Internet ou notre application et qui ont signé les Conditions générales en tant que Clients ou qui sont autorisés par un Client à accéder aux services connectés et à les utiliser.
Cette politique de confidentialité est rédigée conformément à l'article 13 du règlement UE 679/2016 et vous permettra de mieux comprendre comment nous traitons vos informations.
Dans ce document, vous trouverez quelques exemples de la façon dont nous traitons les Données personnelles ainsi que des définitions apportant de plus amples explications (à la fin de cette Politique de confidentialité). Si vous souhaitez des éclaircissements concernant cette Politique de confidentialité ou la manière dont vos données sont traitées, veuillez envoyer votre demande à : dataprotectionofficer@stellantis.com
Ce document est disponible sur les sites des marques, à la rubrique dédiée aux services connectés.

Il est également disponible sur le lien suivant :https://connected-vehicles-privacy.stellantis.com/

Enregistreur de données d'événements

(Selon pays de commercialisation)
Ce véhicule est équipé d'un système d'enregistrement des données d'accident, également appelé Event Data Recorder (EDR).
Ce système permet de collecter et enregistrer certaines données du véhicule sur une courte période (quelques secondes), avant, pendant et après un événement de type accident ou collision.
Afin de mieux comprendre les circonstances de l'événement, ce système a pour mission d'enregistrer le fonctionnement des différents systèmes du véhicule au moment où s'est produit l'événement, notamment :

- Le déploiement éventuel d'un moyen de retenue (airbag de sécurité).
- L'état des ceintures de sécurité de tous les occupants (bouclées / non-bouclées).
- Le contact ou l'intensité d'appui sur la ou les pédale(s) actionnée(s) par le conducteur.
- La vitesse du véhicule.
- L'état de certains systèmes d'aide à la conduite et à la manœuvre.

Les éléments suivants ne sont pas enregistrés par le système :

- Les données en condition de conduites normales, c'est-à-dire en dehors de tout événement.

- Les données personnelles du conducteur et des éventuels occupants.
- La position géographique du véhicule au moment de l'événement.

La lecture des données enregistrées par le système nécessite :

- L'accès à l'intérieur du véhicule ou au système.

Et

- Un équipement spécial qui peut être acheté auprès de l'équipementier BOSCH (www.BoschCDRTool.com).

Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, peuvent disposer de ces données pour l'analyse de l'événement.
Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.

Identification de fréquence radio (RFID)

La technologie RFID est utilisée sur certains véhicules pour des fonctions telles que la surveillance de la pression des pneus et le blocage de démarrage.
Elle est également utilisée en association avec des équipements tels que les télécommandes radio pour le verrouillage/déverrouillage des portes et le démarrage.
La technologie RFID des véhicules STELLANTIS n'utilise pas ou n'enregistre pas de renseignements personnels ou de lien avec tout autre système STELLANTIS contenant des renseignements personnels.

INDEX

CARACTÈRES SPÉCIAUX

.Ouverture des portes 19

A

Accès au compartiment moteur 255
Accès et Démarrage Mains Libres (ADML) Proximity 21
Accès et Démarrage Mains-Libres 21
Activation des annonces trafic 118
AdBlue® 251
Additif gasoil 251
ADML Proximity 19
Aide au démarrage en côte (HSA) . . . 216
Aide au maintien dans la voie (LKA) . . 199
Aide au positionnement dans la voie (LPA) 202
Airbag 38
Airbags, avant 38
Airbags, latéraux 39
Airbags, rideaux 39
Alerte Attention Conducteur par caméra avant 214
Alerte Attention Conducteur par minuterie 213
Alerte de franchissement involontaire de ligne (LDW) 197
Alerte Risque de collision 191
Aménagements du coffre 70
Antidémarrage, électronique 19
Antipatinage des roues (ASR) / Contrôle dynamique de stabilité (CDS) 194
Antivol/Antidémarrage 19
Appel d'assistance 226
Appel d'urgence (eCall) 224
Appoint d'AdBlue® (Fluide d'émissions d'échappement) 262
Appoint en liquide de refroidissement . 258
Appoint en liquide lave-glace 258
Appuie-têtes, avant 29
Assistance au freinage d'urgence intelligent (iEBA) 191
Assistance et SOS 224
Assoupissement et distraction du conducteur par caméra de surveillance du conducteur 214
Avertisseur sonore 51
Avertisseur sonore pour piétons (MHEV ou BEV) 51

B

Banquette arrière 36
Barres de toit 168

C

Capteurs de stationnement 209
Capteurs de stationnement arrière . . . 209
Capteurs de stationnement avant . . . 210
Carrosserie - Entretien extérieur 276
Ceinture de sécurité 36
Ceintures de sécurité 36, 37
Ceintures de sécurité, arrière 37
Chaînes à neige 274
Chargeur de téléphone sans fil 68
Choix de la fréquence radio 116
Choix des médias 116
Clé avec télécommande 19
Clé d'urgence 16
Clés 11
Combiné d'instruments 82
Commandes de vitre 25
Compartiment de chargement 70
Compartiment moteur 254
Compatibilité des carburants 150
Connecteurs d'ancrage Isofix 44
Connectivité 125
Connexion Bluetooth® 126
Connexion Wi-Fi 126
Consommation de carburant et émissions de CO_2 293
Contrôle des niveaux des liquides . . . 248
Contrôle du liquide de frein 259
Contrôle du niveau d'huile 257
Contrôle électronique de stabilité (ESC) 194
Contrôles périodiques 248

D

Déclaration de conformité 291
Dégivrage, lunette arrière 26
Démarrage au moyen de la batterie d'un autre véhicule 239
Démarrage par câbles auxiliaires . . . 237

Déplacement à l'étranger 61
Dépose d'une roue 230
Désactivation de l'airbag passager 38
Désembuage 26
Déverrouillage sélectif 12, 23
Données du véhicule 280

E

Éclairage d'accompagnement (Guide-Me-Home) 62
Éclairage d'accueil 63
Éclairage d'ambiance 65
Éclairage intérieur 63
Écran tactile 107
Écrans grand froid 246
En cas d'urgence 1, 224
Enjoliveurs 274
Enregistreur de données d'événements 300
Enregistreur des données d'appel d'urgence et confidentialité . . 295
Enregistreur des données du véhicule et confidentialité 294
Entretien de l'intérieur 277
Entretien des ceintures de sécurité . . 277
Entretien du véhicule 260
Entretien programmé 248
Essuie-glace, arrière 56
Essuie-glaces et lave-glaces 54
Essuie-glaces, pare-brise 55
Essuie-glaces, sensibles à la pluie automatique 57

F

Feux arrière (remplacement) 269
Feux avant (remplacement) 268
Feux de détresse 224
Feux de jour 61
Feux de plaque d'immatriculation (remplacement) . . . 271
Feux de position 61
Feux de recul et indicateurs de direction (remplacement) 269
feux, stop 59
Filtre à air moteur 264
Filtre à gazole 265
Filtre à huile moteur 264
Filtre d'habitacle 264
Fixations, ISOFIX 50
Fluides et lubrifiants moteur 289
Fluides, lubrifiants et pièces recommandés 251
Freinage d'urgence actif (AEB) 192
Freins 170
Fusibles 266

H

Hayon 72
Huile moteur 249

I

Identification de fréquence radio (RFID) 301
Indicateurs clignotants 59
Indicateurs de direction (clignotants) . . 59
Indicateurs de direction (remplacement) 268
Indicateurs, direction 59
Informations au client 1, 291
Informations et conseils 118

K

Kit d'outils pour changement d'une roue 228
Kit de réparation des pneus 233

L

Lavage des moteurs 260
Lave-glace, avant 55
Lecture d'une piste de lecture 116
LED - Diodes électroluminescentes . . . 61
Lien vers l'application et le site web de l'entreprise 6
Limiteur de vitesse 179
Liquide de freins 250
Liquide de lave-glace 250
Liquide de refroidissement moteur . . . 250
Liseuses 64
Localisation du véhicule 13
Lunette arrière (désembuage) 26

M

Maintenance et entretien du véhicule 1, 246
Marquage des pneus - Désignations . 271
Mémorisation d'une station radio 117
Mise à jour du système 113
Mise au rebut des véhicules hors d'usage 248
Mise en miroir de l'écran 127
Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue 227
Mode économie d'énergie 167
Montage des roues 232
Moteur BEV (contrôle des niveaux) . . 257

Moteur de véhicule hybride 48 V (MHEV) (contrôle des niveaux) . . 257
Moteur Diesel (vérification des niveaux) 256
Moteur essence (contrôle des niveaux) 256

N

Navigation 123
Numéro d'identification du véhicule (VIN) 280

O

Ouverture des portes 19, 21

P

Paramètres 132
Paramètres audio 118
Pare-brise, chauffant 26
Peinture haute brillance 276
Personnalisation 115
Phares, commutation automatique 61
Phares, feux de route 61
Plafonniers 63
Plaque d'information sur les pneus et le chargement 272
Pneus et roues 271
Pneus hiver 272
Portes 19
Ports USB 68
Prescriptions relatives à l'élimination . 293
Pression des pneus 272
Prétension (ceintures de sécurité) 36
Profils 112
Profondeur de sculpture 273
Protection des enfants 39

R

Rabattement des sièges arrière 35
Radio 116
Rangement de la roue 70
Rappel, phares allumés 57
Recharge d'un autre véhicule 240
Reconnaissance des panneaux routiers (TSR) 216
Reconnaissance étendue des panneaux routiers 221
Réglage de la hauteur et de la portée du volant 50
Réglage des appuie-têtes 29
Réglages électriques 33
Régulateur de vitesse 181
Régulateur de vitesse adaptatif (ACC) 183
Réinitialisation de la télécommande . . . 17
Remisage du véhicule 275
Remorquage 243
Remorquage d'un autre véhicule 245
Remorquage du véhicule 244
Remplacement des ampoules 266
Remplacement des balais d'essuie-glace 260
Rétroviseur, vue arrière 27, 28
Roue de secours 229

S

Sécurité, enfants 39
Sélection d'une station radio 117
Sièges, arrière 35, 36
Sièges, avant 33
Sièges, chauffants 34
Sièges, électriques 33
Spécifications techniques 1, 280
Streaming audio 118
Super-verrouillage 13, 23
Surfaces en cuir (entretien) 278
Surveillance des angles morts (BSM) . 195
Système d'alarme antivol 17
Système d'infodivertissement 1, 110
Système de clé électronique 11
Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) 221
Système de freinage antiblocage (ABS)/Répartiteur de freinage électronique (EBFD) 195
Système de retenue pour enfants i-Size 45
Système de sécurité du véhicule 17
Système de verrouillage centralisé . . . 14
Système SCR (réduction catalytique sélective) 252

T

Tailles de pneus et de jantes autorisées 273
Tapis de sol 69
Télécaméra arrière (RVC) 211
Télécommande 25
Téléphone 131
Témoins d'avertissement et indicateurs orange 88
Témoins d'avertissement et indicateurs rouges 86
Témoins de couleur bleue 95
Témoins de couleur verte 94
Témoins et messages 85
Top tether (fixation) 50
Triangle de présignalisation 227

Troisième feu stop (remplacement) . . 271

V

Vehicle to Load (V2L) 165
Verrouillage des portes 16
Vision panoramique 207
Voyant d'avertissement,
ceintures de sécurité 87
Voyants d'avertissement et de
signalisation noirs/blancs 95
Vue d'ensemble du tableau de bord . . . 73

Matières recyclées / Véhicules hors d'usage
Automobiles PEUGEOT atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (Directive 2000/53) et de la réglementation no 1094 de 2010 (amendement) sur les véhicules hors d'usage (responsabilité du producteur), qu'elle atteint les objectifs fixés par celles-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'elle commercialise.
Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation écrite d'Automobiles PEUGEOT.

AUTOMOBILES PEUGEOT - Siège Social : 43 rue Jean-Pierre TIMBAUD, 78300 POISSY, FRANCE
http://www.peugeot.com
Société anonyme au capital de 172.711.770 € - R.C.S. VERSAILLES: 552 144 503

Imprimé en UE
2026/10



QUARTZ ENGINE OIL | MOPAR

Stimuler l'innovation pour demain.

Depuis plus de 50 ans, **TotalEnergies et Stellantis partagent une vision commune de la performance, de l'innovation et de la mobilité pour l'avenir.**

Ce partenariat de longue date repose sur une étroite collaboration technique, de la conception des produits au service après-vente sur les réseaux officiels. En combinant leur expertise, les deux sociétés ont développé des technologies de lubrification de pointe adaptées aux besoins changeants des groupes motopropulseurs Peugeot.

Les gammes **Quartz Mopar** et **Quartz EV3R Mopar** co-marquées reflètent cette expertise partagée. Spécialement conçues et **approuvées par Peugeot,** elles comprennent des **huiles moteur haute performance** couvrant chaque groupe motopropulseur Peugeot. Chaque formulation aide à garder les moteurs propres, à réduire l'usure et à soutenir l'efficacité énergétique, assurant un fonctionnement en douceur kilomètre après kilomètre, même dans les conditions les plus exigeantes.

Nous poussons l'innovation plus loin avec **Quartz EV3R Mopar**, qui introduit l'**approche 3R (Réduire, Réutiliser, Régénérer)** en utilisant des huiles de base régénérées et une bouteille recyclable, tout en offrant les mêmes performances que les huiles Quartz standard, avec un impact moindre par rapport à nos produits conventionnels.

Votre réparateur Peugeot agréé vous recommandera l'huile adaptée à votre modèle et à votre plan d'entretien. Disponible et **recommandée au sein des réseaux après-vente autorisés Peugeot** , Quartz Mopar offre confiance, durabilité et une technologie éprouvée soutenue par des décennies de partenariat.

PEUGEOT RECOMMANDE TotalEnergies

PEUGEOT | TotalEnergies

PARTENAIRES OFFICIELS

PEUGEOT



P0208BO2610fr-1